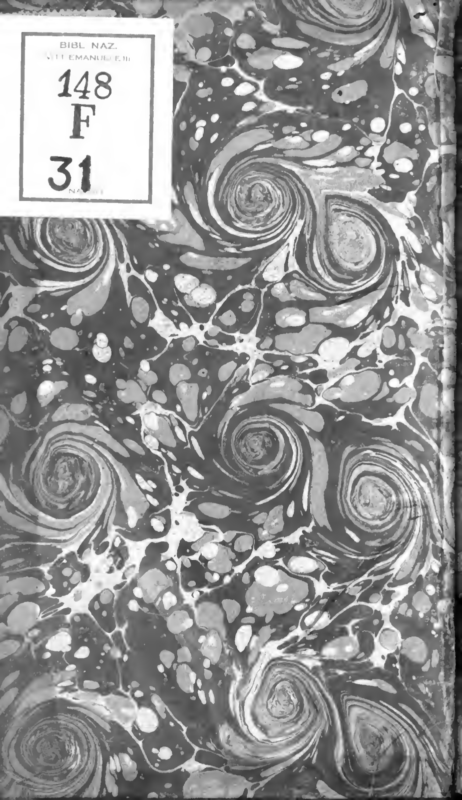
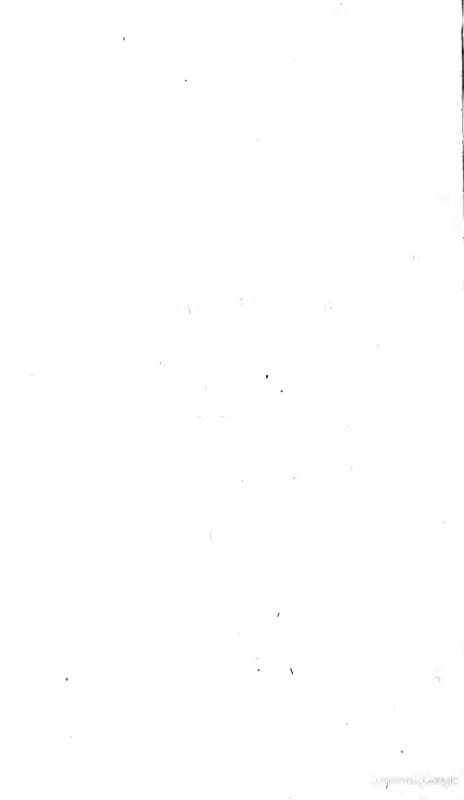








LA VIE

DE

VOLTAIRE.

LA VIE

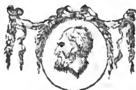
DE

VOLTAIRE,

PAR M***. par l'Abbé Duvernet

L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré
Que le ciel bienfaisant en cette nuit profonde,
Allume quelquefois pour le bonheur du monde.
LES DRUIDES, Trag.







M DCC LXXXVII.



LA VIE
DE
VOLTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Des Souverains, tels que *Titus*, *Trajan*, *Marc-Aurèle*, *Henri IV*, ſont ſans doute de grands dons de la nature; mais un don plus grand encore eſt un vrai philoſophe; et ſous ce titre, Voltaire eſt, ſans contredit, le plus beau préſent qu'elle ait encore fait aux hommes.

A ce bienfait, la nature ajouta celui de le faire naître à une époque où quelques philoſophes ayant préparé ſon ſiecle à le recevoir et à l'entendre, il a pu être tout ce qu'il a été et faire tout ce qu'il a fait.

Tout homme qui voudra lire cette hiſtoire avec fruit, doit obſerver que dans toute autre époque, où le génie de Voltaire n'eût pu ſe développer et eût péri faute de ſeve, comme un germe ſeche et meurt dans un terrain trop aride, où les vérités qu'il eût haſardées, euſſent été perdues dans un amas de ſuperſtitions, comme de faibles arbuſtes ſont étouffés dans un champ couvert de ronces et de plantes paraſites; où lui-même retenu par la crainte de la ſuperſtition, n'eût oſé faire aux hommes tout le bien qu'il leur a fait, ſi c'eſt vraiment un bien, ainſi que les honnêtes gens éclairés n'en

doutent point, de leur ôter ce qui les tyrannise le plus, ce qui les avilit le plus et ce qu'ils chérissent davantage, leurs préjugés, c'est-à-dire, toutes les chimeres de leur enfance.

Dans le seizieme siecle, vers ce moment où du sein des ténèbres on vit sortir quelques pâles étincelles de lumieres, l'Europe était couverte de bandes d'intolérans, tous demandant la liberté de conscience, et tous la refusant dès qu'ils étaient les plus forts. Ici, et au nom de Dieu, on égorgeait les Calvinistes, les Luthériens, et tous ceux qui, sous quelque banniere qu'ils marchassent, au courage de dire qu'il était honteux au pape de faire payer aux peuples, par un infame trafic d'indulgences, son luxe et ses plaisirs, joignaient l'imbécillité de croire que ce pape était le précurseur de l'ante-Christ.

Là, et toujours au nom de Dieu, on livrait au mépris et souvent à la mort, tous ceux qui, dans *Luther* et dans *Calvin* ne voyant que deux charlatans effrontés, et ne voulant croire que ce que leurs peres avaient cru, s'obstinaient de vouloir aller à la messe, quand on voulait les traîner aux prêches. Chaque parti invoquait le Dieu des miséricordes en assassinant ses freres.

Dans ces tems déplorables, l'honnête homme instruit avait de grands dangers à courir. *Servet*, le savant et vertueux *Servet* échappe au bûcher que le fanatisme des Catholiques lui allumait dans la ville de Vienne, et va se faire brûler à Geneve par quelques juges ignorans que le barbare *Calvin* avait énivrés de son fanatisme. Pour un philosophe il n'y avait de sureté nulle part; et tout homme qui, placé sur le bord du puits où se cache la

vérité, en avait vu s'échapper quelqu'étincelle, s'il voulait vivre et mourir tranquille, même dans le sein de sa famille, était obligé d'en garder le secret, et de fléchir respectueusement le genou devant l'idole du canton barbare où il se trouvait. Ces tems malheureux étaient peu propres à la philosophie.

Pendant le regne orageux de *Louis XIII*, prince faible et dévot, et qui, pour s'épargner l'embarras d'être roi, se fit le premier sujet d'un ministre qu'il haïssait, la moindre gaieté d'esprit sur les prêtres ou sur les moines, la plus légere vérité contre les préjugés, contre Rome et ses audacieuses prétentions, eût perdu Voltaire.

On sait l'aventure du bel esprit *Théophile* (1), qui était aimé de son roi *Louis XIII*, et que ce roi abandonna à la justice, qui, pour deux vers qu'il n'avait pas faits, fut, sur la délation des Jésuites, condamné à être brulé vif par le Châtelet de Paris. Sous un semblable regne, Voltaire eût continuellement été exposé à perdre la vie: s'il se fût sauvé de la rage des Jésuites et du fanatisme des juges leurs pénitens, le pape l'eût mis à prix pour le juger à Rome; et *Richelieu* n'eût pas manqué de raisons d'intérêt pour le lui vendre, comme pour un chapeau de Cardinal à son frere, il vendit la foi du vertueux *Richer* (2), dont tout le crime était d'avoir dit que l'Evêque de Rome ne peut détrôner un roi de France.

Sous *Louis XIV*, Voltaire placé entre l'intolérance des jansénistes et l'intolérance des Jésuites en crédit, eût été, à l'exemple de *Descartes* et de *Bayle*, forcé de s'expatrier; et quelque part qu'il fût allé, il eût trouvé

des *Voet*, des *Jurieu*, des *Lange* et des perſécuteurs. Point de coin de terre en Europe d'où il eût pu impunément braver le fanatiſme et le rendre odieux, montrer aux hommes leurs extravagances, les en faire rire et rougir.

Voltaire, pour être ce qu'il a été, devait peut-être naître au moment où il eſt né, et trouver au ſortir du berceau, comme nous le dirons dans peu, un homme aſſez au-deſſus des préjugés, qui lui enſeignât à faire uſage de ſa raiſon, et à ne croire dans le cours de ſa vie qu'à ce qui n'eſt point oppoſé aux lumieres de cette raiſon.

La régence du duc d'*Orléans* fut un tems favorable à Voltaire. On commençait à ſentir le ridicule des querelles de la religion, et à s'en expliquer ouvertement. Ce prince d'ailleurs était très-aimable, très-inſtruit, amateur de tous les arts, dédaignant les théologiens, n'étant pas fâché qu'on s'en moquât publiquement, et ne ſe mêlant de leurs querelles que pour les empêcher de troubler l'état.

Le regne de *Louis XV* ſembla d'abord peu propre à la philoſophie: les vingt premieres années de ce regne furent marquées, d'un côté, par une longue ſuite d'actes d'un fanatiſme obſcur, et qui tenoit de la démence par les convulſions; et de l'autre par une perſécution auſſi inutile que ſoutenue. On empriſonna, on exila, on fit des milliers de malheureux, et on ne guérit perſonne de la folie de ſe tourmenter pour des opinions qu'on mépriſe aujourd'hui.

Cependant les vérités haſardées par Voltaire pendant que les théologiens ſe feſaient la guerre, fructifierent prodigieuſement. Tous les jeunes gens qui liſaient ſes écrits, ſe faiſaient gloire de penſer comme lui. Il leur ſemblait

ſur-tout fort raiſonnable qu'on ne perſécutât perſonne, qu'un chacun, à ſes riſques et périls, en croyant en Dieu, en obéiſſant au roi, allât en paradis par le chemin qu'il voudrait, et je me ſouviens avoir entendu dire dans ma premiere enfance, que tous les ſaints-peres mis enſemble avaient, par leurs nombreux ouvrages, fait beaucoup moins de chrétiens que Voltaire, par le peu qu'il avait encore écrit, n'avait déjà fait de proſélytes à la philoſophie.

Louis XV était un roi bon, faible, mais tolérant: il n'était point philoſophe, mais il était plein de ſens; et quand le cardinal de *Fleury* fut mort, il ne tarda pas à voir que pour ramener dans ſon royaume la paix que les théologiens, par leurs vaines diſputes, en avaient bannie, la philoſophie était encore plus propre à ce grand ouvrage que tous les édits de ſon conſeil et tous les coups de l'autorité.

Auſſi, malgré la crainte que pendant plus de vingt ans on lui avait inſpiré du mal que pouvait faire Voltaire, il aima encore mieux le ſouffrir, que de ſe priver du grand bien que chaque jour il voyait réſulter des lumieres que le philoſophe répandait dans ſes états.

Plus Voltaire rendait odieuſe la ſuperſtition, plus le monarque croyait ſa vie en ſureté, ſur-tout après le coup de couteau dont le frappa, dans un accès de démence religieuſe, le fanatique *Robert Damiens.*

Dans une premiere éducation on avait noirci l'eſprit de ce roi de nombreux et bien triſtes préjugés: il n'eut jamais le courage de ſe défaire de cette rouille; malgré cela, ſur la fin d'une longue vie on l'a vu très-perſuadé que plus

il y a de philosophes dans un état, moins il y a de fanatiques et moins de troubles : moins aussi de revers les souverains ont à craindre sur le trône.

CHAPITRE II.

De l'enfance de Voltaire et de ses premieres études (3).

ANNÉES DE 1694 --- à --- 1710.

LE pere de Voltaire s'appellait *Arouet* et sa mere *Marguerite d'Aumart*. Quelques biographes ont fait naître ce pere au milieu des champs. Ils ont dit que dans sa jeunesse il garda les troupeaux ; qu'étant venu à Paris, son premier état fut de se tenir à la porte d'un notaire pour le service des cliens et des clercs de l'étude.

Nous avons lu quelque chose de ces romans ; ils sont tous écrits d'un style détestable par des hommes méchans et menteurs. Il importait peu à ces insipides romanciers de dire des choses vraies, mais il leur importait beaucoup de gagner quelqu'argent en vendant à des libraires hollandais, des mensonges dont on est toujours sûr du débit, lorsqu'ils sont un aliment à l'envie et à la malignité.

Pourquoi tant de fables ridicules et impertinentes du vivant de Voltaire ? c'était pour irriter l'amour-propre de cet homme célebre qu'on ne connaissait pas assez, pour savoir que toute naissance lui était indifférente,

pourvu que, dans quelque rang qu'on fût placé, à la ville ou à la campagne, on se rendît utile.

Il est très-vraisemblable que la famille de Voltaire est originaire du Poitou. On conte que sur la fin du quinzieme siecle, *René Arouet*, l'un de ses ancêtres, se rendit célebre par son esprit et par des poésies agréables. Il s'était acquis dans sa province une telle réputation, qu'après sa mort, deux villes, Loudun et Saint-Leu, lui firent le même honneur que dans la Grece on fit autrefois à *Homere*. Elles se disputerent la gloire de sa naissance. Les amateurs d'anecdotes ont recueilli des vers faits à l'honneur de ce *René Arouet*. La vérité est que le pere de Voltaire fut à Paris un notaire très-considéré, qu'il eut ensuite la tréforerie de la chambre des comptes, place de confiance encore plus lucrative que le notariat, et dans laquelle il n'amassa qu'une fortune très-médiocre, si on la compare à celle qu'en mourant vient de laisser l'un de ses successeurs à M. le président *Nicolaï*.

Voltaire vint au monde au mois de Février 1694. En naissant, il n'apporta qu'un faible souffle de vie. Quand on l'eût baptisé dans l'intérieur de la maison, on l'abandonna aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez la mere, pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut long-tems sans espérance de le conserver.

Deux personnes prenaient un grand intérêt à cet enfant. L'un était M. de *Rochebrûne*, d'une ancienne et noble famille de la Haute-Auvergne: l'autre était l'abbé de *Chateauneuf*, homme très-instruit, d'un caractere très-enjoué et d'une tournure d'esprit très-agréable. Sa

conduite était celle d'un homme libre, mais très-décent. Il était ami de *Chaulieu*, des princes de *Vendôme* et de *Conti*; il vivait dans l'intimité de *Ninon de Lenclos*, dont il avait été la derniere passion. C'est pour elle qu'il composa son *Traité de la musique des anciens*, sur cette matiere l'un des meilleurs ouvrages du siecle de *Louis XIV*, et le seul des bons ouvrages dont on n'ait point parlé dans le catalogue des écrivains qui illustrerent ce siecle.

L'abbé de *Chateauneuf* montait tous les jours dans la chambre de la nourrice, pour conférer avec elle des moyens de conserver la vie de l'enfant. Au bout de neuf mois, la crainte de le perdre diminua; alors on parla de lui suppléer les cérémonies du baptême. On laissa ignorer au prêtre de l'église de Saint-André-des-Arts, auquel on présenta l'enfant, qu'il était né depuis neuf mois sur une autre paroisse, et qu'il avait été ondoyé. C'eût été un scandale, et un crime grave, d'avoir gardé un enfant si long-tems sans en avertir le curé. Le prêtre trompé sur le tems de sa naissance, non-seulement lui suppléa les cérémonies du baptême, mais le baptisa de nouveau. Ce double baptême de Voltaire, l'endroit où il vint au monde, l'église où il fut baptisé, sont de très-petites singularités. Nous ne les rapportons que pour plaire à ceux de nos lecteurs qui aiment ces sortes de détails.

L'abbé de *Chateauneuf* fut le parain de Voltaire: aussitôt qu'il put s'en faire entendre, il lui fit réciter les premieres fables de *La Fontaine*. C'était alors l'usage de faire apprendre ces petits apologues faits pour être la morale d'un homme exercé à penser, à des enfans qui n'ont encore vu ni fourmis ni cigales, et qui ne savent encore ce que c'est qu'un corbeau et un renard.

L'un des morceaux de poéſie que Voltaire retint le plus facilement, fut *Numa* ou la *Moïſade* qu'on attribuait à *Rouſſeau*, qu'il déſavouait prudemment, et que véritablement il avait compoſé, lorſqu'il était ſecrétaire de l'Evêque de Viviers.

Ce poëme eſt une des premieres attaques que la philoſophie ait haſardées ouvertement en France contre la religion. Mlle. *Ninon* demandant un jour à l'abbé de *Chateauneuf* des nouvelles de ſon filleul. *Ma chere amie*, répond celui-ci, *il a un double baptême, et il n'y a rien qui n'y paraiſſe, car il n'a que trois ans et il ſait toute la* Moïſade *par cœur.*

Il eſt rare que dans le cours de la vie, l'homme ne ſoit pas ce qu'on l'a fait dans une premiere éducation. Peu de perſonnes connaiſſent cette *Moïſade*, nous l'avons tranſcrite à la fin de cet ouvrage (4). Notre devoir d'hiſtorien eſt de faire connoître l'aliment dont au ſortir du berceau on nourrit l'eſprit de Voltaire, et dont l'abbé de *Chateauneuf* ſe vantait d'avoir enrichi la mémoire de ſon éleve.

Peut-être ne haſardons-nous rien en avouant que les vers de ce petit poëme plein de hardieſſe et de philoſophie, furent les ſemences de cette incrédulité qui ſe développa de bonne heure en Voltaire, et de la perſuaſion où il a été juſqu'à ſa mort: qu'en tous pays les dogmes et les ſolemnités religieuſes dérivaient du charlataniſme de quelque *Numa*.

C'eſt, comme l'on voit, à l'abbé de *Chateauneuf* qu'on dut Voltaire philoſophe: on lui dut auſſi Voltaire poëte. En jouant avec lui il lui apprit l'art des vers: art agréable, mais dangereux, qui fait rarement la gloire de celui qui le poſſede, et qui en fait preſque toujours le tourment.

Voltaire avait un frere aîné dont le caractere était entiérement opposé au sien : pesant, sombre, dévot, qui dans la suite se distingua parmi les jansénistes convulsionnaires, et qui pour expier ce qu'il appelait l'incrédulité de son frere, offrit à Dieu un *ex-voto* qu'on voit encore dans l'église de Saint - André - des - Arts au - dessus de la chaire du prédicateur.

Cet aîné faisait aussi des vers : les deux freres jouaient ensemble. Dans la famille on se plaisait à les mettre aux prises. Les épigrammes furent un des amusemens de leur enfance. Celles du plus jeune étincellaient d'esprit. Le pere, qui avait du jugement, s'allarma bientôt d'un goût et d'un talent dont son amour propre s'était d'abord amusé ; mais il n'était plus tems. La nature, qui n'est qu'une premiere habitude, avait déjà pris son pli ; et cette premiere habitude poussa Voltaire le reste de sa vie à faire des vers, et à penser librement.

A l'âge de dix ans, on le mit au college de *Louis-le-Grand*. Ce college était une des meilleures écoles de Paris. L'émulation y était très-grande. Les Jésuites tenaient ce collége. C'était le tems de leur gloire et de ce crédit immense, qui par l'étrange abus qu'ils en ont fait, les a rendus exécrables à toute la terre. Nous n'avançons rien de trop, en disant que s'ils s'étaient bornés à l'enseignement de la jeunesse, et à envoyer leurs enthousiastes à la Chine et au Tunquin faire des miracles pour la conversion de ces royaumes, ils existeraient encore ; mais ils eurent des ambitieux, des courtisans, des théologiens et des persécuteurs : voilà ce qui les a perdus. *Brumoi*, *Sanadon*, *Tournemine*, *Buffier*, *la Rue*, *Ducerceau*, *Tarteron*,

Porée étaient des Jésuites paisibles. Ils se nourrissaient d'ambroisie, lorsque les *Annat*, les *Lachaise*, les *Doucin*, les *le Tellier* s'abreuvaient de fiel et bouleversaient la France avec leur théologie. Les premiers étaient des religieux très-instruits, qui faisaient la gloire d'une société utile, et qu'on regretterait, si les excès auxquels se porterent leurs confreres, ne nous consolaient de sa destruction.

Voltaire arriva dans leur college avec une raison fortement prévenue contre les maladies de l'ame. L'étude qui, dans la maison paternelle, n'était pour lui qu'un goût et une simple curiosité, dégénéra bientôt en une passion qui contribua beaucoup à prolonger la faible constitution avec laquelle il était né.

Tandis que ses camarades dans les luttes, dans les courses, et dans les divers exercices du corps, fortifiaient leur santé en ne croyant que s'amuser, Voltaire se dérobait à leurs jeux pour aller fortifier son ame dans les conversations des peres *Tournemine* et *Porée.* C'est avec ces hommes de lettres qu'il passait la plupart de ses récréations; et il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient sur son indifférence pour les plaisirs de son âge, que *chacun sautait, et s'amusait à sa maniere.*

Dans l'histoire des enfans qu'on appelle célebres, on en trouve plusieurs dont l'esprit fut encore plus prématuré que celui de Voltaire. Tel celui du *Tasse* et de quelques autres dont on a écrit la vie, et peut-être un peu embelli l'enfance; mais il n'en fut pas dont la raison fut aussi exercée, le goût aussi épuré, dont la maniere de penser fut aussi hardie, et qui fut autant que lui *dévoré de la soif*

de la célébrité. Ces expreſſions ſont du pere ***Pallu***, ſon confeſſeur.

Parmi ſes profeſſeurs qui lui furent tous très-attachés, le pere *le Jay*, homme médiocre, vain, jaloux, peu eſtimé de ſes confreres, fut le ſeul dont Voltaire ne put ſe concilier la bienveillance. Il étoit profeſſeur d'éloquence, et ainſi que la plupart de ceux qui ſe targuent de cette qualification, il était très-peu éloquent. On le regardait comme le *Cotin* des orateurs. Voltaire eut avec lui quelques diſcuſſions de littérature: le maître ſe crut humilié par ſon éleve; et voilà la ſource de cette antipathie que le pere *le Jay* eut pour Voltaire, ſentiment qu'il ne ſut ni vaincre ni même déguiſer.

Un jour le diſciple pouſſé à bout par le profeſſeur, lui fit une de ces reparties qu'on a tort d'avoir provoquées, mais dont il eût été prudent de ne pas s'appercevoir. Le pere *le Jay*, dans ſa colere, deſcend de chaire, court à lui, le prend au colet, et en le ſecouant rudement, lui crie à pluſieurs repriſes: *Malheureux! tu ſeras un jour l'étendard du déiſme en France.* Cette apoſtrophe était tout au moins indiſcrete. C'était flatter l'amour-propre d'un jeune homme qui mettait déja ſa gloire à ne pas croire ce que le peuple et bien d'honnêtes gens ſe font gloire et devoir de croire.

Preſque tous ſes compagnons d'étude rechercherent ſon amitié. Il les avait tous ſubjugués par beaucoup d'honnêteté, par cet aſcendant que ſon eſprit lui donnait ſur le leur, et ſur-tout par le plaiſir qu'ils prenaient à l'entendre jeter des doutes et des ridicules ſur tout ce qui eſt l'objet de l'admiration et du culte des enfans.

Tous ceux qui au college furent liés d'amitié avec lui, lui resterent dévoués jusqu'au tombeau, se faisant tous gloire et honneur de l'avoir connu. Ils devinrent presque tous déistes dans un âge où l'on ignore communément ce que c'est que le déisme; et d'après les recherches que nous avons faites, nous croyons pouvoir assurer que la plupart d'entr'eux sont morts comme lui, dans la créance en un seul Dieu et dans le mépris de toute institution appellée divine. Il est dur pour nous d'en faire l'aveu, mais cela est très-vrai: nous dirions même, si c'était ici la place, que nous avons parmi nos papiers la profession de foi d'un de ses plus anciens amis qui, avant de mourir, la déposa en nos mains. Cette profession de foi est un pur théisme.

Le jésuite *Porée*, homme aimable, plein de candeur et de mérite, et qui nous a laissé quelques vers d'un bon goût, tenait à l'égard de son disciple une conduite toute opposée à celle du pere *le Jay*: il lui montra un grand attachement dont l'éleve ne perdit jamais le souvenir, réparant par beaucoup de douceur le mal que pouvait faire dans son esprit la persécution que le pere *le Jay* lui faisait essuyer, et corrigeant, autant qu'il était possible, par les conseils de l'amitié, son penchant à l'irréligion, nourrissant en lui l'amour de l'étude, et sur-tout cette inclination que, dès son plus bas âge, Voltaire manifesta à faire le bien, et à s'attendrir sur les malheureux.

Deux sortes d'études, et communément étrangeres à celles des colleges, occupaient fortement Voltaire. L'une était l'histoire des grands hommes contemporains, l'autre du gouvernement actuel: ce sont là des objets sur lesquels

les maîtres, gens ordinairement pédans, tiennent la jeunesse dans une profonde ignorance : on croit communément qu'il suffit d'apprendre à un jeune Français qu'il est dans un état monarchique, que le premier de ses rois fut *Pharamond*; de lui apprendre, en lui enseignant assez mal le latin, que *Démosthenes* et *Périclès* étaient de grands orateurs, que *Cicéron* plaida pour le poëte *Archias*, qu'*Horace* était le fils d'un affranchi, que *Brutus* et autres assassinerent *César* de vingt-trois coups de poignard, et que *Tarquin* insulta à la pudicité de *Lucrece*.

Il est rare que dans nos tristes pédagogies, que nous nommons colleges, on aille beaucoup au-delà de ces connaissances; il est encore plus rare qu'on fasse connaître aux jeunes gens, et les ministres qui gouvernent et les grands hommes qui font honneur à la nation : si quelquefois on leur parle de ces derniers, c'est pour les déchirer et les calomnier.

On n'avance rien ici qui ne soit exactement vrai pour le siecle passé. *Descartes* et *Racine* faisaient la gloire de la France : leur nom était en vénération chez les étrangers, et les pédans des écoles de l'université, et les pédans des écoles des Jésuites, s'acharnaient à les outrager. Les curieux conservent des theses dans lesquelles on soutenait que *Descartes* était athée.

Les Jésuites, de leur côté, en 1673, soumirent à un examen le génie et la religion de *Racine*. Il fut question de savoir s'il était poëte et chrétien : le public fut invité à cette discussion, et des enfans dressés par le jésuite *Soucié* la terminerent, en décidant que l'auteur immortel de *Phedre* et d'*Atalie* n'était ni poëte ni chrétien : *Nec poeta nec christianus*.

Quant au ſiecle préſent, il eſt encore très-vrai que preſque tous les grands hommes français ſont continuellement outragés dans ce qu'à Paris nous appellons *le pays latin*. Les noms des *Buffon*, des *Freret*, des *Boulanger*, des *Raynal*, d'*Helvétius*, en impoſent à toute l'Europe ſavante, tandis que la canaille ſcholaſtique et la canaille théologique de nos colleges ſe ruent ſur eux, à-peu-près comme le jour de la Saint-Barthelemi des écoliers ſe jeterent ſur *Ramus* pour le maſſacrer. Si l'on en doute, qu'on prenne la peine de parcourir quelques-uns de cette multitude de programmes qui ſe diſtribuent chaque année dans l'univerſité, et qui ne ſont connus que dans ce pays, et l'on verra avec quelle indécence un jeune homme qui veut paſſer maître ès arts, ou bachelier, ou licencié, ou même docteur, parle de ces grands hommes, dont à peine il connaît les noms.

Qu'on entre dans ce college royal, dans ce même college où l'ignorant *Charpentier* braſſa la mort du philoſophe *Ramus*, et l'on y entendra un abbé *Aubert* aboyer contre *Voltaire*, contre d'*Alembert*, contre tous nos philoſophes vivans et ſe venger du mépris qu'ils font de ſes aboïemens, par les injures qu'il leur dégorge deux fois par ſemaine. Nous faiſons une hiſtoire utile, et voilà pourquoi nous nous ſommes permis de parler de l'indécence de ceux qui calomnient leurs contemporains. Revenons à Voltaire encore enfant.

Le gouvernement était pour lui un ſujet habituel d'étude et de méditation : il ſe montrait attentif aux diverſes révolutions du miniſtere, aimant à ſavoir ce qui ſe paſſait dans l'état, et à raiſonner ſur l'événement du jour. C'était là la

matiere la plus ordinaire de ses entretiens, soit avec ses professeurs, soit avec ses condisciples. Il aimait *à peser*, disait le pere Porée, *dans ses petites balances, les grands intérêts de l'Europe.*

Il n'était encore qu'au college, et déja on s'entretenait de lui. Les Jésuites en parlaient comme d'un prodige. Cela faisait honneur à leur enseignement. Dans le monde littéraire, on l'observait comme un phénomene qui commençait à paraître. Quelques vers en l'honneur du dauphin, qu'il fit pour un vieil officier, et qui valurent à cet officier une gratification honnête, lui donnerent à Paris et à Versailles une grande célébrité. Peu de poëtes en France eussent alors pu mieux faire.

Mlle. *de Lenclos*, autrefois justement célebre par sa beauté, par ses graces, par un penchant extrême au plaisir, et qui, dans sa vieillesse, le fut par les agrémens de son esprit et par des vertus sociales, vivait encore. Sa maison, située rue des Tournelles, était une école de savoir-vivre, et le rendez-vous des philosophes et des beaux-esprits; elle sut les intéresser et leur plaire jusques dans sa décrépitude: elle préféra constamment leur société et le repos à la fortune et à l'éclat.

On sait le refus qu'elle fit à madame de *Maintenon*, son ancienne amie, et devenue femme de *Louis XIV*, qui lui promettait les faveurs de la cour si elle voulait se faire dévote et venir à Versailles. " Je la refuse, dit-elle ,, à *Fontenelle*, parce que je n'ai jamais aimé à prendre de ,, masque. Dans ma jeunesse, je n'ai point vendu mon ,, corps; avant de mourir, je ne vendrai pas mon ame. ,,

Cette demoiselle *de Lenclos*, que nous ne connaissons

plus

plus que sous le nom de *Ninon* avait toujours été amie de madame *Arouet*, mere de Voltaire. Elle lui demande à voir cet enfant dont on lui racontait des merveilles. L'abbé de *Chateauneuf* le lui mene. Tout plaît en lui, son ton décidé, ses reparties, et sur-tout son instruction. Elle l'interroge sur ce qu'on appellait alors les *affaires du tems*, c'était les sottises ou querelles du jansénisme. *Ninon* le juge très-bien. Elle voit en lui le germe d'un grand homme ; et c'est pour nourrir et échauffer ce germe qu'elle lui legue, par son testament, deux mille francs pour avoir des livres. Ce don était le plus flatteur qu'on pût faire à un jeune homme dont toute la passion était de s'instruire.

En terminant sa rhétorique, Voltaire eut occasion de voir le poëte *Rousseau*. Ce fut un jour de la distribution solemnelle des prix. Voltaire obtint plusieurs couronnes. *Rousseau*, sur les applaudissemens réitérés, qu'à chaque couronne recevait le jeune homme, et sur ce qu'il avait entendu dire de son talent pour la poésie, demande à le voir. Le jeune vainqueur fut au comble de sa joie ; et il serait difficile de dire, si les couronnes qu'il reçut lui firent autant de plaisir que l'accueil que lui fit l'auteur de la *Moïsade* et des *Cantates*. Il était déja dans cet âge où la vue d'un homme célebre donne envie de le devenir.

L'époque n'était point heureuse pour faire connaissance avec *Rousseau*, qui avait alors un procès criminel avec *Saurin*, de l'académie française, pour des couplets où plus de quarante personnes étaient cruellement outragées. Un amour-propre indomptable avait rendu *Rousseau* l'ennemi de tous les gens de lettres, et son caractere lui avait donné

pour ennemis, tous les grands seigneurs chez lesquels il avait demeuré. On le regardait à juste titre comme un très-grand poëte, mais en même tems il passait pour un homme dangereux.

CHAPITRE III.

Etudes de Voltaire au sortir du college : on le mene en Hollande. De ses premieres amours.

ANNÉES
DE
1710 --- à --- 1714.

Au sortir du college, Voltaire fut pressé par son pere de prendre un état. Je n'en veux pas d'autre, dit-il, que celui d'homme de lettres. " C'est l'état, replique le pere, d'un homme qui veut être inutile à la société, à charge à ses parens, et qui veut mourir de faim „. Quand ce pere parlait ainsi, il était bien éloigné de penser qu'un jour son fils serait le premier poëte et le premier philosophe, le philosophe et le poëte le plus riche de son siecle.

Dans sa famille, on combattit fortement cette vocation, et il se détermina à suivre les écoles de droit dont la salle était alors une espèce de grange. Ce pays lui parut barbare et les loix un cahos. Les ouvrages des Grecs et des Romains, *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, dont sa mémoire était enrichie, lui rendirent insipide une étude dont on ne sort que pour nager dans une mer d'incertitudes et d'erreurs.

Après qu'il eût fait fon droit, fes parens le follicitèrent à fuivre le barreau; mais il fe refufa à tout ce qu'on exigea de lui à ce fujet. Pour être dégoûté de la jurifprudence, il n'attendit pas, comme *Corneille* et *Catinat*, d'avoir perdu une bonne caufe; malgré toutes les remontrances de fa famille, il voulut être homme de lettres, comme *Moliere* voulut être comédien, les importunités qu'on lui fit effuyer, ne firent qu'affermir fa vocation.

Les hommes de lettres alors en guerre, étaient partagés entre *Rouffeau* et *Saurin*. Lequel des deux était coupable des vers infames qu'on avait répandus dans tous les cafés de Paris? *Saurin*, qui était emprifonné, obtint fon élargiffement. La voix publique accufait *Rouffeau*. Des preuves fortifierent cette voix. Un témoin dépofa avoir été fuborné pour porter les couplets et pour accufer *Saurin*. Après un long procès, *Rouffeau* fut banni de France. Ce n'eft pas que la voix publique ne foit fouvent trompeufe et qu'elle n'ait quelquefois égaré les juges. Quel parlement peut fe flatter de n'avoir pas condamné et même fait mourir des innocens?

Voltaire avait d'abord voulu prendre part dans cette guerre des couplets; mais fon pere, qui regardait *Rouffeau* comme un homme diffamé, et lequel d'ailleurs paffait pour un fils ingrat, lui défendit toute relation avec lui.

Tant que le procès dura, Voltaire obéit; mais lorfque le parlement eût prononcé le banniffement de *Rouffeau*, il ne vit en lui qu'un homme de lettres malheureux. Madame de *Bouffolles* et madame de *Fercole*, mere de M. le comte d'*Argental*, qui vit encore, firent une quête pour *Rouffeau* retiré en Suiffe et fans fortune. Voltaire feconda le zele

de ces Dames refpectables, pour folliciter les libéralités des perfonnes de fa connaiffance; il fe montra lui-même généreux, autant que peut l'être un jeune homme qui ordinairement a peu d'argent.

Voltaire devint bientôt le bel-efprit à la mode. Les fociétés inftruites fe le difputaient. On ne parlait que de lui: on ne citait que fes vers. Il fut préfenté au prince de *Conti* et au duc de *Vendome*. Ces princes étaient très-éclairés. Le grand-prieur, frere du duc de *Vendome*, ne l'était pas moins. *Lafare*, les abbés *Courtain*, de *Chaulieu*, de *Chateauneuf*, étaient de leur fociété. D'autres princes ont des complaifans, ceux-là avaient des amis. Ils formaient entr'eux tous une fociété de philofophes épicuriens, mais ayant tous une probité févere, goûtant enfemble les douceurs de la paix, quand tout Paris fe bouleverfait pour des fottifes théologiques: ils faifaient tous des vers: ce qui fit dire un jour à Voltaire, en fe mettant à table chez le prince de *Conti*: *Nous fommes ici tous princes ou tous poëtes.* Cette faillie le fit furnommer dans le monde, *le familier des princes.*

Lorfque M. *Arouet* vit fon fils en fociété avec des princes et avec des philofophes, il le crut perdu; et ce qui augmentait fes craintes, c'eft qu'il n'avait point encore d'état. Il lui fit propofer un office de confeiller au parlement. Celui qui fut chargé de la négociation, lui parlait de la confidération attachée à la magiftrature: ,, Dites à ,, mon pere, répond Voltaire, que je ne veux point d'une ,, confidération qui s'achete, je faurai m'en faire une qui ,, ne coûte rien. ,, Il était alors, quoique bien jeune, perfuadé que l'état d'un véritable homme de lettres, eft

au-dessus de celui d'un conseiller aux enquêtes. On sait qu'il a vécu et qu'il est mort dans ce sentiment.

La société des seigneurs avec lesquels Voltaire vivait habituellement, ne l'empêchait pas de visiter les hommes de lettres. Il les consultait souvent, et les instruisait quelquefois en les consultant. Il ne perdit point de vue ses anciens maîtres, les peres *Porée* et *Tournemine*. Un événement le décida à un essai, et cet essai fut un coup de maître.

Le théatre français livré à la médiocrité, ne se soutenait plus que par les chef-d'œuvres du dernier siecle. Le génie des *Corneille* et des *Racine* était totalement éclipsé. *Crebillon* donna *Rhadamiste*. Cette tragédie, malgré les vices qui la déparent, malgré la dureté de ses vers, eut un très-grand succès, et ce succès alluma le génie de Voltaire. L'art de *Sophocle* lui parut le premier des beaux arts. Il n'avait que dix-sept ans, et il fit *Oedipe*. Cette tragédie était entiérement dans le goût des Grecs: elle avait des chœurs et point d'amour. Les comédiens ne voulurent point s'en charger sans un rôle d'amoureuse, et Voltaire s'obstina à ne point vouloir d'amoureuse. *Oedipe* ne fut point joué. C'eût été un phénomene de voir sur la scene française, un jeune homme de dix-huit ans s'annoncer par un chef-d'œuvre dont le sujet avait été un écueil pour le génie de *Corneille* dans les beaux jours de sa gloire.

Les démarches de Voltaire étant inutiles auprès des comédiens, il brigua l'honneur d'être couronné par l'académie française: et ce fut encore très-inutilement. *La Motte* était un des juges des pieces envoyées au concours. La préférence fut donnée à son ami l'abbé *du Jarri*, qui dans son poëme célébrait le *pôle brûlant* de notre globe.

Le public siffla les juges, le vainqueur et le poëme. *La Motte* crut se justifier en disant que cette erreur appartenait à la géographie, et ne regardait nullement l'académie françaife. Cette réponse occasionna de nouvelles railleries, et quelques épigrammes contre *La Motte* et contre l'académie.

La vengeance dicta à Voltaire une petite satyre dans le genre *Marotique*, genre que le poëte *Rousseau* avait mis à la mode, mais que le bon goût a réprouvé. Cette satyre lui valut de grands chagrins. Son père, que la triste aventure de *Rousseau* allarmait, et qui ne voyait qu'avec amertume le désœuvrement de son fils, le menaça de le chasser de la maison, lorsqu'il fut qu'il était auteur de cette satyre intitulée, *Le Bourbier*. On sait que ces menaces ne se font d'ordinaire que pour effrayer la jeunesse.

Le marquis de *Chateauneuf*, nommé à l'ambassade de Hollande, vint à son secours contre la colere de son pere. L'usage des ambassadeurs était alors d'avoir des pages à leur suite : il le mit au nombre des siens, et le mena à la Haye. Transplanté en Hollande, la curiosité de Voltaire fut insatiable. Il croyait n'y être que pour observer les mœurs d'un peuple, et les singularités d'un sol qui ne ressemblait en rien à celui qu'il quittait. Il voulait être libre dans une place qui demandait quelque contrainte.

Une des premieres démarches de Voltaire en arrivant à la Haye, fut de faire connaissance avec Madame *du Noyer*, fameuse alors par le métier qu'elle faisait de vendre des satyres et des anecdotes sur toutes les personnes en place. Elle avait quitté son mari en France, enlevé ses deux filles, et cela pour leur faire professer librement la religion

protestante dans laquelle elle était née, et qu'elle avait abjurée pour épouser M. *du Noyer*. Après son évasion de Paris, elle se retira en Angleterre, où elle vécut quelques tems d'aumônes et d'industrie : elle subsistait alors en Hollande du produit d'un libelle qui paraissait tour-à-tour sous les titres de *quintessence* et de *lardon*. De toutes les denrées qui entrent dans le commerce de la Hollande, celle des libelles est, sans contredit, la plus méprisable, mais n'est pas une des moins lucratives.

En 1708, madame *du Noyer* avait marié sa fille aînée à M. *Constantin*. Ce mariage n'était pas heureux. Elle avait encore auprès d'elle une seconde fille d'une beauté médiocre, mais dont les mœurs étaient très-douces. La curiosité avait mené Voltaire chez la mere, l'amour l'attacha à la fille. Madame *du Noyer* s'apperçut de l'intrigue qui ne lui déplaisait peut-être pas ; mais elle entrevit que le jeune homme, en faisant l'amour à sa fille, la catéchisait et voulait la ramener à son pere. Elle en porta des plaintes à ce marquis de *Chateauneuf*, qui mit son page aux arrêts, et qui instruisit M. *Arouet* de l'intrigue de son fils.

L'amour qui raisonne peu et qui s'irrite facilement, trompa bientôt la vigilance de la mere et de l'ambassadeur. Voltaire gardait les arrêts pendant le jour, et sortait toutes les nuits pour voir Mlle. *du Noyer*. Ce petit manege d'amans dura peu. Ils furent trahis. La mere porta de nouvelles plaintes à l'ambassadeur, et menaça de faire un éclat. Le marquis de *Chateauneuf*, qui craignait la méchanceté de cette femme, renvoya Voltaire à Paris, comme un jeune homme incorrigible et qui le compromettait. Le pere dans sa colere obtint un ordre qui, à son choix, l'autorisait

à le faire enfermer ou passer dans les isles, comme si ce fils en aimant une jeune Demoiselle réfugiée, eût commis un crime dont la honte eût rejailli sur toute la famille. Ce pere violemment irrité contre son fils cadet, n'était guere plus content de son aîné, qui, entêté des opinions du jansénisme, s'en était hautement déclaré le chevalier. Et c'est à ce sujet que dans ses douleurs, ce pere disait : *j'ai pour fils deux foux, l'un en prose et l'autre en vers.*

CHAPITRE IV.

Voltaire chez un Procureur. On le met à la Bastille. Oedipe. *On l'exile.*

ANNÉES DE 1714 --- à --- 1719.

VOLTAIRE avait perdu sa maîtresse en Hollande, et il était menacé de perdre sa liberté en France. Pour se dérober à la colere de son pere, il se tint long-tems caché, mais du fond de sa retraite il agissait tout-à-la-fois auprès des amis de son pere pour rentrer en grace, et auprès des Jésuites et des évêques pour avoir sa maîtresse. C'était une victime, leur disait-il, qu'il voulait arracher à l'hérésie, à l'enfer, à la barbarie d'une mere qui se déshonorait en Hollande. Il leur promettait son abjuration aussi-tôt qu'elle serait libre.

Les évêques et les Jésuites étaient flattés de cette con-

quête; il fut queſtion de faire enlever Mlle. *du Noyer*. Le pere, qui vivait encore, joignit ſes demandes aux vœux de l'amant. Le jéſuite *Tournemine* en conféra avec ſon confrere *le Tellier*, qui confeſſait et aſſerviſſait *Louis XIV*, et la cour conſentit à cet enlévement. En conſéquence, on arrêta aux nouvelles catholiques une chambre pour Mlle. *du Noyer*. C'eſt dans cette communauté que devait ſe conſommer l'abjuration que Voltaire diſait avoir ébauchée, et que l'évêque d'Evreux, parent de M. *du Noyer*, devait la recevoir.

Le projet n'eut pas lieu. Le marquis de *Chateauneuf* ne voulut point ſe prêter à une démarche qui l'expoſait aux fureurs de madame *du Noyer*, et qui pouvait même avoir des ſuites très-ſérieuſes auprès des Etats. Mlle. *du Noyer* fut abandonnée à ſon ſort. Dans la ſuite elle épouſa le baron de *Winterfeld*. Elle a vécu très-long-tems dans cette famille, et juſqu'à ſa mort a conſervé une eſtime ſinguliere pour Voltaire.

Pendant qu'il agiſſait pour avoir ſa maîtreſſe, il était en même-tems très-occupé de ſa réconciliation avec ſon pere, qui était inexorable, ou peut-être qui affectait de l'être. Chaque jour il lui écrivait pour ſolliciter ſon pardon. Dans une lettre il lui diſait : „ Je conſens, ô mon pere, „ de paſſer en Amérique, et même d'y vivre au pain et „ à l'eau, pourvu qu'avant mon départ, vous me „ permettiez d'embraſſer vos genoux. „

Le pere s'attendrit en liſant cette lettre, verſa des larmes et pardonna. Les conditions du pardon furent qu'il prendrait un état, et que pour s'y préparer, il entrerait chez un procureur pour y apprendre ce qu'on appelle la *pratique*.

Ainſi donc ce bel-eſprit qu'on avait ſurnommé *le familier des princes*, ſe vit au nombre des éleves de maître *Alain*, procureur, rue percée, près la place Maubert. Voltaire mit à profit ce nouvel état. Tout ce qu'il avait appris dans les écoles de droit, et tout ce qu'il apprit dans l'étude de ce procureur, lui ſervit dans la ſuite à ſavoir conduire ſes affaires. Cette ſcience eſt trop négligée : elle devrait, ce ſemble, entrer pour beaucoup dans l'inſtruction de tout homme du monde. L'intelligence des affaires n'empêche pas d'être dupe des frippons et des ruſes d'un homme à chicane, mais on l'eſt plus rarement, on eſt ſur ſes gardes, et c'eſt beaucoup.

Parmi les jeunes gens qui travaillaient dans l'étude du procureur *Alain*, il s'en trouva un qui était paſſionné pour le ſpectacle, qui citait *Horace* et *Virgile*, qui aimait les vers. Voltaire en fit ſon ami. C'eſt ce même *Thiriot* que nous avons beaucoup connu dans ſa vieilleſſe, et dont nous tenons un grand nombre des faits qui ſe trouvent dans cette hiſtoire.

Malgré les douceurs de cette ſociété, Voltaire était dans un état de ſouffrance : il fit demander à ſon pere la liberté de quitter l'étude de ce procureur, et le pere répondit, quel état veut-il prendre ?

M. de *Caumartin*, qui connaiſſait monſieur *Arouet* et qui aimait ſon fils, obtint de le mener à *Saint-Auge*. C'eſt là qu'il devait ſe déterminer à embraſſer un genre de vie ; mais il trouva une bibliotheque et ne ſongea plus à ce qu'il avait promis. Il y vit auſſi M. de *Caumartin* pere, qui, dans ſa jeuneſſe, avait vécu avec des ſeigneurs de la cour de *Henri IV*, et avec les amis de *Sully*. Ce

vieillard très-inſtruit ne parlait qu'avec vénération et enthouſiaſme de ces deux grands hommes. Cet enthouſiaſme en donna à Voltaire, qui, ſans aucun deſſein arrêté, ſe mit à faire des vers en leur gloire.

Louis XIV, le plus magnifique et certainement le plus grand roi qu'ait eu la France, était mourant. Sa gloire ſemblait s'être évanouie. Un jéſuite fourbe et fanatique, l'avait rendu odieux à la moitié de ſon peuple. Au bruit du danger où était ce monarque, Voltaire revint à Paris pour y être témoin du changement de ſcene qu'allait produire cette mort.

A peine *Louis XIV* eut-il les yeux fermés, qu'on ſe déchaîna ſans ménagement contre ſa mémoire: ce prince qui, pendant plus de quarante ans, avait fait la terreur et l'admiration de l'Europe, que ſon peuple avait idolâtré, était alors déchiré dans toutes les converſations. Il laiſſait Paris dans le trouble pour une bulle *Unigenitus*, qu'il avait demandée à Rome et que ſon confeſſeur *le Tellier* avait fabriquée.

Le jour des obſeques de *Louis XIV*, on établit des guinguettes ſur le chemin de ſaint Denis. Voltaire, que la curioſité avait mené aux funérailles du ſouverain, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin et de joie de la mort de *Louis XIV*. Ce peuple en voulait ſur-tout aux Jéſuites. Dans ſon ivreſſe il parlait d'aller brûler leur maiſon. Paris ne tarda pas à être inondé de ſatyres contr'eux et contre *Louis XIV*, qu'ils avaient trompé et pouſſé à la perſécution. Voltaire fut ſoupçonné d'être auteur de pluſieurs de ces méchancetés éphémeres. On lui imputa d'abord une épitaphe de *Louis XIV*. On l'accuſa enſuite d'une inſcription

contre le régent, imitée de la prose latine que *Fléchier* avait autrefois composée contre *Mazarin.* On lui attribua encore une ode contre la commission ou *chambre ardente* érigée pour juger des malversations de ceux qui avaient administré les finances.

Le régent réforma la moitié des chevaux des écuries du roi, et on fit honneur à Voltaire d'une épigramme, où il était dit qu'on eût mieux fait de supprimer la moitié des ânes, dont on avait entouré sa majesté. Parmi tant de pamphlets, on distingua un petit poëme intitulé les, *J'ai vu.* Les vers en parurent d'un homme excercé dans l'art et l'habitude d'en faire. Le poëme finissait par ce vers.

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans.

C'était à-peu-près l'âge de Voltaire. Ce dernier vers confirma des soupçons, que ses ennemis, déja nombreux, accréditaient. On lui supposa la mal-adresse d'avoir laissé son cachet à cette satyre. Il fut arrêté et mené à la Bastille, où il resta plus d'un an sans encre et sans papier.

Toutes les sollicitations pour le sortir de ce château, celles des princes et des grands, celles de ses parens et de ses amis, furent inutiles. Sa famille était dans la désolation, et le pere dans la douleur de voir son fils enterré vivant, criait souvent. " Je l'avais bien prévu que son désœuvre-,, ment lui attirerait quelque disgrace. Pourquoi n'a-t-il ,, pas pris un état ,, ?

Observons à quoi l'homme de lettres est exposé en France. Une plaisanterie court dans Paris. Voulez-vous avoir ce que tout le monde possede, et ce que tout le monde sait par cœur? Un délateur vous rend suspect.

On vous arrête avec un ordre du roi, qui ſouvent n'eſt pas plus inſtruit de votre détention, que de ce dont on vous accuſe, et l'on vous plonge dans une des huit tours de la Baſtille.

Dans les premiers jours de votre captivité, on vient vous reconnaître et vous interroger, pour ſavoir d'où vous tenez l'écrit qu'on vous a trouvé. C'eſt alors qu'il faut ſe réſoudre ou à trahir la confiance de l'amitié, ou à paſſer les années entieres, ſéparé du reſte des hommes. Nommez-vous quelqu'un, on l'enferme à ſon tour. Celui-ci en nomme d'autres: on fait quelquefois vingt malheureux, on dépenſe ſouvent des ſommes très-conſidérables, ſans pouvoir remonter au coupable: ce tems de recherches une fois paſſé, on n'y penſe plus, et tout Français, ſans qu'on lui en faſſe un crime, peut avoir, ſoit manuſcrit, ſoit imprimé, toutes les épigrammes, toutes les chanſons, tous les pamphlets qui ont coûté des ſommes prodigieuſes pour en arrêter le cours, ou pour en découvrir l'auteur.

Un malheur inſéparable de ces recherches, c'eſt qu'il ſe fait beaucoup de mépriſes; et l'innocent, en recouvrant ſa liberté, n'a aucun dédommagement à eſpérer. Le pis de ſon aventure, c'eſt qu'avant de lui ouvrir les portes de la Baſtille, on lui fait jurer le ſecret ſur ce qu'il a vu et entendu; et il n'a ſouvent vu que les quatre murailles de ſon tombeau, et n'a entendu que le bruit épouvantable des gonds, des énormes ſerrures, et des dix verroux ſous leſquels il a été enfermé (5).

Voltaire privé de toute conſolation humaine, ſut ſe dérober au mortel ennui de ſe voir ſeul entre huit pans de murailles. Son imagination était encore échauffée des

merveilles que lui avait racontées M. de *Caumartin*, et il jeta le plan de la *Henriade*. Il conserva dans la mémoire tout ce qu'il en fit. Le second chant, auquel il n'a pas changé un vers est lui seul un chef-d'œuvre. Dans l'antiquité, et dans tout ce que nous connaissons des modernes, il serait difficile de trouver quatre morceaux qu'on pût égaler au récit que *Henri IV* fait à *Elisabeth*.

Cependant l'auteur des *J'ai vu*, poussé par le remord, s'avoua coupable, et Voltaire fut mis en liberté. Le lendemain de son élargissement, le duc *d'Orléans*, régent du royaume, l'admit à lui faire sa cour, le reçut avec un accueil distingué, et auquel Voltaire répondit: " Monseigneur, je trouverais fort bon si sa majesté voulait ,, désormais se charger de ma nourriture, mais je supplie ,, votre altesse de ne plus se charger de mon logement ,,.

Les princes de *Vendome* et de *Conti* le revirent avec un nouveau plaisir. Sa santé avait dépéri, mais son imagination n'avait rien perdu de son brillant, ni de sa fécondité. Le duc de *Bethune* le mena à *Sully*. Son château était, en quelque façon, le rendez-vous de cinquante femmes aimables, et de presque tous les hommes que leur esprit ou leur talent rendaient célebres. C'était l'endroit où *La Chapelle*, cet insigne épicurien, se plaisait le plus.

La gloire ramena bientôt Voltaire à Paris, pour y faire représenter *Oedipe*. Par respect pour les préjugés des souverains du théâtre français, il avait déparé sa tragédie, car il y avait mis, malgré les avis de M. *Dacier* et du pere *Brumoi*, un vieil amoureux dont il sentait tout le ridicule: elle fut jouée sans interruption pendant

trois mois de ſuite. Dans toutes les ſociétés, il n'était queſtion que de ce chef-d'œuvre et de ſon auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans. On admirait ſur-tout l'adreſſe avec laquelle, à ſon âge, il expoſait ſur la ſcene la fatalité, ce dogme fondamental de l'ancienne théologie.

Qu'euſſé-je été ſans lui ? rien que le fils d'un roi.

Ce vers que prononce *Philoctete* en parlant d'*Hercule*, eſt celui de la tragédie qui fit le plus de fortune, qui fut le plus ſouvent cité dans les ſociétés.

Il eſt bon de remarquer qu'alors tout ſe bouleverſait en France, et que c'eſt au milieu des déſaſtres publics que les hommes de lettres et les théologiens, chacun de leur côté, étaient en guerre ouverte. *Homere* et la bulle *Unigenitus* étaient les deux ſujets de haines, de querelles et d'épigrammes. Peu de perſonnes reſtaient neutres, parce qu'alors il y avait peu de philoſophes en France ; ceux qui ne ſe battaient pas pour *Homere*, ſe battaient pour l'honneur des Jéſuites et de leur bulle, et ceux qui n'entraient dans aucun de ces deux partis, étaient des ambitieux qui ſe cantonnaient en ſecret, pour braſſer la chûte du Régent.

La nouvelle tragédie fit diverſion ; elle occaſionna d'abord un déluge de petites brochures. Point de coins de rues, point de boutiques de libraires, où l'on ne vit des affiches en gros caracteres qui en annonçaient la critique ou l'apologie. Le calme rentra enfin dans l'eſprit des hommes de lettres. *La Motte*, qui avait à ſe plaindre de Voltaire, oublia ſa vengeance, et donna à *Oedipe*

une approbation qui était un bel éloge. *Crebillon*, qui eût pu être jaloux du succès de cette tragédie, ne vit dans son auteur qu'un rival heureux, et voulut être son ami. *Fontenelle*, neveu de *Corneille*, ne pouvait refuser son suffrage à *Oedipe*, mais en qualité de doyen des littérateurs, et mêlant la leçon à l'éloge, il fit dire à Voltaire que sa piece *avait trop de feu;* et Voltaire lui répondit que *pour s'en corriger, il lirait ses Pastorales.*

C'est dans ces circonstances que *la Motte* et son parti se réconcilierent avec Madame *Dacier* et les *Homéristes.* Un sage, le duc de *Valincourt*, eut la gloire de cette réconciliation. Il assembla chez lui les parties belligérantes, et pendant le dîner leur proposa un petit traité de paix qu'elles signerent. Ainsi finit parmi les hommes de lettres, une guerre qui durait depuis vingt ans.

Les théologiens demeurerent irréconciliables et furent encore long-tems le tourment de la France. Voltaire en devint la gloire et les délices. En peu de tems, sa renommée fut portée au fond de l'Allemagne et du nord. On y riait de nos querelles ecclésiastiques, mais on y admirait son *Oedipe*, qui lui valut deux brevets, celui d'homme de génie et celui de philosophe. Les deux vers qui lui mériterent ce dernier brevet, sont:

„ Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense :
„ Notre crédulité fait toute leur science.

Au milieu de ses succès, les cabales pour le perdre, furent affreuses, mais le Régent, ce Prince philosophe, le soutint contre ses ennemis; et pour le venger de leurs clameurs, il lui fit une gratification honorable.

Dans

Dans ces jours de triomphe et de gloire, on crut que la Suede allait l'enlever à la France, et ſes liaiſons avec le baron de *Goerts* juſtifiaient ce bruit généralement répandu. *Goerts*, jadis Conſeiller de Holſtein, était alors plénipotentiaire de *Charles XII*. C'eſt ce même homme qui, avec *Alberoni*, jadis curé de village, et devenu Cardinal et premier Miniſtre en Eſpagne, avait projetté de bouleverſer l'Europe. Une partie de cette révolution fut confiée à Voltaire par *Goerts*, qui le ſollicitait de l'accompagner dans ſes voyages. Voltaire réſiſta à la tentation de jouer un rôle. Il jouiſſait d'une gloire réelle et de l'honneur de voir ſouvent le Régent dont il avait déjà éprouvé les bienfaits.

Au bruit des éloges qu'on prodiguait à ſon génie, ſe mêla tout-à-coup le bruit d'une tempête qui ſembla devoir l'écraſer entiérement. La calomnie qui l'avait fait enfermer dix-huit mois à la Baſtille, s'arma de nouveau pour le perdre. Les *Philippiques* parurent. C'était un poëme atroce contre le Régent. On ne fit jamais rien d'auſſi criminel. Jamais libelle en France ne fit un plus grand ſcandale. On y célébrait en vers harmonieux ſes prétendus empoiſonnemens et ſes prétendus inceſtes. *Rouſſeau* dans ſes plus belles odes, n'eſt ni plus riche, ni plus éloquent, et a beaucoup moins d'énergie.

Le peu de réputation de *la Grange-Chancel*, auteur des *Philippiques*, éloignait de lui tout ſoupçon. Il n'avait encore rien fait qui pût lui mériter l'honneur de le faire accuſer de ce crime. Le génie de Voltaire lui valut alors cette dangereuſe diſtinction, qu'une funeſte circonſtance ſembla autoriſer : c'était celle de ſon intimité avec le

baron de *Goerts* et ſon aſſiduité dans la maiſon du duc *du Maine*, chez qui les mécontens et les frondeurs de l'adminiſtration tenaient leurs aſſemblées. Mille voix demandaient vengeance de l'outrage qu'on prétendait que Voltaire avait fait au Régent ſon appui et ſon bienfaiteur; mais ce Prince judicieux qui l'aimait, craignait, en le privant encore de ſa liberté, une nouvelle mépriſe. Il ſe contenta de l'éloigner de Paris.

Les tracaſſeries que Voltaire avait éprouvées dans le ſein de ſa famille, une priſon longue, dure et injuſte, des calomnies de toute eſpece, enfin l'exil, tant de perſécutions qui devaient le dégoûter de l'étude, ne ſervirent qu'à le confirmer dans la vocation d'homme de lettres. Ce n'eſt pas qu'il ne fut très-ſenſible à la perſécution, c'eſt même dans un de ces momens d'amertume et de dépit, qu'entendant gronder un orage affreux ſur Paris, il s'écria, que pour un pareil fracas, il fallait que, ſemblablement à la France, le royaume des cieux fût tombé en régence.

CHAPITRE V.

Voltaire à Sully: *nouvelles amours: il voyage en* Hollande. *De ſa petite vérole.* Mariamne. *La* Henriade *jetée au feu.*

ANNÉES
DE
1719 --- à --- 1725.

En éloignant Voltaire de Paris, le Régent lui laiſſa le choix de ſon exil, et la liberté, d'en changer toutes

les fois qu'il le demanderait. Plusieurs personnes lui offrirent leur château pour retraite, mais il préféra le séjour de Sully, où il avait la ressource d'une bibliotheque, et l'avantage de voir une foule de grands Seigneurs qui y passaient l'été. D'ailleurs la *Henriade* à laquelle il travaillait, et dont *Maximilien de Bethune* était alors un des principaux personnages, l'invitait à cette préférence.

On a de ce tems-là un grand nombre de pieces fugitives dans lesquelles on trouve l'aménité de *Chaulieu*, mais un luth plus harmonieux, une touche plus délicate, plus aisée, rarement négligée, et toujours naturelle. Dans ce genre, Voltaire a surpassé les anciens et les modernes: ce qui fait le mérite de ses poésies légeres, c'est que la morale de l'homnête homme, ainsi que dans *Horace* seul, s'y trouve toujours assaisonnée d'une plaisanterie fine et agréable; c'est qu'on y voit le philosophe se jouant continuellement des préjugés, et qui en baffouant la superstition, accoutume insensiblement les hommes à la mépriser.

Les amis de Voltaire le pressaient de mettre la derniere main à la *Henriade*; mais le succès d'*Oedipe* l'avait enivré. Il voulut reparaître à Paris avec une nouvelle tragédie. Ce fut au milieu des dissipations, et dans le tems de ses amours avec une Demoiselle des environs de Sully, qu'il fit *Artemire*. Il la détermina à se charger du principal rôle de cette tragédie: quand il l'eût dressée, il obtint du duc *d'Orléans* de revenir à Paris. Sa tragédie et sa maîtresse furent agréés des comédiens français.

Les sifflets étaient alors d'un grand usage: au premier acte on siffla, et l'on déconcerta la débutante. Au second

acte, les sifflets redoublerent. Voltaire, indigné d'un pareil accueil, de la loge où il était, saute sur le théâtre, et harangue le public. On le régale d'abord lui-même de fréquens coups de sifflets; mais lorsqu'on reconnaît l'auteur *d'Oedipe*, on l'écoute dans un grand silence. Il parle de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions et aux nouveaux talens. Dans tout ce qu'il dit, il met tant de raisons et sur-tout tant d'honnêteté, qu'on bat des mains, et qu'on finit par demander *Artemire*, et mademoiselle de .... La tragédie continue au bruit des applaudissemens : peu de jours après cette scene bizarre, il retire du théâtre sa maîtresse et sa tragédie, et va de nouveau avec l'une et l'autre s'ensevelir dans la retraite de Sully.

Le Régent ne tarda pas à lui laisser la liberté de s'établir à Paris. Cette liberté fut sans doute un grand plaisir pour lui; mais ce plaisir fut bientôt empoisonné par la mort de son ami M. *de Génonville*, conseiller au Parlement. C'était un jeune homme de la plus grande espérance, et qui eût fait honneur à la magistrature, si sa philosophie ne lui eût pas attiré quelque disgrace de la part de ses confreres dont le grand nombre s'effrayait déjà du nom de philosophe. Voltaire et lui étaient un modele d'amitié rare, et peut-être unique.

Madame la maréchale de *Villars* pour l'arracher à sa profonde douleur, le mena à *Vauvillars :* c'est ce même château, que l'infortuné *Fouquet* avait possédé sous le nom de Veau, et pour l'embellissement duquel il avait dépensé dix-huit millions. Là se trouverent réunis les deux plus grands hommes qu'eut la France.

L'un parcourant les dernieres années d'une vie ſemée d'événemens et de gloire : c'était le vainqueur de *Denain*, le ſauveur de la patrie ; c'était *Villars*. L'autre qui s'était à peine élancé dans la carriere dramatique. Son premier pas dans cette carriere, fut un pas de géant, et par la grandeur de ce pas, il avait forcé l'Europe inſtruite, à tourner ſes regards vers lui. C'était l'auteur d'*Oedipe*; c'était Voltaire. Quiconque eût pu lire dans l'avenir dans ces deux hommes célebres, au lieu d'un libérateur de la France, en eût vu deux. L'un qui l'avait délivrée de ſes ennemis, et l'autre qui devait un jour la délivrer de ſes préjugés. Le mutuel attachement qu'ils eurent l'un pour l'autre, dura le reſte de leur vie, et ne ſe démentit pas un inſtant.

A ſon retour de Vauvillars, Voltaire ſe logea, Quay des Théatins, chez le préſident *de Bernieres*, qui avait beaucoup aimé le jeune *de Génonville*. Il ne voyait plus cet ami, mais il en entendait parler ſouvent, et cela ſeul adouciſſait ſes regrets.

C'eſt à cette époque que madame de *Rupelmonde*, fille du maréchal d'*Allegere*, lui propoſe le voyage de Hollande. Voltaire met dans ſes arrangemens un ſéjour à Bruxelles. Dès long-tems il déſirait embraſſer *Rouſſeau* banni de ſa patrie depuis dix ans. Il ne voyait en lui que le grand poëte et l'homme malheureux. Il court chez lui au moment où il arrive à Bruxelles. Ce premier inſtant d'entrevue fut un moment d'effuſion de cœur et de confiance mutuelle. Voltaire ne l'appellait que ſon maître et ſon juge : et c'eſt ſous ce double titre qu'il lui confia, pendant cinq jours, ſon poëme de *la Henriade*.

En revenant de Hollande, on reprit encore la route de Bruxelles. Les deux poëtes se quitterent peu. Ils firent des visites, allerent ensemble à la messe et à la comédie.

Dans une de leurs promenades, et madame la comtesse *de Rupelmonde* seule en tiers, *Rousseau* lut son *Ode à la postérité* et ensuite le *jugement de Pluton.* Ce dernier ouvrage était une satyre violente contre le Parlement de Paris qui l'avait privé de sa patrie, et contre l'Avocat-Général qui avait conclu au bannissement. Voltaire interrogé sur cette satyre, répondit: *Ce n'est pas là notre maitre, du bon et du grand* Rousseau.

L'amour-propre du vieux rimeur qui ne quêtait qu'un suffrage, s'offensa de cette franchise. Voltaire appuya son sentiment de quelques raisons; et ces raisons déplurent autant que si elles avaient été des leçons. Prenez votre revanche, lui dit Voltaire; „ voici un petit poëme que je „ soumets au jugement et à la correction du pere de „ *Numa.* „

La lecture du poëme n'était point encore achevée, que *Rousseau*, d'un ton chagrin, dit: „ Epargnez-vous, „ Monsieur, la peine d'en lire davantage. C'est une „ impiété horrible. „ Voltaire remet le poëme dans son porte-feuille en disant: „ allons à la comédie, je suis fâché „ que l'auteur de la *Moïsade* n'ait pas encore prévenu le „ public qu'il s'était fait dévot. „

Après la comédie, Voltaire lui parla de son *Ode à la postérité;* et d'un ton caustique lui dit en le quittant: *Savez-vous, notre maître, que je ne crois pas que cette Ode arrive jamais à son adresse?* (6)

Ainsi donc une entrevue qui avait commencé par une

confiance réciproque, finit par une brouillerie éclatante. Depuis dix ans Voltaire désirait voir *Rousseau ;* il le vit et s'en fit un ennemi implacable. Les rapports vinrent ensuite, et il s'ensuivit entr'eux deux une guerre de vingt ans. Ce qu'on peut assurer, c'est que Voltaire ne commença à se défendre qu'après un silence de dix ans, et vingt actes d'hostilités de la part de son ennemi.

La curiosité du lecteur m'arrête, et me demande quel était ce poëme que *Rousseau* traita d'impie ? C'était une *Epître à Julie* qui, dix ans après, parut sous le titre d'*Epître à Uranie*, et qui aujourd'hui est connue sous le titre de *le pour et le contre.* Elle fut faite pour madame *de Rupelmonde.* Cette Dame, à une ame pleine de candeur et un penchant extrême à la tendresse, joignait une grande incertitude sur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, et déposait avec confiance dans son sein ses doutes et ses perplexités; et ce fut pour fixer son esprit incertain, qu'il fit cette épître dont le but était de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il suffit d'avoir des vertus.

Un des endroits où Voltaire se plaisait le plus, était à *Maisons*, situé sur les bords de la Seine et de la forêt de Saint-Germain. Il y a peu d'années qu'on y voyait encore sa chambre d'étude. Ce château, le coup d'essai et le chef-d'œuvre de *Mansard*, et qui fit connaître toute l'étendue de son génie; dans le tems qu'il n'était encore que simple maçon; ce château, dis-je, appartenait au président *Desmaisons*, juge instruit, integre, et qui jouissait tout-à-la-fois de la considération publique et d'une fortune très-considérable: il réunissait souvent à *Maisons* tous

les arts, tous les talens et tous les agrémens de la société. Il y donnait souvent des fêtes. Il en avait annoncé une dans laquelle tous les plaisirs de l'esprit devaient se varier et se succéder pendant trois jours. Plus de trente Seigneurs y étaient invités et autant de Dames. On devait jouer la comédie. Mlle. *le Couvreur*, cette célebre actrice, qui sut être l'amie de plusieurs Dames de la Cour, et en qui beaucoup d'esprit et un grand savoir-vivre, fesaient disparaître tout ce que le préjugé attache d'odieux à la profession des femmes de théâtre, était déjà arrivée. Le cardinal de *Fleuri* était invité aux fêtes de *Maisons*, et devait y venir. Voltaire devait lire sa tragédie de *Mariamne*. Le jour de son arrivée, il se sent indisposé, et sur les neuf heures du soir, la fievre se déclare. *Gervasi*, le médecin alors le plus accrédité, est appellé, et décide que c'est la petite-vérole. L'épouvante est dans le château. On réveille les Dames pour annoncer cette nouvelle. (7) On dépêche des courriers au cardinal de *Fleury* et aux autres Seigneurs qui devaient venir à *Maisons*. Mlle. *le Couvreur*, persuadée que la présence d'un ami peut ajouter aux soins du docteur *Gervasi*, fait partir un exprès pour la Normandie où se trouvait *Thiriot*, et ne quitte Voltaire que lorsque cet ami est arrivé.

La petite-vérole fut très-maligne. L'usage d'alors était d'administrer des cordiaux pour faciliter l'éruption, et pour, disait-on, éloigner le venin du cœur. *Gervasi* avait une méthode contraire. Il employa la saignée, l'émétique et des boissons rafraîchissantes.

Au bout d'un mois, Voltaire encore très-faible, voulut venir à Paris. A peine fut-il en voiture que le feu éclata

dans la chambre d'où il sortait, et embrasa, en grande partie, une des ailes du château.

Le danger que Voltaire avait couru pendant sa maladie, et l'incendie auquel il venait d'échapper, le rendirent encore plus cher aux sociétés dont il fesait les délices. Il était encore convalescent, lorsqu'il écrivit en faveur de *Gervasi* qu'on traitait d'empirique, et dont on attaquait violemment la méthode. Ce fut avec autant de force que d'agrément qu'il défendit son médecin, l'émétique et cent pintes de limonade qu'il avait bues.

Mariamne ne tarda pas d'être représentée : Voltaire espérait, par le succès de cette nouvelle tragédie, réparer l'échec que son amour-propre avait reçu par la chûte d'*Artemire*. Le rôle d'*Hérodes* fut rempli par *Baron*, qui était très-vieux. *Mariamne* mourait du poison qu'on lui donnait sur la scene. Ce dénouement était très-théâtral. Il excitait la pitié et la terreur. Au moment où *Mariamne* prit la coupe, un plaisant crie : *la Reine boit*, c'était la veille de la fête des Rois, et la piece ne fut pas achevée. Voltaire substitua à la coupe un autre dénouement, mais plus faible, et la piece eut quarante représentations.

Rousseau apprit ce succès à Bruxelles, et en fut jaloux. Cette tragédie, selon lui, n'était qu'une *superfétation poétique ; Hérodes*, ajoutait-il, *est un grand dupe, Varrus un étourdi, et Mariamne une imbécille, qui perd son tems à faire son paquet.* Tel était le style de *Rousseau* pour dénigrer un chef-d'œuvre. Il fit plus : pour faire tomber cette tragédie, il rajeunit la *Mariamne* de *Tristan*. Mais les comédiens ne purent la jouer, ni le libraire la vendre.

Le public était dans l'attente de la *Henriade :* avant de la publier, Voltaire la soumit à la censure et à l'examen

de plusieurs hommes de lettres : c'était autant de juges qu'il se choisit. Un de ces juges était le président *Hainault*, homme d'un goût sûr et d'un jugement exquis en matiere d'ouvrages d'agrémens. Les séances se tinrent chez le président *Desmaisons*. „ Je laisse à la porte, leur disait „ Voltaire, l'amour-propre d'auteur, et tout au rebours „ des patiens, j'implore non l'indulgence, mais la „ sévérité de mes juges. „ Il lisait un chant: chaque juge disait son avis. Il notait les observations, et souvent il se vit dans l'impossibilité de corriger certains défauts, qui tenaient trop essentiellement à des beautés qu'on lui demandait de conserver.

Cependant, un jour fatigué de tant de petites chicanes que messieurs les puristes lui fesaient essuyer, tantôt sur un hémistiche, tantôt sur une rime, et tantôt sur l'inversion d'un vers, dans son impatience, il se leve brusquement, et fait de son poëme ce que *Virgile* mourant avait voulu qu'on fît de l'*Enéide;* il le jette au feu, et sort, en disant à ses juges, „ il n'est donc bon qu'à être „ brûlé. „

Le président *Hainault*, de qui nous tenons l'anecdote, de son fauteuil s'élance à la cheminée, et dérobe la *Henriade* aux flammes. „ Ne pensez pas, dit-il à son auteur en la „ lui remettant, qu'elle vaille mieux que le Héros que „ vous célébrez. Malgré ses défauts, c'était un grand „ Roi et le meilleur des hommes. Souvenez-vous, lui „ écrivit-il dans la suite, que pour l'arracher au feu, elle „ me coûte une paire de manchettes de dentelle.

On convint de reprendre les séances et de continuer l'examen de la *Henriade*. Ce projet n'eut pas lieu. *Desfontaines* qui était alors un des écumeurs de la

littérature, et l'un des hommes les plus méprisables et les plus méchans dont la république ait été empoisonnée, s'en procura un manuscrit, et le fit imprimer en Angleterre. Cela lui valut quelqu'argent. Il en fit à Évreux une seconde édition, qui lui en valut davantage. A la mal-honnêteté d'imprimer un ouvrage qui ne lui appartenait pas, il ajouta l'indignité d'y insérer des vers contre différentes personnes.

Paris retentit bientôt des cris et des plaintes de Voltaire; mais le poëme, quoiqu'infidélement imprimé, lui fit tant d'honneur qu'il s'appaisa. Il poussa même la générosité jusqu'à pardonner à *Desfontaines*, et à permettre à *Thiriot* de le lui présenter.

Peu de jours après ce pardon, cet abbé, accusé d'un crime qui menait alors au bûcher, fut enfermé à Bicêtre. Voltaire, quoique malade, court à Versailles, sollicite la protection de la marquise *de Prie*, femme alors en grande faveur, et obtint l'élargissement de *Desfontaines*. Il obtint encore du président *de Bernieres*, de le mener à *Fontaine-border*, l'une de ses terres en Normandie.

Dès les premiers momens de sa liberté, l'abbé écrivit à Voltaire: *Je vous dois l'honneur et la vie*, et dans l'excès de sa reconnoissance, il fit un libelle contre lui. *Thiriot* vit le libelle, et força son coupable auteur de le jeter au feu. *Desfontaines* consomma son ingratitude en se joignant à *Rousseau*, pour tourmenter son bienfaiteur.

Pendant dix ans, Voltaire souffrit les injures de ces deux ennemis. Le tems de sa vengeance n'était point encore venu. Son silence était le sommeil du lion. D'ailleurs, les diverses études aux quelles il s'était livré, l'empêchaient souvent de s'appercevoir de leur méchanceté.

La petite comédie de *l'indiſcret*, malgré ſon ſuccès n'ajouta rien à ſa gloire ; et une de ces aventures qui, en ſociété ſont très-rares, le força à une profonde retraite.

CHAPITRE VI.

Du chevalier de Rohan, *Voltaire eſt mis à la Baſtille. Il a ordre de ſortir de France. Il va en Angleterre et y publie la* Henriade.

ANNÉES
DE
1725 --- à --- 1728.

Le chevalier de *Rohan Chabot*, dont il eſt ici queſtion, n'avait ni dans le caractere ni dans les ſentimens, rien de ce qui diſtingue ceux de cette illuſtre maiſon. C'était une plante dégénérée (8). On lui reprochait un défaut de courage, et le métier d'uſurier. Il allait quelquefois chez le duc de *Sully*, où Voltaire était très-ſouvent. Un jour étant à dîner enſemble, il trouva fort mauvais que Voltaire ne fût pas de ſon avis. " Quel eſt ce jeune homme, demande-t-il, qui parle ſi haut ? ,, *M. le chevalier*, repart Voltaire, *c'eſt un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui ſait honorer celui qu'il porte.*

Le chevalier de *Rohan* ſortit en ſe levant de table, et les convives applaudirent à Voltaire: le duc de *Sully* ,, lui dit hautement : ,, Nous ſommes heureux, ſi vous ,, nous en avez délivrés. ,,

Peu de jours après cette ſcene, Voltaire étant encore à dîner chez le duc de *Sully*, fut demandé à la porte de l'hôtel pour une bonne œuvre. Au mot de bonne œuvre, il ſe

leve et court à la porte, où était un fiacre et deux hommes qui, d'un ton dolent, le prient de monter à la portiere. A peine y fut-il que l'un des deux scélérats le retint par son habit, tandis que l'autre lui applique sur les épaules cinq ou six coups d'une petite baguette.

Le chevalier de *Rohan*, qui à vingt pas de là était dans sa voiture, crie, c'est assez. Il n'est point au monde d'honnête homme à couvert d'un pareil outrage de la part d'un lâche assez riche pour payer des scélérats.

Voltaire rentre dans l'hôtel, demande au duc de *Sully* de regarder cet outrage fait à l'un de ses convives, comme fait à lui-même: il le sollicite de se joindre à lui pour en poursuivre la vengeance, et de venir chez un Commissaire en certifier la déposition. Le duc de *Sully* se refuse à tout. Cette indifférence de la part d'un homme, qui, depuis dix ans le traitait en ami, l'irrite encore davantage. Il sort de son hôtel, et ne voulut plus voir le duc de *Sully*.

Voltaire peut recourir aux lois; mais il craint de donner de l'éclat à l'affront qu'il a reçu. Il n'a recours qu'à son seul courage. Des amis lui offrent leurs services; mais il ne se remet qu'à lui-même du soin de sa vengeance. Pour s'y préparer, il s'éloigne entiérement de toute société. Une profonde retraite devient son partage. A l'étude des langues vivantes qu'il commence alors, il joint l'exercice de l'escrime: un maître d'armes vient tous les matins lui donner des leçons; et quand il a acquis l'habileté nécessaire, il se rend au théâtre français, entre dans la loge de Mlle. *le Couvreur*, où était le chevalier *de Rohan*. ,, Monsieur, ,, lui dit-il, si quelqu'affaire d'intérêt ne vous a point fait ,, oublier l'outrage dont j'ai à me plaindre, j'espere que

„ vous m'en ferez raiſon. „ *Thiriot*, dont nous tenons le fait, était à la porte de la loge.

Le chevalier *de Rohan* accepte le défi pour les neuf heures du lendemain, aſſigne lui-même le rendez-vous à la porte de Saint-Antoine, et le ſoir même en fait part à ſa famille. Tous les *Rohans* ſont en mouvement: mais leurs démarches euſſent été inutiles, ſi on n'eût montré à M. le duc les vers de Voltaire à ſa maîtreſſe la marquiſe *de Prie*.

Io ſans avoir l'art de feindre,
D'*Argus* ſut tromper tous les yeux.
Nous n'en avons qu'un à craindre,
Pourquoi ne pas nous rendre heureux!

On ſait que M. le duc, alors premier Miniſtre, était borgne, ces quatre vers lui firent connaître un rival, et Voltaire fut envoyé à la Baſtille. Son ami *Thiriot* allait dîner tous les jours avec lui. A la liberté près, Voltaire était dans ce château, comme s'il eût été dans le monde. Il n'ignorait rien de ce qui s'y paſſait. C'eſt là qu'il apprit la langue Anglaiſe. Au bout de ſix mois, on lui rendit ſa liberté, et ce ne fut point une grace qu'on lui fit; car il n'avait pas mérité de la perdre. Il méritait encore moins l'ordre qu'en ouvrant les portes de cette priſon, on lui ſignifia, de ſortir de France. Jamais on ne fit un plus cruel abus de l'autorité envers un citoyen. Cette perſécution était due aux manœuvres de la maiſon *de Rohan*. Le chevalier ne quittait point Verſailles, et mourait de peur que Voltaire ne l'y vînt chercher.

Pour jouir d'une plénitude de liberté, il paſſe en Angleterre. Cette liberté dont il avait fait ſon idole, eſt réellement

un grand trésor, mais dont on ne connaît véritablement le prix que lorsqu'on l'a perdu. Pour en bien sentir tous les avantages, il faudrait avoir habité l'un des quarante sépulcres de la Bastille. O hommes de lettres! puissiez-vous ne jamais tomber dans ce gouffre où l'ennui dévore ses habitans! Puissiez-vous aussi ne rien dire, ne rien écrire, ne rien faire qui puisse être un prétexte de vous y plonger.

En Angleterre, Voltaire n'eut à craindre ni les persécuteurs, ni les manœuvres des grands, ni les prêtres, ni les familiers de la police. Ce pays fut pour lui un sol nouveau sur lequel il ne tarda pas à être acclimaté. C'était le tems de la vraie gloire des Anglais. *Locke*, à la vérité, n'était déjà plus. Le sage et savant *Salisbury* venait de mourir hors de sa patrie; mais l'esprit et les idées de ces grands hommes dominaient toutes les terres; mais *Newton* vivait encore ainsi que *Clarke*, *Wolston*, *Bolingbrocke*, *Pope*, *Collins*, *Tolland*, Voltaire fut l'ami de la plupart d'entr'eux et de beaucoup de personnes de distinction, qui, en ce royaume, se font gloire d'allier l'étude de la vraie philosophie à l'esprit des affaires politiques.

L'illustre *Pope*, poëte et philosophe, et dont l'*Essai sur l'homme* avait mis le sceau à sa célébrité, fut celui dont il rechercha d'abord la connaissance. Dans leurs premieres entrevues, ils furent fort embarrassés. *Pope* s'exprimait très-péniblement en français, et Voltaire n'étant point accoutumé aux sifflemens de la langue anglaise, ne pouvait se faire entendre. Il se retira dans un village, et ne rentra dans Londres que lorsqu'il eût acquis une grande facilité à s'exprimer.

Son séjour en Angleterre, devint utile à sa gloire comme à sa fortune. Il y fit imprimer *la Henriade*, dont

en France il n'en avait pu obtenir l'agrément. Lorſque le poëme y parut furtivement, tous les dévots, race alors fort nombreuſe et très-dangereuſe, crierent à l'impiété: les baladins de la foire en firent le ſujet de leurs bouffonneries, et après les baladins, nos Seigneurs du clergé s'en emparerent, et voulurent le flétrir par une cenſure eccléſiaſtique, comme contenant les erreurs des ſémi-Pelagiens. A la Cour, on diſait qu'il n'y avait qu'un ſéditieux qui eût pu faire l'éloge de *Coligni*. Cette perſécution eſt le vrai thermometre ſur lequel nous devons de tems en tems porter les yeux, pour connaître le degré d'imbécillité où l'on était alors en France.

Les Anglais étaient à cette époque beaucoup plus avancés en raiſon. On ſait qu'*Eliſabeth* avait autrefois protégé *Henri IV*. Le roi qui régnait alors, *George I*, et la princeſſe de *Galles*, qui devint *Reine*, protégerent ſon chantre. Les ſouſcripteurs Anglais furent très-nombreux. *Thiriot* à Paris était chargé de recevoir les ſouſcriptions des Français. Il en avait déjà quatre-vingt, lorſqu'un jour de la Pentecôte et pendant qu'il était à l'égliſe, des voleurs emporterent le dépôt. Les ſouſcripteurs ne perdirent rien. Voltaire, malgré cette perte, remplit les engagemens, et écrivit à ſon dépoſitaire: „ Cette aventure, mon ami, peut vous „ dégoûter d'aller à la meſſe, mais elle ne doit pas m'empê- „ cher de vous aimer toujours et de vous remercier de „ vos ſoins. „

La *Henriade* vengea la nation Françaiſe du reproche qu'on lui feſait de n'avoir point de poëme épique. Les Anglais furent les premiers à lui accorder ce titre que les Français lui diſputerent long-tems, lors même qu'ils le

prodiguaient

prodiguaient au *Télémaque* de M. *de Fénelon.* Ce roman ingénieux et moral n'eſt ni poëme ni épique. Ce n'eſt pas aſſez pour cela qu'une proſe ſoit harmonieuſe et cadencée; il faut de plus qu'elle ſoit aſſujettie à des regles convenues, invariables, et même à la proſodie que le génie de la langue comporte.

Les divers peuples de l'Europe ne tarderent pas à s'approprier la *Henriade :* elle fut traduite par *Lokman* en anglais. Le cardinal *Quirini* la mit en vers italiens. Les Allemands et les Hollandais en eurent des verſions en leurs langues. Le Prince royal de Pruſſe dans la ſuite l'enrichit d'un avant-propos. Le cadre de la *Henriade*, dit-on, eſt petit : cela eſt vrai, ſi on le compare à celui de l'*Iliade*, où vingt peuples conduits par leurs rois, s'armerent pour détruire une ville; ſi on le met à côté, ſoit de l'*Enéide* dans laquelle un homme ſe diſant conduit par certains dieux et repouſſé par d'autres dieux, vint à travers mille dangers, s'établir dans *Latium* et fonder un empire éternel, ſoit de *la Jéruſalem délivrée*, dans laquelle l'Europe entiere, comme arrachée à ſes fondemens, tombe ſur l'Aſie et ſemble l'écraſer de ſa chûte.

Le ſujet de la *Henriade* était digne d'un philoſophe; et Voltaire l'adopta, parce qu'il lui parut propre à attaquer le fanatiſme, à rendre les perſécuteurs odieux, les querelles de religions ridicules, et ſur-tout à établir en France cet eſprit de tolérance, ſans lequel la ſociété n'eſt guere autre choſe qu'une forêt de bêtes féroces acharnées à leur mutuelle deſtruction.

Les ennemis les plus déclarés contre la mémoire de Voltaire, ne peuvent nier que de tous les poëmes épiques,

la *Henriade* ne ſoit le plus utile et le plus ſage. On n'y voit ni fées, ni lutins, ni autres fadaiſes dignes des tems d'ignorance. *Henri IV*, pour faire ſes deſtinées, n'a recours ni aux entrailles des victimes, ni à la fourberie des prêtres. Il ne conſulte que ſon courage et la raiſon d'état. C'eſt un vrai héros diſputant les armes à la main un royaume que le fanatiſme lui a ravi, nourriſſant ſes ennemis qu'il peut faire mourir de faim.

Un pareil perſonnage vaut ſans doute *le dévot Enée* qui, comme tous ceux de ſon eſpece, tout en parlant au nom des dieux qu'il n'a jamais vus, tout en citant des révélations qu'il n'a point eues, finit par une injuſtice horrible, par s'emparer d'un royaume qui ne lui appartient pas, et par coucher avec une belle et jeune Princeſſe, ſur le cœur de laquelle il n'a aucun droit. J'aime mieux *Henri IV*. C'eſt un héros plus juſte, plus brave et plus aimable.

Les dieux, dit-on, conduiſent cet *Enée*. Cela eſt bon pour l'imagination des enfans, qui aiment à ſe repaître de ſemblables chimeres; mais ces dieux, et leurs oracles et leurs prêtres une fois décrédités, que devient un poëme échaffaudé ſur ces échaſſes? Il doit néceſſairement perdre une partie de ſon mérite. Il ne reſte qu'avec ſes beautés de détail; et ces beautés ne ſont elles-mêmes que de magnifiques frivolités, ſi, comme dans la *Henriade*, elles n'ont point un objet d'inſtruction.

Un reproche que tout homme ſolidement inſtruit eſt en droit de faire à *Homere*, à *Virgile*, au *Taſſe*, et ſur-tout à ce fou de *Milton*, dont le ſublime ouvrage force à l'admiration, lors même qu'on les blâme; c'eſt qu'en compoſant leurs poëmes, ces grands hommes n'ont

contribué en rien à la perfection de la morale. Ils ont laiſſé leurs contemporains avec toutes leurs ſottes ſuperſtitions. Ils ont fait pis : au lieu d'employer leur génie à les délivrer de leurs préjugés, ils ont conſacré ces mêmes préjugés par la beauté de leurs chants ; et n'eût-il pas mieux valu corriger les ſottiſes de leur ſiecle, que de les mettre en vers magnifiques ? Ce n'eſt pas aſſez d'amuſer, il faut encore inſtruire. C'eſt là le grand objet dont Voltaire était occupé en travaillant la *Henriade*. Auſſi eſt-elle miſe dans le petit nombre des chef-d'œuvres qui ont produit un grand bien. Notre liberté de penſer ne date réellement que de l'époque de ce poëme. C'eſt là qu'on le voit, attaquant de cent façons la ſuperſtition, qui juſqu'alors avait été l'épouvantail de ſes compatriotes ; il les accoutuma à entendre des vérités utiles et hardies. C'était le plus grand ſervice qu'il put rendre à ſa patrie, juſqu'alors devote et bêtement fanatique. (9)

Si la *Henriade*, ou pour parler plus exactement, ſi un poëme de la force et de la beauté de celui-là, eût paru cent quarante ans plutôt, la France n'eût point été déchirée par ce monſtre que nous nommons *la ſainte ligue ;* elle n'eût eu ni Saint-Barthélemi, ni les dragonades, et n'eût point reçu la plaie épouvantable que lui fit la révocation de l'édit de Nantes. O Rois ! méditez cette vérité, et vous ſentirez de quel prix doit être à vos yeux un grand homme, un philoſophe né dans vos Etats !

Le roi d'Angleterre et ſes Miniſtres protégerent ce même jeune philoſophe, que la cour de Verſailles avait fait empriſonner, et auquel elle avait ravi ſa patrie. Son poëme perſécuté en France, où il était néceſſaire, fut accueilli

par *George I*, comme un ouvrage qui pouvait être utile aux Anglais.

Le produit de la *Henriade* fut très-considérable: Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. Plusieurs Français qui étaient à Londres, et qui avaient des besoins pressans, éprouverent ses générosités. Il crut en faire des amis, et il n'en fit que des ingrats. Un *Saint-Hyacinthe*, qu'il obligea de sa bourse et de son crédit, fut le premier à se signaler par des critiques contre la *Henriade*, et par des outrages personnels contre son auteur. Tous ces gens qui, en implorant ses secours, se disaient hommes de lettres, n'étaient pour la plupart que des aventuriers, qui, de la boue et de la misere où ils étaient plongés, osaient être jaloux de la gloire dont leur bienfaiteur était environné.

Pendant le séjour de Voltaire en Angleterre, on y parla d'avoir un théâtre Français. Il échauffa cette idée, il écrivit à Paris, et en peu de tems on eut à Londres une troupe de comédiens. Ils arriverent avec peu d'argent; et ne trouvant point les ressources dont ils s'étaient flattés, ils se retirerent.

La voix de l'amitié rappellait Voltaire à Paris. Il cede à cette voix, sur-tout à cet instinct qui nous ramene toujours avec plaisir dans notre patrie, malgré les désagrémens qu'on y a éprouvés. Avant de quitter l'Angleterre, il publia deux essais: l'un, *sur nos guerres civiles* et l'autre *sur la poésie épique*. Dans ce dernier, on voit le grand homme juger ses semblables. Ces deux ouvrages furent écrits en Anglais. C'était un hommage qu'avant de partir, il rendait à une nation, chez laquelle il avait trouvé tout ce qui peut flatter, et tout ce que peut désirer l'homme de

lettres philosophe, des encouragemens de la part des Souverains, des accueils distingués de la part des grands, et une entiere liberté de penser, de parler et d'écrire.

CHAPITRE VII.

Voltaire à Paris : Histoire de Charles XII. *De la fortune de Voltaire et de sa Tragédie de* Brutus.

ANNÉES DE 1728 --- à --- 1730.

Après un séjour de trois ans en Angleterre, Voltaire revint en France reprendre ses chaînes, s'exposer de nouveau aux critiques de la médiocrité, et à la persécution des gens à préjugés. Son retour ne fut confié qu'à peu d'amis. De plusieurs mois, il ne se montra nulle part publiquement. S'il allait au spectacle, c'était dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au fauxbourg Saint-Marceau, quartier qui n'est habité que par des ouvriers et par des pauvres.

Paris était alors en proie aux cabales, aux intrigues, aux persécutions. On n'y parlait que de Rome, d'excommunications, de constitution *Unigenitus*, de réappellans, d'exils et d'emprisonnemens. Une assemblée d'Evêques, tenue dans les montagnes du Dauphiné, assemblée que les uns traitaient de *Concile*, et les autres de *brigandage d'Embrun*, venait de produire vingt mille lettres de

cachet, et fournit un nouvel aliment à la guerre odieuse, que depuis cent ans se faisaient les Evêques. Ces querelles ecclésiastiques, très-propres à raffermir Voltaire dans les principes d'une philosophie qui n'a nulle part causé le moindre trouble, formait sur la France un brouillard épais, qui en obscurcissait la gloire.

A travers ce brouillard empesté, parut un éclair soudain, rapide, mais éclatant. Ce fut un petit écrit philosophique, intitulé *Sottise des deux parts* : c'est ainsi que Voltaire annonça qu'il était arrivé. Quelques personnes en crédit surent gré au philosophe de la leçon qu'il fesait au clergé. Le maréchal *de Villars* prit hautement sa défense. Il est bien vrai que, malgré la leçon, les Evêques continuerent à se battre et à s'excommunier.

La guerre qu'entr'eux se fesaient alors les hommes de lettres, n'était que ridicule, et ne produisit que des bons mots. Je ne sais quel bel esprit prétendit qu'il n'était pas nécessaire que la tragédie fut en vers. *La Motte* aguerri dans ces sortes de disputes, après avoir combattu pour les poëtes, se mit pour de bonnes raisons, dit-on, à la tête des prosateurs : il hasarda un *Oedipe* en prose, qui ne réussit pas, et qui lui valut quelques épigrammes. Les mœurs de *La Motte* étaient douces : il avait le bon esprit de se faire un amusement de ces querelles littéraires : il se fesait aussi un plaisir de répondre honnêtement aux injures.

Voltaire, qui dans la guerre d'*Homere*, avait gardé la neutralité, qui dans les dissentions de la bulle *Unigenitus*, se bornait à dire *sottise des deux parts*, ne prit d'abord aucun intérêt dans la querelle des prosateurs : il savait mieux employer son tems. Mais lorsque l'aigreur des

difputans fut attiédie, et que les efprits devenus calmes, purent entendre raifon, il écrivit une lettre honnête à *La Motte*. Il dit fon fentiment fur le danger des tragédies en profe, et ce fentiment fut un arrêt dont il n'y a point eu d'appel, ou plutôt dont un feul homme, fans nom en littérature, a appellé, et dont le public a fifflé l'appel.

Tandis que les hommes de lettres, dans leur défœuvrement, s'occupaient férieufement de ces frivolités, et que les gens d'églife fe perfécutaient cruellement au fujet de la grâce, Voltaire préparait l'hiftoire de *Charles XII*, hiftoire que la poftérité regarderait comme un roman, fi une foule de témoins oculaires n'en avaient attefté la vérité et l'exactitude. Il avait vécu avec des Suédois, des Allemands auxquels était particuliérement connu ce Roi extraordinaire, qu'on a comparé à *Alexandre*, et qui ne lui reffemblait en rien. *Alexandre* fut un vrai héros qui fonda des villes, établit diverfes branches de commerce, encouragea les arts, s'occupa, au milieu même de fes victoires, de toutes les fciences, et répara par le bien qu'il fit, les maux qu'après elle entraîne toujours, même une guerre jufte.

Charles XII, au contraire, ne fut qu'un ignorant, qui par-tout où il paffa, laiffa des traces de mifère. Il appauvrit fon royaume, et le gouverna en tyran. Il fut brave, dit-on; mais qu'eft-ce qu'une bravoure qui n'eft ni raifonnée ni réfléchie, finon la férocité d'un fauvage? Dieu préferve l'efpece humaine de pareils Rois!

L'hiftoire de *Charles XII* fut violemment critiquée; mais les connaiffeurs affignerent à fon jeune Auteur une place à côté de *Tacite*. Son ftyle fut jugé celui d'un

hiſtorien philoſophe et plein de goût. Point de ces épithetes oiſeuſes, ni de ces phraſes oratoires, qui ne ſont que des fleurs dont on ſe ſert pour couvrir un champ aride, ni de ces réflexions faibles et triviales qui inſtruiſent rarement un lecteur plus impatient de voir de grands événemens, que de ſe traîner ſur des lieux communs. (10)

Cet ouvrage ne fut d'aucun bénéfice pour Voltaire. Tous les imprimeurs de l'Europe s'en emparerent au moment où il parut. Ils en firent leur profit. En moins d'une année, on en eut vingt éditions. Nous ſaiſirons cette circonſtance pour parler de la fortune de Voltaire; de cette fortune qui, pour la plupart de ſes contemporains, fut un objet de curioſité, et pour pluſieurs un ſujet d'envie.

Après ſa premiere ſortie de la Baſtille, en 1716, il abandonna la maiſon paternelle, où chaque jour il était expoſé à s'entendre demander, pourquoi ne prenez-vous pas un état? où avez-vous entendu la meſſe? Les bienfaits du duc d'*Orléans*, et le produit d'*Oedipe* en 1719, le mirent en état de ſe paſſer des ſecours de ſa famille.

En 1723, il ſe fit de ſes économies une rente viagere de près de deux mille francs, dont nous avons vu le contrat. *Marie-Leczinski*, peu de tems après ſon mariage avec *Louis XV*, lui aſſigna une penſion ſur ſa caſſette. Après l'édition de la *Henriade* à Londres en 1726, ſa fortune fut celle d'un homme aiſé. Ce que deux ou trois ans après il retira de la ſucceſſion de ſon pere, en fit un homme riche, et le fond de la loterie de la

ville de Paris, qu'en 1729, il gagna en grande partie, en fit un homme opulent.

Cette loterie qu'on appellait la loterie de *Desfort*, Contrôleur-général, avait été créée pour la liquidation des dettes de la ville. Ce fut d'après un calcul que Voltaire fit en ſoupant chez madame *du Faï* avec *la Condamine*, qu'il emporta cette loterie. Le Contrôleur-général qui était dévot, lui en diſputa les fonds. Voltaire cria à l'injuſtice. Le Conſeil jugea en ſa faveur, et blâma le Contrôleur-général de n'avoir pas prévu le calcul. Voltaire fut payé, mais on lui fit craindre la vengeance de *Pelletier Desfort*, dont il parlait comme d'un Tartufe. Pour s'y dérober, il voulut repaſſer en Angleterre où nul Miniſtre n'eſt aſſez puiſſant pour attenter à la liberté d'un citoyen, et où le Roi lui-même ne le ferait peut-être pas impunément : Ses amis le retinrent en France. Mais la prudence l'éloigna de Paris pour quelque tems. Il alla à Plombieres joindre le jeune duc de *Richelieu*, qui avait paſſé ſon enfance à la Cour de *Louis XIV*, et à qui l'éclat de ſes galanteries et l'amabilité de ſon eſprit, avaient déjà fait une grande réputation.

L'adminiſtration des finances fut ôtée à M. *Desfort*, et Voltaire revint à Paris. Quoique déjà très-riche, il s'occupa encore d'une augmentation de fortune. En Angleterre il avait pris goût pour le commerce. Il eſt ordinaire de voir des Seigneurs mêler l'eſprit du négoce à la culture des lettres, de la philoſophie et de la politique. En ce pays rien n'avilit homme que l'inutilité et l'ignorance. Voltaire ſe logea rue du Long-Pont près

Saint-Gervais, et c'eſt ſous le nom du Sieur *du Moulin* qu'il envoya pluſieurs fois en Barbarie acheter des bleds. Cette entrepriſe réuſſit. Le commerce de Cadix lui fut encore très-avantageux ; mais une des principales ſources de ſon opulence, fut l'intérêt que M. *du Vernet*, ſon ami, lui donna dans les vivres.

La fortune ne le détourna jamais de ſes études. Il l'aimait ſans doute, mais il aimait encore plus la gloire. Dans les richeſſes, il n'enviſageait qu'un moyen d'être plus libre, plus indépendant, moins expoſé aux manœuvres du fanatiſme, et aux fréquentes préventions du miniſtere Français. Il enviſageait auſſi dans une grande fortune, cette conſidération qui n'eſt pas la véritable, mais qui en impoſe encore plus que la véritable. Elle lui était néceſſaire pour haſarder impunément des vérités, et pour changer ſon ſiecle à force d'en haſarder. Les philoſophes les plus expoſés à la perſécution, ſont ceux qui vivent dans la médiocrité. On craint moins de moleſter un être iſolé, qu'un homme qui, par ſa renommée et ſes grands biens, a une infinité de rapports avec la ſociété.

Le philoſophe continuellement en guerre ouverte avec les préjugés, ne ſaurait avoir trop d'amis. Voltaire ſe ſervit de ſa fortune pour s'en faire dans tous les états. Il obligea beaucoup de Seigneurs Français, et même des Princes étrangers. Aux uns il prêtait avec graces et généroſité ; aux autres il donnait ſon argent en viager ; et bientôt il eût au nombre de ſes créanciers les *Guiſe*, les *Richelieu*, les *Deſtaing*, les *Gœbriant*, les *Breſai*, etc. etc. Preſque tous ces Seigneurs le payaient fort mal, et rarement les tourmentait-il pour ſes penſions et pour les arrérages.

Plusieurs hommes de lettres éprouverent aussi ses générosités. Il retira chez lui quelques jeunes gens peu fortunés, mais qui avaient du goût pour la littérature. Il les entretenait de tout. L'argent ne leur manqua jamais pour le spectacle et pour des plaisirs honnêtes. Il les dirigeait dans leurs études. *Le Fevre* mourut dans ses bras. C'était celui qui donnait plus d'espérance : il en avait fait son ami. Les autres lui donnerent souvent des mécontentemens, et ne furent point abandonnés; ils sucerent long-tems les fleurs de la littérature, et ne produisirent rien de bon.

La tragédie de *Brutus* représentée alors, n'eut qu'un succès très-médiocre. La fierté républicaine et la haine de la royauté, semblaient être le fruit du climat sur lequel elle était née. Aussi fut-elle peu goûtée en France; mais en revanche tout Paris courut aux Italiens pour voir la farce de *Bilus*, qui était une plate parodie de *Brutus.*

A-peu-près vers ce tems-là, on donna l'*Amasis* de *la Grange-Chancel*, l'*Idomenée* de *Danchet*, le *Calisthene* de *Piron*, le *Saül* de l'abbé *Nadal.* Ces tragédies furent accueillies non-seulement avec indulgence, mais avec de grands applaudissemens, malgré leurs vices de construction et cent fautes contre la langue : elles sont aujourd'hui profondément oubliées, et puis fiez-vous aux applaudissemens qu'on donne aux pieces nouvelles.

Revenant un soir d'une représentation de *Brutus*, Voltaire apprend qu'un bâtiment nommé aussi *Brutus*, chargé pour son compte, et qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marseille. ,, Puisque le Brutus de Barbarie est ,, retrouvé, dit-il à *Dumoulin* son facteur, consolons-

„ nous du peu d'accueil qu'on fait au *Brutus* de l'ancienne „ Rome. Il viendra peut-être un tems où on lui rendra „ justice. „

Ce tems en effet ne tarda pas à arriver, cette tragédie vue sur la scene avec froideur, fut lue avec avidité.

Ce fut encore vers ce même tems que Voltaire fit l'opéra de *Samson*, l'un des plus insignes personnages d'entre les Juifs nos ancêtres en J. C. *Rameau* le mit en musique. Le lieutenant-général *Héraut* n'en voulut pas permettre la représentation; mais il permit aux bouffons Italiens de jouer sur leur théâtre le même sujet, et tout Paris courut applaudir une farce dont le héros était le fort *Samson* se battant contre un coq d'Inde.

CHAPITRE VIII.

L'Académie Française refuse de recevoir Voltaire. Mort de Mlle. le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire et diverses persécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.*

ANNÉES
DE
1730 --- à --- 1735.

Messieurs de *la Motte*, de *la Faye*, et l'Evêque d'Angers, laisserent en peu de tems trois places vacantes à l'Académie Française. On ne parla de l'Auteur d'*Œdipe*, de *Mariamne*, de *Brutus*, du chantre de *Henri IV*, et de l'Historien de *Charles XII*, que pour dire qu'il n'avait

rien d'académique. On pouſſa l'honnêteté juſqu'à dire à lui-même, qu'il n'était pas propre à la tragédie. A la vérité, on admirait les beaux vers de *Brutus;* mais en même-tems on avouait qu'il en avait pillé les penſées dans une tragédie de Mlle. *Bernard*..

Le vœu public était pourtant qu'il remplaçât *la Motte*, dont il venait de recueillir les derniers ſoupirs. Cet acte d'humanité parlait en ſa faveur ; mais les hommes médiocres, toujours les plus nombreux, à l'Académie Françaiſe comme dans tous les corps, parlerent encore plus haut, et Voltaire ne fut point reçu.

L'office d'humanité qu'il avait rempli à l'égard d'un philoſophe mourant, et preſqu'abandonné, il le remplit encore envers Mlle. *le Couvreur*, l'une des plus grandes actrices qui aient paru ſur la ſcene. Sa mort fut une grande perte pour le théâtre français. Voltaire l'aimait et l'eſtimait : elle avait dans l'eſprit et le caractere, tout ce qui peut concilier ces deux ſentimens : c'eſt elle qui abolit les cris et les lamentations mélodieuſes. Elle n'avait ni taille, ni voix, ni beauté ; l'ame lui tenait lieu de tout. C'était, diſait-on, une véritable reine qui jouait avec des comédiens. Au théâtre, ſon talent lui valut tous les ſuffrages du public, et dans la ſociété ſes vertus lui gagnerent tous les cœurs. Elle eut des ennemis, parce qu'elle avait un grand talent. On la ſurnomma *la Couleuvre*, quoiqu'on n'eut rien à lui reprocher qui pût lui mériter cet odieux ſurnom. Les prêtres lui refuſerent la ſépulture eccléſiaſtique, cérémonie qui n'eſt d'aucune néceſſité pour l'autre monde, mais dont le refus eſt un outrage en celui-ci. On l'enterra ſur les bords de la Seine, à l'entrée de la rue de Bourgogne.

Voltaire qui l'avait assistée à son agonie, et qui accompagna son convoi, la vengea de l'infamie d'une pareille sépulture, par une *apothéose* en vers. Il est peu d'hommes instruits qui ne pensent comme Voltaire, et qui ne répetent d'après lui, qu'il faut être barbare pour flétrir ce qu'on admire.

Cette apothéose d'une fille de théâtre passa pour une impiété horrible. Les dévots en poursuivaient la vengeance auprès du Garde-des-sceaux, et Voltaire fut encore forcé à fuir. On le croyait en Angleterre, retiré près de Cantorbéry, chez son ami *Falckner*, et il était dans un village de Normandie, vivant dans une profonde retraite, ne paraissait à Rouen que sous un nom Anglais, et sous le titre de Milord. C'est dans cette ville qu'il fit imprimer un ouvrage, auquel il donna le titre de *Lettres philosophiques*, et qui fut pour lui un nouveau sujet de persécution. Lorsque l'édition de l'ouvrage fut achevée, Voltaire revint à Paris. Madame de *Fontaine-Martel* lui donna un appartement dans son hôtel. Il se crut moins exposé chez cette Dame que chez lui, rue du Long-Pont.

Tous ceux qui aiment à s'instruire, lui furent gré d'enrichir notre littérature de la littérature Anglaise. Jusqu'alors on avait ignoré en France le nom de *Shakespeare*. Celui de *Newton*, et ses découvertes n'étaient connus que de quelques géometres. On parlait sans doute de ce fameux *Locke*, dont les doutes et les idées ont si fort contribué aux progrès de la philosophie. On avait une traduction de son *Essai sur l'entendement humain*; mais la gloire d'en faire connaître le prix, d'en inspirer la méditation et l'enthousiasme, était réservée à Voltaire.

Les Français n'avaient alors que des idées fausses ou

confuses du peuple Anglais, de ses religions et de son gouvernement : ce fut encore lui qui leur donna une idée juste et vraie de la liberté et de la législation de ce peuple singulier et souverain. En outre, il leur fit connaître les avantages de l'insertion de la petite-vérole, qu'ils regardaient comme une nouveauté barbare, et qu'ils ont enfin adopté après l'avoir calomniée pendant quarante ans. Il apprit de plus à ses compatriotes, ce qu'étaient les Quakers, qu'ils ne calomniaient pas moins que l'inoculation ; et par le récit qu'il fit de leur simplicité et de leurs vertus, il convertit en admiration le mépris dont jusqu'alors les Français avaient honoré leur secte.

Le clergé de France et le Parlement de Paris, l'un et l'autre toujours opposés aux progrès des lumieres, se souciaient fort peu de tout ce que Voltaire pouvait leur apprendre. Leur zele s'était borné à quelques murmures, lorsque parurent les *Lettres Persannes*, où l'on peint le Pape comme un vieux magicien, qui fait croire aux Français que trois ne sont qu'un, et que du pain, avec quelques mots sacramentaux, cesse d'être du pain. Les *Lettres Philosophiques* étaient sans contredit, plus instructives que les lettres de *Montesquieu ;* elles étaient aussi moins dangereuses pour la religion ; mais elles le parurent davantage à l'ignorance. Le clergé obtint un édit du conseil, qui en ordonna la suppression, et le Parlement les fit brûler : c'est un honneur qu'il fait quelquefois à de très-bons ouvrages. Quant aux édits du Conseil, en ce genre presque toujours sans conséquence et sans effet, ils sont une de ces condescendances que la Cour a encore pour le Clergé.

L'arrêt du Parlement portait que l'Auteur des *Lettres philoſophiques* ſerait recherché. Cette menace força Voltaire à ſe tenir caché ; mais une tragédie nouvelle, qu'il fit annoncer, et qui n'était point achevée, diſſipa l'orage. Tous ſes amis ne parlaient que d'*Eryphile*, c'était le titre de la tragédie. On la mettait au rang des chef-d'œuvres de *Corneille*. Les comédiens députerent à Mrs. de l'Académie Françaiſe, pour leur offrir l'entrée de leur théâtre, car ce n'eſt que de cette époque qu'ils jouiſſent de cet avantage.

Le bruit qu'on fit au ſujet de cette tragédie, les éloges qu'on prodigua à ſon auteur, en impoſerent, et le Parlement s'en tint à la brûlure de ſes *Lettres*. Le ſuccès d'*Eryphile*, ſi prônée, fut très-médiocre, Voltaire eut la prudence de la faire diſparaître après la troiſieme repréſentation.

Depuis long-tems, on lui reprochait de ne point traiter des *ſujets vierges*. J'ignore s'il fut ſenſible à ce reproche de la médiocrité, mais quatre mois après la diſgrace d'*Eryphile*, il donna *Zaïre*. Le ſujet de ce chef-d'œuvre, qu'il fit en dix-huit jours, était entiérement de ſon invention. Dès ce moment, l'art de *Sophocle* devint entre ſes mains un art entiérement nouveau. Il eut un but moral qu'il n'avait point eu chez les Grecs, ni chez aucune autre nation. Voltaire en fit un cours d'inſtruction : des noms illuſtres, et chers à la France, ajouterent au plaiſir et à l'enthouſiaſme avec lequel ce nouveau chef-d'œuvre fut reçu.

On avait reproché à Voltaire de ne pas traiter des *ſujets vierges* ; après le ſuccès de *Zaïre*, on l'accuſa d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'en punir, on

on joua, à la foire, la tragédie des *Enfans-Trouvés*, qui était une parodie auſſi plate qu'indécente de *Zaïre*. Voltaire, excédé de tant de petites méchancetés qui ſe reproduiſaient journellement, publia le *Temple du goût*. C'eſt là qu'il rend juſtice à qui il appartient, aux vivans comme aux morts. Ce Temple eſt une critique auſſi agréable qu'ingénieuſe, aſſaiſonnée de préceptes et de leçons, et dans laquelle on ne voit rien d'amer, rien d'injurieux, pas même contre ſes ennemis les plus déclarés.

Toute la république des lettres fut en mouvement, pour demander vengeance contre Voltaire. Le plaiſir le plus doux de l'homme de lettres eſt de juger ſes contemporains, comme ſon tourment le plus cruel eſt d'en être jugé. *Adélaïde du Gueſclin* qui parut quelque tems après, ſe ſentit beaucoup de cette vengeance. Elle fut reçue au bruit des ſifflets. Les beaux noms de *Couci*, de *Vendome*, de *Nemours*, et des ſituations déchirantes, ne purent la ſauver d'une chûte qu'elle ne méritait pas. On ſait qu'un petit maître, entendant *Vendome* dire, es-tu content Couci ? s'écria, *couſſi*, *couſſi*. Cette bouffonnerie excita des éclats de rire, et Voltaire retira cette *Adélaïde*, qui aujourd'hui eſt au nombre des chef-d'œuvres de la ſcene françaiſe.

La mort de Jules-Céſar, en trois actes, ſans femmes et ſans aucun mêlange d'amour, lui confirma la réputation de grand poëte tragique. Tous les caracteres y ſont fortement prononcés. Pour les ſentimens, c'eſt le grand *Corneille* ſans enflure, et pour le ſtyle, c'eſt la magie des vers de *Racine*. Elle fut repréſentée chez madame

E

la marquise de *Saſſenage*, enſuite au college d'Harcourt. Quelques colleges étaient alors dans l'uſage de jouer des pieces dramatiques. Ces jeux exerçaient les jeunes gens à bien parler, à s'exprimer avec grace, à penſer noblement: leur ame ſe nourriſſait de grands ſentimens, tandis que leur mémoire s'empliſſait de choſes agréables et utiles. Ces jeux formaient le goût, et ne nuiſaient aucunement aux mœurs.

La tragédie de la *mort de Céſar* déplut fort à la Cour. On y prétendit que les maximes républicaines, dont elle eſt remplie, étaient dangereuſes dans une monarchie. Les janſéniſtes, de leur côté, accuſerent Voltaire d'avoir érigé le tyrannicide en acte de vertu, et d'avoir mis en action, ſur le théâtre, la morale des Jéſuites.

Toutes ces clabauderies de courtiſans et de fanatiques fatiguaient cruellement Voltaire. On ne comptait pour rien l'honneur qu'il feſait à la nation, et le plaiſir qu'il procurait aux honnêtes gens, tantôt par des chef-d'œuvres, et tantôt par ces petites poéſies qui alimentent la curioſité, qui entretiennent le goût, l'exercent et l'épurent.

On voyait ſouvent éclorre de ces pieces fugitives: on ne pouvait s'en raſſaſier. Il n'en donna aucune, dont on ne dit: cela eſt bien court. On reproche d'ordinaire à ces bagatelles un défaut tout contraire. Elles ſont toutes trop longues. Leurs auteurs croient que le public, qu'ils mettent dans leur confidence, doit prendre à ces bagatelles, autant d'intérêt que les perſonnes auxquelles elles ſont adreſſées, ou les ſociétés pour leſquelles elles ont été faites. Ces ſociétés ſont indulgentes, et doivent l'être;

mais le public ſe croit diſpenſé d'indulgence, lorſqu'on lui préſente des pieces incorrectes ou trop frivoles, et dans leſquelles la pureté du langage eſt bleſſée.

Parmi ces pieces fugitives, il y en eut une qui compromit fortement le repos de Voltaire : ce fut cette même *Epître à Uranie*, faite depuis douze ans, pour l'inſtruction de madame de *Rupelmonde*. L'archevêque de Paris, *Vintimille*, qui paſſait pour aimer les femmes, & qui n'aimait pas les philoſophes, s'en plaignit amérement ; & Voltaire eut ordre de ſe rendre chez M. *Héraut*, Lieutenant-général de police. Il ſe défendit en diſant que l'épître était de l'abbé de *Chaulieu*. Le Magiſtrat fit ſemblant de le croire, & l'affaire en reſta là. Ce menſonge ne faiſait aucun tort à la mémoire de l'abbé de *Chaulieu*. L'ouvrage renfermait en effet ſes ſentimens, ainſi que ceux de la ſociété des princes de *Conti* et de *Vendome*, dans laquelle cet honnête Eccléſiaſtique paſſait ſa vie.

L'orage était à peine diſſipé qu'il s'en éleva un autre, mais beaucoup plus dangereux. Dans cent brochures, on avait refuſé à Voltaire le génie du poëme épique : ſon amour propre s'en irrita, et il en eſquiſſa un qui, par la richeſſe de ſes détails, par la variété, le coloris et la fraîcheur de ſes tableaux, ainſi que par l'art avec lequel il eſt conduit, ſera peut-être mis un jour au-deſſus de l'*Iliade*, de l'*Enéide*, de *Roland*, et de la *Jéruſalem délivrée*. Ce poëme fut d'abord un grand ſecret parmi ſes amis. Ce ſecret tranſpira. On en montra des vers à M. de *Chauvelin*, Garde des ſceaux, homme ſévere, n'aimant ni la poéſie, ni la philoſophie, ni même la bonne plaiſanterie.

Il paſſe pour certain que ce M. de *Chauvelin*, qui tenait la place d'un grand homme, du célebre chancelier *d'Agueſſeau*, fit à Voltaire des menaces terribles. Oſons tout dire, et l'odieux de la perſécution ne peut tomber que ſur celui qui la fit; ce Garde des ſceaux le menaça d'un cul de baſſe-foſſe. Il eſt douloureux de penſer que la liberté, la vie même d'un citoyen qui honore ſa nation, dépendent de l'ignorance ou des préjugés d'un homme qui ſouvent ne lui fait aucun honneur. Dans tous les tems, et non dans tous les pays, la ſottiſe en rochet, et l'ignorance en ſimarre, ont voulu étouffer le génie.

Nous ne prendrons point le parti de cette *Pucelle*. Des choſes reſpectables dans l'opinion du peuple, comme dans l'opinion de beaucoup d'honnêtes gens, y ſont, dit-on, tournées en ridicule. Nous en ſommes fâchés; et nous confeſſons que c'eſt toujours avec un véritable plaiſir que nous voyons les hommes de lettres reſpecter ce qui, aux yeux des ſages, mérite de l'être. Nous confeſſons auſſi que le poëme de la *Pucelle* eſt au rang des chef-d'œuvres de l'eſprit humain, et nous ne croyons pas que ce chef-d'œuvre ait fait le moindre tort à notre ſainte religion, que toute la malice des hommes et de l'enfer ne pourra renverſer. Si c'eſt là une erreur de notre part, nous prions nos maîtres en théologie de nous en délivrer charitablement: nous ne demandons qu'à être inſtruits. La raiſon et les lumieres nous ſeront toujours cheres, de quelque part qu'elles nous viennent, d'un docteur de Sorbonne, ou d'une jardiniere de Bagnolet.

Nous penſons au contraire que les querelles qui diviſaient l'Epiſcopat dans le tems que Voltaire travaillait

à nous faire une *Pucelle*, firent un très-grand tort au chriſtianiſme. En effet, ce qui lui a beaucoup nui, ce n'eſt point le combat de *Saint-Denys* et de *Saint-George ;* ce combat n'eſt que plaiſant ; mais ce ſont ces combats interminables ſur la grace et l'amour de Dieu que les gens d'égliſe ſe ſont livrés ; c'eſt cet acharnement ſcandaleux à ſe calomnier, à s'excommunier et à ſe damner réciproquement.

Ce qui a fait une plaie ſanglante à la religion et peut-être incurable, ce n'eſt point certainement le récit que fait en enfer *Gribourdon* de ſes aventures ſur la terre, mais c'eſt l'extravagance des convulſions ; ce ſont ces ſcenes abominables qui ſe jouaient alors dans les cimetieres et les galetas de Paris, où un ramas de gueux ſoudoyés par les janſéniſtes ſe feſaient tantôt crucifier et tantôt mettre à la broche, pour prouver que les Jéſuites étaient des hommes dangereux, et leur bulle *Unigenitus* une ſottiſe. On ſavait tout cela ſans les ſauts, les gambades et autres farces du fanatiſme qu'on appellait miracles ou *œuvres de Dieu*.

Une fiction qu'un poëte donne pour une fiction, n'a jamais nui à la vérité ; mais ce qui lui a fait un tort irréparable, ce ſont tant de fables et de menſonges, qu'avec le ſceau et l'approbation des docteurs en théologie, on a voulu faire paſſer pour des vérités, et les perſécutions qu'on a fait eſſuyer à tous les honnêtes gens qui ont voulu douter de ces menſonges.

Ce qui a porté un coup terrible à la religion de nos peres, ce ne ſont ni les amours de *Charles VII* avec la belle *Agnès Sorel*, ni les amours du beau *la Trimouille* et de la

belle *Dorothée ;* mais ce font les amours inceftueux du jéfuite *Girard*, qui, „ ayant fait accepter un brevet „ d'obfeffion à Mlle. *Cadiere*, jeune Provençale, âgée de „ dix-huit à dix-neuf ans, lui écrit qu'il a *une grande* „ *faim de tout voir.* „

Qui enfuite, tout en lui levant les jupes, lui dit, que *Dieu permet que pour parvenir à la plus haute perfection, il fe paffe certaines chofes dans notre corps fur lefquelles nous ne devons pas faire attention.*

Que *pour les ames qui marchent dans les voies intérieures, ces horreurs ne font que de fimples épreuves ; que l'on fait très-faintement de ne pas s'en confeffer, parce que par-là on confond le démon qui voudrait nous donner des fcrupules fur les voies particulieres par lefquelles Dieu nous fait marcher.*

Et qui enfuite, en foufflant dans la bouche de fa belle pénitente, lui dit, que *Dieu exige fouvent des ames parfaites les facrifices extrêmes et les renoncemens dans les matieres mêmes qui font le plus de peine aux perfonnes du fexe ;* et que *c'eft la voie la plus courte pour fe dépouiller de l'attachement qu'on peut avoir à fon innocence et à fa pureté.* (11)

Voilà des excès, des abominations. Et les ennemis les plus intrépides de la philofophie, ne peuvent nier que ces excès n'aient porté un très-grand préjudice à la religion. Ils doivent encore convenir que l'Etat n'a jamais été troublé ni par la *Pucelle*, ni par aucun ouvrage de Voltaire ; mais qu'il a été ébranlé par les écrits et les haines des théologiens.

La *Pucelle* a fait rire quelques défœuvrés ; et les Moliniftes, par leurs opinions, ont fait gémir des milliers

de familles. Ce poëme a fait honneur à la France, et les janféniftes en ont été l'opprobre. Ce font eux qui pendant trente ans mirent en démence, avec leurs miracles de grenier, la populace de Paris.

Voltaire après les menaces du Garde des fceaux, *Chauvelin*, voulut quitter fa patrie. L'amitié de madame la marquife du *Châtelet* l'y retint; mais la défenfe que lui fit encore ce garde des fceaux de rendre publique la tragédie de *la Mort de Jules-Céfar*, qui était déjà imprimée, le pouffa à bout. La patience a fes bornes. Voltaire brave le garde des fceaux et fa défenfe, publie fa tragédie, et part pour *Montjeu*, où fe fefait le mariage de M. le duc de *Richelieu*.

Un ange tutélaire veillait à fon falut, et cet ange était M. le comte d'*Argental*. Il apprend de M. *Chauvelin* lui-même l'ordre qu'il a figné pour l'arrêter; et fans délai, par un courrier extraordinaire, il en donne avis à fon ami, qui quitte précipitamment les fêtes de *Montjeu*, et va avec madame du *Châtelet* s'enterrer à Cirey, où l'un et l'autre vécurent pendant cinq ans dans la retraite et l'étude, abandonnant Paris aux farceurs de Saint-Médard, à leurs dangereux protecteurs et à leurs adverfaires moins ridicules, mais peut-être encore plus dangereux pour les hommes de lettres.

CHAPITRE IX.

Voltaire à Cirey. Alzire. Persécution. Epoque de sa connaissance avec le Prince Royal de Prusse.

ANNÉES

DE

1736 --- à --- 1737.

De plusieurs années, Voltaire ne parut guere sur le grand théâtre du monde. Depuis long-tems la retraite était un besoin de son ame. Pour être un grand homme, il ne lui fallait être qu'avec lui-même et dans le sein de l'amitié. Plus il était seul, plus son génie était fécond, plus il était sublime. Madame du *Châtelet*, son amie, et l'une des femmes les plus réellement savantes qui aient existé, soupirait aussi après la retraite. La géométrie dont elle s'occupait alors, comme les autres femmes s'occupent de modes et d'adjustemens, la demandait toute entiere.

Pour en être moins distrait par les affaires temporelles, Voltaire en abandonna le soin à un prêtre très-intelligent, et qui, quoique janséniste, était entiérement dévoué au philosophe. C'était un chanoine de Saint-Meri, nommé *Moussinot*, homme de bien, homme simple et vertueux, attaché également à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine et d'ami. Il jouissait d'une considération méritée. Son Chapitre lui avait confié sa caisse, les jansénistes le firent dépositaire de leur *bourse*, et Voltaire lui remit son

trésor. Il ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même ecclésiastique trésorier d'un chapitre, d'une secte, et d'un philosophe, remplissant, avec exactitude et un secret religieux les devoirs de ce triple état. De l'église de Saint-Meri, il se rendait à la loge des jansénistes, et de là il allait vaquer aux affaires du philosophe son ami.

Tandis que ce philosophe était à Cirey, sur les confins de la Champagne, enseveli dans l'étude, son nom occupait glorieusement la scene à Paris. *Alzire* forçait ses ennemis à l'admiration. Comme poëte dramatique, Voltaire avait déjà sur le parnasse une place entre *Corneille* et *Racine*. Après *Alzire*, on lui en accorda une comme poëte-philosophe au-dessus de ces deux grands hommes. Le cinquieme acte, qui seul est un chef-d'œuvre, ne lui coûta que le travail d'un après souper; c'est le triomphe de la morale du christianisme. La reine *Marie Leczinski*, et le Cardinal de *Fleury*, qui gouvernait la France, lui en surent gré. Il vint à Paris pour jouir de ses succès. Sa présence réveilla l'envie, et dans l'espace de trois mois, il essuya vingt brochures dans lesquelles on lui prouvait qu'il avait eu tort de réussir. Ce qui sur-tout servit fortement à tempérer le plaisir que pouvait lui donner ce nouveau triomphe, fut de voir qu'on accueillait avec autant d'avidité les critiques d'*Alzire*, qu'on avait accueilli *Alzire* elle-même.

Malgré tant de satyres faites pour être oubliées, Voltaire était environné de gloire; mais la méchanceté veillait, et sa faveur à la Cour ne fut que passagere. Le poëme du *Mondain* servit de prétexte à une nouvelle persécution.

On prévint contre ce poëme le Cardinal de *Fleury* et le Garde des ſceaux *Chauvelin* , qui comme nous l'avons déjà dit, tenait la place d'un grand homme. On leur montra des vers que l'abbé *Desfontaines* y avait ajoutés. Les dévots criaient au ſcandale, à l'impiété ; et les courtiſans qui pouvaient bien n'être pas dévots, répétaient ce ſignal de perſécution. Les cris de l'admiration en faveur d'*Alzire*, ne purent étouffer les cris du fanatiſme, et Voltaire ſe vit forcé à une fuite précipitée.

Lorſqu'on lit ce *Mondain*, qui mit un grand homme en danger de perdre ſa liberté, on ne peut s'empêcher de dire que les Français de ce tems-là étaient bien bêtes, bien à plaindre, et que pour un homme de lettres philoſophe, il vaut encore mieux vivre aujourd'hui ſous la douce adminiſtration d'un baron de *Breteuil*, que d'avoir vécu ſous les *Chauvelin*, et ſous les *Fleury*.

Ce Cardinal était pourtant un homme très-doux. Cela eſt vrai ; mais il avait des préjugés, mais il voulait forcer les gens inſtruits à penſer comme lui, qui était un ignorant. Et voilà pourquoi, malgré la bonté de ſon caractere, dans aucune époque de l'Hiſtoire de France, on ne vit autant que ſous ſon miniſtere, de victimes entaſſées dans les ſépulcres de la Baſtille, et dans le donjon de Vincennes.

Cirey devint encore l'aſyle de Voltaire contre la perſécution. Pour ſe dérober à toutes les recherches du gouvernement, il fit inſérer dans les papiers publics, qu'il avait paſſé en Angleterre. Rien ne lui parvenait à ſon nom. Ses lettres étaient datées de Cambridge. Le gouvernement fut trompé ou fit ſemblant de l'être.

Cependant la retraite de Cirey ne le mit pas à couvert

de toute crainte. Plusieurs fois il fut sur le point de sortir entiérement de France. On voit, par plusieurs lettres à son trésorier, combien il était inquiet et agité. ,, Je vous ,, réitere, mon ami, la priere de dire que je suis en ,, Angleterre: j'ai pour cela de très-fortes raisons.... Je ,, me trouve dans la situation d'avoir toujours devant moi ,, une grosse somme d'argent. ,,

Voilà à quoi servent à un philosophe les richesses, à le dérober promptement à l'autorité qui le persécute, et à lui donner une existence par-tout où il se trouve. Volontiers dirais-je aux jeunes gens qui se sentent appellés à la dignité de philosophe: ,, Ne négligez pas la fortune, c'est sagesse ,, de s'en occuper. Avec elle on craint moins la supersti- ,, tion et ses surprises. Une fortune aisée maintient le ,, philosophe dans l'indépendance. Il en est plus coura- ,, geux pour dire la vérité: il court moins de dangers en ,, la disant; et si cette vérité arme les préjugés contre lui, ,, il échappe plus facilement à leur fureur et à leurs ,, recherches. ,,

En effet, avec de la fortune l'homme de lettres philosophe est sûr de trouver un asyle, dans quelque coin de la terre où il veuille se reposer. L'abbé ***Raynal*** en est un exemple récent! Il n'eût point hasardé l'*Histoire philosophique du Commerce des deux Indes*, il n'eût point eu la gloire d'instruire l'Europe, si avant tout il n'avait fait une honnête provision des biens de ce monde.

Au milieu des craintes et des orages dont Voltaire était entouré, une lettre qu'il reçut du Prince royal de Prusse, lui donna une grande consolation. Il se crut transporté dans ces anciens tems, où des Rois qui ne valaient pas ce

Prince, ſe feſaient gloire d'appeller les philoſophes auprès d'eux, et de s'en dire les diſciples.

Ce jeune Prince, loin du palais de ſon pere et des flatteurs vivait à *Reinsberg* ; c'eſt dans cette retraite qu'il méditait l'art de régner, et de rendre un jour ſes peuples heureux. Il n'avait que vingt-quatre ans, et il était dominé du goût de tous les arts et de toutes les ſciences. La géométrie, la métaphyſique, la muſique, les belles-lettres, les langues, la poéſie françaiſe et la philoſophie étaient les ſujets de ſes recherches et de ſes méditations : ajoutons qu'il était auſſi aimable que ſolidement inſtruit.

A travers les vertus donc ce jeune Prince était doué, on voyait à chaque inſtant percer le mépris des préjugés et la haine des perſécuteurs. C'eſt dans les écrits de Voltaire qu'il avait puiſé ces ſentimens. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il demande à être trouvé *digne de ſes inſtructions*, et la ſigne : *Votre affectionné ami Fréderic.* Ce n'était point là une vaine formule de complimens ; cette amitié était très-réelle.

Un événement qui ſe paſſait alors, et qui ne doit pas être omis dans la vie d'un philoſophe, c'eſt la perſécution affreuſe qu'eſſuyait *Wolf*, métaphyſicien obſcur, qui avait délayé quelques vérités ſimples en elles-mêmes dans pluſieurs volumes, mais qui d'ailleurs était honnête homme, ſavant, adorant Dieu et ſachant le ſervir en paix. On l'accuſa d'athéiſme, et ſur la délation du théologien *Lange*, le Roi de Pruſſe *Guillaume*, pere du Prince royal, enjoignit au philoſophe *Wolf*, de quitter la chaire qu'il avait dans l'univerſité de Halle, et de ſortir dans vingt-quatre heures de la ville, ſous peine d'être pendu.

Un théologien qui eût pensé qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux rois, eût peut-être mis sa gloire à être pendu. Le philosophe *Wolf* ne s'en soucia pas, il obéit sur le champ; mais un des beaux traits de la vie du Prince royal, c'est qu'il prit contre son pere le parti de ce *Wolf* persécuté et chassé de Halle. Il s'en plaignit à Voltaire, et l'établit arbitre entre son pere et lui. Ce qui doit paraître singulier, c'est que ce juge, cet arbitre, était alors lui-même persécuté et fugitif de sa patrie.

Une fausse alarme le fit sortir de Cirey: il voyagea quelque tems dans les Pays-Bas sous un nom emprunté, sous celui du comte de *Revol.* En arrivant à Bruxelles, il apprend qu'on doit représenter *Alzire*, et que *Rousseau* se déchaîne indécemment contre cette tragédie et contre son Auteur. Voltaire répondit à la mauvaise humeur de *Rousseau* par les six vers suivans, qui n'ont jamais été imprimés.

On dit qu'on va donner *Alzire.*
Rousseau va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encore il respire,
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que *Rousseau* vit,
C'est du seul plaisir de médire.

CHAPITRE X.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuie. De sa bienfaisance.

ANNÉES
DE
1736 --- à --- 1740.

Le jeune prince *Fréderic* offrit bientôt auprès de lui une retraite à Voltaire contre les injustices de sa patrie ; et Voltaire l'eût acceptée, si la voix toute-puissante de l'amitié ne l'eût encore rappellé et retenu auprès de madame la marquise du *Chatelet.*

En rentrant à Cirey, il fit *Mahomet :* ce chef-d'œuvre, peut-être le premier de l'art dramatique, fut long-tems un secret entre le Prince royal et lui. Il n'osa l'envoyer à Paris pour le faire représenter. Les Français n'étaient point encore assez avancés en raison ; le fanatisme y était encore trop ardent, et les gens à préjugés trop nombreux.

La tragédie de *Mérope* suivit de près celle de *Mahomet*, ce fut encore un chef-d'œuvre. Les comédiens la réfuserent sous le vain prétexte qu'elle ressemblait à *Amasis*, qu'on jouait alors, et dont on ne parle plus aujourd'hui.

On croyait toujours Voltaire en Angleterre, peu d'amis savaient sa retraite. Le secret en fut confié à Mlle. *Quinaut*, qu'on chargea de faire jouer l'*Enfant prodigue.* Cette comédie eut un très-grand succès, et on ne s'avisa de

remarquer ſes défauts, et de lui imputer ceux qu'elle n'a pas, que lorſqu'on ſut que Voltaire en était l'auteur.

On doit mettre au nombre des chef-d'œuvres qui furent le fruit de ſa retraite, les ſept *Diſcours philoſophiques ſur l'homme.* L'antiquité n'a aucun modele en ce genre, et parmi les modernes on ne trouve rien qu'on puiſſe leur comparer. C'eſt un code de morale pour tout honnête homme, quelque religion qu'il profeſſe; il n'y a point d'inſtituteur qui ne dût en enrichir la mémoire de ſon éleve : les jeunes gens apprendraient ce catéchiſme d'autant plus facilement, que les vérités y ſont ſimplement et fortement exprimées. Le grand art de Voltaire eſt de n'être jamais ennuyeux; il ne dit que ce qu'il faut dire et le dit agréablement, ſoit qu'il plaiſante, ſoit qu'il raiſonne. Il eſt tout le contraire des conteurs et des moraliſtes, qui ne ſont jamais las de parler, et qui fatiguent toujours le lecteur ſans ſe fatiguer.

La phyſique et la chymie devinrent encore pour Voltaire des ſujets d'étude. Le local de Cirey, placé au milieu des forges, l'invitait à faire des expériences, et il répéta celles de *Homberg* et de *Leméri.* Il eut un laboratoire, une gallerie de chymie, et même des chymiſtes à ſes gages. Tous les inſtrumens dont il avait beſoin, lui étaient fournis par M. *Nollet*, et l'argent était prodigué pour ſe les procurer. *La vie eſt courte*, marquait-il à ſon tréſorier, *il ne faut rien épargner pour tout ce qui peut contribuer à nos plaiſirs et à notre inſtruction.* Lorſqu'il avait des difficultés, l'abbé *Mouſſinot* devenait ſon agent auprès de *Bolduc*, de *Groſſe*, de *Geofroi*, de *Fontenelle*, et des autres ſavans de ce tems-là.

Voltaire avait déjà fait connaître aux Français l'Angleterre, sa littérature, son théâtre, son Parlement & ses Quakers. Vers l'année 1738, il leur fit encore connaître la philosophie de *Newton*, l'homme qui, par la hauteur de son génie, fait le plus d'honneur à l'Angleterre, & l'un de ceux qui en font le plus à la nature. Les *Elémens* qu'il publia, mirent en France la philosophie à la mode. Il était tout aussi ordinaire de trouver ces *Elémens* sur la toilette des dames, que sur le bureau d'un physicien. C'est dans cet ouvrage, qu'à chaque page on voit Voltaire mettre dans la balance *Newton*, *Leibnitz*, *Descartes*, & d'une main hardie, peser le mérite de ces trois grands hommes.

Quelques savans qui n'étaient uniquement que savans, se déchaînerent contre lui comme contre un sacrilege qui révélait le secret de leur doctrine & le mettait à la portée de tout le monde. On l'accusa de beaucoup de fautes & même d'un peu d'ignorance ; on ne voulait pas pardonner à un homme, en qui on ne voyait que le poëte & le bel esprit, d'être astronome & géometre. Les savans Anglais seuls lui rendirent justice. Les beaux esprits Français l'accablerent d'épigrammes, & les métaphysiciens Allemands écrivirent de longs volumes, où il y avait certainement moins de raisons que d'injures, pour lui prouver qu'il avait eu tort dans trois ou quatre propositions.

Les critiques qu'on fit des *Elémens de Newton* étaient pesantes. Peu de personnes les lurent, & Voltaire passera pour avoir raison, jusqu'à ce que ceux qui ne sont pas de son avis, écrivent d'une maniere à être entendus.

Le

Le premier talent de l'écrivain eſt de ſe faire lire, c'eſt-à-dire, d'être clair et précis, & le ſecond eſt de n'être point ennuyeux.

L'amitié de madame la marquiſe du *Chatelet* le ſoutenait dans ſes travaux; elle l'aida ſouvent dans ſon *Newton* qu'elle s'amuſait à traduire, ils s'encourageaient à l'étude. La malignité qui aime à exercer ſes petites noirceurs ſur le vrai mérite, les attaqua ſouvent. Ils furent le ſujet de quelques chanſons et de quelques ſatyres. Ces pauvretés ſont tombées dans un profond oubli, et l'on ſe ſouviendra éternellement du mutuel attachement que pendant vingt ans ils eurent l'un pour l'autre.

Clairaut, *Mairan*, *Maupertuis*, *Algarotti* allaient quelquefois les voir et ſe mettre en retraite avec eux. Ils ſe plaiſaient d'autant plus à Cirey que pour travailler, ils y trouvaient tout ce qui était néceſſaire à leurs différentes études.

La chronique de ce tems porte que Voltaire devint jaloux de M. *Clairaut*. Nous n'oſerions aſſurer que cela ne fut pas; car il eſt très-vrai que dans un moment d'humeur, Voltaire d'un coup de pied enfonça la porte d'une chambre où madame du *Chatelet* & *Clairaut* étaient fortement occupés de la ſolution d'un problême.

Pendant que Voltaire travaillait à des chef-d'œuvres qui feront éternellement l'honneur de la nation françaiſe, ſes ennemis ſe déchaînaient contre lui avec une eſpece d'acharnement. *Rouſſeau*, qu'on appellait le grand *Rouſſeau*, parce qu'il était vraiment un grand poëte, donna un *Abrégé de la Vie de Voltaire.* Au nombre des reproches qu'il lui fait, il met celui de l'avoir trouvé

fort laid, lorſqu'il le vit au College des Jéſuites, de l'avoir vu à Bruxelles aſſiſter à la meſſe avec une grande indévotion, et de l'avoir entendu réciter un poëme très-impie. Tout cela pouvait être très-vrai, et était très-peu utile à dire.

St. Hyacinthe qu'il avait aumôné en Angleterre, fit imprimer la *Déification d'Ariſtarcus Maſſo*, où ſe trouvent des anecdotes dont la plupart ſont fauſſes. *Jore*, libraire de Rouen, à l'inſtigation de ſes ennemis, ſigna un mémoire contre lui, et ce mémoire était encore plus abſurde que ridicule. *Guiot de Merville*, pouſſé par *Rouſſeau*, l'attaqua par un recueil de ſatyres. *Piron* le fit jouer ſur le théâtre de Paris ſous le nom de M. *de l'Empirée*. L'abbé *Desfontaines* qu'il avait autrefois ſorti de Bicêtre et ſauvé du bûcher, fit imprimer contre lui la *Volteromanie*, libelle auſſi dégoûtant qu'atroce.

La défenſe de Voltaire contre *Rouſſeau* fut une récrimination très-vive, et le duc d'*Aremberg*, que celui-ci avait mal-adroitement mêlé dans ſa querelle, lui ôta le logement qu'il lui donnait dans ſon palais. *Jore* demanda pardon, et Voltaire, par une petite penſion, le tira de la miſere où il était plongé. *Merville* écrivit auſſi pour rentrer en grace; mais Voltaire qui avait dédaigné ſes ſatyres groſſieres, dédaigna auſſi ſes aveux, tout humilians qu'ils fuſſent.

Quant à *Desfontaines*, Voltaire voulut aller à Paris pour le mettre entre les mains de la juſtice; mais on le retint à Cirey, où il ne voulut entendre parler ni de littérature, ni d'aucune affaire temporelle, qu'il ne fût vengé. Pendant ſix mois, il ſe tourmenta pour faire

punir ce *Desfontaines*, contre lequel s'élevait un cri public d'indignation et d'horreur.

Le procureur du Roi commença contre lui une procédure criminelle; mais M. *Héraut*, lieutenant de police, arrêta cette procédure, en forçant le coupable à un désaveu public de son libelle: et Voltaire fut prié de s'en contenter. Il fut mal vengé; mais il retrouva un repos dont il était privé depuis six mois, et infiniment préférable à toute sorte de vengeance. Une maladie violente fut la suite de cet état d'agitation.

Les pertes qu'en ce tems-là fit Voltaire, lui furent moins pénibles à supporter que les calomnies de ses contemporains. Lorsque ces pertes arrivaient, il prenait toujours son parti en philosophe, et finissait par en plaisanter.

Du Moulin, chargé de ses affaires, lui dissipa plus de vingt-mille francs, et il s'en consola bientôt. *Michel*, Receveur-général des finances, lui en fit perdre par sa banqueroute quarante mille, et une plaisanterie fut la suite de cette perte. L'abbé *Moussinot* qui lui avait fait placer son argent chez *Michel*, fut plus difficile à la résignation. Voltaire alla au-devant de sa douleur et lui écrivit: *Consolez vous, mon ami, de la déroute de Michel; votre amitié me console de ma perte.*

Lefevre d'Amsterdam lui emporta deux mille francs, et il se borna à écrire à son trésorier: *Cette année est malheureuse pour moi, il faut savoir souffrir, nous sommes nés pour cela.*

Un abbé *Macarty*, qui se disait des *Macarty* d'Irlande, et qui n'était que le fils d'un chirurgien de Nantes, lui

en escroqua encore près de deux mille, et Voltaire ne se montra sensible qu'aux procédés et aux mensonges de cet aventurier, qui alla se faire circoncire à Constantinople.

Un nommé *Collens*, sous prétexte d'acheter des tableaux pour l'abbé *Moussinot*, qui s'amusait de ce commerce, lui dissipa seize cents florins; cela occasionna à l'abbé un voyage inutile à Bruxelles. *Il faut regarder*, lui mande Voltaire, *votre voyage en Flandres comme une partie de plaisir qui ne m'a pas trop coûté. Le mal est médiocre, & le plaisir de vous avoir vu, ne saurait être trop payé.* A cette lettre consolante, Voltaire joignit un petit contrat de cent francs de rente viagere pour l'une des nieces de cet abbé.

On doit ajouter que c'est pendant ces années d'étude, de gloire, de persécutions & de pertes considérables qu'il vint au secours de plusieurs hommes de lettres; d'un *Lefevre*, d'un *le Maire*, d'un *Linant*, d'un chevalier *de Mouhi*, de M. *Pitot*, de M. *Darnaud de Baculard*, et de plusieurs autres; ils éprouverent tous ses bienfaits. *L'essentiel*, disait-il, *est de jouir : & faire du bien, c'est jouir.*

Voilà pourtant l'homme généreux, le philosophe humain, et résigné à la nécessité, que de crasseux libellistes ont pendant soixante ans accusé d'une avarice sordide.

CHAPITRE XI.

Entrevue de Fréderic II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Pruſſe. Repréſentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppoſe à ſon entrée à l'Académie Françaiſe : Il rend un ſervice important à* Louis XV : *Il appelle à Paris M.* Marmontel.

ANNÉES DE 1740 --- à --- 1745.

Les années que nous allons parcourir ſont le tems de la vie publique de Voltaire ; ce fut auſſi le tems de ſa faveur à la Cour ; mais ce ne fut pas celui de ſa véritable gloire : il ne fit que jouir de celle qu'il s'était acquiſe dans la retraite de Cirey. Son génie, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, ſe rapetiſſa lorſqu'il voulut vivre dans le monde. Il ne fut qu'un ſimple bel-eſprit : il tenait, à la vérité, le premier rang parmi ceux de ce tems-là, parmi les *Greſſet*, les *Bernis*, les *Duclos*, les *Piron*, les *Monteſquieu* : mais quelle énorme diſtance entre le bel-eſprit, qui par des productions agréables, amuſe ſes contemporains, et l'homme de génie qui les étonne et les inſtruit par des chef-d'œuvres.

Au commencement de 1740, Voltaire était au moment de rentrer à Paris, lorſque le jeune Prince royal de Pruſſe lui fit part de ſon avénement au trône. Ce prince, comme nous l'avons déjà dit, avait loin de la Cour, et dans la diſgrace de ſon pere, paſſé pluſieurs années dans l'étude de la philoſophie, des ſciences, des belles-lettres, et même

de l'art de régner. C'eſt ainſi que s'était occupé *Julien* avant de prendre les rênes de l'Empire.

La réponſe de Voltaire au Roi de Pruſſe, fut une épître en vers, et ne fut point une flatterie. Il lui parlait comme le philoſophe *Apollonius* aurait parlé à *Marc-Aurele*. Le jeune Roi lui donna rendez-vous à *Sleus-Meuſe*, près de Cleves. Voltaire l'y trouva aux priſes avec la fievre, et le premier hommage qu'il rendit au Souverain, couché ſur un grabat et enveloppé dans un manteau, fut de lui tâter le pouls. Le lendemain il eut d'autres fonctions à remplir auprès de Sa Majeſté, celles de premier Miniſtre.

Il s'agiſſait de prouver aux habitans de Liege qu'ils devaient payer deux millions. Voltaire rédigea un petit manifeſte, qui, en lui-même, n'avait peut-être rien de perſuaſif; mais *Fréderic II* le fit porter aux Liegeois à la tête de deux mille ſoldats, et il eut un plein et entier ſuccès. Il propoſa enſuite à Voltaire de venir en Pruſſe, lui offrant fortune, honneurs, diſtinctions, amitié. Le philoſophe n'accepta que l'amitié, et partit pour la Hollande avec l'*Anti-Machiavel*. Il fit pour cet ouvrage ce que le Roi de Pruſſe avait fait lui-même pour la *Henriade*, il l'enrichit d'un avant-propos.

Fréderic II n'avait que vingt-quatre ans, lorſqu'il compoſa cet *Anti-Machiavel*. Jamais une plus belle étude n'occupa un Prince deſtiné à la ſouveraineté. C'était un philoſophe qui, en montant ſur le trône, diſait à ſes peuples: „ Voilà ce que je vous dois comme Roi, et ce „ que vous me devez comme ſujets. Vous ne pouvez être „ heureux, je ne puis l'être moi-même qu'autant que „ nous tiendrons notre marché. „ Il eſt douteux que les

regnes des *Titus*, des *Trajan* et des *Antonins* aient eu une plus belle aurore.

L'événement justifia ces heureux présages. L'un des premiers soins de *Fréderic II*, fut de rappeller le philosophe *Wolf*, et de le faire Chancelier de cette même université de Halle, dont il avait été chassé. Cet acte de justice annonçait le mépris du jeune Roi pour les théologiens qui avaient calomnié le philosophe. Il eut bientôt à Berlin une académie, un théâtre, et une église catholique. Les Anabaptistes, persécutés sous son pere, furent rappellés. La tolérance fut reçue dans tous ses Etats. Vingt manufactures différentes établies et encouragées. Un code de loix mit le sceau à la grandeur du Roi philosophe.

De la Haye Voltaire revint à Bruxelles, où madame du *Chatelet* l'attendait pour rentrer à Paris. Le séjour de la capitale devenait nécessaire à l'un et à l'autre. A madame du *Chatelet*, pour l'éducation de son fils, et à Voltaire pour de nouvelles études. Dans la solitude, l'imagination jointe au talent suffit pour faire un poëme, une tragédie, un roman; mais l'histoire demande une multitude de secours épars dans les bibliotheques; et Voltaire travaillait alors au *siecle de Louis XIV*, et à une esquisse sur l'Histoire universelle.

La mort de l'Empereur *Charles VI*, arrivée sur la fin de l'année, mit toute l'Europe en mouvement. La France voulut faire un Empereur de *Charles*, Electeur de Baviere, prince peu propre à jouer ce premier rôle: elle fit marcher en conséquence, en Allemagne, une armée de cent mille hommes, et commença par envahir la Bohême, par dépouiller de son patrimoine *Marie-Thérese d'Autriche*, fille unique, et seule héritiere de *Charles VI*.

Le philosophe, roi de Prusse, qui n'avait pas renoncé à la gloire d'un héros, fit de son côté défiler une armée en Silésie. Il n'avait pas trente ans, mais il savait qu'au moment d'une guerre, la célérité en impose toujours. Par cette démarche, il mettait la France dans la nécessité de rechercher son alliance; et l'alliance d'un Roi qui avait un trésor considérable et des troupes bien disciplinées, devenait d'une importance extrême.

La Cour de Versailles envoya le marquis de *Beauveau* pour complimenter *Fréderic II* sur son avénement au trône; mais il s'agissait d'avoir son secret sur son armée en Silésie. Voltaire fut chargé de cette négociation. Le moment où il parut en Prusse était favorable. Le jeune monarque négociait lui-même secrétement avec la Cour de Vienne, offrant, si on voulait lui céder la Silésie, son armée et de l'argent pour faire couronner Empereur l'époux de *Marie-Thérese*. Cette jeune Souveraine n'avait encore ni trésor, ni troupes, rejette une amitié qui lui est offerte les armes à la main. Le Roi de Prusse, piqué de ce refus, se décide à la guerre. Voltaire ne reste que trois jours auprès de lui, et dès qu'il fut assuré du parti qu'il prenait, il le quitte aussitôt, et vint en donner la nouvelle à Versailles.

Valori, chargé des affaires de France en Prusse, qui n'était point encore dans le secret, crut que Voltaire se retirait mécontent, quoiqu'il emportât un petit sac de médailles d'or, dont *Fréderic II* lui avait fait présent. Il écrivit en conséquence à Versailles, pour donner avis de l'apparition de Voltaire en Prusse, et de sa prétendue disgrace.

La lettre de *Valori*, dont la minute qui nous a été

communiquée, eſt encore au dépôt des affaires étrangeres, et le ſilence de Voltaire, ſur les bontés du roi, tromperent le public à ſon ſujet, et c'eſt là la ſource des bruits qui coururent alors, qu'il n'avait paru en Pruſſe, que pour y eſſuyer les froideurs du jeune monarque : ſes ennemis en prirent occaſion pour envoyer des vers et des épîtres dédicatoires à ce Roi, qui ne répondit ni aux vers, ni aux dédicaces. *St. Hyacinthe* y fut trompé (*a*), et *Piron* encore plus.

Tandis que la malignité s'exerçait ſur la prétendue diſgrace de Voltaire en Pruſſe, le cardinal de *Fleury*, et le miniſtere Français, raſſurés par la réponſe qu'il en avait apportée, lui prodiguaient careſſes et cajoleries. Il profita de ce moment de faveur, pour demander la repréſentation de *Mahomet*. On lui laiſſe le choix d'un cenſeur, et il choiſit *Crébillon*, à qui, depuis trente ans il donnait le nom de maître. *Crébillon* refuſe ſon ſuffrage à la tragédie de *Mahomet*, et ſe brouille avec Voltaire.

Cette tragédie qu'on ne voulut point laiſſer repréſenter à Paris, le fut à Lille, où ſe trouvait, ſous la direction du ſieur *la Noue*, une troupe de comédiens. Rarement en voit-on d'auſſi bonne en Province. Mlle *Clairon*, qui était très-jeune, fit le rôle de *Palmire*. Dans un des entr'actes, on porte à Voltaire une lettre du Roi de Pruſſe, qui lui annonce le gain de la bataille de Molwits. Il en fait la lecture publiquement. On applaudit long-tems le Roi de Pruſſe, Voltaire et *Mahomet*. C'eſt à ce ſujet, qu'il diſait plaiſamment, que la tragédie de Molwits avait fait réuſſir la tragédie de *Mahomet*.

(*a*) Voyez une lettre de *St. Hyacinthe*, à M. de *Barigni*.

Des Evêques, qui ſe trouverent à Lille, en virent une repréſentation, et en furent édifiés. Avant de quitter la Flandre, Voltaire donna à madame du *Chatelet*, et à pluſieurs autres Dames, une fête très-ingénieuſe. Un Prince aurait pu mieux faire; mais c'était beaucoup pour un philoſophe.

Mahomet repréſenté en Flandres, ne tarda pas de l'être à Paris. Le cardinal de *Fleury*, qui lut cette tragédie, fut de l'avis des évêques qui l'avaient applaudie, et trouva bon que les Pariſiens jouiſſent du même plaiſir que les habitans de Lille. Tous les miniſtres ſe trouverent à la premiere repréſentation. Un ſuffrage unanime la proclama un chef-d'œuvre, mais l'envie s'en irrita. Les gougeats de la littérature, ameutés par *Piron*, qui avait fait l'ode à *Priape*, allaient de café en café, crier que ce *Mahomet* était le ſcandale de la religion. L'abbé *Desfontaines* à qui, ſur un ordre de la police, on avait fermé la porte du théâtre, le jour de la repréſentation de *Mahomet*, alla le dénoncer au procureur-général *Gilbert des Voiſins*, qui était dévot et janſéniſte. Un docteur de Sorbonne en perdit preſque la tête. Il courait les rues, pour annoncer que la tragédie de Voltaire était une ſatyre ſanglante de la religion chrétienne, et il prouvait cette aſſertion, en feſant obſerver que dans le nom de *Ma-ho-met*, le nombre des ſyllabes eſt égal à celui dont eſt compoſé le nom adorable de *Je-ſus-Chriſt*. La preuve de M. le Docteur n'était pas bien convaincante, mais tous les jours il s'en fait en théologie qui ne valent pas mieux.

Tant de clameurs contre *Mahomet* alarmerent le cardinal de *Fleury*. Il conſeilla à Voltaire de le retirer du

théâtre. *Ce conseil était un ordre*, et *Mahomet*, après deux jours de triomphe et d'applaudissemens, descendit de la scene. Tous les gens instruits en furent fâchés. Pourquoi voit-on aujourd'hui cette tragédie avec tant de plaisir? c'est qu'on est plus raisonnable. Bénissons donc les philosophes, par qui la raison nous est venue.

Le cardinal de *Fleury* ne tarda pas à descendre dans le tombeau, emportant avec lui les reproches de la nation, qui sentait déjà le tort qu'il avait eu de laisser dépérir la marine. Sa mort fit vaquer un fauteuil à l'Académie Française. La voix publique appellait Voltaire, et *Louis XV* l'avait lui-même désigné pour remplir ce fauteuil. Une cabale l'en exclut.

Il y avait alors à la cour un exthéatin nommé *Boyer*, et surnommé *l'âne de Mirepoix*, parce qu'il était ignorant, et qu'il avait été Evêque de cette petite Ville. Il avait été aussi précepteur du Dauphin, quoique beaucoup plus propre à la direction d'un noviciat de moines, qu'à l'instruction d'un Prince destiné à un trône. Après la mort du cardinal de *Fleury*, on lui remit la feuille des bénéfices, emploi qui lui donnait une grande influence sur le suffrage de divers membres de l'Académie Française.

Ce vieux moine, imbécille, et fanatique, se mit ouvertement à la tête de la cabale contre Voltaire; mais l'ame secrete de cette cabale était le comte de *Maurepas*, qui voulait le punir des bontés que lui témoignait la maîtresse du Roi, madame la duchesse de *Chateauroux*, avec laquelle il était brouillé. Voltaire alla le voir pour savoir ses intentions; et M. de *Maurepas* les lui fit connaître par ces mots énergiques: *Si vous l'emportez, je vous écraserai.*

Boyer, l'agent de M. de *Maurepas*, pour éloigner Voltaire de l'Académie, pour laquelle lui-même n'avait aucun titre, fit demander la place vacante par l'Archevêque de Narbonne; mais ce Prélat s'appercevant qu'il n'était que l'inſtrument d'une cabale, qui ſous prétexte de religion, cherchait à donner une excluſion injurieuſe à Voltaire, ſe déſiſta de ſa demande, et rendit publiquement juſtice à ſon compétiteur. Ce prélat mérite que nous rendions nous-mêmes juſtice à l'honnêteté de ſes procédés, et que nous diſions que c'était un homme très-aimable, très-inſtruit, et qui, à toutes les vertus d'un homme de ſon état, joignait tous les agrémens d'un homme du monde.

Boyer ne ſe rebute pas: il propoſe le fauteuil vacant à pluſieurs autres Evêques, qui eurent la délicateſſe de celui de Narbonne. Un Prélat de la maiſon de *Luynes*, fut moins ſcrupuleux, et ſe chargea du ridicule d'être académicien, pour complaire au moine, chargé de la feuille des bénéfices.

L'année ſuivante, il y eut encore une autre place vacante; elle fut donnée à l'abbé de *Bernis*, l'un des beaux eſprits de ce tems-là. C'eſt à ce ſujet que le Roi de Pruſſe diſait que l'Académie Françaiſe ſerait bientôt un ſéminaire d'abbés.

Rien de plus ordinaire en ſociété, que d'entendre demander: pourquoi cet Evêque, ce Cardinal, pourquoi ce Duc, ce Maréchal de France, ſont-ils de l'Académie? Comme écrivains, ils n'ont pour la plupart aucun mérite, et dans la république des lettres, leur nom n'eſt connu que parce qu'il eſt inſcrit dans l'almanach royal, au nombre des membres de cette compagnie.

Faute d'enfans légitimes, l'Académie Françaiſe eſt quelquefois forcée à ces adoptions bizarres. Il eſt encore une autre raiſon. Quand parmi les hommes de lettres qui ſe préſentent, il ne s'en trouve pas qui aient un talent connu, ſur-tout qui écrivent purement leur langue; l'Académie, pour remplir le nombre des quarante, admet ceux qui, par leur naiſſance, paſſent pour la bien parler, quoiqu'il ſoit très-rare qu'ils en connaiſſent les regles, qu'ils en aient approfondi les principes, leſquels tiennent tous à une métaphyſique, dont l'étude ſe concilie rarement avec l'état de diſſipation où ils vivent. La plupart des Seigneurs ne parlent en effet leur langue, que comme ces oiſeaux qui, dans l'organe du goſier, ont plus ou moins de ſoupleſſe, à raiſon du climat où ils ſont nés, ou de la cuiſine où ils ont été élevés.

En parlant ainſi, nous n'avons en vue aucun de ceux qui ſont actuellement de l'Académie Françaiſe. On nous ferait une injuſtice horrible, en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas, et que la voix publique démentirait, ſi nous avions le malheur de les avoir.

Revenons à Voltaire. Feu l'abbé de *Luynes*, Archevêque de Sens, et enſuite fait Cardinal, fut reçu à l'Académie Françaiſe, et lui refuſé. Obſervons la circonſtance de ce refus. C'était dans le tems même qu'on jouait *Mérope*. Cette tragédie était un nouveau triomphe pour lui, et condamnait hautement *Boyer* et ſa pieuſe cabale, et l'élection de l'Archevêque de Sens.

A la premiere repréſentation de *Mérope*, le public demande l'auteur. Il voulait voir et remercier un homme

qui depuis trente ans ne cessait de lui donner du plaisir. Cet honneur a cessé d'en être un, depuis qu'on l'a prodigué à des hommes médiocres, à des versificateurs barbares.

Voltaire applaudi et demandé, refuse de paraître. On le cherche, on le sort d'un petit réduit où il s'était caché. On le porte dans la loge de madame la maréchale de *Villars*, qui était avec sa bru. On le met, malgré lui, en évidence, entre ces deux Dames, pour recevoir les acclamations et les remercîmens du public. Une voix du milieu du parterre, crie : *Madame la Duchesse de Villars, embrassez Voltaire.* Mille voix répetent cette priere. La jeune Duchesse, d'abord confuse et embarrassée, finit par se prêter avec grace aux désirs de l'assemblée. Les cris de joie, et les battemens de main redoublerent, pour remercier la jeune Duchesse qui, par un baiser, venait, en quelque façon, d'acquitter la dette publique. (12)

Après le succès de *Mérope*, Voltaire fit un nouveau voyage en Prusse. Ce n'était point un philosophe qui allait voir son semblable et s'exhaler en bons mots sur l'*âne de Mirepoix* et sur son académie, c'était encore un négociateur qui se rendait auprès d'un Souverain, auprès de *Fréderic II.* Ce Roi, ne trouvant plus son avantage à continuer la guerre, avait, moyennant la Silésie et le comté de Glatz, fait sa paix avec *Marie-Thérese d'Autriche. Je me suis mis*, disait-il, *au régime, & je conseille aux autres d'en faire autant.* Le conseil était fort bon, mais très-difficile à pratiquer, et la France eût été trop heureuse d'embrasser un pareil régime, c'est-à-dire, de

pouvoir comme lui, après une guerre injuste et malheureuse, arracher à l'Autriche une belle Province. Il s'agissait de faire rompre cette paix que le Roi de Prusse avait à peine signée, et de le déterminer à faire marcher encore cent mille hommes contre les Hongrois et les Impériaux.

Cette grande affaire était très-difficile à traiter : elle le fut pourtant assez plaisamment, ainsi que Voltaire nous l'apprend lui-même. A propos de *Tite-Live* et des guerres des Romains, il parlait de la guerre présente et de la Silésie, cédée dans un tems de nécessité, mais que l'Autriche ne manquerait pas de demander, si elle parvenait à humilier la France. On lui doit la justice de croire qu'il fit, tout en plaisantant auprès de *Fréderic*, ce dont un homme revêtu d'un caractere public, d'envoyé ou d'ambassadeur, ne serait peut-être jamais venu à bout. Le roi de Prusse céda à ses raisons; tout en croyant ne céder qu'à ses intérêts, et l'Autriche, eut le mois suivant cent mille hommes de plus à combattre. Il voulut encore le retenir auprès de lui, mais ayant rempli sa mission au gré de *Louis XV*, il revint à Paris.

Le succès de cette négociation prépara les deux belles campagnes de 1744 et de 1745. Cependant ce voyage de Voltaire, dont le public n'avait pas le secret, passa pour une évasion. La méchanceté prodigua ses poisons contre lui : elle publia que la crainte d'être enfermé pour avoir mal parlé du théatin *Boyer*, l'avait fait retirer précipitamment à Bruxelles; et *Piron*, pour perpétuer cette fuite, fit une épigramme qui ne fait aucun honneur à son esprit, et qui fait un très-grand tort à son cœur et à sa mémoire. (13)

Après avoir rendu à ſon roi *Louis XV* et à ſa patrie un ſervice ſignalé, Voltaire en rendit bientôt un autre à la république des lettres, ce fut celui d'appeler à Paris M. *Marmontel*, jeune étudiant de l'univerſité de Toulouſe, où il était connu par une belle figure, des mœurs très-douces, et par des vers très-agréables. Il fut aſſez heureux pour mériter le prix des jeux floraux, inſtitués par *Clémence Iſaure*, et peut-être plus heureux encore par le refus qu'on lui en fit.

Dans l'Académie de Toulouſe, ainſi que dans toutes les compagnies littéraires, on voit ſouvent des préférences. Ces compagnies donnent des couronnes, mais c'eſt toujours le public, vrai juge du mérite, qui diſpenſe la gloire.

Le jeune *Marmontel* envoie ſon poëme (*a*) à Voltaire, qui pour le conſoler de l'injuſtice dont il ſe plaint, lui fait préſent de ſes ouvrages, l'invite à venir cultiver ſes talens dans la capitale. Tout cela était encore plus flatteur que la roſe d'argent qu'on lui avait refuſée.

Cette invitation, réitérée pluſieurs fois, l'expoſe à une grande tentation, à celle de venir, étant ſans fortune, ſe jetter dans Paris, dans ce gouffre qui dévore tant de jeunes gens, lorſqu'ils y manquent de reſſource; il réſiſte courageuſement à la voix enchantereſſe qui l'appelle, et ſe borne à juſtifier, en obtenant encore deux ou trois prix aux jeux floraux, la bonne opinion qu'on a de ſes talens. Cette prudence le rend plus cher à Voltaire, qui décelant déjà en lui le philoſophe et le véritablement homme de lettres, lui écrit de tems à autre pour échauffer et alimenter

(*a*) Ode ſur la poudre à canon.

ſon

ſon émulation. Enfin il obtint de M. *Ory*, contrôleur-général, de pourvoir à tout ce qui pourra lui être néceſſaire à Paris, et lui mande de venir.

Le jeune *Marmontel*, aſſuré de la protection du contrôleur-général, et de l'amitié de Voltaire, part de Toulouſe; quelques amis l'accompagnent juſqu'à Montauban: c'eſt là qu'il apprend que l'Académie de cette ville lui a, pour prix d'un ouvrage envoyé au concours, adjugé une lyre. Cette lyre n'était point celle d'*Apollon*, et le jeune Poëte avait beſoin d'argent, il la porte chez un orfevre, régale ſes amis, et reprend le chemin de Paris.

En arrivant, ſon premier mouvement fut de courir chez Voltaire, qui en le ſerrant dans ſes bras paternels, lui annonce que M. *Ory* n'eſt plus en place: il avait en effet la veille été renvoyé du miniſtere. A cette affligeante nouvelle, Voltaire joint des conſeils et des conſolations: il exhorte le jeune homme à ſupporter ce revers avec courage, à eſſayer ſes forces pour le théâtre, à faire, lui dit-il, une comédie. *Je ne connais point les viſages*, réplique le jeune Marmontel, *et vous voulez que je faſſe des portraits!*

A cette réponſe, Voltaire l'embraſſe. Le jeune homme avait raiſon. Pour faire une comédie, il faut connaître les ridicules du monde, il faut un tact qui ne s'acquiert que dans la ſociété, et par l'obſervation des caracteres originaux. Les jeunes gens ont, d'ordinaire, plus d'élévation dans l'ame que de fineſſe d'eſprit: ils diſent ſouvent des choſes fortes, et en diſent rarement de fines et de naturelles.

Voltaire préſenta le jeune M. *Marmontel* chez beaucoup de Seigneurs, comme ſon éleve. Il lui fit des amis et

lui procura des connaissances. L'éleve fut bientôt en état de voler de ses propres ailes, et on lui doit la justice de dire qu'il a toujours parlé de Voltaire, comme un fils parle d'un pere qu'il adore avec transport, attendrissement et reconnaissance.

CHAPITRE XII.

Voltaire courtisan. Faveur de Louis XV, *à son égard: il est reçu à l'Académie Française. Dégoûts qu'il essuie.*

ANNÉES

DE

1745 --- à --- 1748.

VOICI encore un tems de mort pour le génie de Voltaire : de plusieurs années nous ne verrons en lui le philosophe : nous ne verrons qu'un bel esprit attaché au char de la fortune, et justifiant cette maxime de *Moliere*,

„ Qui se donne à la Cour se dérobe à son art.

Le goût de *Louis XV* pour madame d'*Etioles*, qui ne tarda pas à être marquise de *Pompadour*, s'était déjà manifesté. Cette dame, née dans une condition ordinaire, mariée au sous-fermier *le Normand*, était une des plus belles femmes qu'il y eut en France. (14) Madame la Marquise du *Châtelet* fut priée d'aller passer l'été avec elle à Etiole. Voltaire y fut aussi invité; et c'est en grande

partie dans ses conversations, ainsi que par la lecture de ses écrits, que la nouvelle favorite puisa ce goût sûr et sévere, qui, en matiere d'art et de littérature, en fit un bon juge, qui étonna souvent *Louis XV*, et qui contribua beaucoup à lui donner sur l'esprit de ce Monarque, un ascendant qu'elle conserva pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort.

Malgré la nombreuse compagnie, qui chaque jour se rendait à Etiole, Voltaire en fut faire une maison de retraite. C'est là qu'il esquissa les premieres campagnes de la guerre qui se fesait alors. Toutes les ressources lui furent ouvertes. Dans les bureaux de la guerre et des affaires étrangeres, on eut des ordres pour lui donner tous les renseignemens qu'il désirait. A mesure qu'il travaillait, ses manuscrits étaient déposés à la bibliotheque du Roi. Sur la fin de l'année, il se rendit au camp de *Frybourg*, où était *Louis XV*. C'est là qu'il lui présenta une épître que ce Roi méritait alors.

Le Roi à son retour lui donna un brevet d'Historiographe de France. De tous ceux qui jusqu'alors avaient eu cet emploi, on n'avait vu que leur nom au trésor royal pour toucher leurs pensions. C'est ce qu'on avait dit de *Racine* et de *Boileau* : c'est aussi ce qu'on était en droit de dire de leurs successeurs.

Le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne était arrêté. On fesait des préparatifs pour recevoir cette Princesse. On voulut, pour les fêtes de Versailles, un spectacle avec des ballets. Voltaire fut chargé de cette tâche difficile. *Moliere* eut souvent sous *Louis XIV* de pareilles corvées à remplir, et il ne fut jamais moins grand

que dans ces ouvrages de commande. Le *Misanthrope*, l'*Avare*, le *Tartufe*, les *Femmes savantes*, ne lui furent point ordonnés, et sont des chef-d'œuvres.

La *Princesse de Navarre* que fit Voltaire, était un spectacle à machine et à décorations qui tenait de tous les genres. Tout y respirait la magnificence française. Les courtisans applaudirent au spectacle; mais les gens de goût le jugerent avec sévérité.

Une place de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut la récompense de cette médiocrité que Voltaire lui-même dans ses plaisanteries, traitait de *farce de la foire*.

Les fonctions de gentilhomme de la chambre ne convenaient guere à un homme entiérement consacré aux lettres et à la philosophie. Le roi lui permit de la vendre, lui en conserva le titre, les privileges, et lui laissa la liberté d'en faire le service à son gré.

On conte que le premier jour qu'il entra en fonction, il se présenta à la table que les gentilshommes de la chambre avaient à la Cour pendant leur service, et ne fut point reconnu. En sortant de table, on parlait du mariage d'un jeune Seigneur avec la fille d'un Fermier-général. Les uns disaient que la cérémonie de la bénédiction nuptiale devait se faire à l'hôtel des fermes: les autres assuraient le contraire, attendu, disaient-ils, que dans cet hôtel, il n'y a point de chapelle. *Pardonnez moi, Messieurs*, leur dit Voltaire, *il y a la chapelle du mauvais Larron.* On rit, on se regarde, et l'on ne sait que c'est Voltaire qui a fait cette plaisanterie, qu'après qu'il s'est dérobé à la curiosité des ordinaires.

Madame du *Chatelet* fut obligée d'aller à Châlons, où

son fils avait la petite-vérole. Voltaire n'abandonna pas son amie affligée. Leur société était un besoin mutuel de leur ame. A son retour, il ne put voir M. d'*Argenson*, le Ministre des affaires étrangeres, ni paraître à Versailles. C'est à ce sujet qu'il disait : ,, il faut que je m'immole au ,, préjugé qui m'exclut quarante jours de Versailles, parce ,, qu'à quarante lieues de là j'ai vu un malade. Ce n'est pas ,, le seul mal que m'aient fait les préjugés. ,,

Pendant que tous nos Seigneurs étaient en Flandres avec *Louis XV*, Voltaire était à Champ, à trois lieues de Paris, où M. le duc de *la Valliere* réunissait, avec plusieurs beaux-esprits, un grand nombre de femmes aimables, instruites, et presque toutes belles. Ce Seigneur avait une très-riche bibliotheque. C'était un avantage pour Voltaire; il y trouvait encore celui d'une grande liberté pour ses études.

C'était un tems de victoires et de *Te Deum*. Chaque semaine on apprenait la nouvelle de quelque ville prise: enfin arriva la mémorable journée de Fontenoi, où l'impétuosité française força le flegme des alliés à lui abandonner le champ de bataille au moment où ces alliés se croyaient victorieux.

Le marquis d'*Argenson*, ce Ministre citoyen, dont les vues étaient grandes et justes, les intentions toujours droites et pures, et que de frivoles courtisans avaient surnommé d'*Argenson Labette*, écrivit à Voltaire du champ même de Fontenoi, pour lui annoncer la bataille gagnée. Plusieurs officiers-généraux lui envoyerent des détails précieux sur cette victoire, et en deux jours il eut composé le poëme de *Fontenoi*. Le principal mérite de cet

ouvrage eſt celui de la circonſtance. Aucun officier de marque n'y fut oublié. En peu de jours, on en diſtribua vingt mille exemplaires.

Après avoir célébré les héros de Fontenoi, Voltaire fut encore chargé d'un ouvrage dramatique pour les fêtes, qu'au ſujet de cette campagne on devait donner à Verſailles. *Le Temple de la Gloire* qu'il fit, eſt dans le goût des poëmes de *Métaſtaſe*. On y voit un but moral et philoſophique, but qu'on ne trouva dans aucun des poëmes repréſentés aux fêtes données ſous *Louis XIV*. On n'y voit qu'un poëte occupé de flatter un Roi qui aimait à l'être, et de faire crier à chaque refrain: *célébrons le plus grand Roi du monde, vivons pour le plus grand Roi du monde, combattons pour le plus grand Roi du monde, mourons pour le plus grand Roi du monde*. Ce qui, comme on l'a déjà obſervé, n'était guere poli pour les Rois d'Angleterre, d'Eſpagne, de Pologne, de Suede, et autres camarades et couſins de Sa Majeſté très-Chrétienne.

Le Temple de la Gloire, applaudi à Verſailles, fut beaucoup critiqué à Paris. *Piron* fut auſſi courroucé des éloges qu'à la Cour on prodigua à ce drame, que ſi c'eût été un chef-d'œuvre; il s'en vengea par une chanſon aſſez plaiſante.

Une révolution ſe tramait alors en Angleterre. Le prince *Charles Edouard*, fils du prétendant et petit-fils de l'infortuné *Jacques II*, réclamait, les armes à la main, le trône de ſes peres. Il était deſcendu en Écoſſe, s'était emparé d'Edimbourg, avait gagné trois combats. Pluſieurs Seigneurs Anglais s'étaient déclarés pour lui, et beaucoup d'autres n'attendaient pour prendre les armes, qu'un événement déciſif.

La France en guerre avec les Anglais, étonnée des ſuccès du prince *Edouard*, ſe détermine à le ſeconder. Le comte de *Lally*, que Louis XV avait fait, l'année précédente, Brigadier ſur le champ de bataille de Fontenoi, donne le plan d'une deſcente en Angleterre. On mit Voltaire dans le ſecret; le Miniſtere le chargea de rédiger ce plan avec le duc de *Richelieu*, qui devait commander l'armée de deſcente; on le chargea auſſi du manifeſte qu'on devait publier au débarquement. Il fut ſouvent interrogé et conſulté par Mrs. d'*Argenſon*, le comte *de Lally* et *Richelieu*.

Pendant que les préparatifs de cette deſcente ſe feſaient dans nos ports, le prince *Charles Edouard*, vainqueur et heureux juſqu'à ce moment, fut battu à Culloden par le duc de *Cumberland*, battu lui-même l'année précédente à Fontenoi. La tête du Prince vaincu fut miſe à prix, et il fut réduit à l'alternative d'errer déguiſé d'isle en isle, de caverne en caverne, ou de perdre la tête ſur un échafaud. Tous les projets de la France s'évanouirent, et le philoſophe qui avait fait le manifeſte, fut celui qui en fut le moins fâché.

Dans ces entrefaites, le préſident *Bouhier* mourut: Voltaire demande ſa place à l'Académie Françaiſe; mais le fanatiſme élevait encore une voix ſourde contre lui. Le théatin *Boyer* et les partiſans de ce moine en crédit, diſaient que pour être membre de ce corps, ce n'était pas aſſez d'avoir du génie, mais qu'il fallait encore être bon Chrétien. *Mahomet*, cette tragédie qui fait aujourd'hui la gloire du théâtre Français, était ce qui excitait le plus leur zele et leurs clameurs.

Voltaire qui avait prévu les murmures du bigotiſme, avait envoyé ce *Mahomet* qui les ſcandaliſait ſi fort, et contre la gloire duquel le Procureur-général avait préparé un réquiſitoire, à *Benoît XIV*, l'un des Pontifes les plus éclairés et les plus raiſonnables qui aient ſiégé ſur la Chaire de Saint-Pierre. Sa Sainteté, ſenſible à l'attention du philoſophe, dérogea en ſa faveur à l'uſage de cette Cour, qui ne répond jamais que par des brefs de la daterie. Elle lui écrivit une lettre particuliere dans laquelle elle traite *Mahomet* de *belliſſima Tragedia*, et avoue qu'elle l'a lue *cum ſummo piacere*. Des médailles d'or étaient jointes à cette lettre. Ce ſuffrage du ſouverain Pontife impoſa ſilence à quelques malheureux ou idiots ou hypocrites qui criaient encore à l'impiété.

Boyer était confondu, mais n'était point déſarmé. Que fit Voltaire? Il écrivit au pere *de la Tour*, Provincial des Jéſuites, et créature de *Boyer*, une lettre qui contenait une profeſſion de foi dont la ſincérité était un peu ſuſpecte: elle renfermait auſſi pour la Société des Jéſuites un magnifique éloge, que les janſéniſtes appellerent *Oleum peccatoris, un éloge à rejetter*. On trouvait encore dans cette lettre une ſortie vigoureuſe contre le Gazetier eccléſiaſtique. *Boyer*, qui avait été fort maltraité par ce Gazetier, en ſut gré à Voltaire; et dès-lors ſon élection à l'Académie Françaiſe ne ſouffrit plus aucune difficulté. Il avait cinquante-deux ans, et avait produit dix chef-d'œuvres. Nous marquons ici ſon âge et ſes titres, pour faire ſentir combien il eſt ridicule à de jeunes littérateurs où à des littérateurs qui ſont à peine connus, de demander à être de cette Académie, de s'offenſer du refus qu'on leur fait

de les y admettre et de s'en venger par des ſatyres indécentes.

Le diſcours de réception de Voltaire fut une nouveauté. Juſqu'alors ces diſcours d'appareil n'étaient que des formules de complimens, que chaque récipiendaire retournait à ſa maniere, et où n'ayant qu'à répéter des choſes communes et connues, il cherchait à mériter des applaudiſſemens en leur donnant une tournure extraordinaire. Voltaire appellait cela mâcher à vuide, et madame de *Maintenon* diſait agréablement que c'était *parler ſur des paroles*. Cet uſage de mâcher à vuide n'eſt point entiérement aboli, et ce n'eſt qu'avec chagrin qu'en parcourant ces diſcours à meſure qu'ils paraiſſent, nous voyons la plupart de leurs auteurs ſe tourmenter en tout ſens pour faire ce qu'on appelle de *l'eſprit*. Preſque toutes leurs périodes ſont des *amphigouris*, des eſpeces d'énigmes qu'ils propoſent à deviner. Voltaire était ennemi déclaré de ce genre d'écrire, il ne ceſſait de dire que c'était mettre en mot et en phraſes ce qui manquait en génie.

Les gens à préjugés ſe turent pour laiſſer entrer Voltaire à l'Académie Françaiſe. L'envie et la méchanceté furent plus difficiles à contenir; le déchaînement de la canaille littéraire fut univerſel. Paris ſe vit inondé de paſquinades contre lui. On en affiche à la porte de l'Académie, on en envoie aux ſuiſſes des maiſons qu'il fréquente. Pendant un mois, on cherche à l'irriter par tout ce que la malignité peut inventer de plus ridicule.

L'impatience de Voltaire ſuccede enfin au mépris qu'il a d'abord témoigné pour ces ſortes de ſatyres. La ſageſſe l'abandonne, le calme du philoſophe ſe convertit en

rugiſſement du lion. M. de *Marville* lieutenant-général de police, pour arrêter ce débordement de ſatyres, envoye quelques colporteurs à Bicêtre, il donne un ordre pour empriſonner le nommé *Travenol*, pourvoyeur des colporteurs. Le pere de *Travenol* eſt mis en priſon, et ce n'eſt que le fils qui eſt coupable. Auſſitôt que Voltaire eſt inſtruit de la mépriſe, il demande l'élargiſſement du vieillard, qui vient d'abord le remercier, et qui enſuite pouſſé par ſes ennemis, lui fait un procès ridicule, mais qui devînt le ſujet des converſations de tous les déſœuvrés de Paris.

Cette place à l'Académie que Voltaire ambitionnait depuis plus de quinze ans, n'ajouta rien à ſa gloire. Elle lui donna ſeulement un moment de plaiſir; et ce plaiſir fut ſuivi de pluſieurs mois de tourmens et de la honte d'avoir un procès avec un violon de l'opéra.

L'amitié et la conſidération publique ne pouvaient le conſoler. Un miniſtre à qui il parlait un jour de ſes ennemis, lui reprochait ſa trop grande ſenſibilité, et l'exhortait à ſe renfermer dans ſa propre gloire. *A votre place*, lui diſait-il, *je ferais et laiſſerais dire.* Le conſeil était ſage; mais la philoſophie du miniſtre qui donnait le bon conſeil, ne tint pas contre un couplet de chanſon que Voltaire fit contre lui en le quittant. Pour bien connaître ce que vaut un homme, il faut le mettre à l'épreuve.

Par ce couplet, Voltaire ſe fit un ennemi du Miniſtre. L'état de courtiſan ne lui convenait pas: il rompit peu-à-peu les chaînes qui l'attachaient à Verſailles, et donna la préférence à Seaux. C'eſt là que madame la ducheſſe

du *Maine*, née *Bourbon Condé*, réunissait de jeunes Seigneurs, et des savans très-estimables. On ne voyait, dans la cour de cette Princesse, ni intrigues, ni orages. Cette Cour était composée de personnes aimables, spirituelles, s'amusant entr'elles; et dans leurs amusemens, n'ayant aucun des embarras de l'étiquette. On surnomma ceux qui y étaient admis, *les oiseaux des Seaux*, comme autrefois on avait surnommé ceux de la société de Ninon, *les oiseaux des Tournelles*. (15)

Une des raisons qui éloignerent Voltaire de Versailles, n'est pas parce qu'on y produisit *Crébillon*; mais c'est parce qu'on lui accorda toutes les préférences; et que dans ces préférences, on avait en vue de fatiguer l'amour-propre de Voltaire. On y fit jouer *Catilina*, qui fut fort applaudi. C'était une tragédie barbare et inlisible. Voltaire donna *Sémiramis*. C'était un chef-d'œuvre qui fut sifflé à la premiere représentation. Il demande à faire imprimer la *Henriade* à l'imprimerie du Roi, et cet honneur qu'on lui refuse, est accordé au théâtre de *Crébillon*, qui ne le demandait pas. Madame de *Pompadour* était à la tête du parti qui prônait le mérite de *Crébillon*, ce dont Voltaire était le plus irrité.

Tant de dégoûts le ramenerent à la retraite. C'est dans le palais du roi *Stanislas* qu'il alla chercher cette retraite, et qu'il trouva un repos, devenu nécessaire à ses études et à sa gloire.

CHAPITRE XIII.

Voltaire chez le Roi Stanislas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il est appellé en Prusse.*

ANNÉES DE 1748 --- à --- 1750.

LA cour de *Stanislas I* ne ressemblait en rien à celle de son gendre *Louis XV*, toujours pleine d'intrigues et d'orages. C'était moins le palais d'un Souverain que la retraite d'un roi philosophe qui, dans la culture des lettres et de l'amitié, se consolait de la perte du trône de Pologne. Il se fit une société d'hommes d'esprit et de femmes aimables, dont quelques-unes vivent encore, et ne parlent jamais de ce bon roi, qu'avec le plaisir que peut donner le souvenir d'un tems passé heureusement.

Madame la marquise du *Chatelet*, qui était très-savante, et qui ne parut jamais qu'une femme très-instruite; Voltaire, que les dégoûts éloignaient de Versailles et de Paris, y furent invités. Tous ceux qui composaient cette Cour, n'avaient qu'une même façon de penser. Ce n'était pas tout-à-fait celle de *Stanislas*, qui était né au milieu de la Pologne et des préjugés; mais ce bon roi ne leur en était pas moins cher. Il portait des reliques, et ne trouvait pas mauvais qu'on en plaisantât, pourvu que

ce fût ſans dériſion. Les hommages qu'on lui rendait, n'étaient pas ceux que l'adulation prodigue baſſement : il était l'objet de leurs fêtes et de leurs chanſons. Preſque par-tout ailleurs, c'eſt l'intérêt qui inſpire ces ſortes d'hommages : dans la Cour de *Stanislas*, le cœur dictait, arrangeait tout, fêtes et plaiſirs. C'était un Roi ſans courtiſans, mais environné de perſonnes aimables. Il n'eut de courtiſan que le pere *Menou*, ſon confeſſeur. Le grand art de ce religieux était de flatter et de plaire. Peu attaché aux intérêts de ſa ſociété, il s'en rendit comme indépendant ; et des bienfaits du roi, ſon pénitent, il fit bâtir une maiſon, dont il feſait très-bien les honneurs.

Auprès de *Stanislas*, Voltaire trouva ce qu'on trouve rarement dans le palais des rois, et ce qui eſt abſolument néceſſaire à un philoſophe, liberté, repos et profonde ſolitude : il fit, dans ſes délaſſemens, *Nanine*, qui fut jouée devant le roi, et laquelle, parmi les drames de ce genre, tient peut-être le premier rang. Pluſieurs allégories, genre juſqu'alors peu connu, furent le fruit de cette retraite. Parmi ces allégories, on diſtingua *Babouc*, peinture agréable et fine du train et des mœurs de Paris. C'eſt auſſi dans ce tems-là qu'il fit *Zadig*, ce petit chef-d'œuvre d'agrémens, de philoſophie, et qui ſeul ſuffirait pour donner à ſon auteur une grande réputation. Peu de perſonnes s'apperçurent que dans ce roman, ſous le nom de *Yébor*, le plus ſot, le plus fanatique et le plus dangereux des archimages, ſe trouve le portrait du théatin *Boyer*, ſon perſécuteur. Par ce portrait odieux et reſſemblant, le philoſophe ſe vengeait de ſix ans de tribulations, que ce moine lui avait fait éprouver.

Dans toutes les allégories et les romans de Voltaire, on voit constamment le philosophe qui a un but moral, celui d'instruire en amusant. Il serait à souhaiter qu'on eut beaucoup d'ouvrages de ce genre : ils pourraient dégoûter de tant de romans, dont la société est empoisonnée, qui échauffent l'imagination sans l'embellir, qui ôtent à l'esprit son énergie sans l'instruire, et dont le moins dangereux de leurs effets, est de faire perdre aux jeunes gens un tems précieux.

Pendant près de deux ans, Voltaire auprès du roi *Stanislas*, vécut dans l'oubli de Versailles et de ses ennemis. Un malheur l'arracha aux douceurs de cette société éclairée. Madame la marquise du *Chatelet* qui, depuis près de vingt ans, était le soutien de sa vieillesse, fut enlevée par une mort prématurée. Le roi *Stanislas* daigna être le consolateur du philosophe. Il vint le voir, s'affliger et pleurer avec lui. Il voulut même le retenir à Lunéville, dans son palais. Voltaire se refusa aux instances de ce bon roi, et rentra à Paris, chargé du poids de sa douleur.

La paix publiée cette même année, avait ramené dans Paris tous les plaisirs. Plusieurs Seigneurs eurent des théâtres chez eux. Les sociétés bourgeoises se réunissaient pour en élever dans différens quartiers. Voltaire logé rue Traversiere, entre les jardins du Palais royal et des Tuileries, en eût un, sur lequel il donna les premieres leçons de déclamation à *le Kain*, le plus grand acteur que la France ait eu. Il était fils d'un orfevre, et avait fait d'assez bonnes études. Voltaire, pour le détourner d'une profession, où parmi la multitude de ceux qui

l'embrassent, il en est très-peu qui réussissent, le mit à des épreuves très-fortes. Il lui offrit d'abord dix mille francs en pur don, s'il voulait prendre l'état de son pere. Il lui exposa ensuite l'idée que dans le monde on se fait des gens de théâtre, et finit par lui tracer le tableau de tous les obstacles qu'il aurait à vaincre pour se faire un nom, et de tous les ennemis auxquels il devait s'attendre parmi ses confreres, au moment où il excellerait dans son art. Offres, conseils, avis, tout fut inutile. Le jeune *le Kain* persista à dire qu'il se sentait la vocation pour être comédien, comme d'autres jeunes gens se sentent la vocation pour être chartreux. Voltaire alors le prit chez lui, le fit jouer avec ses nieces, et le mena souvent à Seaux, où il ne tarda pas à se distinguer parmi les Seigneurs qui jouaient la comédie devant madame la duchesse *du Maine*.

Dans le tems que Voltaire fréquentait Seaux, il se permit, à l'égard de *Crébillon*, qui avait refusé d'approuver *Mahomet*, une vengeance qu'on pourrait reprocher à presque tous les auteurs dramatiques, si les progrès de l'art ne le fesaient pardonner; ce qu'*Euripide* fit à l'égard de *Sophocle*, ce que *Crébillon* lui-même avait fait à l'égard de ses confreres, il refit la plupart de ses tragédies. Sa *Sémiramis* avait déjà fait oublier celle de son rival : il donna *Oreste*, et la tragédie d'*Electre* perdit une partie de son mérite.

Une cabale, à la tête de laquelle était *Piron*, voulut faire tomber *Oreste*. On siffla long-tems avant que la piece fût commencée : on sifflait jusques dans la rue. Pendant les quatre premiers actes, ce fut un concert

bizarre d'applaudiſſemens et de coups de ſifflet, dont Voltaire lui même riait beaucoup. Au cinquieme acte, dans un moment de tranſport, & où le public paraiſſait être dans le raviſſement, il élance la moitié du corps hors de ſa loge, et mêlant ſa voix aux acclamations de ſes partiſans, il s'écrie : *courage*, *braves Athéniens*, *applaudiſſez*, *c'eſt du Sophocle tout pur*.

Peu de jours après cette ſcene, qui fut un vrai triomphe pour lui, il alla à Seaux; et madame la ducheſſe *du Maine*, l'une des perſonnes de ſon ſiecle qui connut le mieux le théâtre ancien, et qui ſentit le mieux le prix de la ſimplicité des tragédies grecques, après l'avoir félicité ſur le ſuccès d'*Oreſte*, lui dit en riant : Vous ne laiſſerez donc rien à *Crébillon ?* pardonnez-moi, madame, répondit-il, je ne ſuis point injuſte, il reſte avec *Rhadamiſte*. C'eſt là ſa gloire et toute ſa gloire. Et *Catilina*, qui a eu les honneurs du Louvre, reprit le duc de *Villars* ? *Catilina*, réplique Voltaire, eſt un malheureux dont je veux faire juſtice; en effet, trois ſemaines après, il revint à Seaux, avec la tragédie de *Rome ſauvée;* elle y fut repréſentée. Le duc de *Villars* fit le rôle de *Catilina*; Voltaire celui de *Cicéron*. J'ai entendu dire que c'était ce grand homme lui-même, tonnant dans la tribune aux harangues. C'était auſſi le ſeul rôle où Voltaire excellât.

Depuis un an qu'il habitait Paris, il était plus heureux qu'il n'avait jamais été; mais la voix impérieuſe de la deſtinée l'appellait en Pruſſe. *Fréderic II* le ſollicitait à venir vivre auprès de lui. *Je ſuis*, lui écrivait-il, *le plus ancien de vos amis ;* mais le philoſophe, amoureux de ſa liberté

liberté et de ses aises, craignait de tout perdre dans la Cour d'un roi : il objecta d'abord l'intempérité du climat de Berlin. *D'Argens, la Métrie, Algarotti*, furent chargés par le roi de le rassurer sur ce genre de crainte. *D'Arget*, secrétaire du roi, joignit à leurs lettres un certificat en vers, qui était accompagné de deux melons, cueillis au mois de Juin dans les jardins de Potsdam.

Les inquiétudes de Voltaire se tournerent ensuite sur l'inconstance des rois, et *Fréderic* lui écrivit une lettre fort connue, et bien faite pour le tranquilliser. Enfin, il prétexta les dépenses qu'entraînerait ce voyage, et le banquier du roi à Paris eut ordre de lui compter seize mille francs pour les frais de route.

Voltaire forcé dans ce retranchement, négociait encore pour le traitement de madame *Denis*, sa niece, qu'il voulait emmener avec lui. Un petit événement, où son amour propre fut fortement blessé, le décida tout-à-coup à partir pour la Prusse.

Le jeune d'*Arnaud* était déjà à Berlin : il avait adressé au roi de Prusse une épître en mauvais vers, et Sa Majesté passant pour lui du trône au parnasse, lui avait répondu en vers, que lui, *d'Arnaud, était à son aurore, et Voltaire à son couchant.*

Ces épîtres, envoyées à *Thiriot*, correspondant littéraire du roi de Prusse, furent portés à Voltaire. „*L'aurore de d'Arnaud!* s'écrie-t-il, en sautant du lit „en chemise, et tout enflammé de colere. *Voltaire à* „*son couchant!* que *Fréderic* se mêle de régner et non „de me juger. J'irai, oui, j'irai apprendre à ce roi que „je ne me couche pas encore. „

En effet peu de tems après cette ſcene, dont l'exactitude nous a été confirmée par ceux même qui en furent témoins, il ſe rendit à Compiegne, où était la Cour. Pour aller en Pruſſe, il veut avoir le conſentement du roi, qui agrée ſon voyage et qui refuſe de le voir. *Louis XV* ſavait que *Fréderic*, pour ſe l'attacher, lui avait fait toutes ſortes d'avances. Il ne pouvait qu'être fâché de voir un grand homme, né ſon ſujet, qui était ſon penſionnaire, mécontent alors de ſa Cour, ſe retirer auprès d'un roi, lequel pour ſes confreres n'aurait dû être qu'un ſujet d'émulation, et qui était en effet l'objet de leur jalouſie.

Fréderic avait déjà pluſieurs hommes de lettres qui s'étaient donnés à lui, et qu'il traitait en amis : ſa Cour, devenue l'aſyle de la philoſophie perſécutée, des ſciences, des arts et des lettres, fixait les regards et l'admiration de l'Europe penſante, comme de l'Europe politique. Il était déjà lui-même célebre par des victoires, par la population de ſes Etats, par un code de loix, des manufactures, par des poéſies, et le fut bientôt encore par l'hiſtoire *de la maiſon de Brandebourg*.

De Compiegne, Voltaire va en Hollande, de là à Cleves, où M. *Raesfeld*, chargé des affaires de Pruſſe, avait ordre de le recevoir, de le loger, et de lui fournir des chevaux et les voitures du roi pour ſe rendre à Berlin.

CHAPITRE XIV.

Voltaire à la Cour de Fréderic II : *Faveur de ce Roi.*

ANNÉES DE 1750 --- à --- 1751.

UN prince eut peut-être été reçu à la Cour de *Fréderic* avec plus de bruit et de magnificence, mais non avec autant de plaisir et d'empressement. C'était un éleve qui recevait son maître en philosophie: il voulut qu'il fût logé à Potsdam, près de lui, et dans un des plus beaux appartemens du palais. On lui donna une table et des équipages. D'*Arget*, secrétaire du Roi, qui partageait avec tous les Français ses compatriotes, le plaisir de voir cet homme célebre, fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait lui rendre la vie douce et agréable.

Fréderic lui offrit bientôt des honneurs et des distinctions, Voltaire ne voulut rien accepter sans l'agrément de *Louis XV* son Roi. *Fréderic* se chargea de le demander, et les lettres qui à ce sujet arriverent de Versailles, *étaient*, disait-il, *des lettres à la glace.* Au chagrin de le perdre, se mêlait un peu d'indignation de lui voir préférer la Cour d'un Roi, dont alors on croyait avoir des raisons de se plaindre. Voltaire se crut en droit d'accepter la clef de chambellan, et la croix du mérite. Il appellait ces distinc-

tions de *magnifiques bagatelles*. Le Roi, en le décorant de ces ordres, joignit des vers très-philoſophiques. C'était embellir ſes bienfaits. Il fit enſuite un contrat avec lui, par lequel il s'obligeait à lui payer une penſion de vingt-mille livres. Ce contrat entre un monarque et un philoſophe, n'eſt pas une des moindres ſingularités du ſiecle.

Les plaiſirs à la Cour de *Fréderic* devinrent plus vifs : ce n'était point ceux de la galanterie, mais ils n'en étaient pas moins réels. La tragédie de *Rome ſauvée*, qui n'avait encore paru que ſur le théâtre de madame la ducheſſe *du Maine*, fut repréſentée à Potsdam par les Princeſſes de la famille royale.

D'*Arget* nous avait conté qu'à une répétition de cette tragédie, les ſoldats qui feſaient les gardes prétoriennes, fort inſtruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. *Voltaire* qui feſait *Cicéron*, dans un moment d'impatience, oubliant que les Princeſſes ſont préſentes, s'écrie : *F. j'ai demandé des hommes, et on m'envoie des Allemands*. Les Princeſſes éclaterent de rire de l'énergie avec laquelle l'Orateur romain exprimait en français ſon impatience. On ne rapporte ici cette petite anecdote que pour peindre l'impétuoſité d'un caractere que Voltaire a conſervé juſqu'à ſa quatre-vingt-quatrieme année.

Fréderic et Voltaire avaient chaque ſoir un entretien. La politique, la religion, les arts, les lettres, les progrès de l'eſprit humain étaient les grands objets de leurs converſations. Peuples, rois, miniſtres, femmes en faveur, généraux d'armées, filles, philoſophes, poëtes, orateurs,

tous étaient jugés par eux deux, et l'Europe n'avait pas de meilleurs juges. Les arrêts prononcés à ce tribunal, feront long-tems un fecret, car il eft probable que ce ne fera pas de nos jours qu'on verra le petit ouvrage où font confignés les arrêts dont nous parlons.

Le Roi de Pruffe confultait fouvent Voltaire fur fes poéfies. Celui-ci fe défendait toujours agréablement d'un pareil examen; mais quand le Roi le défirait bien fort, il s'y prêtait avec gaieté. *Sire*, lui difait-il, *je vais prendre le manteau et le rabat de l'abbé d'Olivet, et j'examinerai enfuite le devoir de mon maître.* C'était toujours avec un art infini qu'il fefait des obfervations, tantôt fur l'inverfion des vers, tantôt fur les négligences de la grammaire françaife, dont un roi né à trois cents lieues de Paris, pouvait ignorer les tournures et les fineffes. On difcutait quelquefois. Le Roi fentait fes fautes et corrigeait. Voltaire remarquait-il un vers obfcur, le Roi rectifiait le vers et y ajoutait une beauté. Montrait-il un vers négligé, le vers était refait fur le champ et embelli. Peu de Français ont eu, autant que *Fréderic II*, de facilité pour la poéfie françaife.

Le poëme de la *guerre* leur occafionna une difcuffion. Voltaire penfait qu'un ouvrage didactique, dont l'uniformité entraîne ordinairement de l'ennui, devait contenir peu d'exemples, qui font toujours froids, mais qu'il devait être orné d'épifodes, lefquels en variant la marche du poëme, réveillent l'imagination du lecteur.

Le monarque, au contraire, prétendait qu'un poëme de la nature du fien, devait avoir moins d'épifodes que d'exemples, lefquels font toujours encourageans. C'était

un héros qui en avait célébré d'autres, dont plufieurs étaient morts en combattant pour lui, et quelques-uns fous fes yeux. Un Roi qui chante la valeur des guerriers dont il a partagé les dangers, doit être bien fervi.

D'*Arget* et d'*Arnaud*, l'un et l'autre Français, lui fervaient de fecrétaires. *Formey*, d'*Argens*, *la Metrie*, *Algarotti*, *Chafot*, étaient ceux qui jouiffaient tour-à-tour de l'honneur de le voir familiérement. Lorfque Voltaire fut arrivé, le Roi, qui trouvait en lui feul tous leurs talens, tout leur favoir, et plus d'agrémens, les vit moins fouvent. Ils furent plus rarement appellés à fes foupers.

Formey, fecrétaire de l'Académie, était un métaphyficien profond, mais abftrait. *Algarotti* était un Italien très-aimable, fefant des vers, s'occupant de phyfique, mais ayant confervé dans le caractere cette aftuce qui eft un des fruits du fel fur lequel il était né. *La Metrie* aimait à boire, et parlait de Dieu du ton de *Diagoras*. Sa gaieté était ouverte, quelquefois un peu groffiere. Le roi, qui l'aimait, en avait fait fon lecteur. Il paffait pour être fon athée. La franchife de *la Metrie* dégénéra fouvent en indifcrétion.

Quant à d'*Argens*, il était chargé d'une vafte érudition, mais d'un caractere facile : comme philofophe doutant de tout, comme homme de fociété croyant tout, et fe livrant par faibleffe de caractere au fentiment de tous ceux qui lui parlaient. On avait toujours raifon avec lui. Tous ces beaux efprits étaient incapables de confpirer contre le repos de Voltaire ; mais par les confidences qu'ils fe fefaient mutuellement, ils fe dédommageaient de la fouffrance, où depuis fon arrivée fe trouvait leur amour-propre.

Les esprits étaient dans cette situation, lorsque *Maupertuis*, Président de l'Académie de Berlin, reparut à la Cour du Roi de Prusse. C'était un génie ardent et sombre, portant en société un esprit de domination, l'un des hommes les plus aimables, lorsqu'on s'occupait de lui, et qu'on lui accordait toutes les préférences; mais dès qu'il croyait son amour-propre blessé, on le voyait soudain, son front se couvrant de tristesse et de sévérité, déployer toute la hauteur de son caractere. C'est ainsi à-peu-près qu'il s'était fait peindre, la tête élevée, le regard fier, d'une main applatissant les pôles de la terre, et par cette attitude s'honorant d'une découverte qui appartenait à *Newton*.

La conduite de *Maupertuis* auprès de *Fréderic* était moins celle d'un philosophe respectueux qui remplit librement les bienséances de la place où il se trouve, que l'allure d'un courtisan esclave qui sacrifie les intérêts d'un amour-propre bien entendu, à la petite vanité d'entendre dire: *il est bien avec le Roi.*

Pendant dix ans, Voltaire avait été en commerce de lettres avec lui, le flattant toujours, parce qu'il aimait à l'être, le ménageant comme on ménage une maîtresse haute et bizarre. Lorsqu'en 1733, *Maupertuis* donna son essai sur la figure des astres, Voltaire lui écrivit, *je l'ai lu avec autant de plaisir qu'une jeune demoiselle lit un roman, et qu'un dévot lit l'évangile.*

Presque toutes les lettres de Voltaire à *Maupertuis* sont de ce style. Il avait été de la société de madame du *Chatelet*, et s'était brouillé avec elle. On voulut les reconcilier; mais ses hauteurs rendirent inutiles toutes les démarches qu'on fit à ce sujet.

Cette brouillerie durait encore, lorſque Voltaire fut reçu à l'Académie Françaiſe. Il ne le cita point dans ſon diſcours au nombre des grands hommes vivans. L'eſprit de *Maupertuis* en reſta long-tems ulcéré. Lintérêt et les circonſtances peuvent faire diſſimuler un affront, mais l'amour-propre ne l'oublie jamais, ou plutôt ne ſe ſoutient qu'autant de tems qu'il lui en faut pour prendre ſa revanche.

Voltaire rachetait les torts de la faveur où il était auprès de *Fréderic II*, en redoublant d'attention et de politeſſe à ſon égard, ainſi qu'à l'égard des autres Français. Il ne leur parlait que pour leur dire des choſes honnêtes et flatteuſes. Il les avait ſouvent à dîner avec lui, et les invitations étaient toujours faites pour *manger le rot du Roi ;* c'eſt ainſi qu'il appellait la table que le Roi lui donnait.

CHAPITRE XV.

Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec Maupertuis. *Diſgrace. Il s'évade de Pruſſe. On l'empriſonne à Francfort.*

ANNÉES DE 1751 --- à --- 1753.

DEPUIS un an que Voltaire était en Pruſſe, il jouiſſait paiſiblement de ſa gloire, de l'amitié et de la confiance de *Fréderic II.* Un orage affreux s'éleva tout-à-coup ſur ſa

tête. Le sort qui en France lui avait fait essuyer un procès ridicule avec un violon de l'opéra, lui en fit essuyer en Prusse un second très-sérieux avec un Juif. Remontons à la source de ce fait singulier si fort altéré dans les libelles du tems.

Le Roi de Prusse venait de faire avec *Auguste* Electeur de Saxe, un traité dans lequel il avait stipulé que ses sujets porteurs des billets de la *staire* seraient remboursés sans perte. Par cette clause il veillait à l'intérêt de ses peuples. *Auguste* en l'acceptant ne fit point évaluer la somme à laquelle pouvait se monter les billets. C'est là une de ces fautes énormes qu'un particulier n'aurait pas faite.

La *staire* ou *steur* était une banque établie à Dresde. L'Electeur de Saxe avait mis dans le public une si grande quantité de billets sur cette banque, qu'ils ne pouvaient être plus acquittés: ils perdaient la moitié de leur valeur. Les Saxons les employerent long-tems dans leur commerce. La Hollande, l'Allemagne et la Prusse en étaient empoisonnées. Les Prussiens, qui achetaient ces billets à bon marché, en étaient payés sans aucune perte. Le Roi en imposant cette loi aux Saxons avait-il prétendu leur faire payer au-delà de ce qui était dû à ses sujets? D'*Arget* nous a assuré que le Roi désapprouva hautement ce commerce. *Mon cousin Auguste a fait une faute*, disait-il, *mais ce n'est pas à moi d'en profiter*. C'était un roi juste qui parlait ainsi.

Pendant l'agiotage de ces billets sur la *staire* ou banque de Dresde, un Juif, nommé *Herscheld*, c'est-à-dire, le *beau-Cerf*, fut commis par Voltaire pour négocier à Leipsik dix mille écus de lettres de change. En nantissement

de ces lettres, le Juif lui remit des diamans qui étaient à *Chafot*, officier Français, en faveur auprès du Roi de Pruſſe. Ce *Chafot* était un de ces hommes agréables et à bonnes fortunes : il tenait ces diamans de la ducheſſe de *Meklembourg*, auprès de laquelle il avait été quelque tems en faveur.

Voltaire apprend que les diamans dont il eſt nanti, n'appartiennent pas à *Herſcheld ;* on lui aſſure que ce Juif eſt un fripon ; il le rappelle tout auſſitôt de Leipſik, lui défend de négocier ces lettres, écrit à Paris pour les proteſter. *Herſcheld*, de retour à Berlin, exige pour frais ordinaires de ſon voyage deux cents écus, et Voltaire les paie. Il demande enſuite pour frais extraordinaires cinq cents écus qui lui ſont refuſés. A cette demande, le Juif fait lui-même le refus de reprendre les diamans, ſous prétexte que ce ne ſont pas les mêmes. Voltaire en porte plainte, et le Juif eſt mis en priſon.

Tous les ennemis de Voltaire ſont bientôt en mouvement : ils pouſſent *Herſcheld* empriſonné à plaider : ils préviennent le Roi, l'aſſurant que ce Juif n'a été que ſon émiſſaire en Saxe pour agioter des billets de la *ſtaire*, et qu'il ne refuſe de reprendre les diamans, que parce qu'à de gros chatons Voltaire en a ſubſtitué une grande quantité de petits ; ils aſſurent de plus qu'il ſe moque des vers de Sa Majeſté. L'ordre de ne plus venir à Potsdam lui eſt auſſi-tôt ſignifié. Le comte de *Rothembourg* eſt dépêché au chancelier *Coccei*, pour lui dire que le Roi abandonne cette affaire à la Juſtice.

Le procès dura pluſieurs mois, et ce tems fut une eſpece de triomphe pour les ennemis de Voltaire. Il prie *Mau-*

pertuis de recommander sa cause à M. de *Jarriges*, l'un de ses juges. Ce service qu'on accorde souvent à des personnes indifférentes, *Maupertuis* le refuse, en disant qu'il ne peut se mêler *d'une mauvaise affaire*.

La disgrace de Voltaire fait éclat en Prusse. Pour la consommer, on l'accuse de plaisanter sur les goûts, sur les occupations et les poésies du Roi. On dit que dans un moment où ce Monarque lui avait envoyé une ode à revoir, il s'était écrié: *Ce Roi me prendra-t-il longtems pour sa blanchisseuse?* Ce qui est certain, c'est que le Roi irrité veut dans un moment de colere & à la suite d'une visite que lui a fait *Maupertuis*, le faire partir. *Ecrivez*, dit-il à son secrétaire d'*Arget*, *que je veux que dans vingt-quatre heures il soit sorti de mes Etats.*

D'*Arget* tremblant se fit répéter l'ordre deux fois. Le Roi se calme un peu et lui demande ce qu'il en pense. Le secrétaire aussi sage que courageux, répond: „ Sire, „ vous l'avez appellé auprès de vous, la Commission „ est sur le point de le juger. Si elle le trouve cou- „ pable, vous serez à tems de le renvoyer. „ Le Roi garde le silence un moment. Vous avez raison, dit-il à d'*Arget*, vous êtes un honnête homme.

Six jours après cette scene, la Commission jugea le procès. La prison du Juif *Herscheld* fut déclarée légitime. On le condamna à restituer les lettres de change, à une amende de dix écus, et à reprendre les diamans à la pesée et à guide d'experts.

Après ce jugement, on dicte encore au Juif condamné et amendé des lettres au Roi contre Voltaire: on l'assure de sa protection. Voltaire qui voulait se livrer à l'étude,

fait quelques sacrifices pour avoir une paix qui devenait nécessaire à sa santé ; et lorsque cette malheureuse affaire fut entiérement terminée, les Chrétiens, qui poussaient secrétement le Juif à lui faire la guerre, lui écrivirent fort amicalement : *Que n'avez-vous attendu la fin ? Vous l'auriez fait pendre.*

Voltaire revint à Potsdam auprès du Roi, et il ne fut question ni de procès, ni de juif, ni de diamans. Le Roi lui permit de se retirer au Marquisat dans une petite maison qu'il avait donnée à d'*Argens*. Sa santé, entiérement délabrée, avait besoin d'un grand repos ; il avait une espece de scorbut et le feu dans les entrailles. Tout cela était tout-à-la-fois la suite de l'agitation où il passait sa vie et d'un travail forcé ; car ce fut au milieu des remedes et des cruelles sollicitudes de son procès, qu'il mit la derniere main au *siecle de Louis XIV*, ouvrage unique, écrit sans crainte, sans préjugé, sans flatterie, et avec une impartialité peu ordinaire dans un historien. C'est encore le plus beau monument élevé à la gloire de ce Monarque, et qui subsistera, quand la galerie de Versailles, ainsi que les statues des places des *Victoires* et de *Vendome*, ne seront plus. En une année il s'en fit dix éditions. L'abbé *Guion*, l'un des critiques de ce monument, prétendit que c'était une *histoire décharnée et dangereuse*. *Maupertuis* la comparait aux *gambades d'un enfant*. (16)

Les bontés de *Fréderic II* pour Voltaire ramenerent bientôt auprès de lui tous ceux qui pendant sa disgrace s'en étaient éloignés. Les beaux esprits français sont invités un jour à manger *le rot du Roi*. *Maupertuis* se

fait attendre. Lorſqu'il arrive, Voltaire lui fait ſon compliment ſur l'ouvrage nouveau qu'il a donné au public. C'étaient des *Lettres ſur le bonheur*. „ Votre livre, mon „ Préſident, ajoute-t-il, m'a fait plaiſir à quelques „ obſcurités près dont nous cauſerons enſemble. „

Des obſcurités! dit *Maupertuis* d'un ton ſec et chagrin; il pourrait, Monſieur, y en avoir pour vous. Voltaire le regarde, lui met la main ſur l'épaule, et lui dit: „ Je vous eſtime, mon Préſident, vous êtes brave, „ vous voulez la guerre. „

La Beaumelle parut alors en Pruſſe, et cette guerre éclata. Ce jeune homme, qui venait de Danemarck, déſirait être préſenté au Roi comme homme de lettres; et ſous cette dénomination, il n'avait aucun titre pour mériter les accueils du Souverain. Il était auteur d'une petite brochure, intitulée, *Mes penſées*, qui avait fait quelque bruit à Paris. Il la porte à Voltaire pour en faire part au Roi. Parmi ces *penſées*, dont la plupart ne ſont que les rêves d'une jeune tête chaude, il y en avait deux conçues en ces termes.

„ Voltaire n'eſt pas le plus grand poëte, et c'eſt le „ mieux récompenſé. „

„ Le Roi de Pruſſe a auprès de lui de beaux eſprits, „ comme les Princes d'Allemagne ont des ſinges dans „ leur palais. „

On lut ces deux *penſées* au ſouper du Roi, et il ne fut queſtion de *la Beaumelle*, que comme d'un étourdi. Ce jugement, qui était un des ſecrets du ſouper du Roi, fut rapporté à la *Beaumelle*, qui dès ce moment devint pour Voltaire un ennemi peu dangereux, mais très-importun.

Cependant les beaux-esprits se cantonnaient déjà à la cour de *Fréderic II.* D'*Arget*, qui était un homme sage, et qui prévit que les philosophes français ne tarderaient pas à donner la comédie en Prusse, se retira, emportant avec lui les bienfaits, l'estime et les regrets du Roi son maître. *La Beaumelle*, après une aventure galante, et quelques mois de prison, partit pour l'Allemagne, où il eut d'autres aventures avec une femme-de-chambre, qui avait volé sa maîtresse. D'*Arnaud* ne sait pour qui combattre : la reconnaissance devait l'attacher à Voltaire, qui dès son enfance avait eu pour lui des bontés paternelles; mais il ménageait *Maupertuis*, qui pouvait le faire entrer à l'Académie de Berlin. Une conduite équivoque le rend suspect aux deux partis: le Roi le renvoie, et la France, sa patrie, où il se retira, eut un *grand homme* de plus.

Kœnig, autrefois grand ami de *Maupertuis*, alors son rival et son confrere à l'Académie de Berlin, soutint que le principe de *la moindre quantité*, était faux, et qu'en géométrie il n'était pas une découverte nouvelle. *Maupertuis*, qui prétendait avoir deviné cette loi du *minimum*, comme il se vantait d'avoir découvert l'applatissement des pôles de la terre, fit exclure *Kœnig* de l'Académie. Sa place de président et de trésorier lui donnait une grande influence sur le suffrage de ses confreres.

Voltaire prend le parti de *Kœnig* opprimé, devenu son ami, et avec lequel il avait vécu à Cirey l'espace de deux ans. Il publie pour sa défense un petit *factum* sur l'injustice de *Maupertuis*, sur l'irrégularité de ses procédés, et sur la fausseté, ainsi que sur l'inutilité de la loi du *minimum*.

L'amour-propre de *Maupertuis* ne tint pas contre ce premier acte d'hoſtilité. Il ſe met au lit, et *Fréderic II*, qui aime Voltaire, qui penſe comme lui, mais qui ne veut pas qu'on ſe moque du préſident de ſon Académie, a la bonté de venir à Berlin le voir et le conſoler.

Cette viſite du Roi met les beaux eſprits du côté de *Maupertuis*; dès ce moment, ſon adverſaire eut tort à leurs yeux; il ne ſe déconcerte pas; et met les rieurs de ſon côté. Il fait imprimer le *tombeau de la Sorbonne;* et dans ce tombeau, avec l'Avocat-général du Parlement de Paris, dont il a à ſe plaindre, avec le théatin *Boyer* qui l'avait moleſté pendant cinq ans et qui venait de mourir, il enferme *Maupertuis*, qui n'était pas encore mort. Cette plaiſanterie lui donna un redoublement de fievre, et le Roi eut encore la bonté de venir voir et conſoler ſon Préſident malade. Il fit plus, il ordonna de brûler ce *tombeau*, auquel il avait lui-même ajouté quelques pieces, et dont dans d'autres circonſtances il ſe ferait fort amuſé.

Cet ouvrage peu connu, qu'à Paris on attribuait à l'abbé *de Prades*, et dans lequel cet abbé avait en effet mis quelques phraſes, était à peine brûlé que l'*Akakia* parut. C'était encore une nouvelle plaiſanterie qui couvrait *Maupertuis* de ridicule. Le Roi la connaiſſait: il en avait ri en particulier avec Voltaire, qui en la travaillant avait employé pluſieurs de ſes idées, mais il ne voulait pas qu'elle devint publique. Ce n'était pas là l'intention de l'auteur, qui, en parlant de *Maupertuis*, diſait: „Je „l'ai prié de voir monſieur de *Jarriges*, l'un de mes „juges, et il me l'a refuſé, dans l'eſpérance que le juif

„ *Herſcheld* me ferait pendre. Il a voulu la guerre, il „ me l'a déclarée : c'eſt à lui à ſe défendre.

Voltaire avait déjà, dit-on, pour l'impreſſion d'un ouvrage, une permiſſion du Roi. En remettant à l'imprimeur de Potsdam l'*Akakia*, il remet en même tems cette permiſſion, et l'*Akakia* fut imprimée. Le Roi prend très-mal l'eſpiéglerie : toute l'édition eſt ſaiſie et brûlée. *Fréderic* ne voit plus en Voltaire le philoſophe, le grand homme, ſon ami; et Voltaire, de ſon côté, ne voit plus en *Fréderic* ni l'ami, ni le philoſophe; il ne voit qu'un Roi courroucé, qui prend trop de part dans une querelle de littérature. Il quitte Potsdam et ſe retire à Berlin. Il était encore dans l'antichambre du Roi, lorſqu'il dit à ſon domeſtique : *Débarraſſes-moi, mon ami, de ces marques honteuſes de la ſervitude.* C'était l'ordre du mérite et la clef de chambellan, qu'il fit remettre au Roi : quelques-uns ont prétendu qu'en ſe retirant tout en colere, il les avait ſuſpendus à la clef de la porte de la chambre du Roi.

L'abbé *de Prades*, chargé ſur le champ de demander à Voltaire une lettre d'excuſe à *Maupertuis*, le ſuit à Berlin, lui notifie les volontés du Roi, et le prévient ſur l'ordre qu'il a, en cas de refus, de *rapporter ſa réponſe en propres termes.* Cette réponſe fut énergique; ce fut celle qu'un Français, dans ſes bruyantes humeurs, ne peut impunément ſe permettre qu'à l'égard de ſes inférieurs. Eſt-ce bien là, demande l'abbé *de Prades*, ce que je dois dire à Sa Majeſté de votre part? *Oui*, réplique Voltaire, *ajoutez-y que je vous y ai envoyé vous-même avec lui.* (17)

Avec

Avec les gens d'esprit, il y a des ressources. Un Roi qui n'eût été simplement que Roi, eût écrasé Voltaire. *Fréderic*, qui, à l'avantage d'être Roi, joint encore un grand fonds de philosophie, éclate de rire, lorsqu'il entend la réponse de Voltaire, qu'en tremblant, bégaye l'abbé *de Frades*. Il se la fait répéter plusieurs fois, et à chaque fois, ses éclats de rire redoublerent. Comme il espérait retrouver en Voltaire le philosophe, il lui renvoie son cordon, sa clef, et le rappelle à Potsdam.

La scene qu'occasionna cette nouvelle marque de bonté, est encore une de ces singularités qui n'ont point d'exemple. Voltaire, en reparaissant devant le Roi, tenait l'*Akakia* à la main. Il le jette au feu, en disant et répétant : „ Voilà, Sire, voilà les restes de ce malheureux livre „ qui m'a fait perdre votre amitié. „ En ce moment, qu'on imagine voir devant la cheminée le Roi s'efforçant de dérober l'*Akakia* aux flammes, Voltaire d'une main s'opposant aux efforts du Roi, tandis que de l'autre main, avec la pincette, il enfonce l'*Akakia* au feu. Le Roi l'emporte à la fin : il brûle ses manchettes et sauve le livre. Les deux philosophes finirent par rire et s'embrasser.

Pendant cette attendrissante comédie, jouée par les deux plus grands acteurs, et certainement les deux plus singuliers hommes du siecle, l'*Akakia* imprimé en Hollande, et répandu dans toute l'Europe, fesait rire tous les savans aux dépens du Président de l'Académie de Berlin.

Le Roi sait bientôt cette nouvelle espiéglerie, et ses froideurs recommencent. L'état de Voltaire devint alors très-pénible : il sent plus que jamais la pesanteur du joug

qu'il s'eſt impoſé. L'orage qu'il vient d'eſſuyer ne le raſſure pas ſur l'avenir : il eſt d'ailleurs triomphant ou il n'eſt plus. Paris lui ſemble entiérement changé à ſon égard. *Boyer*, ſon perſécuteur, eſt mort. L'encyclopédie s'y imprime ſous les auſpices du gouvernement. On applaudit à ſa tragédie de *Mahomet*, repréſentée malgré *Berrier*, lieutenant de police, ſur les ordres de M. d'*Argenſon*, ſecrétaire d'Etat. Ses amis l'invitent à revenir dans ſa patrie, jouir de ſa gloire et d'un repos qu'il ne trouve plus dans le palais d'un Roi.

La liberté de ſe retirer, qu'il ſollicite de nouveau, lui eſt accordée; mais le Roi, en la lui accordant, demande ſa clef, ſon cordon et le traité qu'il a fait avec lui. Cela annonce une diſgrace : c'eſt alors que Voltaire met quelque prix à des diſtinctions qu'il a voulu rendre volontairement : l'en priver, ſemble être un affront dont ſes ennemis pourront triompher. Il ne parle plus de ſa retraite; mais après un ſéjour de trois mois encore en Pruſſe, il demande d'aller aux eaux de Plombieres. *Fréderic* conſent à ce voyage, qu'il croit néceſſaire à ſa ſanté, et ne tarde pas à s'en repentir.

A peine Voltaire fut-il hors des Etats de Sa Majeſté, qu'on répand à Berlin une épigramme contre elle, et on a ſoin de la lui attribuer. A quelque tems de là, parut en Saxe la *Vie privée de Fréderic II.* Ce libelle (18) fut encore mis ſur ſon compte. Le Roi qui ſe doutait déjà que les eaux de Plombieres n'étaient qu'un prétexte pour le quitter, le fit arrêter à Francfort-ſur-le-Mein.

Les ordres du Roi furent exécutés avec une rigueur exceſſive. On l'enferma à l'hôtellerie du Bouc. En ſortant

d'un palais, un philosophe français ne pouvait plus mal tomber : on l'y retint jusqu'à ce qu'il eût remis la croix de mérite, la clef de chambellan, le traité qu'ils avaient fait ensemble, et le manuscrit de ses poésies. Douze soldats le gardent à vue, veillaient nuit et jour à la porte du Bouc.

Madame *Denis*, sa niece, qui était venue le joindre à Francfort, fut, malgré un passe-port du Roi de France, arrêtée, et fut encore plus étroitement observée. Ces faveurs signalées, auxquelles le secrétaire eut très-bonne part, durerent un mois, au bout duquel on rendit à Voltaire sa liberté.

Voltaire était libre : ses malles, ses papiers et ses pistolets, tout lui était rendu. Sa chaise de poste était prête. Une fausse allarme faillit à le plonger dans un embarras pire que celui dont il était à peine échappé. Des observateurs lui parurent roder autour de l'auberge; et sur quelques propos équivoques qu'on lui tint, il s'imagine qu'il va encore être arrêté. Dans ce moment où la frayeur le domine, un homme se montre à la porte de sa chambre. Il croit qu'on en veut encore à sa liberté, et la colere étouffant en lui toute réflexion, il prend un pistolet et court sur lui. La fuite précipitée de cet homme et ses cris, portent le trouble et l'alarme dans l'auberge et dans la rue. On parle de recourir à l'autorité du Magistrat : pendant qu'on est aux avis, Voltaire hâte les préparatifs de son départ, monte dans sa chaise de poste, et quitte Francfort.

Lorsque les Rois font arrêter quelqu'un, ils paient largement les captureurs, et tous les frais de capture,

On en agit tout autrement à l'égard de Voltaire; il fut contraint de payer tout ce qu'il en avait coûté pour l'arrêter, pour le surveiller, et le tourmenter pendant un mois. Un pareil traitement lui parut digne de souvenir; et c'est ce qui nous valut ces *Mémoires* singuliers, qu'il écrivit au moment où la plaie était encore saignante et douloureuse; *Mémoires* tenus pendant sa vie, dans un profond secret, et qu'une indiscrétion a révélé six ans après sa mort; mais qui, dans l'histoire de l'esprit humain, deviendront précieux, à mesure qu'on perdra de vue le motif qui les dicta. On aimera toujours à voir un grand Roi en déshabillé; et dans l'opinion des hommes qui pensent, *Fréderic* n'en paraîtra peut-être que plus grand.

En effet, il est certainement beaucoup moins piquant pour la curiosité, et moins utile pour l'avancement de la raison, de savoir que ce Roi héros, sur un ordre donné à propos, a pris une ville, gagné une bataille, mis en déroute une armée française, que de voir, ainsi que cela est rapporté dans ces *Mémoires*, un Roi philosophe se vêtir d'une jaquette et d'un large rabat de ministre du St. Evangile, ayant avec lui deux philosophes affublés d'un semblable accoûtrement: et ainsi faire mener en sa présence, par deux soldats armés, un prédicant qui, dans un sermon, l'avait comparé à *Hérodes*, l'interroger charitablement, et sans être connu, sur la famille de cet *Hérodes*, lui demander si ce Roi, dont il avait mal parlé dans son sermon, était le premier du nom, et sur l'embarras du prédicant à répondre, lui dire avec bonté: „ Comment, mon frere, vous prêchez contre un Roi, „ et vous ne connaissez pas sa famille? Cela n'est pas

„ bien : allez en paix, et si vous ne voulez pas être „ excommunié, ne retombez plus dans cette faute. „

Un Roi ordinaire dans ses vengeances eût puni, exilé, peut-être enterré pour la vie dans le fond de quelque Bastille, un pareil sermoneur. *Fréderic*, le philosophe, *Fréderic* borna la sienne à convaincre l'indiscret prédicant d'ignorance, et à se moquer de lui. C'est la leçon la plus philosophique qu'un Roi ait jamais faite à un prêtre coupable; c'est peut-être aussi de toutes les actions de ce grand Roi, celle dont le souvenir égaie davantage sa vieillesse.

En terminant ce chapitre, nous devons dire que les ordres pour arrêter Voltaire furent donnés dans un premier mouvement de colere, dans un tems où le Roi de Prusse, le croyait auteur sur le cri trompeur de ses nombreux ennemis, d'un libelle infâme, sous le titre de sa *Vie privée*. Lorsque sa Majesté eût vu cette monstrueuse production, elle jugea qu'elle n'était point de Voltaire. Elle avait un goût trop épuré, pour ne pas sentir que l'historien du *Siécle de Louis XIV*, ne pouvait avoir écrit plattement de pareilles méchancetés.

Fréderic se reconcilia, et reprit bientôt avec Voltaire son ancien commerce de lettres : il en fit de nouveau le confident de ses poésies, et dans la suite, lui offrit encore contre ses persécuteurs, auprès de lui, un asile que le philosophe se garda bien d'accepter. Il n'est pardonnable d'être chez les autres, même dans le palais d'un Roi, que lorsqu'on ne peut être chez soi.

CHAPITRE XVI.

Voltaire aux Délices. *De Geneve et de* Rousseau. *Conduite de Voltaire envers* Rousseau *persécuté.*

ANNÉES DE 1753 — à — 1759.

La Cour des Rois ne convenait ni à la gloire ni au repos de Voltaire, pour être un grand homme, il fallait qu'il fût dans la retraite, et pour être heureux, il fallait qu'il fût chez lui.

De Francfort il vient à Colmar. Pendant son séjour en cette ville, il mit en ordre les *annales de l'Empire*, espece d'*almanach* moins fait pour être lu que pour être médité, mais dans lequel regne une philosophie que, jusqu'à Voltaire, on n'avait jamais vue dans l'histoire.

Toujours incertain de l'endroit où il s'établirait, M. d'*Argental* son ami, qui était venu le joindre à Colmar, lui propose de rentrer à Paris : des Genevois le sollicitent de s'établir sur leur république, et il se décide à aller à Lunéville voir le bon roi *Stanislas* qui le retint dans son palais, et dans lequel il eut quelques tracasseries avec le nommé *Aliot*, chargé de veiller aux dépenses du palais; et qui, comme tous ceux de son état, fesait sa fortune en parlant d'économie, et en criant contre les déprédations.

En quittant le Roi *Stanislas*, le philosophe se retira chez les moines de Senones. Dom *Calmet* qu'il connaissait, était leur abbé. Voltaire, avait besoin pour l'ouvrage qu'il travaillait alors, de fouiller dans une bibliotheque de religieux. Il fut reçu chez ces moines avec d'autant plus de plaisir, que *Calmet* espérait en faire un bon chrétien, et le philosophe se comporta si raisonnablement tout le tems qu'il habita cette abbaye, qu'après son départ le pere abbé se vantait d'avoir *converti le plus grand déiste que la terre eût jamais porté*; telles étaient les expressions du bon homme.

Voltaire bien converti par *Calmet*, Auteur de l'*Histoire de Vampires*, vient à Geneve, où il achete à vie la maison des *Délices*, située sur le territoire de la république. Avant de s'y établir, il voulut voir Lyon. Ce fut un moment d'ivresse pour cette ville. Quelque part que la curiosité le menât, il était aussi-tôt environné d'une foule d'admirateurs, on y joua *Brutus* et la tragédie du *duc de Foix*. C'est à ces spectacles que le public lui rendit principalement ses hommages. Tous les yeux étaient tournés vers lui. Au moindre signe d'approbation qu'il donnait aux acteurs, on applaudissait à lui-même avec une espece de fureur. Tout le tems qu'il séjourna à Lyon, on n'y parla que de vers, de talens et de gloire. *Plutus* semblait s'en être exilé et avoir laissé son trône à *Apollon*.

La maison des *Délices* où Voltaire vint ensuite s'établir, ne porta point en vain un si beau nom. En peu de tems elle devint la maison d'*Aristipe*. Tous les plaisirs et les agrémens de la vie s'y réunirent. Il y eut des bals, des

fêtes, des comédies, des soupers. Les étrangers y abordaient de toutes parts. Les Genevois y étaient bien reçus. Madame *Denis* sa nièce en fesait les honneurs.

L'un des premiers fruits de cette retraite fut un chef-d'œuvre. Voltaire n'était jamais plus grand que dans les sujets que son imagination créait. C'est là qu'on voyait le philosophe mêlant toujours la morale au tableau des nations qu'il mettait sur la scene. Telles étaient les tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mahomet*. Telle fut celle de *Gengis-Kan*, prince Tartare, qui, après avoir soumis par les armes un peuple paisible et heureux, se soumet lui-même aux loix de ce peuple.

Parmi les historiens et les poëtes dramatiques, anciens et modernes, Voltaire était déjà assis au premier rang; il voulut encore avoir la premiere place parmi les romanciers, et nous eumes *Candide*, ouvrage plus gai, plus varié, encore plus moral et d'un meilleur ton que *Dom Quichotte*; ayant en outre cette perfection de briéveté qui manque au roman Espagnol. Pendant plus de deux ans, on ne parla dans le monde que de *Candide*. Point de militaire, point de magistrat, point d'évêque, point de financier qui n'eût lu son *Candide*. En société, c'était à qui citerait quelqu'aventure ou quelque bon mot de *Candide*; et l'on concluait toujours que pour être heureux, il fallait, comme *Candide*, finir par cultiver son jardin.

Depuis long-tems on était dans l'attente d'une histoire universelle: elle parut enfin sous le titre d'*Essai sur l'Esprit et les Mœurs des nations*. Cet essai est un magnifique tableau de tous les peuples qui méritent d'être connus.

A chaque point de ce tableau, on voit le philoſophe déclarant la guerre au fanatiſme et à la tyrannie, feſant parler hautement les droits impreſcriptibles de l'homme contre le droit du plus fort. Cet ouvrage ſera éternellement regardé comme un monument que la philoſophie a élevé pour le ſalut du genre-humain. Un écrivain peu connu qui eût élevé ce monument, eût étonné l'Europe. Des Français, accoutumés depuis quarante ans à des chef-d'œuvres de la part de Voltaire, admirerent la hardieſſe, ainſi que la beauté de l'ouvrage, et en parlerent peu. Ce fut pourtant pour en conſacrer l'époque qu'on frappa à la gloire de Voltaire une belle médaille ſur laquelle, d'un côté, on voyait ſon portrait, et ſur le revers cette fiere légende : *il arrache aux nations le bandeau de l'erreur.*

Pendant qu'enſeveli dans la retraite, il s'occupait du bonheur et de l'amuſement de ſes contemporains, les méchants travaillaient à ſa perte. On fit courir, dans le public, des manuſcrits de *la Pucelle d'Orléans*, dans leſquels on avait inſéré des vers criminels contre *Louis XV*, et contre la marquiſe de *Pompadour*, alors toute-puiſſante. Le jeune *Graſſet* de Geneve fut commis par cette dame pour lui en avoir un exemplaire à quelque prix que ce fut. Ce même *Graſſet* donne avis à Voltaire de la commiſſion dont il eſt chargé; il ajoute qu'il en connoît un exemplaire dont on veut cinquante louis d'or. Voltaire promet les cinquante louis, et ne demande qu'à voir les vers contre *Louis XV*, et contre madame de *Pompadour*.

Graſſet revint le lendemain aux *Délices* porter les vers et gagner les cinquante louis d'or. A la lecture de ces vers criminels, Voltaire s'écria pluſieurs fois, *je ſuis perdu*,

On veut en vain le raſſurer contre cette terreur panique, lorſque s'imaginant que *Graſſet* a le poëme dans ſa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge, en criant : *rends, malheureux, rends cette infame Pucelle, ou je t'étrangle.* Le jeune homme ſe dépetre de ſes mains et ſe retire avec précipitation.

Voltaire monte en voiture, court à Geneve, le dénonce et le fait empriſonner. *Graſſet* avoue que le manuſcrit de *la Pucelle* eſt chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingere et brûlé.

Après trois jours de priſon, *Graſſet* fut élargi; mais ſuivant la loi de Geneve, Voltaire à ſon tour était obligé de ſe conſtituer priſonnier. *Graſſet* réclamait la loi : mais M. *de Paulmy*, alors envoyé par la cour de France auprès de la république, recommande au magnifique Conſeil la vieilleſſe et le repos de Voltaire, et *Graſſet* a ordre de reſter tranquille. Ce jeune homme ne pouvant pourſuivre Voltaire en juſtice, ameute contre lui les paſteurs et les théologiens de Geneve. Parmi eux il y avait *Jacob Vernet*, qui autrefois était venu ſouvent aux *Délices* prêcher la tolérance à table, et s'offrir à Voltaire pour être l'éditeur de ſes œuvres. Le philoſophe avait refuſé les ſervices du théologien et s'en était fait un ennemi implacable.

Le goût, la politeſſe, le vrai ſavoir, une raiſon éclairée s'introduiſaient inſenſiblement à Geneve. Il n'y a pas grand mal, diſaient les uns, ſi nous en ſommes plus inſtruits, ſi nos femmes ſont plus aimables, ſi nous nous amuſons un peu plus que par le paſſé. C'eſt un grand bien dont nous ſommes redevables à Voltaire. Indépendamment des plaiſirs de l'eſprit que nous lui devons, il

augmente considérablement notre numéraire, soit par la foule d'étrangers qu'il attire dans notre cité, soit par le commerce que nous faisons dans toute l'Europe de ses écrits.

Les rigoristes au contraire, criaient au scandale; ils craignaient ce que par tout ailleurs les gens sensés désirent, que Geneve ne devînt un peuple de penseurs, une république de philosophes. Leurs pasteurs ne présageant, si ce bien arrivait, que la perte de leur crédit échauffaient le parti de ces rigoristes. La sévérité avec laquelle ils vivent pour se maintenir en considération, les excluant du bal et de la comédie, ils ne parlaient que de damnation pour ceux des réformés, qui, oubliant qu'ils étaient les enfans de *Calvin*, cherchaient en goûtant des plaisirs honnêtes, à adoucir l'amertume dont cette vie est empoisonnée. Ils avaient pour eux la lie du peuple, sur laquelle ils dominent nécessairement, parce qu'elle est toujours la plus ignorante.

Les ouvrages de *Rousseau* donnerent un nouveau degré d'activité aux esprits déjà violemment agités. *Rousseau* était l'homme le plus éloquent qui eût encore paru, non de cette éloquence de mots et de phrases, mais de cette éloquence qui éleve l'ame, qui l'embrase, et qui l'enveloppant dans un tourbillon de raisonnemens vrais ou faux, l'entraîne par-tout où elle veut. Malheureusement il n'employa souvent cette éloquence qu'à soutenir des paradoxes. Il commença par décrier l'état civil, soutenant que *l'homme qui pense, est un animal dégradé;* que son véritable état, son état de bonheur est d'être bête, et qu'il s'éloigne de ce bonheur, à mesure qu'en s'instruisant, il s'écarte de cet état primitif.

Ce paradoxe ou plutôt cette sottise eut le malheur d'être accueillie par l'Académie de Dijon. Voltaire, à qui *Rousseau* envoya son discours, l'en remercia par une lettre très-flatteuse et dans laquelle il lui disait agréablement qu'on n'avait jamais *mis tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes*, et qu'en lisant son discours il prenait *envie de marcher à quatre pattes*. Cette légere plaisanterie qui renfermait pourtant un éloge, offensa *Rousseau* qui devint l'ennemi de Voltaire, sans que celui-ci de très-long-tems eut lieu de s'en douter.

Rousseau, par l'accueil qu'on fit à son livre *sur l'inégalité des conditions*, enhardi à en avancer d'autres, se mit à déclamer ouvertement contre les sciences, les beaux-arts, les belles-lettres, contre la philosophie, écrivant que tout cela n'était propre qu'à détériorer l'espece humaine, qu'il disait destinée par la nature à habiter les forêts et à se nourrir de glands.

Emile, ce roman d'éducation, mais le meilleur ouvrage qu'on ait jamais imprimé en aucune langue sur cette matiere, non par tout ce qu'il contient, mais par une infinité de vues utiles qu'il renferme, éleva un grand orage sur sa tête. Le parlement de Paris fit brûler cet ouvrage, qui avait été imprimé en Hollande avec la permission de Leurs Hautes-Puissances, et décréta *Rousseau* de prise de corps. On ne prononcera point ici sur ce décret, nous ne voulons pas jouir en ce moment du droit qu'a tout historien de dire son sentiment sur les arrêts d'une Cour de justice. Nous nous bornerons à avouer, que jusqu'alors nous n'aurions pas cru qu'un étranger fût justiciable d'un tribunal sur le territoire duquel il n'a commis aucun délit.

Voltaire qui du fond de sa retraite des *Délices*, avait vu l'orage prêt à éclater sur la tête de *Rousseau*, lui fit offrir, contre la persécution dont il était menacé à Paris, la maison de *l'Hermitage*. C'est là, disait-il, que sans danger il pourra philosopher à son aise. *Rousseau* répond à ces offres de service par une lettre fort connue, dont voici le commencement et la fin. *Je ne vous aime pas, monsieur, parce que vous corrompez ma république par vos comédies.*

Notre ami *Jean-Jacques* est plus malade que je ne croyais, se contente de dire Voltaire. Ce ne sont ni conseils ni services qu'il lui faut, mais des bouillons. Cette anecdote est peut-être peu digne de l'histoire; mais elle a pour objet deux hommes célebres, dont les moindres particularités sont intéressantes.

Cependant cette république si chere à *Rousseau*, ne tarda pas à imiter l'exemple du Parlement de Paris: elle fit brûler *Emile* et décréta de prise de corps son Auteur. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ce ne furent pas ceux que Voltaire avait *corrompu par ses comédies* qui condamnerent *Rousseau*; et ce que nous croyons être en droit d'assurer, c'est que Voltaire fit des démarches pour arrêter le zele de ses persécuteurs. La veille du jugement, il invita à dîner aux *Délices* plusieurs Genevois en crédit. Pendant tout le repas, il les entretint de l'indulgence qu'on doit aux opinions des hommes et de l'exécration à laquelle tout persécuteur est dévoué.

Ces vérités ne firent pas impression sur l'esprit de tous les convives. Il y en eut un qui en sortant de table, alla cabaler contre *Rousseau* et demander la condamnation de son *Emile*. Voltaire ne voulut plus voir ce charitable et zélé

républicain; et le décret porté contre *Rouſſeau* qui avait quitté Geneve depuis trente ans, et qui n'avait violé aucune loi de la république, lui parut auſſi abſurde qu'irrégulier.

Si dans tous les gouvernemens on eût penſé comme le Parlement de Paris et le magnifique Conſeil de Geneve, *Rouſſeau*, ſans expoſer ſa vie, n'eût pu s'établir nulle part. Diſons plus, nul homme de lettres ne pourrait voyager en ſûreté.

CHAPITRE XVII.

Voltaire ſe fait Juſtice de ſes ennemis. Adoption de Mlle. Corneille. *Il quitte la maiſon des* Délices.

ANNÉES DE 1759 --- à --- 1762.

DEPUIS pluſieurs années, on voyait en France une cabale impudente et mépriſée, qui affectait de parler des philoſophes comme d'une faction dangereuſe à l'Etat. La plupart des aboyeurs qui formaient cette cabale, étaient des littérateurs médiocres, qui par leurs clameurs, cherchaient à faire leur cour à des dévotes en crédit, pour avoir quelque penſion ou quelque bénéfice. A force de crier, ils parvinrent à rendre ſuſpects ceux qui cultivaient paiſiblement la philoſophie. C'eſt eux qui plongerent dans le donjon de Vincennes le célebre *Diderot* (19), qui

provoquerent le décret de prise de corps contre *Rousseau*, et la suppression de *l'Encyclopédie*, ce vaste dépôt de toutes les connaissances humaines, qui armerent les gens de loix contre le vertueux et honnête *Helvétius*, lequel ne désarma ses juges qu'en leur demandant pardon d'avoir scandalisé les faibles. Ce furent encore ces énergumenes qui attirerent l'arrêt qui fit brûler le *précis du cantique des cantiques*, et le beau réquisitoire qui demanda cet arrêt. (20)

On doit mettre au nombre de ceux qui, par leurs clameurs, se signalerent le plus contre les philosophes, un nommé *Chaumeix*, fils d'un marchand vinaigrier, et le dénonciateur de l'Encyclopédie, un abbé *Guion*, dont le nom aujourd'hui est aussi ignoré que celui de *Chaumeix*; un abbé *Gauchat*, qui fit plus de vingt volumes pour prouver que *Montesquieu*, l'un des plus beaux génies dont s'honore la France, ne croyait pas à la religion catholique; un abbé *Joannès*, qui faisait le *Journal chrétien*; un abbé *Dinouard*, associé de *Joannès*, et que M. *de St. Foix* força, en présence du lieutenant de police, à lui demander pardon de l'avoir calomnié dans son *Journal chrétien*; un récollet *Hayer*, un jésuite *Bertier*, qui oubliant que sa compagnie de *Jesus* était en guerre ouverte avec les jansénistes, crut pouvoir la déclarer impunément aux philosophes; un M. *Palissot*, qui n'ayant pu se concilier l'estime de quelques-uns d'entr'eux, les fit jouer sur le théâtre, et les représenta comme une association de coupe-bourses; un M. *le Franc de Pompignan*, qui voulant obtenir l'honneur d'élever les enfans de France, et ayant obtenu un fauteuil à l'Académie Française, les dénonça le jour même qu'il en prit possession, comme des gens qui

ébranlaient le trône; enfin un *Freron*, qui après la mort de *Desfontaines*, ayant embrassé le métier de folliculaire, ne cessait d'outrager tous les hommes de lettres.

Dans toutes ces satyres alors si décriées, et aujourd'hui si profondément oubliées, Voltaire n'était point épargné. Le moment de sa justice était venu, et cette justice qu'il rendit à ses ennemis, fut un délassement à ses grandes occupations.

Dans le *pauvre diable*, petit poëme, qui par la gaieté et l'imagination qui y regnent, peut être mis à côté des meilleures satyres de *Boileau*, il en immola une demi-douzaine à la risée publique; et ceux qui échapperent alors à ses railleries, eurent bientôt leur tour dans *le Russe à Paris*.

Le jésuite *Bertier*, qui travaillait au *Journal de Trévoux*, et dont Voltaire avait beaucoup à se plaindre, ne fut point confondu avec ses autres ennemis. Il le fit mourir en bâillant sur le chemin de Versailles. Dès ce moment, ce jésuite et ses confreres ne purent plus s'y montrer, sans exciter des éclats de rire : cela leur valut la perte d'une partie de leur considération. Les hommes sont ainsi faits; ils cessent presque toujours d'estimer ceux dont le public se moque.

M. de *Pompignan*, qui en pleine Académie avait osé signaler Voltaire comme un philosophe dangereux, fut pendant six mois le sujet de ses turlupinades. Chaque courrier qui arrivait de Geneve, portait un pamphlet contre lui. Les *si*, les *quand*, les *pourquoi*, les *comment*, des couplets de toute façon, où le philosophe s'égayait aux dépens de son détracteur, pleuvaient de toute part à

Paris

Paris et à Verſailles. On ſe les arrachait dans toutes les ſociétés, on y ſavait par cœur le petit poëme intitulé: *la vanité*, qui finiſſait ainſi :

„ *Céſar* n'a point d'aſyle où ſa cendre repoſe,
„ Et l'ami *Pompignan* veut être quelque choſe !

Ces deux vers, devenus proverbe, étaient dans la bouche de tous les courtiſans, et nous les avons trouvés gravés à la date de 1760, ſur la muraille d'une des chambres de la Baſtille.

L'humiliation de M. de *Pompignan* était entiere : il n'oſa plus ſe montrer ni à Verſailles, ni à l'Académie Françaiſe. Un mémoire, qu'il préſenta au roi contre Voltaire, mit le ſceau à tous ſes ridicules. C'était en effet le comble de la vanité de penſer que *Louis XV*, occupé d'une guerre très-ſérieuſe, et même très-malheureuſe, s'occuperait auſſi d'une querelle de beaux-eſprits.

Cependant, croirait-on que ce ne fut qu'à la vanité de M. de *Pompignan* que Voltaire dut ſon repos ! Si, au lieu de faire un *mémoire au Roi*, il eût porté plainte au parlement, l'affaire devenait très-ſérieuſe. Voltaire y avait pour ennemis tous les janſéniſtes, dont il avait ſi ſouvent conſpué la ſecte : on y était, en outre, très-irrité du ton de mépris dont il venait de parler, dans un écrit très-connu alors, des magiſtrats qui condamnerent au feu ſon *Précis du cantique des cantiques.* En voici un extrait : nous le tranſcrivons en le déſapprouvant, pour rendre juſtice à la modération du parlement à ſon égard.

„J'apprends, avec mépris, que le *Précis du cantique des* „*cantiques* a encouru la cenſure de quelques ignorans qui „font les entendus. Ces pauvres gens ont jugé cet ouvrage,

„ comme ils jugeraient une jouiſſance de l'abbé de *l'Attagnant*.... Ils s'imaginent que la nature a été au fond „ de l'Aſie ce qu'elle eſt dans la Cour du palais... Il faut „ apprendre à ces pédans petits-maîtres, qu'il y a une „ grande différence entre les mœurs aſiatiques et celles „ des badauts de Paris.... *Le Cantique des Cantiques* „ n'eſt pas fait pour notre langue, diſent ces hypocrites „ qui liſent *l'Aloïſia*, et qui prennent des airs graves, „ en ſortant des lieux que fréquentait *Oliba*... Sachez „ que les plus vils excrémens, et le bourgeois le plus „ fier qui achete un office, ſont égaux aux yeux du „ Créateur .... aux yeux du ſage, rien n'eſt odieux que „ l'eſprit d'ignorance et d'orgueil, qui juge de tout „ ſuivant ſes petits uſages et ſes petites idées, etc. „

Le parlement qui ne daigna point ſe venger de cette lettre, ſe fût fait un vrai plaiſir de rendre juſtice à M. de *Pompignan*. Jugeons-en par le propos de l'abbé de *Chauvelin*, conſeiller de grand'chambre, à pluſieurs de ſes confreres, qui étant à la buvette, plaiſantaient de ſon mémoire au Roi. " M. de *Pompignan*, leur dit-il, *eſt un mal adroit : s'il voulait avoir bonne et prompte juſtice, ce n'était point au Roi, c'était à nous qu'il devait s'adreſſer.* " (21)

L'Evêque du Puy en Velay, le frere de ce même M. de *Pompignan*, qui était à Paris, le ſujet de tant de railleries, deſcendit dans l'arêne; il n'eut point le ridicule de recourir à l'autorité royale, pour venger ſon frere ſi cruellement vilipendé, mais il eut celui d'adreſſer, à ſes diocéſains, une *inſtruction paſtorale*, dans laquelle il exhalait l'amertume de ſon zele contre les philoſophes

Anglais et Français, gens fort peu connus dans les montagnes du Velay.

Voltaire, qui était celui à qui il en voulait le plus, fut traité ſans ménagement, et le philoſophe répondit à *l'inſtruction* de Monſeigneur, par la *lettre d'un Quaker à l'ami Jean George.* Dans cette lettre il ſe trouve autant de ſel et de raiſon, que dans les lettres de *Paſcal*, et plus de gaieté.

Un petit ſouvenir de vengeance, ou pour parler plus chrétiennement, un reſte de zele contre les philoſophes, de la part du Prélat qui, du ſiege du Puy, a paſſé à l'archevêché de Vienne, lui a fait excommunier, en 1781, les ſouſcripteurs des Œuvres de Voltaire. En liſant ſon mandement qui ne reſſemble en rien à ceux des *Boſſuët* et des *Fénélons* on eſt fort tenté de lui dire: ,, Monſeigneur, dans un mandement qui doit régler la ,, foi de vos fideles, pourquoi leur dites-vous que Voltaire ,, n'avait que *le charlataniſme d'une érudition contrefaite*, ,, *et qu'il avait une effronterie ſyſtématique*? Ce galimatias ,, n'eſt point évangélique; il n'intéreſſe le ſalut ni des ,, bourgeois de Vienne, ni des vignerons de côte rôtie, ,, ni des payſans qui cultivent les melons d'Ampuy, ni ,, de nul autre de vos diocéſains.

,, Je connais les Dauphinois; ils ſont gens d'eſprit. Il ,, leur importe peu de ſavoir, ainſi qu'il plaît à votre ,, Grandeur de l'aſſurer, que *le génie de Voltaire était uſé*; ,, mais il importe beaucoup, lorſqu'on les inſtruit au ,, nom de Dieu, de ne point les tromper, et de leur ,, parler en bon français. L'erreur, Monſeigneur, n'eſt

„ point la voie du ſalut, et le mauvais langage eſt la „ voie du ridicule. „

Après que Voltaire, par ſes plaiſanteries, eût ôté à Mrs. de *Pompignan* cette conſidération qui auroit pu les rendre dangereux aux philoſophes, s'ils avaient obtenu l'éducation des enfans de France, qu'ils briguaient, il les oublia : il rendit même, dans la ſuite, juſtice au mérite de ſon adverſaire.

C'eſt au milieu de la guerre que Voltaire fesait à ſes ennemis, qu'on repréſenta la magnifique tragédie de *Tancrede*, qui, pour la premiere fois, retraçait ſur le théâtre français, aux yeux de la nation, les mœurs et les uſages de l'antique chevalerie.

Dans le tems que, tout-à-la-fois, Paris et les Provinces retentiſſaient des applaudiſſemens donnés à cette tragédie, ſon inimitable auteur préparait un acte de juſtice rigoureuſe contre ce même *Fréron*, de qui, depuis dix ans, il avait reçu vingt outrages, tous ſoufferts avec patience.

On ſait que cet homme, qui, aujourd'hui n'eſt connu que par ſon nom devenu une injure flétriſſante, s'égayait trois fois par mois aux dépens de Voltaire : on le diſait autoriſé par le gouvernement, et protégé par des hommes en place, pour moleſter les philoſophes ; la police, chargée de le contenir, avait ordre de le laiſſer écrire.

Ce ne fut point au ridicule, mais au mépris et à l'horreur publique que Voltaire, dans l'*Ecoſſaiſe*, la meilleure de ſes comédies, immola le ſatyrique. Jamais il ne fut plus vrai de dire, en voyant *Waſph* ſur la ſcene, qu'*Apollon* avait véritablement écorché *Marſias*.

Voltaire en vengeant les injures qu'il en avait reçues, vengeait en même tems vingt écrivains estimables, qui avaient à se plaindre du folliculaire.

Les plaisanteries du philosophe, contre tant d'auteurs en sous ordre, furent regardées comme des actes de justice, et il se les fit pardonner par le sel dont il les assaisonna. Des insectes dévoraient ses fruits. Il échenilla les arbres de ses jardins. C'est le droit de tout propriétaire.

Détournons un moment nos regards de ces ridicules sujets, dont nous n'avons crayonné l'esquisse qu'à regret, et voyons Voltaire recevoir chez lui, avec la tendresse d'un pere, un enfant qui était à Paris sans ressource. C'était la petite fille, c'était les restes du sang du grand *Corneille*. Elle avait passé son enfance dans un village, occupée avec sa mere à faire de petits paniers d'osier, que le pere allait vendre au marché d'Evreux. On les détermina à venir à Paris : pendant long-tems, ils furent réduits à traîner le nom de *Corneille*. Ce nom, à la longue, leur valut les générosités des comédiens français. Le produit d'une représentation de *Rodogune*, donnée à leur profit, servit à payer leurs dettes. Cette ressource ne fut que momentanée. (22)

On écrit à Voltaire au sujet de cette famille, le croyant capable d'une bonne action, et on ne se trompe point : on lui propose de recevoir chez lui Mlle. *Corneille*. Il bâtissait alors une église et un château. Malgré ces dépenses, il crut, pour parler son langage qu'*un vieux soldat du grand Corneille, devait être utile à la petite fille de son général*.

Tandis que madame *Denis* travaillait à l'éducation de

Mlle. *Corneille*, Voltaire s'occupait de son établissement. Il fit pour cela, sur les tragédies de son grand-pere, un commentaire qu'on désirait depuis long-tems, comme un ouvrage utile et même nécessaire aux étrangers qui apprennent notre langue. On ouvrit une souscription, dont le bénéfice forma, en partie, la dot de Mlle. *Corneille*. Un trait unique dans l'histoire de l'esprit humain, c'est de voir, presque tous les Rois et les Princes de l'Europe, les Ministres, les Grands, les gens de finance, tous mus par Voltaire, et tous à l'envi les uns des autres, joindre à ses veilles, leurs largesses, pour marier la petite fille d'un poëte français. C'est là le cas de dire qu'un grand homme est de tous les pays.

Ajoutons que les générosités de Voltaire, envers Mlle *Corneille*, pauvre et abandonnée, se fesaient dans un tems où en France, de jeunes Seigneurs et de fastueux traitans, enrichissaient des filles de théâtre, et se ruinaient pour les couvrir de diamans.

Cependant les dissentions augmentaient de jour en jour à Geneve. Les idées de *Rousseau* contre les spectacles, et contre les plaisirs, y fermentaient plus que jamais. Les cris des prédicans acheverent d'embraser les têtes. On s'obstinait à ne vouloir ni théâtre, ni bals, ni plaisirs, ni esprit. Plusieurs personnes prévoyant l'orage, sortirent de Geneve. La maison des *Délices* n'était point un asyle qui put mettre Voltaire à l'abri des fureurs du fanatisme : entraîné par l'ascendant de son génie, à changer les opinions de son siecle, il devait éprouver, sur cette république, des tribulations, comme il en avait éprouvé par tout ailleurs.

Les Pasteurs de Geneve sont comme les Ecclésiastiques de toutes les communions, attachés à leurs liturgies et à leurs préjugés ; et ceux qui, parmi eux, ne sont pas esclaves de leurs préjugés, le sont d'un état qui leur donne à vivre, et qui leur vaut la considération du peuple. Ils en voulaient à Voltaire, et une frérie de cordonniers, en pays catholique, serait peut-être moins irritée contre celui qui voudrait leur ôter *Saint Crépin*, leur patron, que ne l'étaient les théologiens et les ministres de Geneve contre Voltaire, d'avoir parlé du fondateur de leur communion, de *Calvin*, comme d'un homme atroce et barbare. Il ne se crut point en sûreté sur le territoire de leur république : il abandonna la maison des *Délices*, et alla habiter le château de *Ferney*, situé sur les terres de France.

C'est ici que nous verrons le philosophe qui intéresse autant par le bien qu'il fait, que par les lumieres qu'il répand.

CHAPITRE XVIII.

Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouse.*

ANNÉES

DE

1762 --- à --- 1765.

APRES que Voltaire se fut logé dans un château convenablement à un philosophe qui jouissait de cent quarante

mille livres de revenu, il s'amusa à loger Dieu dans une église honnête. Celle de Ferney était peu décente. Il la fit abattre, et sans exiger les contributions qu'en ces sortes de circonstances on leve sur les vassaux, il en fit construire une à ses frais. Il est vrai qu'en détruisant l'ancienne église, il négligea les formalités canoniques; et l'Evêque d'Annecy, sur le diocese duquel est Ferney, s'en plaignit amérement. „ De quoi se plaint Monseigneur, disait le philo-„ sophe? son Dieu et le mien était logé dans une grange, „ et je l'ai logé dans un temple honnête. Le christ était de „ bois vermoulu, et je lui en ai fait dorer un comme un „ empereur. „

Hors de l'église, et sous les fenêtres de sa chambre, le philosophe fit élever son mausolée, et il fit prendre la mesure de la bierre qui devait un jour contenir ses cendres, comme un tailleur prend la mesure d'un habit.

Ce monument d'une forme simple et antique, placé sous ses yeux, le rappellait à ses derniers destinées dont il parlait souvent. Il est vrai qu'il semait de fleurs le chemin qui l'y conduisait. Il eut un théâtre dans son château. Tous les plaisirs et tous les agrémens de la vie, ainsi qu'aux *Délices*, ne tarderent pas à s'y réunir. Les Genevois et les Genevoises y venaient souvent. On trouvait chez lui comédie, souper, jeu, bals, et c'est ainsi, disait-il, qu'il se vengeait des clabauderies des Ministres Protestans, qui avaient cherché à soulever le peuple contre lui, lorsqu'il habitait les *Délices*.

Tous les voyageurs qui venaient en Suisse et à Geneve, s'empressaient à lui rendre leurs hommages. On était curieux d'entendre, on s'honorait de voir un philosophe

qui, du fond de sa retraite, avait, par ses écrits, changé en mieux les opinions de presque toute l'Europe. Les Princes étrangers manquaient rarement de le visiter : la plupart des Seigneurs Français se fesaient un plaisir de l'aller voir : plusieurs d'entr'eux firent souvent de longs séjours chez lui ; tous les hommes de lettres en étaient bien reçus. La multitude des visites coûtait peu aux études du philosophe : il les recevait le matin l'espace de quatre à cinq minutes ; et comme on le savait toujours occupé, on était attentif à ne pas se rendre importun.

Tout se passait honorablement dans son château : il ne montrait de l'avarice que pour le tems. Il était même des circonstances, où, pressé par le travail, il se dérobait à toute curiosité. Il arriva même quelquefois que des personnes resterent plusieurs jours chez lui, et en repartirent sans le voir. M. *Guibert*, auteur estimable d'un ouvrage sur *la Tactique*, après un séjour de cinq jours, se retirant avec regret de ne l'avoir point vu, lui envoie ces quatre vers :

„ Je comptois en ces lieux voir le dieu du génie,
„ L'entendre, lui parler, et m'instruire en tout point ;
„ Mais c'est comme *Jésus* en son Eucharistie,
„ On le mange, on le boit et l'on ne le voit point.

M. *Guibert*, comme on peut le penser, fut aussitôt rappellé et fort accueilli.

On pardonnait au philosophe de se rendre invisible, parce qu'on savait que tout le tems qu'il donnait à des conversations oiseuses, il le dérobait à des études utiles. Souvent, et tout-à-la-fois il était occupé de diverses

compositions de tragédies, de comédies, de romans, de vers, d'histoire, de philosophie, et même d'agriculture, de défrichement et de bâtimens ; il suffisait à tout. Dans aucun tems de sa vie il ne fut aussi fécond, aussi varié, aussi riche que dans ses dernieres années, et l'on siffla l'abbé de *la Betterie*, lorsqu'en 1768 il imprima que *Voltaire avait oublié de se faire enterrer*. Ce bon mot n'avait même pas le mérite de la nouveauté ; il était une répétition de ce qu'on avait dit au seizieme siecle, d'un poëte nommé *Dorat*, le plus fécond et le plus ennuyeux de tous ceux qui n'ont d'autre métier que de faire des vers.

En 1762, un événement épouvantable dans toutes ses circonstances, et dont le souvenir glace encore d'effroi et d'horreur tout homme sensible, arma Voltaire contre le fanatisme. Nous n'écrivons rien de nouveau, en parlant de cet événement, sur lequel les plus grands jurisconsultes exercerent leur éloquence ; mais c'est ici la place de le rappeller. On ne saurait dire trop souvent les méprises des juges ; et s'il était possible, c'est avec la voix et l'éclat du tonnerre qu'elles devraient être annoncées.

Le Parlement de Toulouse fit mourir sur la roue, et sous la barre du bourreau, un vieillard de soixante et huit ans, homme de mœurs simples, et négociant d'une probité sévere et connue. Il était Protestant, et ses juges étaient Catholiques.

Pour l'assassiner avec le glaive de la loi, ils le supposerent assassin lui-même de son fils *Marc-Antoine*. Sa veuve, plongée dans un cachot, ne revit la lumiere que pour entendre prononcer l'arrêt de son bannissement. Son fils *Pierre* fut aussi banni ; mais pour le disposer à une abju-

ration, on l'enferma dans un couvent de Dominicains. *Pierre*, échappé des mains de ses convertisseurs, vint à Geneve avec sa mere proscrite et déshonorée. On les présente à Voltaire, qui écoute le récit de la catastrophe de leur famille avec horreur, mais avec cette défiance dont l'homme le plus crédule ne peut se défendre. Ils furent interrogés par M. le maréchal de *Richelieu*, et par M. le duc de *Villars*, qui étaient à Ferney. Le maréchal de *Richelieu*, après avoir entendu madame *Calas*, n'hésita pas de dire que le Parlement de Toulouse avait fait rompre un innocent.

Des renseignemens demandés par Voltaire, et donnés par des personnes en place, arriverent bientôt du Languedoc; ces renseignemens portaient que le fanatisme s'était mêlé au jugement de *Calas*; que pendant l'instruction du procès, les têtes des Toulousains étaient embrasées; que l'erreur et la passion parlaient hautement, insensément; que la raison, réduite à gémir en silence, n'osait élever la voix; que parmi les juges de *Calas*, assemblés l'espace de six mois, il y eut des débats longs et opiniâtres; que M. de *la Salle*, conseiller, se retira à la campagne pour ne pas concourir à la mort d'un vieillard qui lui paraissait innocent; que sur treize juges qui prononcerent l'arrêt, il y en avait six qui rejettaient la roue et le bûcher; enfin, que le religieux, qui avait accompagné *Calas*, s'était écrié en descendant de l'échafaud: *C'est un juste qui est mort.*

Voltaire fut de l'avis des six juges qui ne voulaient pas la mort de *Calas*, et du bon Religieux qui avait recueilli ses derniers soupirs. Il ne douta pas que les cris d'une canaille effrenée et superstitieuse n'eussent égaré les juges. Il com-

mença par porter la cauſe de *Calas* au tribunal du public, juge né et irrécuſable du jugement des hommes. Il mit ſous les yeux de ce tribunal les interrogations et les dépoſitions vagues des témoins, les irrégularités de la procédure, un détail des circonſtances de l'infanticide imputé à *Calas*, et toutes les probabilités qui concouraient à innocenter ſa famille.

Les malheurs de cette famille Françaiſe et obſcure devinrent bientôt, par les ſoins de Voltaire, la cauſe de preſque tous les peuples. Il ſut intéreſſer en ſa faveur la plupart des Souverains de l'Europe. Après qu'il eût ſuffiſamment préparé les voies et diſpoſé les eſprits à entendre la vérité, il envoie madame *Calas* à Paris, pour y demander juſtice au Roi contre ſon Parlement de Toulouſe. Elle ſe conſtitua priſonniere, et l'arrêt qui avait fait rouer et brûler ſon mari, qui la couvrait elle-même et ſes enfans d'opprobre, examiné par quarante maîtres des requêtes, fut caſſé ſolemnellement.

Madame *Calas* ſortit de priſon comme en triomphe. Un peuple nombreux l'entourait, béniſſant Voltaire, le Roi, ſes Juges, et verſant des larmes d'attendriſſement. Ces larmes étaient une eſpece de pardon qu'on lui demandait, pour le fanatiſme du peuple de Toulouſe et pour la mépriſe de ſes Juges.

Ce jugement et tout ce qui ſe fit pour les *Calas*, eſt une preuve de l'aſcendant que Voltaire avait ſur un ſiecle qu'il avait éclairé, et qu'en éclairant il avait ſubjugué.

Un Roi Catholique, deux Rois Proteſtans, une impératrice qui profeſſe la religion grecque, un Légiſlateur qui ſur le trône de Pruſſe profeſſe ouvertement la religion

naturelle : en un mot, tout ces Souverains ne demanderent point de quelle communion étaient les *Calas* ; mais ſur ce que Voltaire leur dit, qu'ils étaient malheureux, et que c'était l'horrible fanatiſme qui les avait plongés dans le malheur, ils s'empreſſerent de leur envoyer des ſecours. Un homme malheureux en effet appartient à toutes les communions ; il eſt de tous les pays, de toutes les familles et de tous les rangs.

Les bienfaits de Louis XV, les générofités des Princes, des Miniſtres, en particulier de M. le duc de *Choiſeul*, de vingt perſonnes de diſtinction, réparerent, autant qu'elle pouvait l'être l'infortune des *Calas*.

Chaque trait de juſtice, chaque acte de bienfaiſance à leur égard, voulait dire : nous condamnons avec Voltaire le Parlement de Toulouſe, qui, dans ſon égarement a fait mourir ſur la roue, et jetter dans un bûcher un vieillard vertueux et innocent. Il voulait encore dire : „ Magiſtrats, qui achetez le droit de juger vos ſemblables, „ qui conſervez votre honneur en les déshonorant, qui „ conſervez la vie en la leur raviſſant, inſtruiſez-vous, „ défaites-vous, ſur-tout, de vos préjugés, et après „ avoir égorgé en *Calas* un homme juſte, tremblez, toutes „ les fois qu'il vous faut prononcer, ſi un malheureux „ qu'on traîne devant vous, doit vivre ou mourir. „

CHAPITRE XIX.

Voltaire défend le chevalier de la Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : il défend ses amis et se défend lui-même.*

ANNÉES
DE
1763 --- à --- 1769.

TANDIS que le procès de *Calas* se rapportait au Conseil du Roi, parurent deux ouvrages de Voltaire, que les philosophes regarderent comme deux nouvelles digues élevées par la raison pour le salut du genre-humain contre les excès du fanatisme. L'un était un *Traité sur la Tolérance*, et l'autre le *Dictionnaire philosophique*. Ce dernier est un livre de faits et de raisonnemens, et dans lequel se trouvent cent choses vraies, agréables et utiles à savoir.

Les gens d'église s'éleverent hautement contre ce *Dictionnaire*. Le premier cri de leur zele, de leur douleur, et peut-être de leur crainte, fut de dire qu'il était nuisible à la religion chrétienne. Il faut les en croire. Mais le faux zele, l'ignorance, mais l'erreur des Juges qui verserent le sang de *Calas*, ne furent-ils pas encore plus funestes à la religion que ce *Dictionnaire* ? Peu de personnes s'enthousiasment en lisant des raisonnemens métaphysiques ; mais il en est une infinité dont l'ame honnête se remue facilement au récit d'une action injuste et barbare.

Le tems de la jeunesse est celui où les impressions sont

plus vives : c'eſt le tems où le dévot aime mieux ſon Dieu, et l'amant ſa maîtreſſe, où le ſuperſtitieux eſt plus farouche, et où les jeunes gens, que l'expérience n'a point encore mûris et inſtruits, ſentent plus d'averſion pour les fanatiques : de-là naiſſent leurs indiſcrétions, leurs imprudences, leurs témérités.

Après le ſupplice de *Calas*, il n'eſt malheureuſement que trop vrai, que beaucoup de jeunes gens, dont les paſſions étaient ardentes et la foi peu vive ſe mirent à mal parler, à parler inconſidérément de notre ſainte religion, lui attribuant des cruautés qui ne ſont dues qu'à ſes abus. On doit mettre au nombre de ces jeunes gens inconſidérés le chevalier *Lefevre de la Barre*, d'*Etalonde*, *Saveuſe*, *Maillefer*, le nommé *Moinel*. Ce dernier avait à peine atteint ſa quatorzieme année.

Dans une partie ſecrete de plaiſir, ils mêlerent étourdiment l'irréligion à la débauche, ils blaſphèmerent ce qu'ils auraient certainement reſpecté, s'ils avaient été de ſang froid : ils chanterent des chanſons ordurieres, ils réciterent l'*Ode à Priape*, ils ſingerent les cérémonies de la conſécration : ils étaient ivres ; et quand on eſt ivre, on ne ſait ni ce que l'on dit, ni même ce que l'on fait. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils ne donnerent aucun ſcandale. Ils n'avaient pour témoins que la ſervante et le valet de l'auberge, gens accoutumés à ces ſortes d'orgies.

Le juge d'Abbeville commença une procédure criminelle contre eux. D'*Etalonde*, *Saveuſe*, et *Maillefer* prirent la fuite. Le chevalier *de la Barre*, neveu de l'abbeſſe d'Abbeville, et parent du Préſident à Mortier M. *Lefevre*

d'Ormeſſon, fut arrêté. L'âge de ce jeune officier, qui était celui de l'inexpérience, celui où l'on ignore la loi et les conſéquences d'une impiété, ſes talens qui donnaient de grandes eſpérances, les ſervices de ſon grand-pere, officier-général, tout parlait pour lui, tout ſollicitait ſa grace. Les Juges du Ponthieu n'écouterent que leur zele qui n'était point celui de l'évangile. Ils en agirent à ſon égard comme dans la loi de rigueur, les *Moïſe* et les *Joſué* en agiſſaient envers les violateurs du culte public. Ils les condamnerent à un ſupplice auſſi épouvantable que s'il eût égorgé ſa mere et empoiſonné, comme *la Brinvilliers*, ſon pere et toute ſa famille.

Le Parlement de Paris, ſur le rapport de maître *Pélot*, conſeiller, confirma cette horrible ſentence qu'il aurait dû anéantir; et renvoya à Abbeville le jeune *la Barre*, pour avoir le poing, la langue, la tête coupés, et être enſuite jetté dans *un bûcher ardent.*

Le même arrêt qui prononça ce jugement atroce, condamna auſſi au feu le *Dictionnaire Philoſophique*, comme s'il eût été complice des imprudences du jeune officier. On eſt d'autant plus ſurpris de cette condamnation, que dans aucun endroit de ce livre, il n'eſt dit qu'il faille jurer, s'enivrer, blaſphèmer, et inſulter au culte; une doctrine toute contraire y eſt enſeignée. Le livre fut trouvé parmi les effets du jeune *la Barre;* mais on y trouva auſſi, *Thereſe philoſophe*, ouvrage d'un cyniſme auſſi dégoûtant qu'effronté. On ne le fit point jetter au feu. Les juges ſemblerent faire grace au livre ordurier, et brûlerent le livre de philoſophie.

Après que les Conſeillers de la Tournelle eurent ſcellé de

de leur main l'arrêt de *la Barre* & du *Dictionnaire philosophique*, on parla de faire arrêter Voltaire, accusé d'être l'auteur de cet ouvrage. La pluralité des voix ne fut pas pour le charitable magistrat qui ouvrit cet avis ; mais si ce même avis eût été proposé dans une assemblée de chambres, Voltaire, dit-on, courait les risques de perdre la vie. On était en train de brûler. Pour prouver qu'il avait fait ce *Dictionnaire*, c'eût été une formalité difficile à remplir ; mais quand une compagnie est agitée par un faux zele de religion, il est rare qu'elle ne se mette pas au-dessus des formes.

Voltaire prit bientôt sa revanche contre le Parlement ; il se déclara l'Avocat du chevalier de *la Barre*, & intenta, à ses juges, un procès par devant le public. C'est à ce tribunal suprême, duquel ressort toute justice, qu'il cita leur arrêt ; & sur l'exposition des faits, des monitoires, de l'interrogatoire & des dépositions des témoins, le jeune *la Barre* fut déclaré, par le public, mal & barbarement jugé. Cela est si vrai qu'il n'est point d'homme en Europe, qui ne s'indigne & ne frissonne encore d'horreur, au récit du supplice de cet infortuné jeune homme, qui, comme Voltaire le dit, & comme d'après lui mille voix l'ont répété, eût été assez puni d'être enfermé, l'espace de six mois, dans un couvent de religieux.

Toutes les fois qu'un faux zele de religion portait les hommes à des actes de cruauté, Voltaire gémissait, il s'indignait, il s'irritait. On le surprit souvent seul, versant des larmes de pitié & de douleur, sur les malheurs de l'espece humaine. Mes contemporains, disait-il, ne sont barbares, que parce qu'ils ne sont pas instruits. C'est alors

qu'il se croyait en droit de les cathéchiser, & c'est ce qui le poussa, dans le tems que les cendres de *Calas* et de *la Barre* fumaient encore, à répandre dans l'Europe une multitude d'écrits, tous attaquant les préjugés. C'est sous toutes les formes qu'il fesait paraître la philosophie : en contes, en romans, en drames, en allégories, en dialogues, plaisantant et raisonnant tour-à-tour.

En peu de tems on eut *les questions de Zapata-Saul.* --- *Lettres sur les miracles.* --- *La mort de Socrate.* --- *Le dîner du Comte de Boulainvillers.* --- *Le philosophe ignorant.* --- *Le cri des nations.* --- *La paix perpétuelle.* --- *Lettres d'Amabed.* --- *Epître aux Romains.* --- *Homélies du Pasteur Bourn.* --- *L'A B C.* --- *Les Colimaçons du frere l'Escarboutier*, &c. &c. Le fond de tous ces ouvrages était le même; mais les formes étaient si variées que, pour le lecteur, ils avaient toujours le charme de la nouveauté.

Tout homme qui eût été attentif à ce qui se passait alors en France, d'un côté, à tous les efforts du philosophe, pour rendre sa nation raisonnable, & de l'autre, aux cris, aux mouvemens du Clergé, aux arrêts des Parlemens, pour s'opposer aux progrès de la raison, eut cru voir un combat à mort, entre le bon & le mauvais principe; entre l'Orosmade & l'Arimane des Perses, entre les ténebres & la lumiere, entre la sottise & la sagesse.

Comme philosophe, Voltaire défendait les malheureux, combattait le fanatisme, instruisait les ignorans; il était lui seul une armée entiere, se montrant dans l'arêne, tantôt à découvert, & tantôt sous des noms empruntés.

Comme homme de lettres, il amusait les honnêtes gens par diverses productions de littérature, & dans le tems même qu'il avait le pied sur la gorge de la superstition, qu'il écrasait ce monstre épouvantable, il donna les tragédies d'*Olympie*, des *Scytes*, du *Triumvirat*, des *Guebres*, les romans du *Huron*, de *la Princesse de Babylone*, et des contes en vers qui, parmi tous ceux qui se sont amusés à courir cette carriere, lui valurent la premiere place.

Malgré la guerre que Voltaire fesait sans relâche aux préjugés, malgré ses diverses compositions, malgré ses travaux d'agriculture et de défrichemens, il eut encore des momens à consacrer pour défendre ses amis, que l'ignorance ou l'intérêt, ou la mauvaise foi perfécutaient. M. *Marmontel*, après avoir publié des *Contes* pleins de gaieté et d'esprit, donna *Bélisaire*, ouvrage composé dans les mêmes vues qu'avait Voltaire, en travaillant la plupart des siens. C'étaient celles d'établir la tolérance en fait d'opinions et de dogmes.

La Sorbonne, qui n'est point tolérante, et qui a tout à craindre, dès le moment que la tolérance sera reconnue loi d'Etat, cita, à son tribunal, M. *Marmontel* et son *Bélisaire:* et tandis que le Roi de Pologne, la Reine et le Roi de Suede, qui n'étaient alors que Prince Royal, lui écrivaient des lettres honorables, et le remerciaient, au nom du genre humain, d'avoir fait un ouvrage utile; tandis que l'Impératrice-Reine de Hongrie en ordonnait l'impression à Vienne, et que l'Impératrice de Russie, *Catherine II*, dans un de ses voyages en Asie, s'amusait, avec plusieurs Seigneurs de

ſa Cour, à le traduire, la Sorbonne tourmentait ſon auteur. Elle voulait le faire convenir, que *Titus* et *Trajan* étaient en enfer, que l'intolérance eſt une choſe néceſſaire en France : elle lui prouvait cette derniere aſſertion en le perſécutant : on négocia pour avoir ſa rétraction : on alla même juſqu'à lui faire entrevoir ſon excluſion de l'Académie Françaiſe, dont depuis il a été nommé ſecrétaire perpétuel. Sa philoſophie courageuſe le mit au-deſſus de toute crainte, et perſiſtant dans ſes ſentimens, il ne voulut ni croire, ni dire ce que, parmi les théologiens, les uns croient, ce que les autres ne croient pas, ce que pluſieurs font ſemblant de croire, et ce que le grand nombre penſe croire.

La Sorbonne était fort irritée de la réſiſtance de M. *Marmontel*. L'Archevêque de Paris, qui ne voulait que la paix, ſe fit médiateur entre le philoſophe et les théologiens. Il mit en négociation le ſalut de *Titus* et de *Trajan*, ainſi que l'opinion de la tolérance. M. *Marmontel* fut, en conſéquence, invité de ſe rendre chez lui à Conflans, où furent mandés quelques Sorboniſtes, au nombre deſquels était le docteur *Lefèvre*, ſurnommé *la grande Catau*, et l'un des plus intrépides ergoteurs qui, depuis *St. Thomas*, aient paru dans l'école.

On diſcuta d'abord la queſtion ſur l'intolérance : les théologiens la mirent au rang des vérités primitives de la religion, et des maximes fondamentales de l'Etat. Quoi ! Meſſieurs, répond le philoſophe, eſt-ce que vous ne déteſteriez pas les tems épouvantables de la ligue (*a*) des tems de la St. Barthélemi et des dragonnades ? Voudriez-

(*a*) C'eſt dans la chambre d'un docteur de Sorbonne que furent jettées, par un ramas de fanatiques, les fondemens de cette ligue.

vous voir les Rois encore ignorans et intolérans, plonger leurs ſujets dans les horreurs des guerres de religion? „ Pourquoi non! s'écrie le docteur *Lefevre*. Les Rois ont „ tant fait de guerres pour leurs paſſions, qu'il eſt au „ moins bien juſte qu'ils en faſſent autant pour la cauſe de „ Dieu. „ Si c'eſt là la doctrine de la Sorbonne, il n'y aura jamais de paix entre les philoſophes et les théologiens, leur replique M. *Marmontel*, et il leur laiſſe le champ de bataille. Ils ne tarderent pas à condamner *Béliſaire*. L'Archevêque de Paris qui, depuis la lettre que lui avait écrite Jean-Jacques *Rouſſeau* craignait de ſe compromettre encore avec les philoſophes, ſe vit forcé à une nouvelle hoſtilité contr'eux. Il proſcrivit, dans ſon dioceſe, *Béliſaire*, par un mandement qu'il fit faire, et qui prêtait beaucoup à la plaiſanterie.

Les gens inſtruits font peu d'attention à ces ſortes de jugemens, qui reſtent toujours ignorés. Voltaire, qui autrefois avait défendu *Monteſquieu* et ſon *Eſprit des Loix* (*a*) combattit alors pour M. *Marmontel* et pour ſon *Béliſaire*. L'Archevêque, ſon mandement et ſon mandataire, la Sorbonne, et ſa cenſure en mauvais latin, devinrent les ſujets de ſes ironies; et nul écrivain, comme on ſait, n'a, ſans contredit, auſſi bien que lui, manié cette arme terrible.

Après qu'il eût livré au ridicule les cenſeurs de *Béliſaire*, les *Cogé*, les *Riballier* et autres, il ſe mit lui-même ſur la défenſe contre les ennemis qui le harcelaient journellement. Un *Nonotte* l'accuſait de ne pas ſavoir l'hiſtoire, un

(*a*) Voyez *Remercîment ſincere à un homme charitable*.

M. l'abbé *Guenet*, homme de mérite d'ailleurs, lui reprochait de ne pas aimer les juifs, dont il s'était fait le ſecrétaire, d'avoir mal parlé de leurs Rois, de leur petit pays, et ſurtout de leur veau d'or. Un nommé *Larcher* le dénonçait à tous les érudits de l'Univerſité, comme ignorant la langue grecque.

L'éloquent et miſantrope *Rouſſeau*, qui n'avait qu'à ſe louer des procédés de Voltaire, ſe joignit à ſes ennemis, et l'accuſa de ne pas croire en Dieu (*a*). Une pareille accuſation eſt d'autant plus odieuſe, qu'en tout pays elle arme la juſtice humaine contre l'athée : diſons auſſi qu'elle était d'autant plus criminelle, qu'elle était une calomnie.

Voltaire ne repouſſa les *Nonotte* et les *Larcher* qu'avec des plaiſanteries, et M. l'abbé *Guenet* qu'avec de fort bonnes raiſons ; mais à l'égard de *Rouſſeau*, qui le calomniait, il ſe permit une vengeance plus éclatante, il le fit le héros du poëme *de la guerre de Geneve*, et l'on dit qu'il s'en repentit.

CHAPITRE XX.

Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire. Louis XV *eſt ſollicité de le faire arrêter. On lui éleve une Statue. Apothéoſes.*

ANNÉES DE 1768 --- à --- 1772.

L'EVEQUE d'Annecy voyait avec peine Voltaire au nombre de ſes diocéſains : il ne lui ſavait aucun gré de

(*a*) *Lettres de la Montagne.* Voy. Lettre VI.

rendre ses vassaux heureux, de répandre l'abondance et l'ardeur du travail dans le canton stérile qu'il habitait; il ne voyait en lui que l'ennemi de ses préjugés, de sa religion, du Dieu même dont il portait l'effigie sur son pectoral.

Entre le prélat et le philosophe, il survint de tems à autre de légeres contestations. L'évêque était très-mécontent qu'il eût rebâti l'église de Ferney sans son agrément; mais il l'était encore plus d'un petit discours qu'il fit à ses vassaux dans cette même église qu'il avait bâtie. Après avoir fait sa pâque, Voltaire se leve, exhorte ses vassaux à la concorde, à la patience dans les tribulations. Il s'étendit sur le vol, qui parmi eux était un vice dominant: cette exhortation, d'un Seigneur à ses vassaux, n'empêchait point que le Curé n'expliquât ensuite l'Evangile à ses paroissiens; d'ailleurs, Voltaire n'avait qu'usé d'un droit dont les Seigneurs jouissaient autrefois; droit, à la vérité, tombé en désuétude, mais qu'aucune loi du Prince n'avait abrogé.

L'Evêque d'Annecy, qui eût pu dissimuler, regarda cette exhortation comme une usurpation des droits du sacerdoce. Versailles retentit bientôt de ses plaintes; et Voltaire y passa pour coupable, d'avoir fait un sermon à ses diocésains, et il ne l'était que d'avoir exhorté ses vassaux à la paix et à la justice.

L'Archevêque de Paris, *Christophe de Beaumont*, mêla ses douleurs à celles de M. d'Annecy: ce Prélat jusqu'alors, bornant son zele à gémir en secret des progrès de la raison, ne s'était encore signalé que contre les jansénistes,

qui en ce tems-là déshonoraient la religion par leurs miracles dans des galetas. Il ne paraiſſait pas en vouloir aux philoſophes, qui tout au moins en blâmant ſon entêtement, et le plaignant d'être ignorant, rendaient juſtice à ſon déſintéreſſement et à ſes autres vertus épiſcopales. Il ſe montra toujours très-modéré à leur égard jusqu'au moment où parut la *Lettre de Milord Cantorbery à Chriſtophe de Beaumont*. Il ne put ſupporter de ſe voir, lui et ſon mandement tournés en ridicule; et, comme on ſait, le ridicule eſt ce qu'on pardonne le plus difficilement.

La Reine *Marie Leczinski* était mourante: M. de *Beaumont* ſe rend auprès d'elle. Il lui parle de cette religion qui nourrit ſes eſpérances, et ſollicite ſon zele contre Voltaire, qui ſe joue continuellement de ſes écritures, de ſes myſteres et de ſes miniſtres.

L'eſprit de la Reine était encore noirci de la peinture que le Prélat lui avait faite, lorſque *Louis XV* entra dans ſa chambre. Elle lui recommande la religion, et demande vengeance contre Voltaire, qui en fait un ſujet de dériſion. Le Roi eſt incertain du parti qu'il doit prendre à ſon égard. Voltaire averti de ce qui ſe trame au chevet de la Reine mourante, ſe diſpoſe à ſortir du royaume, à ſe retirer à Stutgard, chez le Prince de *Wirtemberg*. Pendant les préparatifs du départ, la crainte le domine ſi fort qu'il fait brûler un pied cube de manuſcrits. Tous ceux qui compoſent ſa maiſon ſont renvoyés; il reſte ſeul avec ſon ſecrétaire et le pere *Adam*, qu'il ne veut point abandonner. Un miniſtre tout-puiſſant alors le

tenait, dit-on, ſur les avis; et les hommes de lettres doivent rendre grace à ce miniſtre. (*a*)

L'humeur ſe mêla aux alarmes de Voltaire, lorſqu'il ſut que la lettre de *Milord Cantorbery*, rendue publique ſans ſon aveu, excitait tout ce vacarme contre lui. Un jeune homme, d'un mérite diſtingué, qui était alors à Ferney, et qui depuis cette époque s'eſt acquis dans toute l'Europe inſtruite une grande célébrité, fut ſoupçonné de cette indiſcrétion, à laquelle Voltaire eût applaudi, ſi elle n'eût point expoſé ſes jours. Il le renvoie à Paris, mais ſans l'abandonner; mais en rendant juſtice à ſes talens, mais en le recommandant à M. le duc de *Choiſeul*, Secrétaire-d'état, mais en lui obtenant de M. de *Laverdi*, Contrôleur-général, une gratification de douze cents francs et ne lui reprochant qu'une *légéreté, dont ſa jeuneſſe n'avait pas prévu les conſéquences.*

De nouvelles plaintes, arrivées à la cour de la part de l'Evêque d'Annecy, vinrent accroître l'orage. Ce Prélat accuſait publiquement Voltaire de ne pas croire en Jéſus-Chriſt; et le philoſophe ne répondit à ce reproche qu'en ſe mettant au lit, en appellant un Capucin pour ſe confeſſer, en ſommant ſon Curé de venir lui adminiſtrer la Pâque, et en faiſant une profeſſion de foi, qu'il fit ſouſcrire par pluſieurs témoins.

Ces actes de catholicité, loin d'appaiſer l'Evêque d'Annecy, ne font qu'aigrir ſon zele: il ne voit, dans ces actes de chriſtianiſme, qu'une farce ſacrilege que le philoſophe s'eſt amuſé à donner à ſes vaſſaux; il s'en plaint

(*a*) C'eſt de feu M. *Nicolaï*, Evêque de Verdun, que nous tenons ce détail.

encore au vieux duc de la *Vrilliere*, chargé des affaires eccléſiaſtiques, ayant le département de Paris, et que deux de ſes ſucceſſeurs dans ce même département, ont entiérement fait oublier.

Louis XV, fatigué de tant de plaintes, promettait à la Reine malade, de réprimer l'incrédulité du philoſophe et craignait de donner des ordres. La Reine mourut, et l'orage ſe diſſipa; mais *l'Hiſtoire du Parlement de Paris*, qui parut alors, jetta Voltaire dans un nouvel embarras.

Il avait à reprocher à ce Parlement, d'avoir, en divers tems, livré au bourreau et aux flammes la plupart de ſes ouvrages de philoſophie et de littérature : à ſon Procureur-général, d'avoir, par la menace d'un réquiſitoire, fait arrêter les repréſentations de *Mahomet*, comme d'une tragédie impie, à laquelle pourtant le Pape *Benoît XIV* donna ſon approbation ; d'avoir propoſé, après l'arrêt qui fit brûler le chevalier de *la Barre*, le décréter comme auteur du *Dictionnaire philoſophique*. Ce Parlement avait même tout récemment fait brûler *l'Homme aux quarante écus* ; et après la proſcription de ce roman, un magiſtrat, dans l'ardeur de ſon zele, s'était, dit-on, écrié : *ne brûlerons-nous que des livres !*

Il ſera difficile de prononcer ſur le motif de Voltaire, en compoſant l'hiſtoire du *Parlement*, rien n'y décele l'aigreur d'un homme qui ſe venge. Il cite des faits et n'en oublie aucun de ceux qui peuvent être à la gloire de la Magiſtrature Françaiſe : il ſe complaît ſur-tout à faire valoir ce courage ferme et ſoutenu, que dans toutes les occaſions, elle a montré pour la défenſe des libertés gallicanes et pour l'indépendance de nos Rois dont Rome avait voulu faire des eſclaves.

Il combat ſeulement certaines opinions qui ne ſont pas celles du corps entier, mais qui furent toujours cheres à pluſieurs de ſes membres. L'unité des claſſes de parlement y eſt traitée de chimere; on y montre que le Parlement de Paris n'eſt point l'ancien Parlement de la nation, qu'il ne lui a ſuccédé, ni dans ſes droits ni dans aucune de ſes prérogatives; qu'il ne repréſente pas la nation, parce que la nation ne lui a jamais donné de titre qui le conſtituât ſon repréſentant, qu'il ne tient point lieu des Etats-Généraux, parce qu'il n'a pas même droit de ſéance à l'aſſemblé de ces Etats.

L'hiſtoire eſt ſagement écrite; cependant le Parlement s'en offenſe, il murmure, il menace. Voltaire eſt dans les craintes. Un déſaveu de cette hiſtoire qu'il conſigne dans tous les papiers publics, le tire d'embarras. Par ce déſaveu, le Parlement ſe trouvant les mains liées, déclare une eſpece de guerre à tous les philoſophes. Il les attaque dans l'ouvrage qui leur eſt le plus cher et qui fait le plus d'honneur à la France. Il commence par empêcher, ſur la dénonciation de ſon Procureur-général, la réimpreſſion de l'*Encyclopédie*. Les exemplaires de l'ancienne édition ſont ſaiſis, mis à la Baſtille, le libraire ruiné, et Voltaire, pour répondre à ce premier acte d'hoſtilité, annonce une *Encyclopédie*. On croit que c'eſt une plaiſanterie du vieillard; et l'année n'eſt point entiérement révolue qu'il y en a déjà trois volumes d'imprimés et répandus dans toute l'Europe.

M. *Séguier*, Avocat-général, homme éloquent, non de cette éloquence qu'on trouve dans *Rouſſeau*, dans M. *Thomas*, mais d'une éloquence qui lui eſt propre et dont nous

ferionsici un fort bel éloge, si nous ne craignions qu'on ne suspectât l'amitié del'avoir tracé: M. *Séguier*, dis-je, magistrat, plein de mœurs, homme d'esprit et dévoré, ainsi que la plupart des conseillers au Parlement, de zele pour la religion, dénonça, dans une assemblée des chambres, plusieurs livres de philosophie, que le Parlement, qui ne les avait pas lus, proscrivit et fit brûler, s'en rapportant aveuglement, ainsi que de coutume à son Avocat-général. Parmi les livres brûlés, il y en avait plusieurs dont Voltaire était l'auteur.

M. *Séguier* ne s'en tint pas à la brûlure des livres. Son zele sollicita le zele de la cour pour arrêter les progrès de la philosophie, que dans le monde les uns confondent et les autres affectent de confondre avec l'irréligion, et le Parlement joignant ses douleurs aux doléances de son Avocat-général, s'ajourna pour cet effet au vingt-deux Novembre de la même année.

Dans l'attente de cet événement, tous les hommes de lettres étaient dans la consternation; il en est peu parmi eux qui n'aient à se reprocher un peu de philosophie. Une révolution dans la magistrature les arrache à leur terreur. Le Parlement, loin de pouvoir s'occuper des philosophes, eut à se défendre contre le chancelier *Maupeou*, qui dans un lit de justice, fit enrégistrer un édit proscrivant certains usages que le parlement s'accoutumait à regarder comme de l'essence de la magistrature; mais dont la royauté aurait peut-être été un jour dans le cas de se plaindre inutilement.

Le Parlement protesta contre cet édit, ne voulut plus rendre la justice, et se refusa aux ordres du Roi, qui l'invitait à reprendre ses fonctions. *Louis XV* poussé à

bout, le cassa, exila, dispersa ses membres et créa une nouvelle Cour de magistrature, c'est-à-dire, un nouveau corps d'hommes de loi, jugeant en son nom les procès de ses sujets. Ce que Voltaire écrivit alors en faveur de l'autorité royale fut très-sensé, et il n'écrivit que ce qu'il avait dit il y avait trente ans.

Peu de mois avant la dispersion du Parlement, dans le tems même que ce Parlement fesait brûler ses écrits, que le Clergé de France criait le plus contre lui, que l'Archevêque de Paris et l'Evêque d'Annecy fatiguaient la Cour de leurs plaintes, les hommes de lettres eurent le courage de lui élever une statue.

Chez les Grecs, il n'y eut guere de philosophe, qui sous prétexte d'impiété, ne fut persécuté et qui ne finit par avoir une statue. Quand les criailleries du fanatisme cessent, les gens sensés parlent, et la raison se fait entendre.

A Rome, on abusa long-tems de l'usage d'élever des statues. Les brigands et les tyrans eurent les leurs, comme les citoyens qui avaient éclairé et défendu la patrie.

A la renaissance des lettres, *Erasme* fut le premier à qui on fit cet honneur. La sienne fut érigée de son vivant, mais dans un tems où les moines encore puissans, aigris contre lui, qui les ayant vus de près, ayant même porté leur livrée, et les ayant quittés, s'en était ensuite moqué. Sa statue fut renversée et couverte de boue. Dans un tems de superstition et de crasse ignorance, le philosophe devait s'attendre à cet honorable affront.

On eut bientôt tout l'argent nécessaire pour la statue de Voltaire. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est qu'elle

fut uniquement l'ouvrage des hommes de lettres Français. Cette singularité fut consacrée par une inscription simple gravée au piedestal : *Statue érigée à Voltaire vivant, par les hommes de lettres ses compatriotes.* Une autre singularité, c'est que ce fut un prêtre qui donna la premiere idée de cette statue, et qui fut le premier souscripteur.

Les grands, comme on voit, qui ne sont uniquement que grands, les gens de finance qui ne sont uniquement que riches, furent, ainsi que les étrangers, exclus de la souscription. On dérogea cependant à cette clause en faveur d'un petit nombre d'étrangers qui solliciterent cet honneur. *Fréderic II*, Roi de Prusse, demanda de concourir à l'érection de la statue, et laissa M. *d'Alembert* maître de la taxer. Celui-ci au nom de l'Académie lui répondit: *Sire, votre nom seul suffit et un é.u.* (23)

Pendant que *Pigal*, l'un des premiers artistes de l'Europe, travaillait à la statue de Voltaire, l'enthousiasme s'empara de beaucoup de sociétés instruites. En attendant qu'on pût inaugurer publiquement cette statue, les gens de lettres s'assemblaient pour en faire des inaugurations particulieres ; celle qui eut plus d'éclat, se fit chez Mlle. *Clairon.*

Cette Demoiselle devenue célebre dans le monde par son esprit et par des vertus sociales, après l'avoir été sur le théâtre par un talent supérieur, réunit chez elle les plus distingués d'entre les philosophes et les hommes de lettres. Après un repas splendide, ils se rangerent en cercle dans un sallon préparé pour la cérémonie. Mlle. *Clairon* vêtue en prêtresse *d'Apollon*, tenant une couronne de laurier à la main et montée sur une estrade, récita une Ode en

l'honneur de Voltaire ; les ſpectateurs fondirent en larmes, lorſque la prêtreſſe pleurant elle-même, prononça la ſtrophe qui leur rappellait le moment où les hommes de lettres perdraient leur chef et les malheureux leur défenſeur.

Ces apothéoſes et ſes couronnemens qu'on célébrait à Paris, ne tarderent pas à être imités dans pluſieurs villes de Province. Quelques courtiſans plaiſantaient un jour de ces inaugurations en préſence de Louis XV. Je conçois, dit froidement le Monarque, cet enthouſiaſme et les courtiſans ſe turent.

Il y avait peu de tems qu'il avait héſité, s'il donnerait des ordres pour arrêter Voltaire, et lorſqu'on lui annonça que les hommes de lettres lui élevaient une ſtatue, il répondit : il la mérite bien. „ Quand elle ſera achevée, „où la placeront-ils ? „ demandait-il de tems-en-tems. Sire, lui répond un jour le duc de *la Valliere*, je ſais bien où ils ne la placeront pas. Ce ne ſera certainement ni à la porte de la Sorbonne, ni dans la ſalle de votre parlement. „ Vous avez raiſon, M. le Duc, reprit *Louis XV*, elle n'y „ reſterait pas long-tems. „ Nous ajouterons ici un fait, comme un témoignage propre à diſſiper l'opinion de quelques perſonnes qui ont cru que ce roi n'aimait pas Voltaire.

Les Evêques, après une de leurs aſſemblées, dans laquelle ils avaient condamné pluſieurs des ouvrages de Voltaire, allerent à Verſailles remercier le Roi, et ſuivant l'uſage, lui recommander la religion contre les philoſophes ; et le Roi, ſuivant l'uſage, leur promit d'y veiller. Peu de jours après, entendant parler du bien que Voltaire

fait dans ses terres, il demande si ses pensions lui sont payées ; et sur ce qu'on lui dit que pendant quinze ans il n'a rien touché : *Je veux*, répondit-il, *que dorénavant on les lui paye exactement.* (24)

CHAPITRE XXI.

Des Esclaves de Saint-Claude et de la Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artistes dans le château de Voltaire. De la fondation de la ville de Versoi. De Ferney.*

ANNÉES

DE

1766 --- à --- 1770.

On parla désormais de Voltaire comme d'un philosophe occupé à défendre des malheureux. Nous mettrons au nombre de ces malheureux quinze mille serfs des moines de St. Claude, et nous dirons ce qu'il fit pour les rendre libres et heureux.

L'Europe fut long-tems couverte de lîtes, de fiscaliens, d'aldions, c'est-à-dire, de malheureux plus ou moins abrutis, attachés à la glebe ; les uns fesant l'office des chevaux de poste ; les autres gardant des tourterelles sur la frontiere, d'autres servant au labourage, accouplés deux à deux, comme on attele des bœufs. Leurs maîtres, à la vérité, n'avaient pas le droit de les tuer avec l'épée, ni avec la fourche, ni avec la fleche, mais ils pouvaient les faire mourir sous la verge, ou sous le bâton, ou sous les coups de nerfs de bœuf.

Le

Le ſervage que la nature abhorre et que la ſaine politique a toujours proſcrit, fut aboli en France ſous la troiſieme race de ſes rois, et ſe conſerva ſur le Mont-Jura dans le comté de Bourgogne, qui ne fut conquis que ſous *Louis XIV*. Les habitans de ces montagnes, main-mortables des moines de St. Claude, étaient aſſervis à des redevances pénibles, à des uſages ridicules, et dont la plupart étaient oppoſées aux vues de la nature. Une femme pendant les ſix premiers mois de ſon mariage, ne pouvait coucher hors de la maiſon paternelle. En violant cet uſage, elle perdait tout droit à l'héritage, qui par-là était dévolu aux moines, leſquels en outre avaient le droit de s'emparer des biens d'une famille qui manquait d'héritiers directs.

La *Veillée du Mouchon*, pratiquée dans pluſieurs familles du Mont-Jura, eſt une ſuite de ces droits abominables. Les peres de famille, pour ne pas courir les riſques de laiſſer leurs biens aux moines, avant de marier leurs enfans, s'aſſurent d'un héritier. Une famille a-t-elle un garçon en âge d'être marié ? Elle cherche une fille nubile. On met enſemble ces deux amans, après avoir pourvu à leur nourriture. Les peres et meres fichent dans la cheminée une branche de ſapin, et ſe retirent après l'avoir allumée. On appelle cela *planter le mouchon*. Les deux amans reſtés ſeuls, travaillent à faire un enfant, et ils ont droit de s'amuſer à ce jeu, juſqu'à ce que le bois réſineux qu'on a fiché dans la cheminée, ſoit conſumé et ceſſe de fumer. Si la fille devient groſſe, les parens aſſurés d'un héritier marient les deux amans. Ces eſſais ne réuſſiſſent pas toujours, et il arrive qu'un garçon avant

ſon mariage répete cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craint de laiſſer ſon héritage à des hommes inutiles. L'uſage de *planter le mouchon* eſt oppoſé aux uſages de l'égliſe; mais les bonnes gens chez qui on le plante, aiment encore mieux bleſſer les lois canoniques que d'offenſer le ſens commun.

Les communautés du Mont-Jura s'attendaient que les Bénédictins de St. Claude devenus chanoines, uſeraient avec modération du droit abominable de main-morte. Ils tromperent l'attente publique. Ils ſe porterent même à des excès qui ſouleverent toutes les communautés. Leurs députés vinrent ſe jetter aux genoux de Voltaire et implorer ſon aſſiſtance contre la tyrannie de St. Claude. Le philoſophe déjà inſtruit que le droit du Saint était une uſurpation, préſenta à *Louis XV* une requête, dans laquelle il montra, que des hommes qu'il traitait en pere, ne devaient pas être plus long-tems traités en brutes par des chanoines.

Cette requête, qui était d'une éloquence pathétique, fut admiſe, la demande des ſerfs du Mont-Jura renvoyée au conſeil des dépêches, et le marquis de *Monteynard*, miniſtre de la guerre, nommé rapporteur. Pour ſolliciter leur liberté, Voltaire envoya *M. Chriſtin* à Paris. Jamais ambaſſadeur ne fut chargé d'une plus belle miſſion. *Cicéron* lui-même ne monta jamais dans la tribune pour plaider une plus belle cauſe. Il ne s'agiſſait de rien moins que de ſavoir ſi quinze mille Français laboureurs, ouvriers, artiſans, marchands, tous utiles à l'Etat, ſeraient libres, comme le ſont tous les ſujets du Roi, ou s'ils reſteraient eſclaves de vingt meſſieurs en aumuſſe.

Cette liberté qui semblait ne point souffrir de difficultés, en éprouva de très-grandes. On objecta d'abord que les plaintes et les demandes des habitans du Mont-Jura, étant purement judiciaires, devaient être soumises au Parlement de Besançon. Voltaire répondit que le droit d'affranchir comme celui de naturaliser, était un acte de souveraineté et de législation; que le Roi seul pouvait l'exercer.

On lui objecta ensuite que le droit de main-morte existait encore dans plusieurs terres seigneuriales de la France, qu'une loi particuliere pour les Serfs du Mont-Jura ne pouvait s'accorder, et qu'une loi générale donnerait trop d'embarras.

Voltaire ne perd point courage: il sollicite cette loi générale, et le chancelier *Maupeou* la promet; mais les Parlemens que ce chancelier avait cassés et ceux qu'il avait créés, l'occupaient entiérement. Il avait les premiers à liquider et les nouveaux à consolider. Il se borne à renvoyer le cas particulier qui avait occasionné les réclamations des communautés du Mont-Jura, au Parlement de Besançon. Le chapitre de St. Claude y fut condamné à la restitution de tout ce que leurs satellites avaient enlevé dans la maison d'une jeune femme, pendant qu'elle accompagnait les funérailles de son pere.

L'affranchissement des mains-mortables, à la honte de la France, n'est point encore consommé, malgré l'édit paternel de *Louis XVI*. Il le sera sans doute avec le tems, et l'on devra à Voltaire l'honneur de l'avoir demandé et d'en avoir préparé les voies.

Dans le tems que le philosophe réclamait la liberté de quinze mille serfs, il convertissait en atteliers d'artistes,

sa salle de spectacle. Les dissentions auxquelles Geneve était en proie depuis dix ans, y fesaient languir le commerce. On s'y fusilla dans les rues en 1770. Beaucoup d'ouvriers qui voulaient travailler et vivre, mais qui ne voulaient se battre ni pour les opinions de *Jean Calvin*, ni pour les rêveries de *Jean-Jacques Rousseau*, déserterent la ville. Voltaire en retint un grand nombre, et les empêcha d'aller porter leur industrie chez l'étranger. Tous ceux qui voulurent rester dans son château, trouverent dans ses générosités tous les secours qu'ils pouvaient désirer. Il leur fournit des fonds pour l'achat des matieres premieres, et il eut bientôt à son compte un établissement d'horlogerie.

C'est dans ces circonstances que Voltaire proposa la fondation de la ville de Versoi, sur le lac de Geneve. M. le duc de *Choiseul* embrassa ce projet avec vivacité. La position de cette ville était aussi avantageuse que riante. Son commerce en orfevrerie devait nécessairement faire tomber celui de Geneve. Les ouvriers dont Voltaire avait déjà une petite colonie, devaient en être les premiers habitans. La Cour envoya des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs; on eut une petite frégate sur le lac pour les besoins de la ville naissante : on traça des rues au cordeau; mais on n'envoya point d'argent pour bâtir des maisons. Les créanciers s'emparerent de la frégate. Voltaire, qui la racheta pour rendre service à sa patrie, en fut pour ses déboursés.

Les intrigues de la Cour de Versailles nuisirent à la fondation de Versoi. M. le duc de *Choiseul*, qui l'avait proposée au Conseil, était alors entiérement occupé à

ſe maintenir contre divers partis qui voulaient l'exclure du miniſtere ; contre le chancelier *Maupeou*, à qui, dit-on, il était oppoſé dans la réforme des Parlemens; contre l'abbé *Terrai*, Contrôleur-général, qui l'accuſait de déprédations, et qui était lui-même pire qu'un déprédateur ; contre M. le duc d'*Aiguillon*, ſon ennemi déclaré, et qui, dans le public, paſſait pour en vouloir à ſa place, contre madame du *Barry*, reconnue maîtreſſe de *Louis XV*, et qu'il avait voulu éloigner de cet emploi, ſi fort brigué en ſecret par les Dames de la Cour, et contre lequel elles ſe déchaînent toujours ouvertement. .. ..

Voltaire, dont les vues n'étaient point ſecondées pour la ville de Verſoi, retint toujours ſa colonie d'artiſtes: il leur fit bâtir, dans Ferney, des maiſons commodes et agréables, et ce village qui, lorſqu'il en prit poſſeſſion, n'était habité que par une quarantaine de malheureux payſans, couverts de galle et d'écrouelles, et abrutis, comme le ſont tous ceux en qui une profonde miſere a détendu les muſcles, ſe peupla bientôt de laboureurs aiſés, et de bons artiſans qui firent, dans toute l'Europe, une branche de commerce très-conſidérable de l'horlogerie.

Ferney, ſi la nature avait accordé à ſon fondateur encore quelques années, devenait une ville heureuſe et opulente. L'inſcription que l'abbé *Belloney* avait déjà préparée pour ſa porte principale, mérite d'être conſervée.

In volteriopolim.

Sumptibus has propriis ſtruxit Voltarius ædes.
Hic effudit opes dum ſcriptis edocet orbem.
Mœnia ſi ſtarent, vatis dum ſcripta manebunt,
Urbs æterna fores! æternum nomen haberes!

CHAPITRE XXII.

De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiſte Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriſte* Montbailli, *brûlé vif ; et du général* Lally, *exécuté à la Greve.*

ANNÉES

DE

1770 --- à --- 1774.

Nous dirons encore les erreurs et les mépriſes des Juges, et le ſervice important que Voltaire rendit au genre humain, en dévoilant ces erreurs et ces mépriſes.

On a déjà vu que le Parlement de Touloufe, égaré par les cris d'une canaille ſuperſtitieuſe, fit expirer, ſous la barre du bourreau, le vieillard et innocent *Calas*.

Nous avons encore dit que le Parlement de Paris fit brûler le chevalier *Lefevre de la Barre*, et toutes les ames ſenſibles ſont encore épouvantées, en penſant que ce jeune officier, de la plus grande eſpérance, fut puni, pour des étourderies, du même ſupplice, dont on punit les parricides et les incendiaires.

Notre devoir eſt d'ajouter que le même faux zele qui alluma les buchers des *Calas* et de *la Barre*, dicta, aux Juges du village de Mazamet en Languedoc, une ſentence de mort contre *Sirven*, feudiſte de Caſtres. Pour prononcer ce Jugement terrible, on lui ſuppoſa un crime atroce, un infanticide, d'avoir noyé ſa fille, qui s'était jettée dans un puits.

Sirven ſe déroba, lui, ſa femme et ſes enfans, par une fuite précipitée, à la ſentence de mort. Ce fut au milieu de l'hiver le plus rude; la mere ſuccomba bientôt ſous le poids de ſon malheur: l'une de ſes filles accoucha, dans les montagnes de Cevenes, au milieu des neiges. Ceux de cette famille qui échapperent à la rigueur de la ſaiſon, ſe réfugierent non loin de chez Voltaire, dont le château était comme l'aſyle des malheureux. Il commença par intéreſſer à leur ſort les Rois de Pruſſe, de Danemarck, de Pologne, l'impératrice de Ruſſie, pluſieurs princes d'Allemagne, des Ambaſſadeurs, des Miniſtres, beaucoup de Dames d'une naiſſance illuſtre, au nombre deſquelles était madame la ducheſſe d'*Anville*.

Pendant près de dix ans, Voltaire ſollicita la réviſion du procès des *Sirven*; il eut cent obſtacles à vaincre. Son courage ſoutint celui de ces infortunés: ſes généroſités ne les abandonnerent jamais; et lorſque *Louis XV* eût ſubſtitué un autre Parlement à celui qui avait fait rouer *Calas*, Voltaire obtint que les *Sirven* y ſeraient renvoyés. L'arrêt rendu en leur faveur fut une flétriſſure pour les premiers Juges. Ils furent condamnés à tous les frais de la procédure; rarement rend-on juſtice ſi pleinement. Cet arrêt, prononcé à Toulouſe, était une véritable amende honorable aux manes des *Calas*.

Toute la famille de *Sirven* ſe rendit à Ferney, pour remercier Voltaire: elle verſait des larmes de joie, en embraſſant ſes genoux. Cette plénitude de juſtice le conſola de quelques déſagrémens qu'il éprouvait alors, à l'occaſion de la colonie de ſes artiſtes; et c'eſt à ce ſujet qu'il nous écrivait: „ Mes manufactures n'étaient qu'un ouvrage de

„ surérogation, mais l'affaire des *Sirven* était de premiere „ nécessité. „

Les Juges de ce tems-là étaient en train de se tromper: malheur à qui tombait entre leurs mains! Le Bailli d'un village, sur les confins du Barois, sur les preuves les plus équivoques, condamna au supplice de la roue, un laboureur nommé *Martin*, comme coupable de vol et d'assassinat. La Tournelle de Paris, d'où ressort ce bailliage, examine mal la procédure, met *bien jugé* à la sentence de mort de *Martin*, et le renvoie dans son village, pour expirer sur la roue. Peu de tems après, on exécute un malheureux qui, avant de mourir, avoue être l'auteur du meurtre pour lequel on a rompu *Martin*. Les Juges en furent quittes pour dire qu'ils s'étaient trompés, *et allerent peut-être*, dit Voltaire, *se tromper encore*. De semblables méprises sont des attentats contre le genre humain. Mille voix devraient les publier: c'est la cause commune.

Voltaire sonna le premier coup de tocsin sur la mort de ce *juste;* mais il fut à peine entendu: ses écrits n'étant jamais imprimés avec approbation, ne pénétraient à Paris que difficilement, ne circulaient en France qu'avec lenteur, et c'était un malheur. Il est très-vraisemblable que s'ils eussent été plus répandus, si on eût lu, dans le tems, ce qu'il écrivit sur la mort de *Martin*, de cet honnête laboureur, il eût éveillé la justice endormie, et eût peut-être arrêté la barre sous laquelle les Juges d'Arras firent expirer *Montbailli*, ce bon, mais obscur citoyen de St. Omer, dont l'occupation était celle d'une ame douce et honnête, la culture des fleurs.

La mere de cet homme infortuné, sujette à boire de

l'eau-de-vie, fut étouffée d'un coup de ſang. Son fils et ſa bru furent accuſés, par les cris d'une populace tumultueuſe, de l'avoir étranglée. Il n'y avait ni preuves, ni même d'indices; il y avait même des préſomptions contraires à ce crime; car, par la mort de la mere, le fils perdait un petit emploi qui les feſait tous ſubſiſter.

Les juges de St. Omer n'ayant point de preuves contr'eux, mais cédant aux clameurs du peuple, condamnerent les deux jeunes époux à garder la priſon pendant un an: cela s'appelle un *plus amplement informé.* Ce jugement était bien ſévere, puiſqu'ils n'avaient contr'eux que la voix de la populace, c'eſt-à-dire, le cri d'une brute.

Le Conſeil ſouverain d'Arras, devant lequel fut porté le jugement des *Montbailli*, par ce qu'on nomme *un appel à minima*, vit deux coupables, là où le bailliage de St. Omer avait entrevu deux innocens. Il fit rompre le mari, qui proteſta de ſon innocence juſqu'au dernier ſoupir. Sa femme fut auſſi condamnée à mort; mais pour la traîner au ſupplice, on attendit qu'elle fut accouchée.

Voltaire fut inſtruit à tems: différentes perſonnes, bien convaincues que le Conſeil d'Arras avait immolé un innocent, lui firent parvenir des renſeignemens. Il ſe procura la procédure, examina les faits et les circonſtances, peſa les voix des témoins, et jugea que *Montbailli* était un homme mort injuſtement. Il en écrivit à M. de *Maupeou*, et obtint de ce Chancelier, que le procès des *Montbailli* ſerait revu et refait.

Dans le tems que les nouveaux Juges étaient occupés de l'examen de ce procès, Voltaire plaidait la cauſe des

Montbailli devant le public, qu'il eſt toujours important d'éclairer; et *la mépriſe d'Arras* eſt un des meilleurs *factum* que nous ayons pour des matieres criminelles. La veuve *Montbailli*, qui s'attendait à mourir, fut déclarée innocente, et la mémoire de ſon mari rétablie. Il n'y eut, ſuivant l'uſage, aucune punition contre les Juges qui l'avaient fait rouer. O le bon! ô le beau métier! s'écriait à ce ſujet M. *Guillaume*, que celui d'un homme qui peut impunément, avec le glaive de la loi, en aſſaſſiner un autre, et qui enſuite, avec le même glaive, peut vous aſſaſſiner vous-même, ſi vous lui reprochez ſon injuſtice ou ſa mépriſe.

Après avoir opéré le rétabliſſement de l'honneur d'un citoyen obſcur, après avoir ſauvé la vie d'une veuve deſtinée à la potence, Voltaire combattait enſuite pour un Lieutenant-général, pour cet infortuné comte de *Lally*, que le Parlement de Paris avait fait mourir de la main du bourreau, et conduire à la Greve avec un bâillon à la bouche, genre de ſupplice que la loi n'a point établi, et que ſes Juges, ſimples exécuteurs d'une loi promulguée, ne pouvaient ordonner; et qu'en l'ordonnant, ils ſe rendirent coupables envers la nation qui ne connaît que le Roi pour ſon ſeul et unique législateur.

M. le comte de *Lally*, n'étant encore que ſimple officier, ſe diſtingua par ſa bravoure à la journée de Fontenoi; et *Louis XV* qui le vit manœuvrer, le fit brigadier ſur le champ de bataille.

L'année ſuivante (1746), *Lally* donna un plan de deſcente en Angleterre; et ſi le Prince *Edouard* n'eût point été battu à Culoden, on devait lui confier, ſous le comman-

dement de M. le duc de *Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement.

Dans la guerre de 1755, on l'envoya aux Indes, pour y rétablir les affaires des Français, qui semblaient désespérées. On ne le nomma général, que parce qu'on le connaissait pour un homme brave, actif et intelligent. Ses premieres expéditions furent si supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, que *Louis XV* lui fit passer un plein-pouvoir.

La valeur du comte de *Lally* ne fut point secondée. Le Ministere Français l'abandonna long-tems aux seules ressources de son propre génie. Les membres marchands du Conseil-Souverain de Pondichery, occupés de leur propre fortune, le contrariaient souvent dans ses opérations. Pour un *Montmorenci* et un *Crillon*, qui servaient sous lui, il avait dans son armée cent officiers ineptes et indisciplinés. On doit mettre au nombre des malheurs de *Lally*, la perte de ce brave d'*Estaing*, rigide observateur de la discipline, et qui depuis a été le vainqueur de la Grenade et de l'amiral *Biron*, joignant toujours l'intelligence et le sang froid d'un grand général à l'intrépide audace d'un grenadier Français. Il fut fait prisonnier au siege de Madras, et la fortune ne tarda pas à tourner. Les Anglais battus jusqu'alors par *Lally*, ayant reçus des troupes et de l'argent, reprirent le dessus; et les deux dernieres années des Français dans l'Inde, ne furent qu'un enchaînement de calamités.

Le Parlement de Paris, chargé de juger M. de *Lally*, qui demandait lui-même à être jugé, mais qui aurait voulu l'être par ses Pairs, par une Chambre martiale; le

Parlement, dis-je, le rendit reſponſable de tous nos malheurs, ſur-tout de la perte de Pondichery, et lui fit couper la tête.

Voltaire qui l'avait beaucoup connu, ne pouvait ſe perſuader qu'un officier-général, plein d'honneur, dont aucune action n'avait fait ſoupçonner la probité, qui haïſſait les Anglais, leur eût vendu Pondichery, ainſi que le peuple animé par ſes ennemis, l'en accuſait; qu'il fût un *traître*, ainſi que M. *Paſquier*, ſon rapporteur, l'avait fait entendre à ſes Juges, ni qu'il eût *trahi* les intérêts du Roi, ainſi que le portait ſon arrêt de mort.

Ce fut dans le ſilence et la retraite, que Voltaire pendant près de ſix ans, examina la conduite de M. de *Lally*, ſes mémoires, les mémoires de ſes accuſateurs, et une partie des pieces, ſur leſquelles étaient appuyées les preuves des crimes dont on le chargeait. Il ne vit que des fautes, la plupart inévitables, mais aucun crime qui pût mériter la mort d'un général.

Deux choſes feſaient préjuger Voltaire en faveur de *Lally*: la premiere, l'eſpece de témoins appellés contre lui, témoins tous ſes ennemis déclarés, tous attachés à ſa partie adverſe, preſque tous ſans nulle conſidération, et la plupart ſans nom et ſans aveu.

La ſeconde eſt le mémoire dont le Procureur-général du Parlement de Paris ſe ſervit pour dénoncer M. de *Lally*; mémoire qui était l'ouvrage d'un moine indigne de toute créance, d'un véritable ſcélérat. Quel autre nom donner au jéſuite *Laveur*, envoyé chez les Infideles pour exercer le miniſtere des Apôtres, et qui parmi les Chrétiens ne joua que le rôle d'un intrigant; qui, de

retour en France, ſollicitait une petite penſion de ſix cent francs pour aller, diſait-il, vivre & mourir dans le fond du Périgord, & auquel, après ſa mort, arrivée dans ce même tems; on trouva plus d'un million en argent, en billets & en diamans? Ce tréſor dépoſait contre la probité & la religion de ce moine: ce fut dans la même caſſette où était ce tréſor, que fut trouvé le mémoire contre *Lally*. Cela ſeul devait le faire rejetter.

Ce qui ſur-tout aux yeux du Parlement devait ôter toute confiance en cet écrit, c'eſt que ſon auteur, le pere *Laveur*, était d'une ſociété que le Parlement anéantiſſait alors, comme coupable d'enſeigner, parmi vingt maximes dangereuſes à l'Etat, celle qu'un théologien, ſuivant la doctrine du probabiliſme, peut en conſcience ſoutenir le pour et le contre.

Voltaire, dans l'hiſtoire de cette malheureuſe guerre de l'Inde, expoſa les faits avec une impartialité rare dans un hiſtorien, ne déguiſant, ni le caractere de M. de *Lally*, ni les torts, ni les ennemis qu'il pouvait s'être faits par la violence de ce caractere. Il ne dit pas en faveur de *Lally* tout ce qu'il penſait, ni tout ce qu'il aurait dit, s'il avait lu le rapport de M. *Paſquier*; rapport que nous avons en ce moment ſous les yeux; mais le peu qu'il dit, prépara le public, dont les eſprits étaient alors calmes, à le trouver mal jugé: et lorſqu'il eût répandu quelques lumieres dans ce public, ſi facile à prévenir, et quelquefois ſi difficile à détromper, il laiſſa à M. le comte de *Lally Tolendal*, le ſoin d'obtenir de nouveaux Juges pour ſon pere, et de faire éclater ſon innocence dans toute l'Europe. (25)

Les magiſtrats étaient peu contens que Voltaire citât au tribunal du public la plupart de leurs arrêts de mort. De quoi, diſaient-ils ſouvent, ſe mêle-t-il? et tout ce qui tient au Parlement était l'écho de ce reproche.

Répondons pour lui : il ſe mêlait de ce dont tout citoyen eſt en droit de ſe mêler, quand on fait mourir injuſtement un de ſes ſemblables. Quel homme en effet en doit pas craindre pour ſa vie, lorſque ceux qui ſont chargés de la défendre, ont attenté à celle de ſon voiſin? Quel citoyen, quel homme de bien peut ſe flatter de mourir dans ſon lit, quand il a vu rompre ſur un échafaud le vertueux *Calas* à Toulouſe et toute ſa famille proſcrite; quand il a vu *Sirven*, condamné à mort injuſtement, déſerter ſes foyers, errer en terre étrangere, vivre d'aumônes, et raſſaſié d'opprobres; quand il a vu expirer dans les flammes l'innocent *Montbailli*, et ſa femme ſur le point d'être étranglée des mains du bourreau : quand il a vu périr ſous la barre l'innocent *Martin* et toute la famille de ce laboureur fugitive et perdue pour la France? Quoi! l'incendie eſt dans mon quartier, et pour crier au feu, il faudra que j'attende que les flammes enveloppent ma maiſon?

Pour le bonheur des hommes, Voltaire exerçait un miniſtere public : on doit lui en rendre grace, puiſqu'il réuſſit à rendre l'honneur à des infortunés mal jugés. Son miniſtere était d'autant plus honorable qu'il ne l'avait point acheté, qu'en le rempliſſant, il n'avait ni épices à recevoir ni penſion à eſpérer; et peut-être ſerait-il à déſirer que dans le reſſort de chaque juſtice, il y eût un philoſophe auſſi éclairé, auſſi courageux que

lui pour montrer au public les fautes des Juges. Plus on les ſurveillerait, plus on les rendrait attentifs.

La mort d'un innocent, égorgé par ceux qui ont en main le glaive de la loi, eſt un crime de leſe-ſociété; et ce crime, ſoit qu'il ſoit commis par légéreté, ſoit qu'il ſoit commis par prévention, ou par ſurpriſe, ou par ignorance, ou même par vengeance, n'eſt jamais ſuivi d'aucune peine. En donnant la mort injuſtement, un Magiſtrat n'a rien à craindre pour ſa vie. Il conſerve ſon honneur, en déshonorant toute une famille vertueuſe. La préſomption doit, à la vérité, toujours être pour les Juges, et ils ſeraient malheureux, ſi à chaque garnement dont ils purgent la ſociété, on leur intentait un procès par devant le public. On en ſerait pourtant en droit, s'ils ne motivaient pas les arrêts.

Il eſt ſur-tout affreux de penſer que la vie d'un citoyen dépend preſque toujours de l'opinion et de la volonté d'un ſeul homme, du ſeul rapporteur, qui interroge toujours en ſecret.

En Angleterre, un homme défend ſa vie en préſence de tout le peuple : chaque nation a ſes loix. Voltaire penſait qu'en matiere criminelle, celles de la France n'étaient pas les meilleures : tout ce qu'il a écrit là-deſſus, fait déſirer à chaque citoyen un nouveau code criminel.

CHAPITRE XXIII.

De M. le comte de Morangiés. *Bienfaisance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célebres Législateurs.*

ANNÉES DE 1774 --- à --- 1775.

Mr. le comte de *Morangiés* fut encore un des hommes infortunés pour qui Voltaire éleva la voix. Cet officier-général s'était embarraſſé dans les filets d'une agrégation d'eſcrocs : on l'avait ajourné et décrété de priſe de corps. Il était priſonnier à la Conciergerie par ſentence du Bailliage du Palais, petite juriſdiction aſſez peu connue et préſidée par un nommé M. *Pigeon.* Il était tenu de garder la priſon, juſqu'à ce qu'il eût payé cent mille écus qu'il ne devait pas ; mais il avait plu à M. le préſident *Pigeon* eſcorté de ſes aſſeſſeurs, de le juger ainſi.

Ce Seigneur avait de grands biens, en bois et en terres : il avait auſſi des dettes et un beſoin preſſant d'argent. Des uſuriers lui promirent d'en trouver, et ſous prétexte d'accélérer la négociation, ils arracherent à ſa facilité pour trois cents mille francs de billets. Lorſqu'ils eurent ces billets, ils aſſurerent effrontément lui en avoir compté la valeur. Pour en convaincre le public, ils ourdirent une fable très-groſſiere : ils dirent qu'une femme, nommée

Veron,

Veron, âgée de quatre-vingt et ſix ans, logée à un quatrieme étage, dans une eſpece de galetas, avait fourni les cent mille écus, et que le Sr. *Jonquieres*, ſon petit-fils, avait porté à pied, en treize voyages, cette ſomme en argent, chez M. le comte de *Morangiès*, lequel demeurait à une lieue de madame *Veron* la prêteuſe.

Voltaire entendit parler dans ſa retraite de cet étrange procès. Il lut les mémoires des deux parties. La loi du commerce était contre l'accuſé; lorſqu'on a délivré des billets, on eſt ſenſé en avoir reçu la valeur; mais la foule de contradictions de la part des bailleurs de fonds, ne laiſſa aucun doute dans l'eſprit du philoſophe que le prêt des cent mille écus ne fût une fable.

Tandis que maître *Linguet* inſtruiſait les Juges, toujours en défiances ſur les déclamations d'un avocat, payé pour défendre les intérêts d'un client qui a ſouvent tort, Voltaire par divers écrits éclairait le public, fortement prévenu par les cris d'une bande d'uſuriers. Lorſque ce public fut déſabuſé, le Parlement ne craignit pas de déclarer eſcroc le nommé *Jonquieres*; et j'ai vu M. de *Morangiès* très-perſuadé que, ſans Voltaire, il courait le danger de ſuccomber, de perdre ſa fortune et l'honneur.

Il eſt des hommes, dit la *Rocheſoucault*, qui n'oſeraient paraître ennemis de la vertu: lorſqu'ils veulent la perſécuter, ils diſent qu'elle eſt fauſſe. C'eſt ce que feſaient les ennemis de Voltaire; ils attribuaient à la vanité tout le bien qu'il feſait. Il n'aime, diſaient-ils, qu'à faire des choſes d'éclat; ſa paſſion dominante eſt de faire parler de lui, et ſon grand talent de bien choiſir les circonſtances.

Les hommes charitables qui le jugeaient ſi rigoureu-

fement, ne favaient pas ou affectaient de ne pas favoir, que tout infortuné avait droit à fes générofités; qu'il aimait à être le foutien des malheureux, dans quelque claffe qu'ils fuffent placés; dans l'obfcurité de fa retraite, il fefait journellement de bonnes œuvres.

Un fait peu connu, et qui mérite de l'être beaucoup, c'eft ce qu'il fit pour fauver de la rapacité des Jéfuites le patrimoine de fix gentilshommes tous au fervice du Roi, et dont plufieurs étaient mineurs. C'étaient Mrs. *Deprés de Craffi.* La dureté des tems et les dépenfes qu'en tems de guerre exige le fervice militaire, les avaient forcés à des emprunts et à l'aliénation de leur patrimoine. Ils devaient à plufieurs Genevois et aux Jéfuites. Le R. Pere *Feffe* leur Recteur, au nom de fa Compagnie de Jéfus, furprit au Confeil, la permiffion de rembourfer tous les autres créanciers. Cela le mettait en leur lieu et place, lui donnait droit d'envahir tout le bien des fix meffieurs de *Craffi*, et de les réduire à la mendicité.

Le Pere *Feffe* était au moment de confommer cette fainte œuvre; mais Voltaire ne lui en laiffa pas le plaifir. A peine eft-il inftruit des pieufes intentions du pere *Feffe*, qu'il envoie configner au Greffe du bailliage de Gex, la fomme entiere due aux créanciers de Mrs. de *Craffi.*

Ce tour joué aux Jéfuites, et en particulier au Pere *Feffe*, était une des actions qui réjouiffaient le plus le cœur du philofophe. C'était fix agneaux qu'il avait arrachés à la gueule du loup. Il eut encore la confolation de voir que tout profpéra dans leur famille, et qu'à la

deſtruction des Jéſuites, ils furent en état d'acheter leurs biens, et de faire une maiſon de leur College.

Racontons encore, pour édifier les ennemis du philoſophe, un fait généralement ignoré et qu'on n'aurait peut-être jamais ſu, ſi les bonnes gens qui furent l'objet de ſa bienfaiſance, n'avaient trahi ſon ſecret.

Un laboureur qui n'était pas ſon vaſſal, perdit au Parlement de Beſançon un procès qui le ruinait entiérement. Dans ſon déſeſpoir, il vint avec ſa femme implorer les ſecours de Voltaire, qui dans toute la France, jouiſſait de la réputation d'un philoſophe bienfaiſant. Les ſecours qu'il demandait, étaient pour appeller de l'arrêt.

Au récit du malheur de ces bonnes gens, Voltaire verſe des larmes, prend leurs papiers, les confie à M. *Chriſtin*, ſon bailli, lequel après un examen réfléchi, fut d'avis que c'était une bonne cauſe que ces malheureux avaient perdue, et que les nullités de la procédure donnaient voie à un appel.

A ce rapport, Voltaire entre dans ſon cabinet et en revient, portant dans le pan de ſa robe-de-chambre, trois ſacs de mille francs chacun. " Voilà, dit-il, à cet „ infortuné laboureur, pour réparer les torts de la juſtice. „ Un nouveau procès ſerait un nouveau tourment pour „ vous. Si vous faites ſagement, vous ne plaiderez plus, „ et ſi vous voulez vous établir ſur mes terres, je „ m'occuperai de votre ſort. „

La bienfaiſance du philoſophe en avait fait comme l'ange tutélaire du pays; auſſi la vénération pour lui était-elle générale. Quelque part qu'il dirigeât ſes

promenades, il ſe trouvait auſſi-tôt environné et ſuivi d'une foule de bonnes gens, le comblant de bénédictions.

On vit quelquefois des laboureurs, au retour de leurs travaux, à genoux devant ſon mauſolée, embraſſant ce mauſolée, comme on embraſſe un autel, et l'invoquant lui, comme on invoque un Saint. Dans les tems antiques, où l'on diviniſa les *Hercule* et les *Théſée*, l'excès de leur reconnaiſſance en eût fait un dieu.

" S'il parvient à nous rendre libres, diſaient les habitans „ du Mont-Jura, nous ôterons St. Claude de ſa niche, „ et nous le mettrons à ſa place. „ Il n'y a en effet de véritable patron que celui qui fait du bien. *Qu'on diſe à ces honnêtes gens que je les remercie, mais que rien ne preſſe*, répondit Voltaire, quand il ſut leurs bons déſirs.

Ses travaux étaient nobles et grands: il bâtiſſait une ville, établiſſait des manufactures, s'occupait de défrichemens et d'agriculture. Point de pauvres ſur ſes terres. La joie et l'abondance y étaient par-tout répandues. Il feſait à ſes vaſſaux tout le bien qu'un Seigneur peut leur faire, et que très-peu de Seigneurs font.

Tant d'occupations, qui ſemblaient demander un homme tout entier, ne l'empêchaient pas d'amuſer et d'inſtruire ſes contemporains, par des ouvrages, les uns de philoſophie, et les autres de pure littérature.

Ce fut pendant ces années de travaux multipliés et de véritable gloire, qu'il donna l'*Examen important*. -- *La Notice des anciens Evangiles*. -- *Les Adorateurs*. -- *Lettres de Memmius*. -- *Homélies ſur l'Athéiſme*. -- *Requête aux Magiſtrats*. -- *Les loix de Minos*, *tragédie*, *&c*.

Cette tragédie dont le but eſt moral et philoſophique,

fut suivie d'une foule de petits poëmes très-agréables, tels que la *Bégueule*. -- *Les Cabales*. -- *Les Systêmes*. -- *La Tactique*. -- *Les Finances*. -- *L'Epître à Horace*. -- *Jeannet et Nicodême*. -- *Les Filles de Minée*, et de plusieurs autres, où le bon goût et la gaieté sont unis à la raison, à la morale, à la philosophie.

Dans la cour de *Louis XV*, où en 1713 et 1714, tout était parti, cabale, intrigue, on prenait peu d'intérêt à tout le bien que fesait Voltaire, aux lumieres qu'il répandait. On jouissait, si nous osons parler ainsi, du soleil, sans en connaître tout le prix; et si dans quelques momens de désœuvrement on en parlait, c'était pour dire qu'il avait des taches. Les honneurs et la justice que lui rendaient les Souverains du Nord, le dédommageaient de cette espece d'indifférence où l'on était à son égard à la Cour de Versailles.

Catherine II, cette femme législatrice qui semble avoir mis le sceau de la perfection au grand ouvrage du Czar, *Pierre I*, avant de monter sur le trône et dans une profonde retraite, s'était long-tems nourrie de l'esprit qui regne dans les ouvrages de Voltaire. Dès qu'elle fut maîtresse, elle réalisa pour le bonheur des Russes, la plupart des vues du philosophe Français. C'est cette même Souveraine qui lui écrivit de sa main, *malheur aux persécuteurs!* Ces trois mots sont une leçon à tous les rois, à tous les Etats de l'Europe.

Le prince *Koszlowski*, accompagné de M. *Preobrasenski*, officier des gardes de *Catherine II*, eut ordre de se rendre à Ferney: ils présenterent, au nom de cette Souveraine, les lettres qu'elle écrivait au philosophe, l'*instruction* qui

contenait l'esprit suivant lequel vingt Jurisconsultes travaillaient au code de lois, qu'elle donnait à dix peuples différens qui sont sous sa domination, et une boîte d'ivoire qu'elle avait travaillée de ses mains. Des fourrures précieuses, son portrait et vingt gros diamans accompagnaient cet hommage que le puissant génie de cette Souveraine des Russes rendait publiquement au génie du philosophe Français. Plus l'esprit d'un Prince est éclairé, plus la trempe de son ame est forte, plus il sent ce que vaut un homme aussi rare et aussi extraordinaire que l'était Voltaire.

Les hommages que de son côté *Fréderic II* lui rendait, étaient d'un autre genre, mais n'en étaient pas moins flatteurs. On sait que ce Roi héros, philosophe, poëte, historien, législateur, s'honorait de son suffrage, qu'il était en commerce de lettres avec lui depuis quarante ans. Il fit travailler dans ses belles manufactures de porcelaine, la statue du philosophe. Au bas de cette statue, avant de la lui envoyer, il écrivit de sa propre main, *Viro immortali*, à l'homme immortel. Et le philosophe répondit au Souverain, *Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines*. Ce qu'il dit à des voyageurs qui étaient à Ferney et qui admiraient cette statue, n'est ni moins délicat ni moins agréable. Il interrompit ces voyageurs au moment où observant l'inscription, le *Viro immortali*, ils allaient lui prodiguer des éloges : *Et c'est là*, leur dit-il, *la signature de celui qui me l'envoie*.

Voltaire était tout-à-la-fois un sujet d'admiration et d'étonnement : ses écrits qu'on trouvait par-tout, semblaient avoir seuls fixé dans toute l'Europe l'universalité

de la langue Françaiſe. Tous les artiſtes, ſculpteurs, médailliſtes, graveurs, peintres, deſſinateurs, s'étaient emparé de lui, et c'eſt ſous toutes les formes et toutes les attitudes qu'on variait ſon portrait; nul homme au monde n'a joui d'un honneur auſſi conſtant et auſſi univerſel.

Cependant en ce tems-là il y avait en France un nommé *Clément*, qui ſe tuait d'écrire au public pour prouver que Voltaire ne ſavait pas ſa grammaire; un nommé *Rabotier*, qui, après avoir commenté *Spinoſa*, l'accuſait d'impiété un nommé *la Beaumelle*, qui, pour lui donner des leçons, de poëme épique, refeſait *la Henriade;* un abbé d'*Eſtrée*, fils d'un payſan de Picardie, qui lui reprochait d'avoir le cœur et l'ame d'un avare; un pere *Viret*, Cordelier de la Grand-Manche, qui l'accuſait d'aimer le beau ſexe et d'être amoureux de *Catherine II;* un M. l'abbé *de Mabli*, qui lui reprochait fort éloquemment d'être un hiſtorien *qui ne voyait pas plus loin que ſon nez*. Un M. *Duval d'Epremenil* qui, devant le Parlement de Rouen, l'accuſait de *n'être pas un homme de bien.* (26)

Enfin, parmi pluſieurs autres accuſateurs, critiques, cenſeurs, calomniateurs, dénonciateurs, dont l'énumération ſerait un peu longue et très-ennuyeuſe, il y avait un *Fréron* qui, avec la permiſſion du Gouvernement, lui diſait des injures trois fois par mois. Ce *Fréron* avait tout au moins de la bonne foi: *Si je n'en diſais pas du mal*, avouait-il franchement, *on ne lirait pas mes feuilles.* Ah! mon cher lecteur, la franchiſe d'un homme qui avoue qu'il ment pour vivre, a bien ſon prix.

Les deux perſonnes qui ont écrit le plus abſurdement et le plus inconſidérément contre Voltaire, ſont un petit abbé *Sabatier de Caſtres* et madame de *Genlis.* (27)

Il est tems de voir le jeune *Louis XVI*, en prenant les rênes du royaume, étonner, consoler les Français par sa sagesse, et Voltaire du fond de sa retraite, applaudissant aux merveilles du nouveau regne.

CHAPITRE XXIV.

Rétablissement de l'ordre en France. Voltaire célebre Louis XVI *et ses Ministres. Disgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres molestés.*

ANNÉES DE 1775 --- à --- 1776.

LOUIS XVI, qui n'avait que vingt ans et nulle expérience, fut étonné et peut-être effrayé de se voir Roi. L'art de gouverner lui semblait entiérement inconnu : on sait que *Louis XV*, son grand-pere, l'avait tenu dans une profonde ignorance des affaires d'Etat. Cependant le premier pas du jeune Roi, en montant sur le trône, fut un pas vers la sagesse. Il appelle auprès de lui le comte de *Maurepas*, qui avait vieilli dans l'éloignement de la Cour. C'était un Ministre éprouvé par une longue disgrace. La France qui tremblait dans l'incertitude d'un nouveau regne, en apprenant le rappel de cet ancien Ministre, se livre à l'espérance d'un gouvernement heureux, et ne se trompe pas.

Le désordre qui s'était glissé dans toutes les parties de

l'adminiſtration, diſparaît bientôt. On envoie madame du *Barri* dans un couvent. Les finances ſont ôtées à l'abbé *Terray*, qui s'éloigne de Paris, chargé de la haine publique. Le chancelier *Maupeou* eſt exilé et bientôt oublié. Le Miniſtere de la guerre, qu'avait monſieur le duc d'*Aiguillon*, eſt donné au maréchal de *Muy*, et les affaires étrangeres à monſieur de *Vergennes*, homme de bien et d'une intelligence rare pour les négociations. La marine, dont le département eſt confié à M. de *Sartine*, devient en peu de tems redoutable aux Anglais. M. *Turgot*, qui avait fait en Limouſin, tout le bien qu'un Intendant peut faire dans une Province, eſt fait Contrôleur-général, et M. de *Malesherbes*, qui a pour lui le ſuffrage des honnêtes gens inſtruits, remplace, dans le Miniſtere de Paris le vieux duc de *la Vrilliere*, depuis long-tems odieux et mépriſé.

L'ancien Parlement fut rappellé : les hommes de lettres n'avaient point à ſe plaindre du *Parlement Maupeou*, dont on compoſa le grand Conſeil. Sous ce nouveau Parlement, qui fut le ſujet de cent paſquinades et d'un déluge de ſatyres, aucun d'eux ne fut ni inquiété, ni dénoncé ſous prétexte d'impiété. Pendant l'eſpace de quatre ans qu'il ſiégea, on n'entendit point retentir le parquet de ces déclamations violentes, ou quelquefois, s'il en faut croire la malignité, un Magiſtrat, ſans être bien perſuadé de ce qu'il dit, ſe fait un jeu de crier que la philoſophie *ſape le trône :* elle qui prêche l'obéiſſance aux peuples, qui leur en donne l'exemple, et qui, en les éclairant, met le trône et le Monarque à couvert des attentats de la ſuperſtition.

Ce n'eſt pas que les membres du *Parlement Maupeou* fuſſent très-inſtruits ; mais ils entendaient leurs intérêts, et ne voulaient point aliéner les hommes de lettres, dont l'opinion à la longue, forme l'opinion publique.

La femme d'un des nouveaux Magiſtrats eut la faibleſſe de recevoir cent louis d'or d'un plaideur, pour lui obtenir une audience de ſon mari, que celui-ci accorda de très-mauvaiſe grace. Cela occaſionna, entre le juge et le plaideur, un procès qui, par ſon éclat, prépara le rappel de l'ancien Parlement.

On s'attendait que les membres de ce Parlement, éprouvés par un long exil, auraient mis à profit ce tems de diſgrace et d'oiſiveté, et qu'inſtruits par la réflexion et de bonnes lectures, à leur retour, ils ſeraient des hommes nouveaux. Au grand contentement de tout Paris, ils vinrent reprendre leurs fonctions ; mais au grand étonnement de tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès des lumières, ils rapporterent tous leurs préjugés contre les hommes de lettres.

Deux philoſophes étaient alors dans le Miniſtere : Mrs. de *Malesherbes* et *Turgot*. Dans le peu de loiſirs que leur laiſſait le ſoin qu'ils devaient à la choſe publique, ils ſe plaiſaient à s'entretenir avec leurs ſemblables. M. *Turgot* entrait dans la plupart des vues des économiſtes, tous occupés de l'amélioration du commerce et de l'agriculture, ainſi, que des moyens de remédier aux vices qui, ſous la fin du regne précédent, s'étaient introduits dans l'adminiſtration des finances.

La liberté du commerce des bleds fut une des premieres opérations de M. *Turgot*, et le prix du pain baiſſa

presqu'aussitôt. Les droits d'entrées, sur les denrées de premiere nécessité, furent beaucoup modérés, et le Roi n'y perdit rien, parce que la consommation des comestibles devint plus abondante. *La caisse de Poissy*, que mille cris disaient usuraire et onéreuse au peuple, fut supprimée, et le prix de la viande diminua d'un sol par livre. Les laboureurs et les gens de la campagne ne furent plus tenus à l'ouverture et à la confection des grandes routes. Les corvées devaient être mises, par une imposition, à la charge de toutes les classes des citoyens.

Cette réforme, qui seule méritait une statue à M. *Turgot*, lui fit de nombreux ennemis dans la noblesse, dans la magistrature et dans le clergé. Les jurandes et les corporations qui mettent des entraves à l'industrie, et qui, tout-à-la-fois, sont et la ruine des malheureux qui veulent s'y soustraire, et une source intarissable de procès, furent abolies.

Une source encore plus abondante de procès, sont les droits de féodalité. M. *Turgot* avait le projet de commuer ces droits. Il voulait aussi rendre le sel libre et marchand. Alors plus de contrebande, et par année, quarante mille malheureux de moins qui font cette contrebande. Il voulait aussi réformer la maison domestique du Roi, opération si souvent demandée dans les remontrances du Parlement, et que M. *Necker*, dans la suite, eut le courage d'entamer.

Voltaire qui aimait l'Etat, le Roi et M. *Turgot*, dont les vues étaient celles d'un philosophe, d'un bon citoyen, d'un grand homme, célébra les merveilles du nouveau regne, par trois petits poëmes; l'un *le Tems présent*, l'autre *les Finances*, et le troisieme était *Sesostris*. Ce dernier

était une allégorie aussi agréable qu'ingénieuse, dans laquelle le chantre de *Henri IV*, célébrait la sagesse de son arriere petit-fils, de *Louis XVI*, et il eut le mérite d'avoir fait les seuls bons vers qu'on eût encore vus à la gloire du jeune Monarque; et ce qui était très-flatteur pour Sa Majesté, c'est que les vers de Voltaire n'étaient point une flatterie.

Voltaire mit à profit ce moment passager de faveur où il est en Cour : il demande et obtint la suppression des gens de gabelle, dont le pays de Gex était empoisonné. On ne pouvait rendre un plus grand service à ce canton ; et ce fut à M. *Turgot* qu'il dut principalement cette grace.

Cependant gens d'épée, gens d'église, gens de robe, gens de finance, gens de plume et de palais, gens du commun, et des écuries de Versailles, tous alarmés des réformes que faisait le Contrôleur-général, et de celles qu'il méditait, criaient fortement contre lui. Dans l'aliénation où étaient les parties intéressées, on l'accusa en plein Parlement, de vouloir détruire les droits de la féodalité, qu'il ne voulait qu'échanger du consentement des propriétaires, et d'une maniere aussi avantageuse pour les Seigneurs que pour leurs vassaux.

On lui fit un crime de laisser établir, en France, le prêt à intérêt, que quelques théologiens rigoristes réprouvent, mais qu'exigent la banque et le commerce.

Le Parlement qui lui était opposé, parce qu'il introduisait des nouveautés, et peut-être aussi parce qu'il tarissait vingt sources de procès, condamna au feu, comme *impie et méprisable*, un petit écrit de Voltaire, dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les vaches, qu'un Pharaon

vit en dormant sur les bords du Nil, se trouvait l'éloge de M. *Turgot*.

On doit convenir que le patriarche *Joseph*, en expliquant au Roi d'Egypte, que les vaches maigres mangeant les vaches grasses, voulaient dire que la famine succéderait à l'abondance, ne pensait pas qu'un jour le Parlement du Roi de France emploierait la main de son bourreau, pour venger le rêve de quatorze vaches. (28)

Les hommes de lettres, tous amis de M. *Turgot*, tous partisans de ses opérations, du bien qu'il fesait à l'Etat et du bien qu'il voulait faire, étaient indignés des contradictions que la magistrature lui fesait essuyer. Dans leur douleur, ils s'exprimaient sans ménagement, et l'on ne saurait trop désapprouver la licence et le mépris avec lesquels la plupart d'ailleurs parlaient du Parlement de Paris.

Après la Sorbonne, le corps le plus ignorant en France est le Parlement, disait, à l'occasion de l'ouvrage qu'il fit brûler, le philosophe *Diderot*: c'est aussi à l'occasion de ce même ouvrage, que le philosophe d'*Alembert* disait en pleines Tuileries: *Le Parlement Maupeou était une bête puante, et le Parlement actuel est une bête venimeuse.* Nous entendîmes ces propos, et nous en eûmes horreur. M. d'*Alembert*, dont le nom est immortel, était pourtant un homme sage, cela est vrai; mais il avait un caractere caustique, et il aimait M. *Turgot* et M. de Voltaire.

J'ignore si le Parlement fut instruit de ces propos; mais il n'en est pas moins vrai que dans ces mêmes circonstances, il fit brûler le *Monarque accompli*, livre volumineux, ennuyeux et dédié à l'Empereur *Joseph II*; mais dans lequel

les Magiſtrats toujours vigilans pour la ſûreté de la vie de leur Roi, crurent entrevoir la doctrine du régicide. On brûla le livre; et pour rendre M. *Turgot* odieux; on l'accuſa auprès du Roi d'avoir favoriſé l'entrée de ce *Monarque accompli.*

On mêla le ridicule à l'odieux. On inventa de petites tabatieres, qu'on appella des *Turgotines* ou des *platitudes*. Ces ſobriquets ſervaient à dénommer et à décréditer toutes les opérations du Contrôleur-général. Il n'y avait alors à Paris ni magiſtrats, ni traitant, ni évêque, ni abbé, qui n'eut en poche une platitude, c'eſt-à-dire, une tabatiere fort plate. Quand on ſe rencontrait, ſoit dans les promenades, ſoit en ſociété, ſoit aux ſpectacles, c'eſt à qui le premier montrerait ſa petite platitude.

Le jeune Roi *Louis XVI*, qui était paſſionné pour le bien, qui ne parlait que de rendre ſes peuples heureux, mais qui n'aimait pas les cris, renvoya ſon Contrôleur-général; et M. de *Malesherbes*, le jour même de la diſgrace de M. *Turgot*, donna ſa démiſſion du département de Paris.

La retraite de ces deux Miniſtres philoſophes jetta la France dans la conſternation, et affligea particulierement Voltaire. Il en témoigna ſes regrets par la petite *Epître à un homme.* Cet homme était M. *Turgot*, qui fut très-flatté qu'un philoſophe qui donnait le ton à ſon ſiecle, fut perſuadé que s'il n'était plus Contrôleur-général, il était toujours un homme.

La diſgrace des économiſtes ſuivit de près celle de M. *Turgot*. On intenta un procès à M. l'abbé *Baudeau* pour avoir dit que la *caiſſe de Poiſſy* était uſuraire. Il vint au

Châtelet, plaida lui-même sa cause et gagna son procès. Sa cause était celle du peuple, qui après le jugement le reconduisit chez lui, le remerciant et le bénissant. Ce triomphe ne fut pas long. Le Gouvernement l'exila à Combroude en Auvergne, et à son retour, le Roi lui accorda une pension de quatre mille francs, ce qui le consola de son exil.

L'abbé ***Roubeau***, son coopérateur aux ***Ephémérides du Citoyen***, fut envoyé en Normandie; et sur ce qu'il objecta, que faute d'argent il ne pourrait se rendre au lieu de son exil, on lui fit compter cinquante louis d'or. Le Gouvernement se crut forcé à ces rigueurs passageres à l'égard de deux hommes de lettres citoyens, et cela pour attiédir l'enthousiasme des économistes, dont les écrits échauffaient un peu trop les têtes sur le bien public.

L'aventure de M. *Delisle* en ce même tems, est d'une autre espece. Deux Magistrats, dévorés du zele de la maison du Seigneur, et des plus éclairés qui soient au Parlement, allaient à la découverte des ouvrages de philosophie. En peu de tems, ils en acheterent pour quinze mille francs et les firent brûler, espérant par-là, disaient en plaisantant leurs confreres, racheter les petits péchés de leur jeunesse.

Dans une de leurs tournées, ils trouverent la ***Philosophie de la Nature***, ouvrage en six volumes, approuvé et imprimé depuis sept ans. Ces deux mots *philosophie* et *nature*, effaroucherent leur dévotion; l'ouvrage leur parut violemment suspect. Ils firent acheter du libraire *Saillant* tout ce qui restait de l'édition: ensuite ils lui emprunterent le manuscrit sur lequel le livre avait

été imprimé; ce manuſcrit, prêté avec confiance à deux Conſeillers du Parlement, fut porté à l'Avocat-général du Châtelet, qui dénonça la *Philoſophie de la Nature* et ſon auteur. Cette philoſophie, qui était une eſpece de Philippique contre les Athées, fut brûlée en place de Greve; et M. *Deliſle*, qui l'avait compoſée, fut incarceré dans une des geoles du Châtelet, condamné à un banniſſement perpétuel et à la confiſcation de tous ſes biens.

Cette confiſcation de la fortune d'un homme qu'on proſcrit, paraît une grande abſurdité. On lui ravit ſon honneur et ſa patrie; mais n'ayant point de raiſon pour le faire mourir par la main du bourreau, on veut le faire mourir de faim. N'a-t-on jamais réfléchi qu'en le privant de ſa fortune, on lui met tout-à-la-fois et le déſeſpoir dans le cœur et le poignard à la main pour aſſaſſiner, s'il n'eſt pas honnête homme, ou pour s'aſſaſſiner lui-même, s'il a du courage, comme diſent les philoſophes, ou s'il manque de courage, comme diſent les théologiens?

Le Parlement de Paris réforma le jugement du Châtelet, et rendit à la ſociété, à ſa patrie, à tous les droits de citoyen M. *Deliſle*, qui, en ſortant de priſon, ſe retira pendant quelque tems à Ferney auprès de Voltaire. (29)

Le vieux philoſophe goûtait le plaiſir de donner la retraite à un homme de lettres perſécuté, lorſque *Joſeph II*, déjà célebre en Europe autant par ſes grandes vues que par la ſimplicité de ſa conduite, paſſa près de Ferney. Il ne s'y arrêta point, et l'on en fut prodigieuſement ſurpris. Dans leur étonnement, tous les hommes de lettres

ſe

ſe demandaient : Pourquoi ce ſouverain n'a-t-il pas vu le philoſophe ? Dans tous les tems, les grands hommes qui ſont très-rares, ont toujours aimé, quand ils en ont trouvé l'occaſion, à ſe voir, à s'entretenir.

Si Voltaire eut quelques regrets de ne pas voir chez lui *Joſeph II*, il n'en témoigna rien ; et il eſt très-vrai que s'il vivait encore, il ſe réjouirait en voyant cet Empereur faire dans ſes Etats une partie des grandes réformes, que pendant plus de cinquante ans, il n'avait ceſſé d'indiquer et de demander.

L'honneur de recevoir ce Souverain l'eût ſans doute flatté ; mais cet honneur l'eût-il autant flatté que les hommages qu'il reçut, l'année ſuivante, au milieu de Paris ? Hommages bien propres à démentir le proverbe qui dit que *nul n'eſt prophête dans ſa patrie.*

CHAPITRE XXV.

Du retour de Voltaire à Paris : de ſa Confeſſion et de ſon Couronnement.

ANNÉES

DE

1777 — à — 1778.

VOLTAIRE abſent de Paris depuis près de trente ans, touchait à ſa quatre-vingt-quatrieme année. Sa figure reſſemblait à celle du tems ; ſa voix ſombre, mais majeſtueuſe, et d'un volume prodigieux, était celle d'un homme

chargé de deux fiecles. Encore occupé de grands ouvrages, il vivait libre et heureux au milieu d'une peuplade qu'il avait formée, et dont chaque jour il recevait les bénédictions.

En 1777, il maria à M. le marquis de *Villette*, qui était à Ferney, et qui jouiffait à Paris d'une fortune très-confidérable, Mlle. de *Varicourt*, fille d'un très-bon gentilhomme du pays de Gex. Il avait pour cette Demoifelle, élevée fous fes yeux, la tendreffe d'un pere: fa beauté et la douceur de fon caractere, lui mériterent le furnom de *Belle et bonne*, furnom qu'elle porte encore, et dont elle eft encore digne. Quant au marquis de *Villette*, on fait que Voltaire l'aimait: c'était l'homme qui, à fon gré, poffédait le mieux les charmes de la cauferie. Il retrouvait dans fon commerce cet efprit facile et cultivé, qui lui rappellait la fociété des *la Fare* et des *Chaulieu*.

Dans le cours de la même année, Voltaire avait envoyé à Paris deux tragédies, *Irene* et *Agathocle*. Les acteurs ne pouvaient s'accorder pour les rôles; cette méfintelligence, qui en retardait les repréfentations, l'impatientait; et l'on fait que la patience dans les petites chofes n'était pas une vertu du philofophe.

Cédant tout-à-coup aux différentes voix qui l'appellaient à Paris, à celle de *Belle et bonne*, qui devenue marquife de *Villette*, était peut-être bien aife d'y aller jouir de fa fortune, à la voix de fes amis, la plupart très-âgés, et curieux de le revoir avant de mourir, et peut-être cédant encore plus à la gloire de fe voir encore applaudi fur le premier théâtre de l'Europe; il part au milieu de l'hiver le plus rude, et au moment qu'on ne l'attend pas, il fe trouve à Paris, C'était hafarder fa vie. (30)

En descendant de voiture, accablé de fatigue, mais entraîné de l'amitié, par ce sentiment qui l'a toujours dominé, il va à pied, malgré les rigueurs du froid, chez M. le comte d'*Argental*, auquel depuis quarante ans, il ne donnait d'autre nom que celui d'*Ange tutélaire*. C'était un besoin de son ame de revoir et d'embrasser cet ancien ami.

En peu d'années on avait vu à Paris les Rois de Dannemarck et de Suede, l'Empereur; et il est très-vrai que l'arrivée de ces Souverains y avait fait une sensation beaucoup moins vive que l'apparition de Voltaire. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les spectacles, on ne parlait que de lui. Tous les gens instruits, en s'abordant, se disaient avec joie, il est ici; l'avez-vous vu? comment se porte-t-il? comment pourra-t-on le voir?

L'Académie Française arrêta une députation; et, contre son usage, au lieu de deux députés, elle en nomma trois, à la tête desquels était M. le Prince de *Beauveau*: L'Académie, en grande partie, suivit ses députés.

Les Comédiens Français allerent aussi lui rendre leurs hommages. Voltaire répondit à leur compliment: *Je ne vis, Messieurs, que par vous et pour vous.* Mlle. *Clairon*, en l'abordant au milieu d'une nombreuse assemblée, se mit à genoux. C'était une prêtresse d'*Apollon*, qui adorait son dieu.

La plupart des Ministres l'envoyerent visiter: un grand nombre de Seigneurs et de Dames attachés à la Cour, s'empresserent d'imiter cet exemple. Tous les hommes de lettres s'en firent un devoir. Pendant long-temps, le philosophe fut le sujet de toutes les conversations; les saillies

dont les siennes étaient semées, passant de bouche en bouche, devenaient chaque jour les bons mots de toutes les sociétés. Madame la Duchesse de ***, à qui il présenta *Belle et bonne*, le félicitait de l'avoir mariée. „ Je m'en „ félicite aussi, répond le philosophe ; car j'ai fait deux „ heureux et un sage. „

M. *Franklin*, ministre plénipotentiaire des Provinces-Unies de l'Amérique, l'un des grands hommes du siecle, et le premier philosophe qui ait jetté les fondemens de la liberté d'un peuple entier, vint le voir. Son petit-fils était avec lui : „ Mon fils, lui dit-il, mettez-vous à genoux „ devant ce grand homme. „ Le jeune homme se prosterne et demande sa bénédiction. Voltaire lui pose la main sur la tête et prononce ces deux mots : *Dieu et la liberté.*

Ce fut dans ces jours d'hommages, que sa santé éprouva un dérangement. L'alarme fut bientôt dans Paris, et cette alarme redoubla, lorsque *Tronchin*, son médecin, fit annoncer par le *Journal*, que ceux qui allaient le voir, seraient bientôt les témoins et les complices de sa mort.

Le danger se dissipa ; mais d'autres craintes succéderent à ces premieres alarmes. Le bruit se répandit que l'Archevêque de Paris fesait des instances auprès de *Louis XVI*, pour solliciter le départ de Voltaire. On ajouta bientôt que M. *Séguier* avait ordre de le dénoncer au Parlement. Ce que nous osons assurer, c'est qu'au bruit de cette dénonciation, une Dame court chez l'Avocat-général. „ Pensez, lui dit-elle, que le Parlement „ se déshonorera, s'il inquiete ce grand homme que „ tout Paris idolâtre, et que vous vous déshonorerez „ vous-même, en servant d'instrument à cette persécution.

„ M. *Séguier* rassura la Dame sur ses craintes, mais en lui ajoutant, que si la Cour l'ordonnait, il ne pourrait se dispenser de faire son devoir.

Cependant Voltaire, quoique malade, recevait chez lui les acteurs et les actrices qui devaient représenter *Irene*. C'était devant son lit qu'on en fesait les répétitions. „ Est-il vrai, lui demande un jour madame *Vestris*, que „ vous avez retouché mon rôle ? -- Il est très-vrai, répond „ le philosophe, que j'ai travaillé pour vous toute la „ nuit, comme un jeune homme de vingt ans. „ La vérité est, qu'il avait passé la nuit à refaire le cinquieme acte d'*Irene*.

Dans une des répétitions de cette tragédie, Voltaire se brise un vaisseau dans la poitrine. Le crachement de sang qui survint, fit craindre pour sa vie. Au bruit de cet événement, le jeune abbé de *Tersac*, curé de St. Sulpice, accourut pour catéchiser le vieux philosophe. On ne l'admet point à le voir. Le lendemain il se présente de nouveau; et il y eut ordre de le laisser entrer.

„ Vous me faites honneur, lui dit Voltaire en le „ recevant; j'ai du plaisir à voir un pasteur, né bon „ gentilhomme, qui instruit ses paroissiens en apôtre, „ qui soulage les pauvres en pere, et qui sait les occuper „ en homme d'Etat. " Le curé répond au compliment par de profondes révérences, et se retire après avoir témoigné au philosophe l'intérêt qu'il prend à sa santé.

Cependant ce grand empressement du curé le montrait capable d'un coup de zele, et ce fut pour le prévenir que Voltaire reçut un abbé *Gautier*, qui vint s'offrir pour le confesser. Ce M. *Gautier* commença son ministere

de confesseur par se mettre à genou devant le philosophe : c'était un hommage qu'il rendait au grand homme : Voltaire le releve poliment et demande à se confesser publiquement, ainsi que cela se pratiquait dans les premiers siecles de l'église.

L'abbé *Gautier* se refuse à cette confession publique, sous prétexte que cela le compromettrait : il exige même, avant de l'entendre, une déclaration de ses sentimens, et lorsque le philosophe eût fait cette déclaration, qui était la profession de foi d'un véritable catholique romain, l'abbé *Gautier* voulut encore en conférer avec l'Archevêque.

Le philosophe consentit à cette démarche ; sa déclaration fut trouvée insuffisante. L'Archevêque en exigea une par devant notaire, dont il donne le modele, et qui commençait ainsi. *Nous confessons avoir malicieusement blasphémé la divinité de Jesus-Christ.* En lisant ce début, Voltaire recule d'effroi et congédie l'abbé *Gautier*, en disant : *c'est assez pour aujourd'hui, n'ensanglantons pas la scene.* Ces paroles avaient rapport à son crachement de sang.

Tout fut traité dans le secret entre le philosophe et l'abbé *Gautier*. Cependant Voltaire n'était pas fâché que dans le public on crut qu'il s'était confessé. Il répondit même à ceux qui lui en parlerent, *si j'étais sur les bords du Gange, il me faudrait mourir en tenant à la main la queue d'une vache.*

Quelques jours après j'allai le voir, et au moment où j'entrai dans sa chambre, il me cria : *On ne me jettera pas à la voirie, car je me suis confessé à M. l'abbé Gautier.*

On ne parla dans Paris pendant plusieurs jours, que de cette prétendue confession, et les plaisans ne tarderent pas à chansonner et le confessant et le confessé.

Ce fut le lendemain de cette cérémonie qu'il recommença les répétitions d'*Irene*, dont il n'avait pas trop bonne opinion, et c'est à ce sujet qu'il disait plaisamment : *Il serait triste pour moi de n'être venu à Paris que pour être confessé et sifflé.*

On était déjà à la sixieme représentation de cette tragédie, et il n'avait pu y assister. Cependant à chaque représentation le public le demandait. Ses amis et l'empressement général le déciderent à y venir. La maladie à laquelle il venait d'échapper, dangereuse dans tous les âges, et ordinairement mortelle au sien, ajoutait à l'intérêt qu'on prenait à lui, et rendait sa présence plus chere au public, assemblé pour le voir.

Deux sentinelles furent posés à la porte de la loge des Gentilshommes de la chambre du Roi, où il était avec *Belle & bonne*. A peine y fut-il entré que les spectateurs se leverent, les uns entraînés par le plaisir de le mieux voir, les autres par le respect qu'ils croyaient devoir à un philosophe qui remplissait l'Europe du bruit de son nom et de sa gloire. Ce fut là le premier hommage qu'il y reçut du public.

A cet hommage succéderent les battemens des mains, avec les clameurs d'une joie excessive, et qui eût paru immodérée, si elle n'avait eu pour objet un homme unique sur la terre. Ce fut du milieu de ce concert d'applaudissement, qu'on entendit de tous les coins de la salle, mille voix crier et répéter, *qu'on lui porte une couronne.*

Le Sr. *Brifard*, cet acteur fi intéreffant dans les rôles de Pere, et fi noble dans ceux de Grand-Prêtre, obéiffant à la voix publique, alla le couronner. La modeftie du philofophe fe refufa long-temps à cet honneur, le premier en ce genre qu'on eût encore vu en France; pendant ce combat de refus et d'inftances qu'on lui fefait pour accepter la couronne, on répétait à grands cris, *c'eft le public qui l'envoye.*

Les tranfports d'alégreffe continuerent prefque fans interruption l'efpace de quatre heures et fe varierent en cent façons. Chaque fpectateur exprimait fon plaifir à fa maniere; les uns l'exhalaient par des *Vive M. de Voltaire*! --- *Vive le Sophocle Français*! --- *Vive notre Homere*! Les autres exprimaient leurs hommages en criant: *Honneur à l'homme unique*! --- *Au Philofophe qui apprend à penfer*! Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix, qui rendaient *gloire à l'homme univerfel.*

Pendant la repréfentation d'*Irene*, le public entraîné comme malgré lui par le plaifir de le pofféder, et fe livrant fans réferve au fentiment de fon admiration, interrompit plufieurs fois les acteurs pour crier, *Gloire au défenfeur des* Calas, *gloire au Sauveur des* Sirven *et des* Montbailli. Dans l'excès de la joie dont tous les cœurs étaient pleins, des hommes raifonnables verfaient des larmes d'attendriffement, tandis que les Dames debout dans leurs loges, et dans les tranfports de l'ivreffe commune, levaient les mains vers lui, comme vers un être qu'on vénere et qu'on invoque.

L'hiftorien qui décrit cet événement, était préfent:

il s'était rendu au ſpectacle, non pour voir Voltaire, c'eſt un plaiſir qu'il lui était permis de goûter quelquefois; non pour applaudir, ſa voix eût été perdue dans la foule, mais uniquement pour être témoin de l'impreſſion que la préſence du philoſophe devait faire ſur cette portion penſante de la nation réunie à ce ſpectacle: et tandis que tous les yeux étaient avidement fixés ſur lui, ceux de l'hiſtorien parcouraient toutes les attitudes, obſervaient toutes les phyſionomies, et il avoue qu'il n'en vit aucune qui ne portât l'empreinte d'une ame ivre de plaiſir.

Juſques-là ce fut l'hommage du public. Les comédiens lui en réſervaient un autre, mais d'un genre nouveau, et auquel ni le public qui devait en être le témoin, ni le philoſophe qui devait en être l'objet, ne s'attendaient pas. C'était l'inauguration ſolemnelle de ſa ſtatue.

Entre les deux pieces, la toile ſe leve, et l'on voit au milieu du théâtre le buſte de Voltaire, ſculpté par *Caffieri*, et poſé ſur un piédeſtal. Tous les acteurs et les actrices, chacun avec ſon habit de caractere, grouppés en demi-cercle autour de la ſtatue, tenaient à la main une couronne de laurier. Après qu'ils eurent fait retentir à pluſieurs repriſes la ſalle du nom de Voltaire, Madame *Veſtris* s'avança ſur le bord du théâtre, et lui adreſſa des vers, qui furent récités deux fois, et à chaque fois les acclamations redoublerent. Enſuite chaque acteur paſſant et s'inclinant devant la ſtatue, lui mettait ſur la tête une couronne de laurier: et à chaque couronne les ſpectateurs confirmant cette inauguration, s'écriaient, *c'eſt le public qui la donne.*

Dans l'histoire de la philosophie et des beaux arts, cette époque sera à jamais mémorable. Ce fut pour les hommes de lettres un jour solemnel. C'était leur pere qu'on couronnait. Dans la célébration des fêtes *d'Apollon*, les Grecs pouvaient mettre plus d'appareil, plus de magnificence, mais ils n'y assisterent jamais avec plus de piété, plus de plaisir, et n'y montrerent jamais autant d'alégresse que Paris en montra le jour du couronnement de Voltaire.

Cette cérémonie qui semblait tenir d'un culte religieux, était achevée, et l'ivresse durait encore. Le public ne pouvant se rassasier de le voir et de l'applaudir, l'accompagna au bruit des éloges et des actions de graces. Pendant la route, les uns précédant la voiture criaient: *Vive l'Auteur de Zaïre et d'Alzire*; ceux qui suivaient, répondaient: *Vive l'Auteur de Sémiramis et de Brutus.* Les uns célébraient l'Auteur de *Mérope* & de *Mahomet*, & les autres fesaient retentir les airs des noms de *Gengis-Kan* & de la belle *Adélaïde.* Tous les chef-d'œuvres du philosophe furent passés en revue: on n'oublia ni *Œdipe*, ni *Tancrede*, ni *Oreste*, ni le chantre de *Henri IV*, ni l'historien de *Louis XIV*, ni l'ami de *Fréderic II.*

La cour de l'hôtel du marquis de *Villette*, chez qui logeait Voltaire, était remplie d'admirateurs qui l'attendaient. C'est là qu'on osa rendre publiquement hommage au pere immortel de la *Pucelle d'Orléans.* Lorsqu'on l'eût descendu de voiture, il se tourne vers le public, qui fesait encore retentir les airs de ses acclamations: il le remercie des honneurs qu'on lui a rendus, et de *a gloire*, ajoute-t-il, *sous le poids de laquelle je vais expirer.*

Il eſt très-utile de remarquer que le public dont on parle ici, ne reſſemble en rien à cette canaille effrénée et licencieuſe, aveugle en ſes hommages comme dans ſes fureurs, qu'on appelle improprement le peuple, et qui n'en eſt que la lie et le rebut. Ce fut un pareil public qui ſous *Louis XIV* inſulta aux funérailles du grand *Colbert*, qui en 1588, agité par le fanatiſme dont ſes prêtres l'avaient enivré, chaſſa du Louvre *Henri III* ſon roi légitime, en criant: *Vive le duc de Guiſe*, et en jonchant de fleurs les rues par où paſſait ce Prince criminel. Ce fut encore un ſemblable public qui ſous *Charles VI*, remplit pluſieurs fois Paris de ſang et de carnage, en criant : *Vive le duc de Bourgogne*, qui n'était qu'un lâche aſſaſſin.

Le public pour qui Voltaire, le jour de ſon couronnement, fut en quelque façon un objet de culte, était compoſé de perſonnes inſtruites, ayant à leur tête des Princes de la Famille Royale, des Princes du ſang, tous les Miniſtres, tous les Ambaſſadeurs, des Ducs et Pairs, des Dames de la plus haute diſtinction, des Membres de toutes les Académies, enfin tous les hommes cultivant les bonnes lettres.

Le lendemain de ce couronnement, on diſait, les Rois ont droit d'être jaloux de tant d'honneurs rendus à un ſimple particulier. Ceux qui parlaient ainſi, ne ſavaient donc pas que les Rois ont d'autres hommages, et non moins flatteurs, à attendre, lorſqu'à l'exemple de *Louis XVI*, ils rendent heureux les peuples que les philoſophes éclairent, et qu'en les éclairant, ils rendent plus ſoumis aux loix et moins dangereux aux Souverains.

Une vérité bien triſte, mais dont l'hiſtoire en eſt une longue preuve, c'eſt que le bien que font les Rois eſt rarement de durée. Le bonheur dont jouirent les Français ſous *Henri IV*, paſſa avec le regne de ce bon Roi : après lui la France fut opprimée, déchirée et malheureuſe. Le bien au contraire que fait un philoſophe, devient tôt ou tard un bien général. Une vérité utile qu'il a révélée, ſouvent en haſardant ſa vie, tout au moins ſon repos, voyage de pays en pays, laiſſe infailliblement ſur la route des traces de ſon paſſage, et finit toujours par s'établir quelque part. (31)

Voltaire n'a point formé de ſecte, ainſi que de leur vivant en formerent les *Deſcartes*, les *Mallebranche*, les *Calvin*, les *Luther*, et autres, qui ont eu de leur tems encore plus de renommée que de véritable réputation; mais il a créé une nouvelle génération d'hommes, ce qui vaut beaucoup mieux, et cette génération ſe perpétuera de ſiecles en ſiecles, parce qu'elle ſe nourrit de vérités utiles et non d'opinions.

Deſcartes, à qui l'Europe doit encore plus qu'à *Newton*, paſſa ſa vie à fabriquer des ſyſtêmes et à combattre des chimeres. Voltaire a conſumé la ſienne à détruire de grandes erreurs qui corrompaient la morale. C'eſt aux lumieres qu'il a répandues qu'on doit en grande partie le bien qui s'opere des ſources de l'Oby à l'embouchure de la Garonne, et qui avec le tems s'opérera de ce fleuve à l'embouchure du Tage et de l'ancien Bœtis.

Soixante et dix ans de travaux employés à amuſer, à corriger, à inſtruire les hommes, juſtifient pleinement l'enthouſiaſme qu'on fit éclater le jour de ſon couronnement. (32).

Un Curé de Paris avait en 1770 prêché contre la ſtatue qu'on lui avait élevée. Celui de St. André-des-Arts crut devoir à ſon tour prêcher contre ce couronnement. Autrefois un pareil ſermon eût été un événement dont tout Paris ſe fût fort occupé ; mais il fut fait à pure perte, On n'en parla pas, tant les hommes et les femmes d'aujourd'hui ſont inſtruits et raiſonnables.

CHAPITRE XXVI.

De la mort de Voltaire, de ſon enterrement et de ſa religion.

ANNÉE

1778.

PARIS et ſon tumulte commençaient à être à charge à Voltaire, caſſé de vieilleſſe et de décrépitude : les honneurs dont on l'avait en quelque façon raſſaſié, laiſſaient dans ſon cœur, un vuide que l'étude, le travail et le plaiſir de revoir ſa peuplade heureuſe pouvaient ſeuls remplir. Ses vaſſaux ſoupiraient après ſon retour ; et ſur ce qu'on leur dit qu'une ſtrangurie retardait ſon départ, ils s'offrirent de venir le prendre à Paris, et de le porter, le long de la route, ſur leurs épaules dans une petite chambre.

Cependant ſes amis le preſſaient de s'établir à Paris : il céde un moment à leurs inſtances, achete un hôtel, où l'utile et l'agréable ſe trouvaient réunis, et s'en repent preſqu'auſſi-

tôt. Le plus fort obſtacle à ſon départ pour Ferney, étaient les liens qu'il avait à rompre. Le bonheur de *Belle et Bonne*, en laquelle il s'était accoutumé à voir la nature et la vertu perſonnifiées, feſait le ſien. L'habitude de vivre avec elle, d'en recevoir les ſoins et les innocentes careſſes, ſemblait la rendre néceſſaire à ſon exiſtence. Sans elle, il ne croyait pouvoir être heureux.

Dans ce tems d'irréſolution, il vint à l'Académie Françaiſe pour donner à cette compagnie une émulation et une utilité qu'elle n'a peut-être jamais eues, il propoſe un travail ſur la langue, celui de conſacrer, d'une maniere invariable, et par des exemples tirés des meilleurs auteurs claſſiques, la valeur et l'acception de chaque mot français. C'était le moyen d'avoir, en peu de tems, un bon Dictionnaire.

Chaque Académicien devait être chargé d'une lettre. Il prit pour lui la lettre *A* : un travail forcé, et le café dont il fit alors un grand uſage, lui ôterent entiérement le ſommeil. L'effervescence de ſon ſang allait en augmentant : pour le calmer, on lui conſeilla l'uſage de l'opium ; mais une trop forte doſe qu'il en prit, ne fit qu'accroître l'inſomnie, à laquelle ſuccéda bientôt un accablement léthargique.

Déjà il était mourant, lorſqu'on lui annonce que M. le comte de *Lally Tolendal* a obtenu la caſſation de l'arrêt qui fit mourir, ſur l'échafaud, le général *Lally*, ſon pere. Cette nouvelle l'arrache un moment à ſa léthargie, et il répond à M. de *Tolendal*, par un billet dont voici la ſubſtance : *Je vois que le Roi eſt juſte, et je meurs content.* Ce billet eſt le dernier qu'il dicta.

L'aſſoupiſſement était entier et continu : il ne parlait plus et ſemblait ne rien entendre. Le Curé de St. Sulpice,

et l'abbé *Gautier*, son prétendu confesseur, avertis l'un et l'autre du danger, furent admis à le voir, en présence de sa niece, de ses neveux et de ses amis.

Le Curé s'approche du chevet du mourant, et lui demande, s'il croit en la divinité de Jésus-Christ. Le philosophe ne l'entendit pas, ou s'il l'entendit, ne daigna pas répondre. Le Curé profite de ce silence pour justifier, auprès des parens et des amis présens une pareille demande : „ Comme, dit-il, dans les ouvrages qu'on „ lui attribue, la divinité de Jésus-Christ est fortement „ attaquée, je crois devoir m'assurer de ce point de „ croyance. „

M. le marquis de *Villevieille* prend alors la parole; et persuadé qu'il ne sera point entendu, crie à l'oreille du moribond : „ Voilà M. l'abbé *Gautier*, votre confesseur; „ et le philosophe, au grand étonnement des assistans, répond : *M. l'abbé* Gautier ! *mon confesseur ! faites-lui bien mes complimens.*

On lui annonce ensuite M. le Curé : le mourant lui tend la main, prend la sienne, et se souleve à demi pour l'embrasser. Ce geste, cette attitude, cette caresse, tout cela ne semblait-il pas dire : Monsieur, ne me tourmentez pas; laissez-moi mourir tranquille. Mais le Curé lui demande de nouveau, et d'un ton assez mal assuré : „ Monsieur, reconnaissez-vous la divinité de „ Jésus-Christ ? „ Alors le philosophe expirant, ayant la main ouverte, et le bras tendu, comme pour repousser le Pasteur, s'écrie d'une voix haute et ferme : *Au nom de Dieu, Monsieur, ne me parlez pas de cet homme.* Ce sont là les dernieres paroles de Voltaire : nous les avons

recueillies de ceux mêmes qui étaient préſens : elles renferment, comme on voit, la profeſſion de foi d'un pur théiſte, qui borne ſa créance en un ſeul Dieu.

S'il eſt des circonſtances où l'emploi d'hiſtorien ſoit à charge, où la vérité ſoit pénible à dire, c'eſt au moment où nous écrivons ce détail; et nos lecteurs doivent ſentir combien il doit nous coûter de rapporter une réponſe, dont tous les francs penſans ſe réjouiront infiniment, mais qui certainement eſt très-propre à faire frémir des milliers de Chrétiens.

Le Curé de St. Sulpice, ſans doute, effrayé lui-même de la réponſe du philoſophe, ſe retire, et va annoncer aux prêtres de ſon Clergé, que Voltaire meurt, comme il a vécu, qu'il ne l'enterrera pas, et que ſi des ordres ſupérieurs l'y forcent, il le fera exhumer pendant la nuit. Ce propos n'a rien de vraiſemblable, mais il eſt très-vrai; et comme il a été tenu publiquement, nous avons cru devoir le rapporter.

Nous devons auſſi à la vérité de réfuter un bruit populaire qui courut alors : c'eſt celui qui portait, qu'au moment où le curé fut ſorti, le philoſophe leva la tête, et que la main appuyée ſur le chevet, il prononça ces quatre vers :

„ Tandis que j'ai vécu, on m'a vu hautement
„ Aux badauts effarés dire mon ſentiment.
„ Je veux le dire encor dans les royaumes ſombres.
„ S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

L'anecdote eſt fauſſe, ainſi que la plupart de celles qu'on débita alors, et qui ont été imprimées depuis. Ces vers exiſtaient depuis dix ans, et Voltaire était plein

de ſanté, lorſqu'il les fit. Les prononcer ſur les bords du tombeau eût peut-être été une fanfaronnade. Ce qu'on eſt en droit d'aſſurer, c'eſt que Voltaire mourut paiſiblement, avec la réſignation et le calme d'un philoſophe qui ſe rejoint au grand Etre.

On peut encore aſſurer que la plupart des curés de Paris blâmerent leur confrere, dont l'inexpérience était celle d'un jeune prêtre, et dont le zele était celui d'un ſéminariſte. Le curé de St. Roch, homme ſage et vertueux, qui a blanchi dans le ſaint Miniſtere, et qui l'a honoré dans toutes les circonſtances d'une longue vie, diſait, en parlant de Voltaire mourant; que ce *n'était pas une converſion à faire, mais une converſion à eſcamoter, et qui eût fait honneur au Clergé.*

Ce propos qui ſemble n'être que plaiſant, renferme un grand fonds de raiſon, ſi l'on conſidere que tous les jours les curés de Paris, et ſans la moindre difficulté, enterrent des hommes gangrénés de vices, qui n'ont eu aucune des vertus de Voltaire, et qui n'ont été connus, dans le monde, que par l'éclat ou de leurs rapines, ou de leurs débauches.

Le jour de la mort de Voltaire fut, pour les hommes de lettres, un jour de deuil et d'accablement; ils ne s'abordaient que la triſteſſe ſur le front. Leur langage était celui de la douleur, et leurs regrets, ceux d'une nombreuſe famille qui perd un chef qu'elle adore. Ce fut auſſi le tems de la vengeance du Clergé; mais, comme l'on dit, il eſt de ſaintes vengeances, ainſi que de ſaintes coleres.

On pouvait contraindre le curé de ſaint Sulpice à

inhumer Voltaire, qui, né dans le ſein du chriſtianiſme, n'avait jamais, dans le cours de ſa vie, rompu aucun des liens extérieurs, par leſquels un catholique tient au giron de l'égliſe. Nulle cenſure ne l'en avait ſéparé; mais on ſoupçonna que le jeune curé ne cherchait qu'à faire un éclat pour ſe donner de la célébrité, et l'on ne voulut pas lui en laiſſer le plaiſir. La prudence des philoſophes prévint le zele des prêtres: on embauma le corps de Voltaire: on obtint un ordre pour le ſortir de Paris; et pendant la nuit, on le porta dans une chaiſe de poſte, chez les religieux de Sellieres, dont ſon neveu *Mignot* était abbé.

Quant à ſon cœur, donné à *Belle et Bonne*, il fut enchâſſé dans un cœur de vermeil, porté à Ferney, ſcellé dans un ſarcophage qu'on éleva dans la chambre où il travaillait, et ſur la porte de laquelle on lit cette inſcription :

Son cœur eſt ici, et ſon eſprit par tout. (33)

La ſépulture de Voltaire, chez des moines de la campagne, était peu convenable à un philoſophe. Né Anglais, il eût peut-être, ainſi que *Newton*, été inhumé à côté des Rois; et nous oſons dire que Voltaire en était encore plus digne qu'*Iſaac Newton*, ſi le degré des honneurs accordés à la cendre de deux hommes célebres, doit ſe meſurer ſur la ſomme et la nature du bien qu'ils ont fait au genre humain.

Les Curés et les Prêtres du voiſinage de l'abbaye de Sellieres, auſſi éclairés que celui de St. Sulpiee, accoururent aux funérailles de Voltaire, ſe refuſerent à toute rétribution, et lui rendirent généreuſement en regrets et en

prieres, tout le plaisir qu'ils pouvaient avoir pris à la lecture de ses ouvrages.

L'Evêque de Troyes, le bon M. *de Barrail*, dépêcha une défense d'enterrer Voltaire; mais lorsque ses ordres arriverent, la cérémonie était achevée. Le Prieur des religieux, homme de sens et d'esprit, répondit au Prélat qu'il n'avait fait à l'égard de Voltaire, que ce qu'il avait cru être en droit de faire; et que s'étant conformé aux loix, en lui accordant la sépulture, il n'avait rien à craindre des loix.

Le Prélat, peu content de cette réponse, jetta un interdit sur la chapelle où l'on avait inhumé le philosophe. Les hommes de lettres, qui au milieu de leur douleur, regardaient cet interdit comme une vengeance puérile, disaient hautement qu'on avait mis trop d'importance à cette sépulture ecclésiastique. Ils auraient voulu que sur le refus du curé de St. Sulpice, on eût simplement inhumé Voltaire dans un caveau; ou que, suivant les rits anciens, on l'eût brûlé et conservé ses cendres. Ce serait, disaient-ils, un moyen sûr pour apprendre aux Evêques qu'il importe aussi peu à un philosophe après sa mort, de pourrir dans le trou d'une église que dans une fosse faite en rase campagne.

En effet, si parmi les hommes de lettres, l'usage s'introduisait de demander par leur testament de n'être ensépulturé, ni dans l'église, ni dans un cimetiere; le clergé serait peu tenté de faire de ces refus, qui aujourd'hui semblent être sans conséquence, mais qui naguere entraînaient une certaine diffamation. Rien ne corrige

les hommes de leurs bêtises, que de leur faire sentir qu'on peut se passer d'eux.

La mort du célebre et misanthrope *Rousseau* suivit de près celle de Voltaire. Ses obséques ne donnerent aucun embarras. M. de *Girardin*, chez qui il était mort à Ermenonville, le fit porter dans une petite isle près de son château. On lui éleva, dans cette isle, au milieu des peupliers, un mausolée qui devint bientôt un objet de curiosité pour les étrangers, et de vénération pour ses partisans.

Le refus de sépulture fait à Voltaire, que deux mois auparavant on avait couronné, attira à la France, de la part des Anglais, le reproche d'être une nation frivole et inconséquente. Ce reproche était injuste, si l'on considere que son couronnement fut l'ouvrage de la nation pensante et éclairée, et que l'affront fait à sa cendre, fut celui de cette partie de la nation qui n'est ni éclairée ni pensante, et que les Cours des Parlemens répriment de tems en tems, pour qu'elle ne soit pas dangereuse. Voilà ce que les hommes de lettres français répondirent aux Anglais. Nous avouons que cette réponse est un peu forte : aussi ne l'approuvons-nous pas, et nous laissons à ceux qui sont plus instruits que nous, à dire en quoi elle est conforme ou opposée à la vérité historique.

On doit rapporter ici une chose singuliere, mais sans vouloir en pénétrer les motifs : c'est la défense que le Gouvernement français fit d'annoncer la mort de Voltaire. Il fut défendu aux auteurs des gazettes étrangeres d'en parler. Les comédiens français eurent aussi ordre de suspendre la représentation de ses tragédies ; et cet ordre

fut levé aussitôt que les regrets des hommes de lettres parurent un peu calmés. Dès-lors les éloges funéraires commencerent dans toutes les Académies. Parmi ces éloges, on distingua celui du philosophe Roi de Prusse. C'était en effet celui qui contenait moins de phrases et plus de choses utiles.

Un éloge au moins égal à celui de *Fréderic II*, mais d'un genre nouveau, fut celui de *Catherine II*, qui voulut avoir en Russie un château bâti sur le modele de celui de *Ferney*. Elle voulut aussi avoir la bibliotheque du philosophe, dont la plupart des livres étaient remplis de notes marginales, écrites de sa main. L'adresse de la lettre que cette Souveraine écrivit à ce sujet mérite d'être connue : elle renferme un grand éloge. *A Madame Denis, niece d'un grand homme qui m'aimait un peu.*

Tant d'honneurs rendus par des Souverains à un philosophe, valaient bien, disaient ses amis, celui d'être mis, après sa mort, dans un coin de l'église de St. Sulpice. Ces Souverains ne voyaient en lui que le bien que ses écrits avaient fait dans leurs Etats, et se mettaient peu en peine de ce que le philosophe français pouvait avoir pensé de tout ce qui arriva à Jérusalem sous la préfecture de *Ponce-Pilate*.

Voltaire n'a plus à craindre la persécution ; ainsi en terminant le récit de sa vie, nous aurions tort de ne pas dire quelle fut sa religion. Il n'en eût point d'autre que celle de *Platon* et de *Socrate* ; sur le culte reçu, il pensait comme le sage *Aristide* et le philosophe *Montesquieu* ; il regardait nos saintes liturgies, et tout ce qui, à juste raison, fait l'objet de nos hommages, comme le vertueux *Confu-*

cius regardait les adorations rendues au dieu *Fo* par la lie du peuple Chinois, avec mépris et pitié.

La loi naturelle, qui dit à tous les hommes d'être juſtes et indulgens, fut ſon ſeul et unique évangile. Il employa ſa vie à penſer et à dire, que moins les hommes ont de préjugés, plus ils ont de vertus ſociales; plus ils ſont tolérans, doux, affables, plus le ſéjour de ce monde eſt agréable. Dès ſa premiere enfance, il ſe fit gloire d'être philoſophe, par la ſeule raiſon que la philoſophie n'a fait que du bien aux hommes, et a voulu les empêcher de s'égorger, quand la théologie feſait verſer des fleuves de ſang.

La grande ambition de Voltaire fut de vouloir guérir ſes contemporains de la rage de ſe tourmenter pour des opinions. Cette ambition était très-louable; mais malheureuſement il mettait au nombre des opinions, nos dogmes les plus ſacrés; et s'il déſavouait ceux de ſes écrits, où il manifeſtait ouvertement ſon thëiſme, c'eſt qu'il craignait la perſécution des gens d'égliſe, et ſur-tout celle des gens de loix que très-mal-à-propos il regardait comme des ignorans dangereux et barbares. Sans cette crainte, diſait-il ſouvent, les deux tiers de la nation parleraient comme j'écris. C'eſt à cette triſte et déplorable diſſimulation, ajoutait-il, qu'eſt réduit en France l'honnête homme qui penſe.

Un fait hors de doute, et nous ne le rapportons qu'à regret, c'eſt la réponſe qu'il fit à un Lyonnais, qui étant aux *Délices*, parut étonné de lui trouver la Sainte-Bible entre les mains: *Je ſuis*, lui dit-il, *comme un plaideur qui a un grand procès: j'examine les pieces de ma partie adverſe.*

Tous les bons Chrétiens déploreront ſans doute avec nous, que la religion de cet homme célebre ait été différente de celle des *Hylaires* et des *Auguſtins*. S'il eût penſé comme les *Boſſuet*, les *Fénelon* et le bienheureux *Labre*, il eût été l'honneur de l'égliſe Gallicane, comme il ſera éternellement la gloire de ſon ſiecle et de l'Europe entiere.

Tout en diſant qu'il voulait mourir dans le ſein du Chriſtianiſme, il mourut dans la communion du ſage *Marc-Aurele*, que Dieu avait abandonné à un ſens réprouvé, et dans laquelle mourra certainement l'immortel *Fréderic II*, ſi Dieu n'a pitié de lui : ce qui nous fâcherait grandement, car nous aimons ce Roi ; nous aimons ſa proſe, ſes vers et ſes vertus morales qui, à la vérité, comme on le dit en Sorbonne, ne ſont que de brillans péchés.

Tous nos ſaints Evêques en France, ont toujours regardé les différentes profeſſions de foi qu'en diverſes circonſtances fit Voltaire, comme les ſingeries d'un vieux incrédule qui, avant de mourir, cherchait à égayer ſa philoſophie aux dépens des plus redoutables myſteres de la religion.

Nous qui ne ſommes qu'un membre de l'Egliſe écoutante, nous n'avons là-deſſus, ainſi que ſur tout ce qui peut avoir rapport au ſalut, qu'une même façon de penſer avec nos ſeigneurs les Evêques, qui ſont l'Egliſe enſeignante : lors donc qu'ils nous aſſurent que Voltaire a paſſé ſa vie à ſe moquer d'eux et de la religion, nous ne devons pas héſiter à les croire.

Fin de la Vie de Voltaire.

NOTES

Néceſſaires à la Vie de Voltaire.

CHAP. I. pag. 3. (1) De *Théophile à Viand.*

J'AIME ce *Théophile ;* dans mon enfance, je me plaiſais à lire ſes poéſies & je pleurais ſur ſes malheurs. C'était ſous *Louis XIII* le poëte à la mode, le *Dorat* du tems, un jeune homme de bonne compagnie, vivant dans une grande familiarité avec les Seigneurs ; quoiqu'il n'eût aucun titre qui l'attachât à la Cour, il y était bien reçu. Le jeune Roi ſe plaiſait à le voir & à l'entendre. Cette faveur qui n'ajouta rien à ſa fortune, fit ſon malheur. Les Jéſuites en devinrent jaloux. *Théophile* crut impunément ſe moquer d'eux, & il ſe perdit. Le Jéſuite *Gauſſin*, confeſſeur du Roi, fut ſon ennemi, & travailla en conſéquence à l'oreille de ſon pénitent. Le Pere *Voiſin*, confrere de *Gauſſin*, le dénonça à la juſtice comme impie, débauché & athée ; il obtint un décret de priſe de corps contre lui. Les Juges du châtelet, Juges à la vérité ſubalternes, mais dans tous les tems redoutables aux gens de lettres, le condamnerent à être brûlé vif. *Théophile* par une fuite précipitée, ſe déroba à cette inique & barbare ſentence ; on brûla ſon effigie, en attendant le pouvoir de le brûler en perſonne.

Les Jéſuites, acharnés à pourſuivre leur proie, découvrent qu'il eſt au Catelet ſur les frontieres de France. Ils paient chérement un lieutenant de la Connétablie, leur pénitent, nommé *Leblanc*, pour l'arrêter ? *C'eſt un athée que nous allons brûler à Paris*, diſait *Leblanc*, aux curieux, tout le long de la route. On l'enterra dans le cachot où avoit été plongé *Ravaillac*, l'aſſaſſin de *Henri IV.*

Pendant l'inſtruction d'une procédure criminelle commencée au nom du Jéſuite *Voiſin*, tous les autres Jéſuites ſe déchai-

naient contre le poëte *Théophile.* La Cour, les églises, les sociétés particulieres retentissaient de ce nom, & ce nom n'était jamais prononcé sans les épithetes de monstre & d'athée. Une légion d'espions fut mise en campagne par eux. Les uns allaient dans les mauvais lieux s'informer si *Théophile* les avait fréquentés, & ce qu'il y avait fait. Les autres répandus dans les cabarets, cherchaient à savoir ce qu'il y avait dit. Le Jésuite *Garasse* imprimait insolemment que *Théophile* était sodomiste & athée. Le Jésuite *Guerin* prêchait ce que *Garasse* fesait imprimer. Voici un échantillon de l'éloquence de cet Orateur évangélique.

„ *Lisez, mes freres*, leur criait-il en prêchant, lisez le „ Révérend Pere *Garasse*. Je dis que vous le lisiez & que » vous n'y manquiez pas. C'est un très-bon livre. *Vous y* „ *verrez ces paroles :* Maudit sois-tu, *Théophile*, maudit soit „ l'esprit qui t'a dicté tes pensées, maudit soit la main » qui les a écrites, malheureux le libraire qui les a „ imprimées, malheureux ceux qui t'ont jamais connu, & „ béni soit M. le premier Président, & béni soit M. le pro- „ cureur-général qui ont purgé Paris de cette peste. Je dirai „ après le Révérend Pere *Garasse*, que tu es un bélitre, que „ tu es un veau. Que dis-je? D'un veau la chair en est bonne „ bouillie, la chair en est bonne rôtie. De sa peau, on en „ couvre des livres; mais la tienne, méchant, n'est bonne „ qu'à être grillée. Aussi le feras-tu demain : Tu t'es moqué „ des moines, & les moines se moqueront de toi. „

Ni le Prédicateur *Guerin*, ni ses confreres les Jésuites n'eurent point cette douce consolation. *Théophile* prouva, par de bonnes attestations, qu'il entendait la messe les dimanches & fêtes, qu'il observait le précepte de l'abstinence les vendredis & les samedis, qu'il jeûnait en carême, malgré la faiblesse de sa santé, qu'il fesait régulierement ses pâques conformément à l'usage, & partant qu'étant bon chrétien, il ne pouvait être athée & ne devait point être brûlé.

Ce qu'il y eut d'étonnant dans ce long amas d'horreurs, c'eſt que les Jéſuites qui avaient violé toutes les loix divines & humaines, reſterent impunis. Ils eurent même aſſez de crédit, ne pouvant le faire brûler, pour le faire bannir. Le duc de *Montmorency* eut le courage de braver cet arrêt injuſte & de retirer chez lui *Théophile*, qui ſuccomba bientôt ſous le poids de la perſécution qu'il avait eſſuyée.

On ne peut penſer à cette aventure épouvantable, ſans ſentir au fond de ſon cœur naitre un ſentiment de reconnaiſſance reſpectueuſe envers la maiſon de *Montmorency*, qui retira dans ſon ſein & conſola un homme de lettres infortuné, & ſans éprouver quelque plaiſir de la deſtruction de cette ſociété qui avait pourſuivi, colomnié, & opprimé cet honnête homme.

CHAP. id. pag. 3. (2) Du Docteur *Richer*, ſyndic de la Sorbonne.

Tous les gens inſtruits ont toujours eu un ſentiment de reſpect pour cet honnête homme. Ils ſavent tous que la France n'a point eu de citoyen plus vertueux. Quel Français en effet, n'eſtimerait pas un homme qui, de la part des évêques, des courtiſans, des miniſtres, des moines & de ſes confreres en théologie, ſouffrit des outrages ſans nombre, des ignominies de toute eſpece pour la cauſe de nos Rois & de l'Etat?

Le Clergé & la Sorbonne, de ce tems-là, penſaient que les Rois étaient dépendans des Papes; & les Papes, comme on ſait, avaient réduit quelquefois en pratique cette funeſte opinion. *Richer*, après la mort de *Henri IV*, voulut honorer ſon ſyndicat de Sorbonne, en ſoutenant dans un petit écrit ſur la *puiſſance eccléſiaſtique & politique*, que la tiare ne donne aucun droit à celui qui en eſt coëffé, d'ôter la couronne à nos Rois.

Rome, dont les partiſans étaient nombreux & puiſſans en France, s'offenſe d'une pareille doctrine. Tous les moines,

qui malheureusement étaient alors comptés pour quelque chose dans l'Etat, emboucherent la trompette pour crier que *Richer* était hérétique. Les cardinaux *du Perron & Joyeuse* voulurent le perdre. La Sorbonne ne pouvant le faire rétracter, le dépouilla du syndicat. Le Pape demandait qu'on l'envoyât à Rome pour l'y juger; le Nonce menaçait de quitter la France, si on ne l'y envoyait. Les promesses, les graces & les bulles étaient prodiguées. En conséquence on tenta plusieurs fois d'enlever *Richer*; on aposta des assassins pour le poignarder, on l'emprisonna, on le couvrit de boue, & *Richer* se glorifia constamment de tant d'outrages.

Richelieu mit la rétractation de *Richer* à prix à la cour de Rome. Il en obtint un chapeau de Cardinal pour son frere, qui, échappé d'un cloître de Chartreux, était monté sur le siege de Lyon. Ensuite, pour avoir cette rétractation, il mit en jeu prieres, caresses, menaces. *Richer* échappa à tous les pieges que lui tendit son Eminence. *Richelieu* ne pouvant réussir, confia cette négociation au Pere *Joseph*, Capucin, son premier satellite, & de tous ses satellites le plus adroit.

Richer, en conséquence, fut invité à dîner chez le Pere *Joseph*, qui tenait à Paris un état de maison très-splendide. Après le diner, il est prié d'entrer dans le cabinet du R. Pere. Là était un notaire apostolique, qui présenta au vieillard une rétractation. Deux assassins paraissent, & lui appuyant le pistolet sur la tête, le forcent à la signer. Peu de jours après, *Richer* mourut de chagrin de cet acte de faiblesse, & le Pere *Joseph*, qui passait pour ne pas croire en Dieu, institua les *Bleues célestes* c'est-à-dire, un des Ordres les plus austeres que l'enthousiasme évangélique ait enfanté.

M. l'abbé *Mauri* peut demander une statue pour le digne Capucin, instituteur des *Bleues célestes*; pour moi, si je fais jamais fortune, c'est au docteur *Richer* que j'en veux élever une, comme au véritable défenseur de la patrie: en attendant, je demande à l'académie Française, son éloge.

CHAP. II. pag. 6. (3) De *Thiriot*.

C'eſt de lui-même que nous tenons la plupart des anecdotes de la jeuneſſe de Voltaire. Il était un de ſes plus anciens amis. Il paſſa ſa vie en bonne compagnie, parlant toujours de littérature avec ſageſſe, avec goût, & de ſon ami avec enthouſiaſme. Il connut preſque tous les hommes de lettres de ſon ſiecle, & en fut ſouvent conſulté; on le ſurnomma, *le Mémoire de Voltaire*.

La mémoire de *Thiriot* était en effet un vaſte répertoire de toutes les anecdotes, de tous les bons mots, de toutes les choſes piquantes, & de tous les vers agréables qu'il avait entendus.

Pendant près de trente ans, *Thiriot* fut le correſpondant littéraire de *Fréderic II*, Roi de Pruſſe. Cette correſpondance, dont il fut très-occupé, le laiſſa dans une grande médiocrité de fortune. Dans tout le cours de ſa vie, l'amitié généreuſe de Voltaire, lui fut d'une grande reſſource.

Lorſque Voltaire fut établi à Ferney, *Thiriot* vint y faire un ſéjour de pluſieurs mois. A ſon retour à Paris, en ouvrant ſa malle, il trouve, parmi ſes hardes, un rouleau de cinquante louis d'or. Cette eſpiéglerie le rappelle aux générosités de ſon vieil ami, & ne l'étonne point : il y était accoutumé.

CHAP. id. pag. 9. (4) De *Numa*, ou *la Moïſade*, poëme de *Rouſſeau*.

LA MOÏSADE.

VOTRE impertinente leçon
Ne détruit point mon pyrroniſme :
Ce n'eſt point par un vain ſophiſme
Que vous ſurprendrez ma raiſon,
L'eſprit humain veut des preuves plus claires
Que les lieux communs d'un Curé.

Ce fatras obſcur de myſteres
Qu'on débite au peuple effaré,
Avec le ſens commun n'eſt pas bien meſuré,
La raiſon n'y peut rien connaître :
Et quand on les croit, il faut être
Bien aveugle ou bien éclairé.
En vain je cherche, & j'enviſage
Les preuves d'une déité,
J'en conçois l'excellence & la néceſſité.
J'adore en frémiſſant cette divinité,
Dont mon eſprit ſe fait une ſi belle image;
Mais quand j'en cherche davantage,
Je ne trouve qu'obſcurité.
La vérité cachée en un épais nuage,
A mon eſprit confus n'offre point de clarté;
Rien ne fixe mon doute & ma perplexité.
En vain de tout côté je cherche quelqu'uſage,
Qui ne ſe ſoit jamais du bon ſens écarté.
De mille préjugés chaque peuple entêté,
Me tient un différent langage,
Et la raiſon prudente & ſage
Ne découvre qu'erreur & qu'ambiguité.
Papiſtes, Siamois, tout le monde raiſonne :
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point.
Chacun dit ſa créance bonne.
Qui croirai-je, du Talapoin
Ou du docteur de Sorbonne?
Aucun. Mais je demande un ſage ſur ce point,
Qui ſoit juge ſincere, qui n'épouſe perſonne.
Ce ſera le bon ſens qui leur dit en deux mots;
Vous êtes tous les deux bien fourbes ou bien ſots.
Le vulgaire en aveugle à l'erreur s'abandonne :
Et la plus froide fiction,
Marquée au coin ſacré de la religion,
Des ſots admirateurs dont la terre foiſonne,
Frappe l'imagination.

Les voisins mélancoliques
Des peuples arrogans soumettent la fierté.
Les hommes vains & fanatiques
Reçoivent sans difficulté,
Les fables les plus chimériques.
Un petit mot d'éternité
Les rend benins & pacifiques.
Et l'on réduit ainsi le peuple hébété,
A baiser les liens dont il est garroté.
Numa / *Moïse* par semblables pratiques
Sut fixer des Hébreux / Romains l'esprit inquiété
Et surpris de leur crédulité,
En rangeant ses loix politiques,
Sous l'étendart de la divinité.
Il feignit d'avoir eu sur un mont / dans un antre écarté.
Des visions béatifiques.
Il fit entendre à ces hommes rustiques,
Que Dieu dans son éclat & dans sa majesté,
A ses yeux éblouis s'était manifesté,
Il leur montra des tables / livres authentiques
Qui contenaient sa volonté.
Il appuya par des tons pathétiques
Un conte si bien inventé.
Tout le monde en fut enchanté
De ces fadaises magnifiques.
Le mensonge subtil passant pour vérité,
De ce législateur fonda l'autorité.
Et donna cours aux créances publiques,
Dont le monde fut infecté.

CHAP. IV. pag. 29. (5) *De la Bastille.*

En parlant ainsi de ce château, nous croyons entrer dans les vues du Gouvernement français. Or quelles peuvent être ses vues? celles certainement de n'y voir que peu de personnes. J'ose même dire de n'y voir personne, & d'être dans le cas de détruire ce monument gothique & infame, qui dépare l'un des plus beaux quartiers de Paris, & qui est d'une dépense extraordinaire.

C'est pour nous conformer à ces vues, que nous avons tâché d'en inspirer l'effroi aux hommes de lettres. La plupart d'entr'eux ne tombent dans ce gouffre, que parce qu'ils n'en connaissent pas toute l'horreur.

Quant aux libellistes, qu'il ne faut pas confondre avec les hommes de lettres, ils méritent pis que la Bastille. C'est à la loi à les poursuivre; & lorsqu'on en aura livré une demi-douzaine à la diffamation, on peut compter sur la retenue des autres.

Nous devons ici au public, de dire que ce château, tout terrible qu'il est, ne ressemble point à cette Bastille, que dans ses mauvaises humeurs a décrite *Linguet.* Cet homme, pendant le séjour qu'il y fit, y fut tel qu'il a toujours été dans le monde, insociable, hargneux, ne parlant que pour quereller ceux qui étaient commis aux soins de sa garde, de sa nourriture & de sa santé.

L'ouvrage qu'il publia sur la Bastille, après qu'il en fut sorti, eût fait une très-grande impression sur l'esprit de *Louis XVI*, dont le cœur est bon, s'il eût parlé avec modération & vérité. Mais il mentit en des choses essentielles, comme en celles qui ne le sont pas, & voilà pourquoi son ouvrage fut peut-être sans effet.

Il a menti, en parlant de l'épaisseur des murs, qu'il dit être de douze pieds, & qui n'en ont que six.

Il a menti, en parlant de la nourriture des pensionnaires,

qu'il a assuré n'être que de quatre onces de viande. Celà est faux : on peut même assurer qu'ils y seront toujours très-bien nourris, lorsque le Ministre qui a ce département, l'exemple de celui d'aujourd'hui, daignera y veiller.

Il a menti en parlant du bois qu'en hiver on donne par jour, à chaqne pensionnaire.

Il a menti, en faisant entendre qu'on y empoisonne ceux dont on a intérêt de se défaire.

Il a menti, en insinuant qu'on y avait assassiné une personne au-dessous de sa chambre.

Il a menti, en parlant des militaires qui composent l'Etat-Major. Il n'en est aucun parmi eux, qui, avant d'être à la Bastille, n'eut la croix de St. Louis. Il faut être vrai, même dans ses vengeances.

Ce qui est certain, c'est que cette Bastille rend l'administration française, terrible & odieuse dans toute l'Europe : elle est l'épouvantail des étrangers, qui la regardent moins comme une prison d'état, que comme un cloaque, où la vengeance des Ministres entasse sourdement ses victimes. La plupart des étrangers ne voyagent en France qu'avec la terreur de ce château, comme on voyage en Espagne avec l'effroi continuel de l'inquisition.

Sous le regne actuel, elle n'est plus ce qu'elle était autrefois. Le nombre des pensionnaires entrant ou sortant, se réduit à huit ou neuf personnes par année : au nombre desquelles sont 1°. Un ou deux criminels, que la clémence du Roi a dérobés à la loi & à la mort. 2°. Deux ou trois malheureux, soupçonnés d'avoir tergiversés, en maniant les deniers du Roi, & de la liberté desquels on s'assure, en attendant qu'on les livre, s'ils sont coupables, à la justice, ou qu'on leur fasse grace. 3°. Quatre à cinq barbouilleurs de papier, soit disant auteurs.

La Bastille, qu'on pourrait aisément suppléer par un quartier séparé dans les prisons ordinaires, est, comme on voit, d'une bien

bien petite utilité : elle coûte pourtant prodigieusement. En la renversant, le Roi gagnerait un capital à-peu-près de six millions, ou un revenu de cent mille écus, que demande la garde d'une dixaine de personnes qui, ma foi, ne valent pas la peine d'une pareille dépense.

CHAP. V. pag. 38. (6) De *Rousseau.*

C'est sous la dictée de *Thiriot*, que l'auteur a écrit le détail de cette entrevue. C'est ainsi que Voltaire, à son retour de Bruxelles, le lui avait raconté.

CHAP. id. pag. 40. (7) *De la petite vérole.*

Elle était, dans ce tems-là, une maladie dont le nom fesait frémir. Ce qui en avait inspiré l'épouvante, c'étaient les ravages affreux qu'elle fit à Paris dans les années 1710, 1711, 1715, 1716 & 1720.

CHAP. VI. p. 44. (8) Du Chevalier de *Rohan.*

Nous avons parlé de cet homme d'après l'idée publique. Après son aventure avec Voltaire, il se maria & prit le titre de comte de *Rohan.* Voici un couplet qu'on fit sur son mariage, & que nos vieillards se plaisent encore à chanter :

Sans offenser votre sagesse,
Vous le pouvez, belle comtesse,
Faire cocu ce vieux fripon.
Votre propre honneur l'ordonne.
Il ne vous ferait qu'un poltron.
Couchez avec un honnête homme.

Une chanson n'est pas la preuve d'un fait ; mais elle est toujours la preuve de l'opinion du tems.

Au reste, nous avions sept ou huit versions sur les circonstances du démêlé de Voltaire avec le chevalier de *Rohan*. Nous avons préféré le récit de *Thiriot.*

CHAP. ib. p. 51. (9) Des détracteurs de la *Henriade*, de M. *Roucher*.

La *Henriade* jouissait de toute sa gloire, lorsqu'il a plu à M. *Roucher* d'en faire une satyre sanglante.

M. le marquis de *Villette* a repoussé l'outrage en mettant en opposition la critique de M. *Roucher* avec le suffrage du célebre M. de *Buffon* sur la *Henriade*. Ce contraste piquant d'un grand homme avec l'auteur du poëme des *douze mois*, a excité des éclats de rire aux dépens de ce dernier.

Ces rires sont d'autant mieux mérités que M. *Roucher*, dans sa satyre de la *Henriade*, est resté fort au-dessous de *Fréron* & de la *Beaumelle*, de leur vivant les deux plus insignes détracteurs de ce chef-d'œuvre. Du moins ceux-ci, par des raisons quelconques, justifierent-ils leurs critiques. M. *Roucher* a dédaigné d'en faire autant. Mais montant sur le parnasse & s'érigeant en juge, (c'était probablement en carnaval, dans le tems des mascarades) lui dont on ne peut lire quatre bons vers de suite, a prononcé que la *Henriade* n'avait ni *plan*, ni *but*, ni intérêt, ni *poésie*. *Risum teneatis amici.*

On sait que *Fréron* & la *Beaumelle*, ayant fait imprimer sur la *Henriade* un commentaire assez plat, eurent la vanité de se faire graver aux deux côtés de Voltaire. L'abbé *Beloney*, en voyant cette carricature, mit au bas ce quatrain:

Entre la *Beaumelle* & *Fréron*
Le Jay vient de placer Voltaire.
Ce serait bien un vrai calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron.

Pour nous, si nous trouvons jamais le portrait de M. *Roucher*, nous y mettrons cette petite prose un peu moins plaisante que les vers de M. l'abbé *Beloney*.

Quand on a fait le poëme des douze mois, *on doit se taire sur la Henriade pendant les douze mois de l'année.*

CHAP. VII. pag. 56. (10) De *l'Histoire de Charles XII*, & de Madame la comtesse de Genlis.

Les oppositions ont toujours quelque chose qui plaît à l'esprit. Celle de M. de *Buffon* avec M. *Roucher* est piquante. En voici une qui l'est encore davantage. C'est celle d'une femme auteur avec un Roi, de Madame de *Genlis* avec le grand-pere de *Louis XVI*, avec le bon, le vertueux, le véridique *Stanislas*.

Nous allons transcrire ce que ce Roi certifiait de l'histoire de *Charles XII*, & ce dont il voulut que Voltaire fut instruit par son chambellan, M. le Comte de *Tressan*.

M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance intéressante. Tout est vrai. Tout est en son ordre. Il a parlé de la Pologne, & sur tous les évenemens qui y sont arrivés, comme s'il en avait été le témoin oculaire. Voyez le certificat de ce Roi à la tête de *l'Histoire de Charles XII.*

Madame de *Genlis* n'est point du sentiment du Roi *Stanislas*; & dans un conte, intitulé *les deux réputations*, elle dit pag. 18, que l'*Histoire de Charles XII est un roman.*

Lecteurs, choisissez pourtant entre le suffrage d'un roi qui certifie ce qu'il a vu, qui, dans cette funeste tragédie de la Pologne, avait été un principal acteur, & l'arrêt de Madame de *Genlis*, qui n'a rien vu & qui, soixante ans après ces événemens, donne un démenti formel à sa Majesté le Roi de Pologne.

Quand on hazarde de pareilles assertions, on devrait tout au moins les appuyer de quelques raisons, bonnes ou mauvaises: cela ne leur ôterait peut-être pas le ridicule ; mais cela le diminuerait.

En parlant de Madame de *Genlis*, nous n'envisageons que l'auteur, conservant d'ailleurs pour elle, tout le respect qu'on doit à son sexe, à son état, & au nom qu'elle porte.

CHAP. VIII. pag. 70. (11) Du Jésuite *Girard* & de la belle *Cadiere*, à propos de la *Pucelle d'Orléans.*

C'eſt en effet au ſujet de cette *Pucelle* que nous avons parlé de ce Jéſuite. Douze conſeillers du Parlement d'Aix opinerent pour le faire brûler ; douze autres le mirent hors de cour. L'arrêt paſſa *in mitiorem* en 1731, & il ne fut point brûlé.

Etait-il coupable ? il y a une bibliotheque entiere d'écrits pour & contre lui. La vérité eſt dans le fond du puits à ſon ſujet ; & probablement n'en ſortira jamais.

Le vrai de cette aventure, c'eſt qu'elle fit un très-grand tort à la religion, ſoit que réellement ce Jéſuite *Girard* eût abuſé de ſon miniſtere de confeſſeur pour ſéduire la *Cadiere*, ſoit que les Janſéniſtes euſſent dreſſé cette *Cadiere*, pour faire tomber ce Jéſuite dans le piege & le faire brûler.

Au reſte, dans mon enfance, j'ai vu cette provençale qui, pour ſe dérober à la perſécution des Jéſuites, mena long-tems une vie errante & cachée. D'après l'idée qui m'en eſt reſtée, je ne crois pas avoir vu en ma vie de plus belle femme.

Le pere *Viou*, jacobin, ſon oncle, l'avait miſe en dépôt chez un prêtre nommé *Flouvat* ; archiviſte de M. *Maſſillon*, évêque de Clermont ; & c'eſt de cet honnête eccléſiaſtique que nous tenons l'anecdote.

CHAP. XI. pag. 94. (12) De *Piron.*

A chaque tragédie que Voltaire feſait repréſenter, *Piron* le régalait d'une épigramme : il attaqua toujours des chef-d'œuvres par de petits mauvais vers. Après le ſuccès d'*Oedipe*, l'épigramme qu'il lui décocha, était très mauvaiſe ; mais celle qui ſuivit le ſuccès de *Mérope*, le fut encore davantage. La voici :

Chez l'hiſtrion, *Mérope* uſée,
Vers le Pont-Neuf a pris l'eſſor ;
Et là, par un ſot, la ruſée
S'eſt fait donner cent louis d'or.

Serre-la bien dans ton trésor,
Troupe ignorante & mercenaire,
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

CHAP. id. pag. 95. (13) D'un trait de pure charité de la part de *Piron.*

C'était un grand diseur de bons mots, que ce *Piron.* Il les enfilait à-peu-près comme *Sancho* enfilait des proverbes. Nous le visitions quelquefois dans les dernieres années de sa vie. Il avait une gaieté constante ; mais que le seul nom de Voltaire troublait toujours. Il ne pouvait entendre ce nom sans entrer en fureur ; c'est ce qui avait fait dire, que *Piron portait sur son nez Voltaire à califourchon : c'était son épouvantail.*

Après la représentation de *Mérope*, Voltaire fut envoyé en Prusse par *Louis XV*, pour négocier avec *Fréderic II*, une nouvelle alliance, qui était absolument nécessaire à la France.

Piron, bien persuadé qu'il s'était enfui, crainte d'être enfermé pour avoir manqué de respect à *Boyer*, son persécuteur, fit la tirade suivante, qu'on ne peut mettre au nombre de ces petits vers, qu'on appelle innocens.

Du Permesse, noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire ignare,
Lâche ennemi du grand *Rousseau*,
Fuis, méchant, fuis, double le pas,
Cours, vole au fond des Pays-Bas,
Replonger ta muse infernale.
Loin pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton squelette odieux,
L'orgueil, l'envie & le scandale.

Dans quel tems *Piron* fit-il ces vers édifians ? Dans le tems même que Voltaire, auprès du Roi de Prusse, rendait un service signalé à sa patrie & à son Roi.

Malgré sa haine contre Voltaire, on lui doit la justice de

convenir qu'il était un fort bon homme, d'un commerce très-agréable, & que depuis la mort de *Moliere*, sa *Métromanie* est la meilleure comédie qu'aient eu les Français.

CHAP. XII. pag. 98. (14) De la mere de la marquise de *Pompadour*.

Elle s'appellait *Poisson*, & était femme d'un homme de la Ferté sous *Jouare*, qui avait été condamné à être pendu, & qui était fugitif. Elle vint à Paris solliciter la grace de son mari: elle était encore jolie, & sur-tout fort adroite. Un fermier-général fort bête, *le Normand Tournheam*, en fit sa maitresse. Il maria ensuite sa fille, qui était belle, à son neveu; *le Normand d'Etiole*, sous-fermier, & qui était encore plus bête que son oncle.

Madame *Poisson*, maîtresse publique de *Tournheam*, imagina de faire de sa fille, dont le pere était condamné à mourir la corde au cou, la maîtresse de *Louis XV*, âgé de trente-cinq ans.

Ce projet semblait être extravagant; cependant, à force de présenter cette fille, dont la beauté était éclatante, sous les yeux du Roi, dans les rendez-vous de chasse, elle en vint à bout. Après sa mort, on affubla cette mere de l'épitaphe suivante;

ÉPITAPHE.

Ci gît qui sortit du fumier;
Qui pour faire fortune entiere,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire.

CHAP. id. pag. 107. (15) De la société de *Ninon*.

On sait que cette fille célebre logeait rue des Tournelles, près la Bastille. On sait que les hommes aimables qui composaient sa société, s'appellaient *les Oiseaux des Tournelles*; mais on ignore les vers que fit M. de *Charleval-Faucon-de-*

Ris, le jour qu'il fut admis dans cette société; ils méritent d'être conservés.

Je ne suis plus oiseau des champs,
Mais de ces oiseaux des Tournelles,
Qui sans choix des saisons nouvelles,
Se parlent d'amour en tout tems;
Et qui plaignent les tourterelles
De ne se baiser qu'au printems.

CHAP. XV. pag. 124. (16) Des détracteurs du siecle de *Louis XIV*, & de madame la comtesse de *Genlis*.

Nous ne parlerons point des anciens détracteurs de cet ouvrage, ils sont oubliés: nous parlerons de ceux de nos jours, qui ne le sont pas tout-à-fait, & malheureusement pour nous, nous trouvons dans le nombre madame de *Genlis*. C'est en nous mettant à ses genoux, en lui demandant pardon de ce que nous allons dire, que nous invitons le public à nous juger.

Sur l'*Histoire de Charles XII*, elle n'est point, ainsi que nous l'avons vu, de l'avis du Roi *Stanislas*, surnommé le *Philosophe bienfaisant*. Sur le *siecle de Louis XIV*, elle n'est pas non plus du sentiment du Roi *Fréderic*, surnommé le *Philosophe de Sans-Souci*.

Si toutes les histoires, dit ce Roi philosophe, *étaient écrites comme celle que vous m'avez confiée, nous serions plus instruits des mœurs de tous les siecles, & moins trompés par les historiens. Je n'ai jamais vu de plus beau style que celui de l'histoire de Louis XIV. Je lis chaque paragraphe deux ou trois fois. Toutes les lignes portent coup, tout est nourri de réflexions excellentes, aucune fausse pensée, & avec cela une impartialité parfaite.*

Ecoutons actuellement madame de *Genlis*. *Le siecle de Louis XIV est un ouvrage brillant; mais y trouve-t-on le style qui convient à l'histoire? — Les deux réputations.* Conte, pag. 18.

Oui, Madame, on l'y trouve: nous croyons même qu'il

n'y en a pas d'autre. Ceci eſt une affaire de goût. Je ne puis être du vôtre. Je m'en tiens à celui du Roi de Pruſſe. Ce qui eſt vrai, Madame, c'eſt que vous ne penſez pas comme les philoſophes, même quand ils ſont Rois, & que vous ne voulez les en croire, quelque éclairés qu'ils ſoient, ni ſur ce qu'ils diſent ſentir, ni ſur ce qu'ils diſent avoir vu. Tout cela prouve, Madame, que vous êtes difficile, & nous en ſommes fachés.

CHAP. id. pag. 128. (17) De l'abbé de *Prades*.

C'eſt ce même abbé, qui voulant prendre le titre de docteur en théologie, ſoutint intrépidement, en pleine Sorbonne, d'après les anciens Peres, que *notre ame eſt ignée*; d'après beaucoup de ſavans, que *Moïſe* eſt le *plus hardi des hiſtoriens;* & d'après lui-même, que les *miracles de Jéſus-Chriſt reſſemblaient à ceux d'Eſculape.*

Cette hardieſſe valut à l'abbé de *Prades* une grande renommée dans toute l'Europe, & une petite fortune à Berlin. Le Roi de Pruſſe le gratifia d'un canonicat.

CHAP. id. pag. 130. (18) D'un libelle intitulé: *Vie privée du Roi de Pruſſe.*

D'*Arget*, qui connaiſſait la véritable vie privée de ce monarque, dont il avait été le ſecrétaire, voulut réfuter ce libelle: il en demanda l'agrément, & le Roi de Pruſſe répondit:

„ Mon cher d'*Arget*, les calomnies de cet ouvrage ne » méritent pas que vous preniez la peine de les détruire: „ c'eſt à moi à faire mon devoir, & à laiſſer dire les méchans".

C'eſt d'*Arget* lui-même qui nous avait conté ce fait.

CHAP. XVIII. pag. 142. (19) Du philoſophe *Diderot*.

En 1745, ſur la dénonciation du procureur-général *Gilbert des Voiſins*, le parlement fit brûler les *Penſées philoſophiques*; & *Diderot*, l'auteur de cet ouvrage, fut, par ordre du Roi, mis dans le donjon de Vincennes.

Lorſque le philoſophe ſe vit enfermé, il faillit à devenir fou. Le danger était grand : pour le détourner, on fut obligé de le laiſſer ſortir de ſa chambre, & de lui permettre de fréquentes promenades.

Le malheur que *Diderot* fut ſur le point d'éprouver, eſt à craindre pour tout homme qui ayant, comme lui, des paſſions ardentes & la tête fort exaltée, ſe voit tout-à-coup privé de ſa liberté & de toute relation avec les humains. Ce donjon n'eſt plus une priſon d'état ; & c'eſt à M. le baron de *Breteuil* qu'on en doit rendre grace. Quoiqu'il ſoit ouvert depuis trois ans à la curioſité publique, on ne parle point de le détruire. On eſt, dit-on, effrayé des frais énormes qu'occaſionnerait ſa démolition. Loin d'être coûteuſe à l'Etat, elle ſera d'un grand produit, ſi l'on permet à tout particulier qui voudra des pierres, d'en prendre là, à tant la toiſe.

CHAP. id. pag. 143. (20) Du *Cantique des Cantiques*; du Procureur-général *Omer Joly de Fleury*, de l'abbé *Terray* & de l'abbé *Cotin*.

Tout homme qui ignorerait que le Cantique des Cantiques eſt dicté par le St. Eſprit, & qui ne connaitrait que *Théocrite* & *Virgile*, dont les penſées ſont exprimées naturellement avec grace, préciſion, clarté & décence, dirait que le Cantique des Cantiques eſt un galimatias ordurier.

En 1759, Voltaire fit, ſous le titre de *Précis*, un petit poëme de cette chanſon hébraïque : ſous ſa plume on vit diſparaitre l'obſcurité, l'incohérence des idées, & ſur-tout cette obſcénité que beaucoup de critiques ont reprochée à cette chanſon. Le Parlement trouva fort mauvais que Voltaire l'eût miſe en bons vers français, & fit brûler ſon poëme.

Une ſingularité remarquable, c'eſt que monſieur *Omer Joly de Fleury*, en demandant la condamnation de ce poëme, dit qu'*il était évident que* Voltaire *ne l'avait compoſé que dans un eſprit oppoſé à celui de la religion.*

Messieurs des Chambres crurent sur la parole M. *de Fleury*, ils ne réfléchirent point qu'il est très-difficile de juger de l'intention d'un autre : ils oublierent même qu'ils s'arrogeaient un droit qu'ils contestaient alors au souverain Pontife, celui de décider en matiere de religion de l'intention des écrivains en théologie. Il paraît pourtant ridicule de prendre pour soi ce qu'on refuse à son supérieur.

Autre singularité. L'abbé *Terray*, chargé de donner son avis sur le *Précis du Cantique des Cantiques*, dit qu'il était une *traduction licencieuse*. Ce mot *licencieuse* fesait un plaisant effet dans la bouche d'un abbé conseiller, dont la vie était un scandale, qui élevait ses bâtards dans sa maison, & qui vivait publiquement en adultere avec deux femmes.

Quittons vite cet abbé *Terray*, qui finit par être le fléau de la France, & parlons d'un autre abbé, à qui on ne reprocha jamais que d'être un prédicateur ennuyeux & un mauvais poëte ; c'est l'abbé *Cotin*, aumônier du Roi & prédicateur du Roi. Il mit en *comédie pastorale le Cantique des Cantiques*. Les vers & la comédie étaient détestables, & même peu honnêtes. Nous en avons en ce moment un exemplaire sous les yeux. Le parlement ne le fit point brûler. Et c'est ce qui fit dire à un plaisant à qui j'en parlais, que les conseillers n'aimaient que les mauvais vers & les mauvaises comédies. C'est aussi ce qui fait, ajouta-t-il, qu'on les voit rarement au théâtre français & très-souvent aux théâtres d'*Audinot*, de *Nicolet*, & aux *Fantoccini*.

CHAP. id. pag. 146 (21) De l'abbé de *Chauvelin*, & de son confesseur.

C'est de plusieurs de ses confreres que nous savons le propos qu'il tint à la buvette au sujet de *Voltaire*. Il ne rendit pas, ainsi qu'il l'eût désiré, justice à M. de *Pompignan*, mais il la rendit bientôt aux Jésuites.

C'est lui qui dénonça leurs statuts. Il versait des larmes en

parlant du mal affreux que leur doctrine avait fait à la religion, à l'état & aux bonnes mœurs.

Lorſque les Jéſuites furent écraſés, l'abbé aux bonnes mœurs prit une loge à la comédie, & tomba malade peu de tems après à quelques lieues de Paris. Le danger devint preſſant; on lui parla des ſacremens, mais pour cela il ne voulut ni du curé de la paroiſſe, ni de ceux du voiſinage; il demanda le confeſſeur de M. le procureur-général; & pendant qu'on alla à Paris aux enquêtes, pour ſavoir quel était cet honnête confeſſeur, M. l'abbé de *Chauvelin* mourut; c'eſt ainſi que partit l'abbé *Dubois*, pendant que conformément à ſes ordres, on alla à Paris s'informer de la maniere d'adminiſtrer l'Extrême-Onction à un cardinal.

CHAP. id. pag. 149. (22) De Mlle. *Corneille.*

C'eſt d'après ſon pere, que nous avons beaucoup connu, que nous parlons à ſon ſujet, & nous ne l'avons même fait que ſur la permiſſion que ce pere en a donnée.

Au reſte, ce n'eſt point la pauvreté qui déshonore, c'eſt la baſſeſſe & la fainéantiſe.

CHAP. XX. pag. 174. (23) De la ſtatue de Voltaire.

Qu'eſt-elle devenue cette ſtatue? Les étrangers qui arrivent à Paris demandent à la voir, ils ne ſavent où la trouver. Les Français eux-mêmes ignorent où elle eſt confinée. On dit qu'elle eſt chez M. le préſident d'*Hornoi.* Mais qui la lui a léguée? Elle n'eſt point un effet de la ſucceſſion de ce grand homme, qui aujourd'hui n'a pour famille que tous les hommes de lettres. Elle lui eſt, dit-on, confiée à titre de dépôt; mais ce dépôt, en attendant mieux, ne ſerait-il pas plus convenablement placé à la bibliotheque du Roi ou à l'Académie Françaiſe? Pour cela il n'y aurait aucun obſtacle, les ſouſcripteurs n'ont point donné leur argent, pour que cette ſtatue reſte cachée & ignorée. L'Académie Françaiſe refuſe, dit-on, de la recevoir, attendu

l'embarras de l'expofer aux regards publics. La nudité du corps de la ftatue la rend hideufe, cet inconvénient eft facile à réparer, il s'agit de la faire draper par un artifte habile.

CHAP. id. pag. 176. (24) Conduite de *Louis XV* envers Voltaire.

Cette conduite fut fouvent un problême. En voici la folution. *Louis XV* confidérait-il Voltaire tenant en main le burin de l'hiftoire ? Il pouvait le craindre comme tout Prince, qui, placé fur le trône, n'aurait pas conftamment dans la chofe publique, agi en Roi.

En parlait-on en fa préfence comme d'un écrivain dont les productions avaient nui à la religion ? *Louis XV*, qui avait de la religion & de grands préjugés, était courroucé contre lui.

Mais en parlait-on comme d'un grand homme, qui honorait fon regne par fon génie, dont la philofophie avait émouffé le poignard du fanatifme, & guéri les Français de la folie de troubler l'état pour des billevefées. Il était enchanté, il lui en favait gré, il accordait des privileges à fes terres, il ne voulait point qu'on le perfécutât.

CHAP. XXII. pag. 189. (25) De M. *Pafquier* & du comte de *Lally*.

Voltaire a parlé du caractere de *Lally* : on aurait auffi voulu qu'il eût fait mention de celui de fon rapporteur. Il a dit que *Lally* était violent. Mais, répond-on, *Pafquier* ne l'était pas moins. On en appelle à tous ceux qui l'ont connu, qui tous le dépeignent comm e un magiftrat éclairé, mai colere, paffionné, emporté, integre, à la vérité, mais d'un jugement que la prévention offufquait facilement.

Un fait fort connu à la Baftille, eft qu'entre le rapporteur & l'accufé, il y eut de fréquentes querelles. Ils ne fe parlaient qu'avec aigreur. Ils en vinrent fouvent à des paroles outra-

geuſes. L'un n'avait point la modération qu'a ordinairement un homme qui ſe ſent coupable, l'autre conſervait rarement le ſang froid que doit toujours avoir un homme de loi. En interrogeant un homme, toujours malheureux d'être accuſé, & ſur-tout un général d'armée.

L'humeur d'un accuſé qui ſe croit innocent, qui défend ſa vie, alors qu'il ſoupçonne qu'on veut la lui ravir, qui, malgré ſes proteſtations, ſe voit forcé de répondre ſur des opérations militaires à un conſeiller de grand-chambre, qui ne connaît rien à ces opérations, lorſqu'il ne voudrait répondre qu'à des lieutenans-généraux & autres perſonnes de ſon état; l'humeur, dis-je, de ces accuſés, peut être pardonnable. Mais l'humeur, les bruſqueries, la colere d'un rapporteur qui interroge cet accuſé, ne peut & ne doit jamais l'être.

Je te ferai rouer, dit un jour le conſeiller *Paſquier* au général *Lally*. Si cette menace citée dans les mémoires de M. le comte de *Lally Tolendal*, ſon fils, eſt vraie, on doit être grandement étonné que ce Magiſtrat ait, après ce propos, continué l'inſtruction du procès. L'homme le moins délicat ſur l'honneur ſe ferait recuſé.

En continuant cette inſtruction n'a-t-il pas autoriſé les hommes les plus impartiaux à ſoupçonner que la haine & la vengeance dicterent, ſans qu'il s'en doutât, le rapport ſur lequel les juges prononcerent la mort du comte de *Lally*? Les hommes ſont ainſi faits: ils mettent ſouvent de la paſſion là où ils ne croient mettre que la ſeule juſtice.

Ce qui pourrait encore autoriſer ces ſoupçons, ſi l'intégrité de M. *Paſquier* ne le mettait à l'abri de tout ſoupçon, c'eſt le langage obſcur & ténébreux de ſon rapport que nous venons de relire pour la ſeptieme fois. A cela on peut répondre que la nature, qui avait donné beaucoup d'eſprit à M. *Paſquier*, lui avait peut-être refuſé le don d'exprimer clairement ſes idées.

Ce que nous osons assurer de ce rapport, c'est qu'aucun délit n'y est affirmé. Les faits les plus essentiels y sont énoncés avec ces expressions du doute : *il est probable, il est vraisemblable, il nous semble, il paraît. La probabilité approche de l'évidence* (*). Ce qui jette dans l'étonnement, j'ai failli à dire dans la stupeur, tout homme de sang froid, est d'entendre M. *Pasquier*, après avoir assuré que le sieur *Lally* était *fou*, qu'il avait *perdu la tête*, conclure qu'il faut la lui couper, qu'*il ne faut pas le laisser au rang des citoyens*.

Les juges, au lieu d'envoyer le général *Lally* aux petites Maisons, puisqu'on leur assurait qu'il était *fou*, l'envoyerent à la Grêve, pour y mourir sur un échafaud, du supplice des traîtres, & tous les Maréchaux de France en frémirent.

CHAP. XXIII. pag. 199. (26) Des critiques de *Voltaire*, & de M. d'*Espremenil* en particulier.

Dieu fasse miséricorde à tant de barbouilleurs de papier, qui ont écrit contre Voltaire, & qu'il nous pardonne d'avoir quelquefois dégradé la dignité de l'histoire pour les passer en revue !

Quant à M. d'*Espremenil*, nous avouons que notre texte n'est pas exact. Il est bien vrai qu'en plaidant devant le Parlement de Rouen, il dit que Voltaire n'*était pas un homme de bien.* Mais pour lui dire cette injure, il attendit que le philosophe fût mort. Cela était beaucoup plus prudent, & certainement on n'a jamais reproché à M. d'*Espremenil* de manquer de prudence, soit en défendant son oncle *Lcyrit Duval*, soit

(*) Un homme instruit, tel qu'était M. *Pasquier*, un homme de loi, dont le langage doit être précis & clair, sur-tout lorsqu'il s'agit de la mort d'un citoyen, peut-il, en citant un fait, dire que la *probabilité approche de l'évidence?* Non, en vérité : elle en est au contraire très-éloignée. Voici l'échelle graduelle qui en montre toute la distance. La probabilité approche de la vraisemblance, la vraisemblance de la vérité, la verité de la certitude, & la certitude de l'évidence.

en défendant fon précepteur *Mefmer*, l'un des hommes du fiecle qui, après fon oncle *Lcyrit*, aient le plus gagné d'argent.

On pourrait plutôt accufer M. d'*Efpremenil* de manquer de vérité en parlant de Voltaire, & lui faire ce petit dilemme, en diftinguant toutefois en lui le plaideur dont nous ne faifons pas plus de cas que de l'éleve de *Mefmer*, d'avec le magiftrat, à l'intégrité & aux lumieres duquel nous rendrons toujours juftice. Voici donc notre argument.

On n'eft point un homme de bien, lorfqu'en parlant à fes juges & au public, on a fait un menfonge ; or, M. le plaideur, vous en avez fait un très confidérable, en plaidant devant le Parlement de Rouen, donc, &c.

Je prouve ma mineure. Vous affurâtes que Voltaire avait dit, que *tout le monde avait droit de tuer Lally*, *excepté le bourreau.* Vous ofâtes même imprimer avec réflexion ce que vous aviez avancé peut-être légérement. Or, Voltaire n'a jamais tenu ce propos affreux ; donc vous avez fait un menfonge ; donc, &c. D'où je conclus que lorfqu'on ment, il eft tout au moins ridicule d'accufer un philofophe de *n'être pas un homme de bien.*

On ne trouve le propos dont vous noirciffez la mémoire de Voltaire, dans aucun de fes ouvrages. On vous défie de citer un feul témoin qui ofe affirmer l'avoir entendu.

Je dirai plus. Voltaire eftimait *Lally* : il l'aimait, & s'il avait prévu qu'on dût le faire mourir, quelqu'occupé qu'il fut alors de la défenfe des *Calas* & des *Sirven*, il fe fut déclaré fon avocat, comme avec bien moins de raifons, en 1755, il fe déclara celui de l'amiral *Bing*, jugé par fes Pairs en Angleterre, & tué à coups de fufil fur le tillac d'un vaiffeau.

On a blamé les neveux de Voltaire, de n'avoir pas demandé juftice contre M. d'*Efpremenil* de l'avoir calomnié, car c'eft une calomnie d'affurer fans preuve qu'un philofophe *n'eft pas un homme de bien*, après avoir affuré qu'il a dit une fottife cruelle qu'il n'a pas dite.

Ces neveux ont eu raiſon de ſe renfermer dans le ſilence; car voici le raiſonnement que M. d'*Eſpremenil* eût pu faire à ſon tour. On ne demande, leur eût-il dit, juſtice contre un homme que lorſqu'il a fait tort à ſon ſemblable, mort ou vivant. Or je n'ai fait aucun tort à la mémoire de Voltaire, votre oncle; car on ne m'a pas cru; donc je n'ai aucune amende honorable à faire, ni à vous ni aux manes de votre oncle.

La famille très-embarraſſée de repliquer à un pareil ſyllogiſme, eût été déboutée & miſe hors de cour, dépens compenſés.

CHAP. id. pag. 199. (27) Encore de Madame la comteſſe de *Genlis.*

Les perſonnes reſpectables à qui Madame de *Genlis* appartient, la tâche honorable qu'elle remplit avec diſtinction, le haut degré de conſidération où elle eſt auprès des parens de ſes auguſtes éleves, le mérite rare qu'elle a d'écrire purement notre langue; tout cela augmente infiniment le chagrin que nous avons de la trouver au nombre des ennemis de Voltaire, ſur-tout lorſque nous penſons qu'elle a encenſé vivant le grand homme qu'elle déchire depuis qu'il eſt mort.

En 1775, elle alla à Ferney lui rendre ſes hommages, & lorſqu'il fut arrivé à Paris, elle fut une des premieres Dames à lui rendre viſite. On ſe ſouvient encore des choſes vraies & flatteuſes qu'elle lui dit. C'était tout-à-la-fois un devoir qu'elle rempliſſait, & un tribut de louange qu'elle rendait, à titre de *littératrice* & de philoſophe, au patriarche de la littérature & de la philoſophie. Aujourd'hui elle ſe déchaîne ſans ménagement contre lui, & il eſt fâcheux de voir une femme de mérite, ne répéter dans ſes amertumes, que ce que l'abbé *Sabatier* & autres gens ſans mérite en ont écrit.

Voilà certes en Madame de *Genlis*, deux conduites bien oppoſées. C'eſt une énigme dont elle ſeule peut nous dire le véritable

véritable mot; c'est aussi ce que nous la prions de faire dans un supplément au petit Catéchisme, en quatorze volumes, qu'elle a composé & imprimé, pour apprendre à vivre & à penser à la jeune Noblesse Française.

CHAP. XXIV. pag. 205. (28) De quatorze vaches que vit un Pharaon sur les bords du Nil, & du meilleur Rondeau qu'on ait fait en France.

Ces vaches n'existerent jamais qu'en songe: dociles à la révélation, nous croyons au rêve du Roi d'Egypte: nous trouvons même que *Joseph* expliqua à merveille ce rêve, & qu'il rendit un grand service à tout le pays.

Les physiciens auraient seulement désiré que *Joseph*, en apprenant que les sept vaches maigres qui dévorent les sept vaches grasses, annonçaient que la famine succéderait à l'abondance, eût expliqué comment des animaux destinés par la nature à brouter de l'herbe, ont pu manger d'autres animaux.

A toute force, avec de bonnes dents, une forte mâchoire & un bon estomac, avec le temps & l'aide de Dieu, une vache peut venir à bout de manger & de digérer sa semblable. D'ailleurs ce rêve est au nombre des choses incompréhensibles, & qu'on doit croire aveuglément.

Mettons au nombre des événemens singuliers de notre tems, l'arrêt qui fit brûler l'ouvrage de Voltaire sur les bleds, & dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les quatorze vaches de *Pharaon*, il avait mêlé l'éloge de M. *Turgot.* Ce contrôleur-général ne tarda pas à être disgracié. M. de *Malesherbes* donna sa démission le jour même de la retraite de M. *Turgot.*

La retraite de ces deux Ministres philosophes occasionna un très-bon Rondeau. Nous n'en citerons que le commencement, attendu qu'on y parle, avec mépris, du Parlement, du

Clergé, des Financiers, & des Grands; & nous voulons ménager l'amour-propre de tout le monde.

RONDEAU.

Deux gens de bien habitaient Versailles,
Deux à la fois ! c'était une trouvaille.
Aussi chacun était émerveillé;
Mais tout fripon craint d'être surveillé.

CHAP. id. 208. (29) Du Châtelet de Paris & de la *Philosophie de la nature.*

Le jugement de ce tribunal contre M. *de Lisle de Sales*, auteur de cette philosophie, était bien dur & les motifs bien frivoles : qu'on en juge. On lui reprocha d'avoir dit :

1°. Qu'il faut adorer sa maîtresse.

2°. Que les quatre vertus cardinales peuvent être réduites à une seule.

3°. Que le bonheur est une série d'instans voluptueux.

4°. Que la circoncision est un outrage à la nature.

5°. Qu'il est des temps malheureux où tout homme prend un caractere, & où le Roi ne paraît plus qu'un homme.

On demande à tout homme sensé, s'il y a là de quoi chasser un homme de sa patrie, de lui ravir ses biens, de le réduire à la mendicité & au désespoir.

Il faut sur-tout être bon ignorant pour ne pas savoir qu'il est des momens, où le Roi ne paraît plus qu'un homme. Du tems de la ligue, aux yeux des parisiens, qui prirent un très-méchant caractere, qu'était *Henri III* ? Moins qu'un homme; car d'après les idées que les prédicateurs leur en donnaient, il leur parut un vrai sorcier, un tyran.

Au reste, pendant que M. *de Lisle de Sales* était dans la geole du châtelet, il y avait à Paris un fort honnête homme, qui, sans être son ami, lui rendit de très-grands services. Il se fit son solliciteur auprès du Parlement, pour faire réformer

la ſentence qui le condamnait au banniſſement. Il lui obtint une eſpece de députation de la part de l'Académie Françaiſe, les viſites de pluſieurs Dames de diſtinction, qui allaient le voir dans ſa priſon, & l'appeller *Socrate.* Il obtint auſſi de Voltaire, de lui donner une retraite à Ferney, au ſortir de ſa priſon.

Le premier acte de reconnaiſſance du moderne *Socrate*, fut de faire cocu ſon bienfaiteur, d'imprimer, en quittant Ferney, une injure contre Voltaire.

CHAP. XXV. pag. 210. (30) Petite anecdote ſur le retour de Voltaire à Paris.

Sur la route, le philoſophe ſe déroba, autant qu'il fut poſſible, à tous les honneurs. Il ne put éviter ceux des maîtres de poſte. Ils ne le confierent point à leurs poſtillons. Ils le menerent eux-mêmes. Un ſeul vieux & infirme ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux ſoins de ſon premier poſtillon, *ſonge*, lui dit-il, *à l'honneur que tu as de mener ce grand homme; penſes ſur-tout qu'en Europe, il y a dix Rois, & qu'au monde il n'y a qu'un Voltaire.*

CHAP. id. pag. 220. (31) De la Tolérance.

Prenons, en effet, en preuve de notre texte, la tolérance pour exemple. Voltaire, dans ſa premiere jeuneſſe, & dans le tems qu'on feſait une perſécution violente à ceux qu'on nommait janſéniſtes, oſa écrire que ſi les Françaiſ étaient ſages, ils ſe toléreraient mutuellement: que c'était une ſottiſe de ſe perſécuter pour des opinions. Non-ſeulement le Gouvernement ne l'écouta pas, mais il crut devoir lui accorder une bonne part dans la perſécution.

Un jeune prince alors enſeveli dans une petite retraite, ſur les bords du Rhin, en liſant les ouvrages de Voltaire, ſentit tout le prix de cette tolérance; il s'en enthouſiaſma, & lorſqu'il monta ſur le trône, il mena avec lui cette tolérance.

en Pruſſe, où il n'y a ſorte de bien qu'elle n'ait fait. Les catholiques ſur-tout s'en ſont très bien trouvés.

De Pruſſe, la tolérance paſſa avec les écrits de Voltaire en Ruſſie, & l'immortelle *Catherine II*, en l'embraſſant, s'écria: *Malheur aux perſécuteurs!* Depuis cette époque, tout a proſpéré chez elle. Son regne eſt devenu le regne des merveilles.

Staniſlas II l'appella en Pologne; mais quelques vieux Palatins, tout en marmottant leur roſaire, reçurent la belle voyageuſe à coups de ſabre. Elle ſouffrit en patience tous les affronts que lui firent ces vieux imbécilles, s'aſſit tranquillement ſur le trône avec le ſage *Staniſlas*, & la plupart de ſes perſécuteurs ont fini par l'adorer.

Le jeune *Guſtave III* tenant encore plus à des principes de philoſophie, qu'aux opinions d'un *Martin Luther*, mais animé par de ſi grands exemples, vient d'établir la tolérance en Suede. Le Souverain Pontife l'en a béni, & il a eu raiſon; car le peu de Suédois qui croient en lui, en ſon autorité & en ſes reliques, étaient ceux qui avaient le plus beſoin d'être tolérés.

Il ſerait trop long de dire tous les honneurs que l'Empereur *Joſeph II* a faits à la tolérance. Il l'a naturaliſée en Hongrie, en Boheme, en Autriche & dans tous ſes Etats. Il n'a déclaré la guerre qu'à la fainéantiſe & à l'inutilité, & cela pour la mieux faire aux Turcs, lorſqu'il en ſera tems.

Cette tolérance, établie aujourd'hui dans les deux tiers de l'Europe, peut être regardée comme l'ouvrage de Voltaire. On lui doit encore beaucoup d'autres changemens heureux.

En 1769, il commença à réclamer l'abolition du ſervage dans les communautés du Mont Jura. Le Roi de Sardaigne entendit ſa voix, & l'année ſuivante, ce Souverain proſcrivit, dans ſes Etats, ce reſte d'antique barbarie.

CHAP. id. pag. 220. (32) Du couronnement de Voltaire, & du poëte *Gilbert*.

Nous avons une dixaine de gravures fur ce couronnement. On en diftingue une très-belle, & que les amateurs confervent précieufement. On y voit les fpectateurs dans une efpece d'ivreffe. M. le comte d'*Artois*, frere du Roi, le corps à demi élancé hors de fa loge : en regard du prince, font madame la ducheffe de *Chartres*, & madame la ducheffe de *Coffé* donnant le premier fignal des applaudiffemens.

Dans un coin de l'eftampe, on a grouppé la figure de quatre à cinq *Fréron*, dans l'attitude de gens qui proteftent contre ce couronnement.

Le portrait du poëte *Gilbert*, qui parmi une foule de mauvais vers, en a fait une trentaine de bons, y eft fort remarquable. Ce *Gilbert* était un des ennemis des plus violens de la Philofophie, & en particulier de Voltaire. Il était penfionné du Clergé & de l'Archevêque de Paris. Après le couronnement de Voltaire, il tomba en frénéfie, on l'enferma à l'hôpital. Revenu à fon bon fens, il fut fi honteux d'avoir été fou, qu'il s'étrangla en avalant une clef, & expira en criant : *N'en dites rien aux philofophes.*

CHAP. XXVI. pag. 226. (33) Du cœur de Voltaire & de M. *Laborde*.

La méchanceté a ofé imprimer que ce cœur était fur une planche de l'office du château de Ferney, abandonné aux hommages de la valetaille.

Ce qui eft incroyable, c'eft qu'un ancien valet de chambre de *Louis XV* a répété férieufement cette horrible calomnie.

Ce valet-de-chambre eft ce même M. de *Laborde*, qui en s'en allant en Italie, s'arrêta à Ferney pour rendre fes hommages au philofophe, qui déjeûna avec lui devant fon lit qui enfuite trouva fort plaifant de faire graver ce déjeûner,

où figurant au milieu de l'estampe, il semblait par sa vaste corpulence, vouloir à lui seul attirer tous les regards.

Voltaire, en voyant cette carricature, s'écria : *Ma niece, écrivez à M. Laborde que je suis là comme Lazare à la table du mauvais riche.*

Fin des Notes.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

CHAPITRE XV

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE

DES NOTES.

Fin de la Table des Notes.





